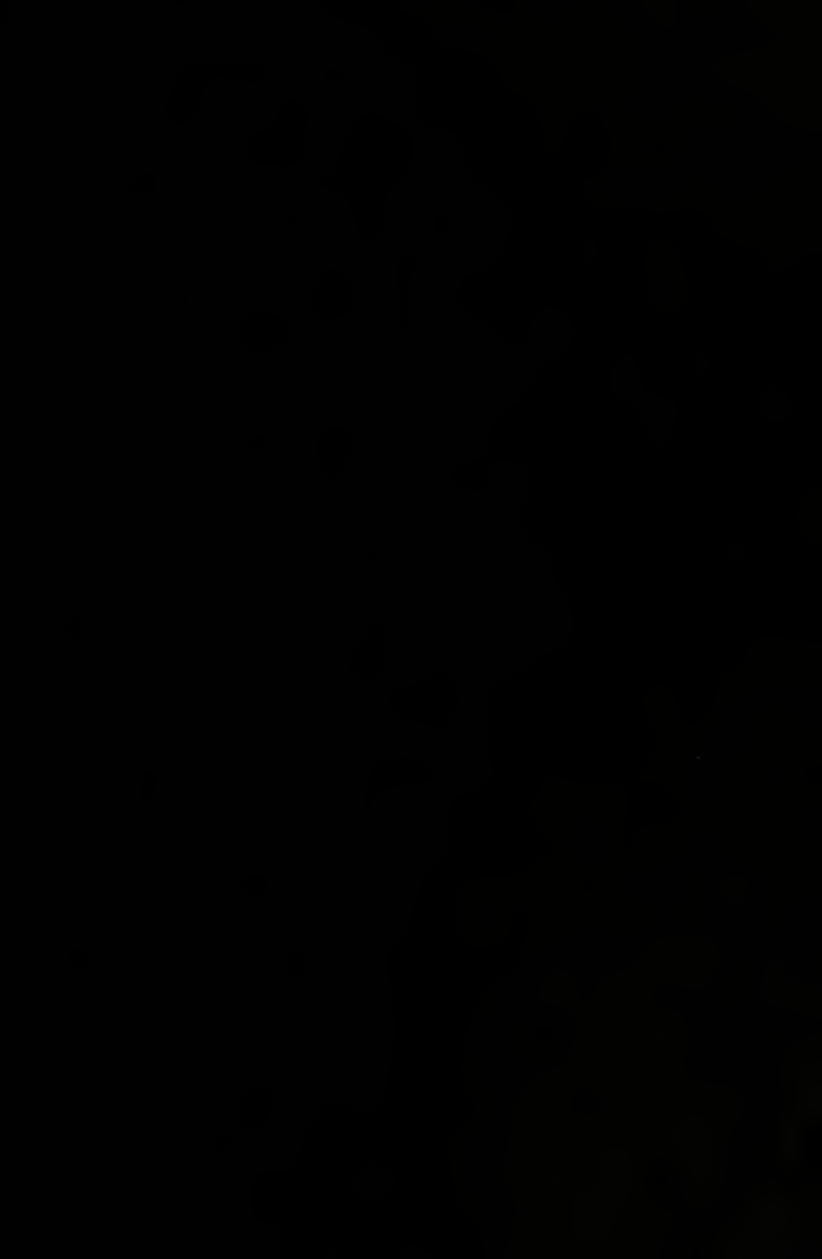
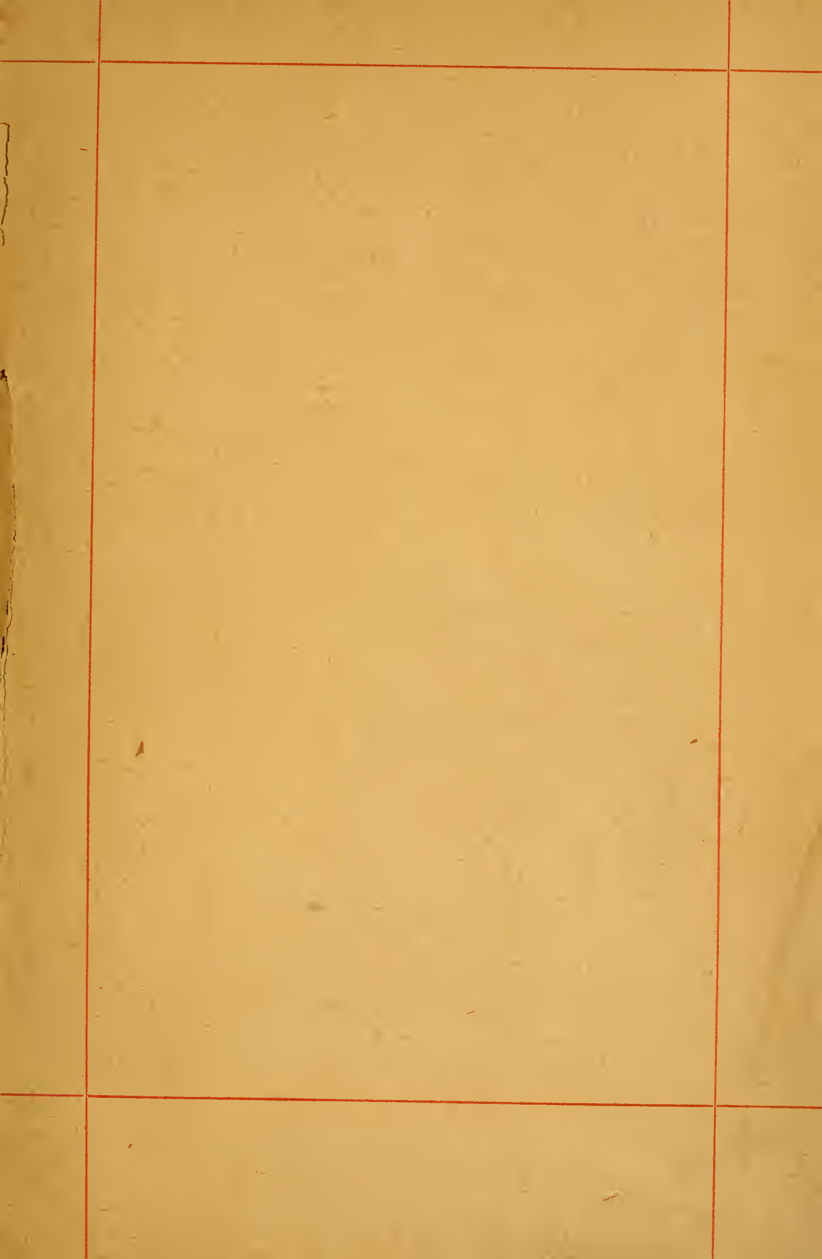
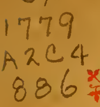






Hu


Vie du Père VINCENT HUBY
et des Fondateurs de l'Œuvre des
Retraites.





VIE

du Père VINCENT HUBY

de la Cie de Jésus,

de Melle de FRANCHEVILLE,

de Monsieur de KERLIVIO,

Grand Vicaire de Vannes,

par le Père CHAMPION, de la Cie de Jésus;
rééditée par le R. P WATRIGANT, S. J.,
avec une Dédicace à son Excellence Mgr DE RENDE,
Nonce apostolique en France.



Imprimé par la Société de Saint-Augustin,
Desclée, De Brouwer et Cie, — LILLE,
Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille. — 1886.

INTRODUCTION.

PRÈS deux siècles, une nouvelle édition de la vie du Père Huby et de ses coopérateurs dans la fondation des maisons de retraite, a sa raison d'être et comme sa nécessité, dans un temps qui voit la résurrection de son œuvre.

Parmi les Fils de saint Ignace, je ne sais si plusieurs ont pénétré plus avant dans la pensée des Exercices ; nul, du moins, n'a reçu plus abondamment que le Père Huby, la grâce d'appeler les foules à la solitude ; nul n'a mieux connu l'art difficile de les conduire suivant les méthodes inspirées à notre Bienheureux Père.

Cette Œuvre du Père Huby est de celles qui ne meurent pas, et dont les siècles sont appelés à recueil lir l'héritage et le bienfait.

Les quelques lignes consacrées à cette introduction ne peuvent raconter ni même énumérer les effets admirables que produisirent, avant la Révolution, les maisons de retraite en Bretagne, dans toute la France, et dans tous les pays catholiques (1).

(1) Monsieur le comte de Caulaincourt a donné au congrès catholique de Paris une charmante esquisse historique de l'œuvre des retraites : elle en montre l'origine dans les Exercices de saint Ignace, puis elle en suit le développement pa les Pères de la Compagnie de Jésus, par saint Vincent de Paul, par les Fondateurs des retraites bretonnes, qui eurent tant de successeurs et d'heureux imitateurs dans toutes les parties du monde. Il faudrait, pour être complet, citer, outre beaucoup de Pères jésuites, saint Léonard de Port-Maurice, le Vénérable abbé Receveur, le Révérend Père Deshayes, digne successeur du Vénérable Père de Montfort, etc.

A Vannes, par exemple, dans celle des hommes, dont le Père Huby fut le Fondateur et le premier Supérieur, on vit bientôt « vingt bandes d'exercitants dont le nombre était si grand qu'il montait chaque année au-delà de deux mille (1). »

La chronique ajoute « qu'on y recevait indifféremment les laïques, les ecclésiastiques, les riches, les pauvres, les savants, les ignorants, gentilshommes, bourgeois, militaires, magistrats, artisans, laboureurs, hommes de tout âge et de tout état; tous étaient admis; aussi avait-on placé sur l'entrée de la maison cette inscription : *Domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus.* »

L'Œuvre du Père Huby ne fit que grandir et s'accroître, si bien que bon nombre de villes en France possédèrent bientôt un de ces pieux établissements (2). Au commencement du XVIIIe siècle, le Père Houdry écrivait : « La pratique des Retraites étant établie dans presque toutes les villes de France, une infinité de maisons étant consacrées à cet usage, différents auteurs ont dû tracer des méthodes pour les suivre avec fruit (3). » Ces institutions se soutinrent et progressèrent jusqu'à la Révolution. — A cette époque désas-

(1) Le Père Nepveu dit « qu'en une seule année on a vu plus de cinq mille personnes venir dans ces saintes solitudes recueillir la manne céleste que la miséricorde divine y répand. » (Préface de sa Retraite pour les Ecclésiastiques. Paris, MDCCVI.) Il s'agit ici de deux maisons de retraites : celle des hommes et celle des femmes.

(2) La Bulle de Benoît XIV *Quantum secessus illi*, 29 mars 1753, loue beaucoup cette Œuvre.

(3) V. au mot Retraite dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*.

treuse, on put croire pendant quelques années que l'Œuvre du Père Huby était détruite. Rien qui fît présager, même au commencement de ce siècle, la future moisson de cet humble grain que la tourmente avait balayé du sol, ou plutôt abrité dans ses profondeurs. L'hiver fut long pour cette semence, elle germait silencieusement. Les retraites de femmes furent les premières qui revirent le jour : la maison de Quimper, reconstituée, eut la consolation de donner en 1806 une première retraite de femmes, avec un succès qui dépassa toute espérance.

Bientôt des sujets de grand mérite qui se groupèrent autour des ferventes restauratrices de la Société, formèrent de florissantes colonies jusqu'en 1820, où plusieurs branches se sont séparées du tronc primitif de la retraite dite de Quimper, et se sont elles-mêmes multipliées dans le vaste champ du Père de famille.

Parmi ces branches, l'une d'elles, implantée à Lannion en 1838, fut rendue en 1845 à Vannes, sol natal des maisons de Retraite.

Cet établissement ne tarda pas à être prospère ; la chapelle y renferme les tombeaux de Mademoiselle de Francheville, Fondatrice de la maison, et de Mademoiselle de Kerdeff, sa première Supérieure.

D'autres Congrégations religieuses se sont formées avec la mission de travailler à l'œuvre des Retraites : Les Filles de Marie à Rennes ; les Religieuses de la Société de Marie à Angers ; les Filles de la Croix, les Filles de la Divine Providence, les Filles de Ste Marie,

les Religieuses de St Thomas, les Religieuses de St Quay-Portrieux, les Religieuses des saints Cœurs de Jésus et de Marie,etc.,dans le diocèse de Saint-Brieuc ; la Congrégation de la Retraite chrétienne qui a été fondée par le V. abbé Receveur aux Fontenelles (diocèse de Besançon) ; la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame du Cénacle, dont le développement est plein d'espérance, et dans ces derniers temps les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Boulogne-sur-mer, etc.

Quant aux retraites d'hommes, un coup d'œil rétrospectif nous amène à citer d'abord les retraites populaires d'hommes, qui furent reprises dans la première partie de ce siècle en Bretagne. Puis viennent plus récemment trois autres formes de retraites : 1° les retraites données aux élèves de philosophie dans les collèges de la Compagnie de Jésus ; 2° les retraites d'anciens élèves et 3° les retraites d'hommes d'œuvres.

Les premières ont lieu depuis de longues années dans plusieurs collèges de la Compagnie de Jésus.

Les secondes furent inaugurées à Amiens en 1866, sous le R. P. Guidée, alors Recteur de la Providence.

Dès 1853, les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul du diocèse de Viviers inauguraient l'œuvre des retraites des hommes d'œuvres au grand séminaire diocésain.

Dans ces dernières années, les véritables retraites où, comme au XVIIe et au XVIIIe siècle, les hommes de toutes classes se retirent dans une solitude pour vaquer

au salut de leur âme, ces retraites, disons-nous, s'organisent et s'établissent, sur tous les points de la France et à l'étranger, avec un élan qui rappelle les âges des fondations primitives. Les membres de l'Œuvre des Cercles catholiques ont donné souvent ici un exemple précieux.

Le Congrès catholique de Lille de 1882, après avoir entendu la lecture d'un éloquent rapport de M. Amédée de Margerie, acclamait le vœu suivant : « Le Congrès, persuadé de la haute importance religieuse et sociale de l'Œuvre des Retraites, surtout à notre époque..., forme le vœu que les catholiques concourent au développement des retraites d'hommes. » Ce vœu a été exaucé au-dessus de toute espérance.

Les retraitants de Vannes et de Quimper d'autrefois, ont aujourd'hui leurs émules à Paray-le-Monial, Braisne, Viviers, Amiens, Athis, Châville, Tronchiennes, Aix-en-Provence, Clamart, Notre-Dame du Chêne, Séez, Lannion, Rennes, Boulogne-sur-Mer, St-Laurent-sur-Sèvres, le Château-Blanc (St-Joseph-des-Champs) près Lille, et tant d'autres lieux qu'il serait trop long de nommer ici. — Et déjà, à certains jours, dit un contemporain, les murs de ces asiles du recueillement deviennent trop étroits.

Les meilleurs chrétiens ont compris ce que disait si bien M. Jonglez de Ligne, en 1883, à l'assemblée des catholiques du Nord : « Le silence et l'étude de la vo-
» cation ne seront-ils pas appelés à régénérer notre
» siècle de beaux parleurs et de déclassés ? »

« La méditation, l'esprit d'obéissance, le recueille-
» ment solitaire n'auront-ils pas raison du fétiche de la
» souveraineté des multitudes ? »

Le zèle clairvoyant des soldats de Jésus-Christ, et en particulier des membres de l'Œuvre des Cercles catholiques, a bien vite vu que les saints exercices étaient un moyen puissant de refaire l'homme qui pense, qui veut et qui agit, et de travailler à la réforme chrétienne des membres de la classe dirigeante et en particulier des industriels.

C'est de ces derniers que M. Thellier de Poncheville disait naguère au Congrès catholique de Paris (1885) :

« Placés au poste le plus périlleux dans cette grande
» bataille qui se livre au milieu du monde, ils sont venus
» demander à la réflexion et à Dieu la claire notion de
» leur devoir social.

« Jusque-là ils n'ont pas eu le temps d'y penser ; le
» tourbillon des affaires, le bruit des machines, les a
» étourdis, mais ils ont la foi et ils ont voulu rentrer en
» eux-mêmes. — Pendant les jours de la retraite, le
» bureau de travail a fait place à la petite table de mé-
» ditation de la cellule, et la correspondance enfiévrée
» de chaque jour à de paisibles entretiens avec Dieu,
» auteur de toute paix et de toute lumière. Tout-à-
» coup, un monde d'idées nouvelles est apparu à leur
» âme, et ils rentrent dans la vie transfigurés. Hier,
» ils étaient d'honnêtes gens, demain ils seront des
» hommes de sacrifice, des apôtres de l'usine. » — Puis, l'orateur exprime le vœu de voir de semblables cou-

tumes se généraliser dans notre pays de France : « Elle » est là, cette pauvre France, s'écrie-t-il, mourant d'ina- » nition au milieu de ses désordres, parce qu'elle est » privée de Dieu et de la vérité. Ne vous semble-t-il » pas cependant que le divin Maître l'appelle ? Comme » aux jours de sa vie mortelle, assis à l'écart, près du » puits de Jacob, fatigué de chercher cette pauvre éga- » rée, il attend qu'elle y vienne s'y désaltérer. Comme » la Samaritaine, nous avons eu, nous, le privilège de » nous approcher de Lui dans la solitude, et nous avons » bu de l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle.

» Mais la pécheresse de Samarie ne garda point pour » elle seule le *don de Dieu* et elle convertit tout un » peuple.

» Comme elle, après la retraite, nous retournerons » vers les habitants de la cité, pour les appeler à par- » tager notre bonheur. Nous dirons à notre pays : *Si » vous connaissiez le don de Dieu !* — Et qui sait s'il ne » se prendra pas, lui aussi, à réfléchir et à se deman- » der : *N'est-ce pas là le Christ Sauveur ?* Qui sait si, » lassé de se forger tant de faux dogmes, d'encenser » tant de faux dieux, il ne voudra pas enfin adorer le » Père en esprit et en vérité ? Qui sait, enfin, s'il n'at- » tend pas pour cela ces nouvelles légions d'apôtres » que la retraite lui prépare, et si Dieu aussi n'attend » pas ces nouveaux dévouements pour faire lever sur » nos têtes l'aurore d'une grande résurrection chré- » tienne ? (1)»

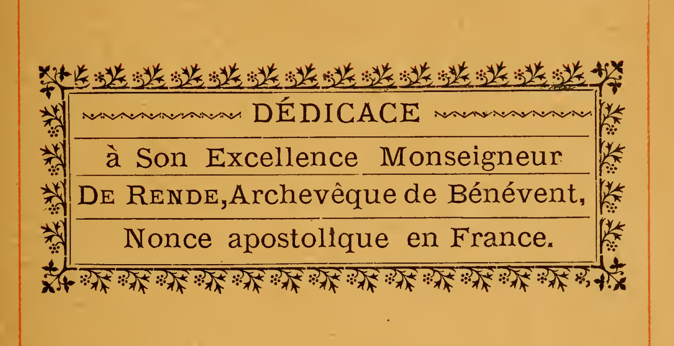
(1) On nous saura gré de signaler plusieurs rapports et opuscules qui ont paru sur l'Œuvre des Retraites d'hommes :

Les rapports de M. le comte de Caulaincourt (Congrès de Paris 1882) ; de M. Amédée de Margerie (Congrès de Lille, 1882) ; de M. Jonglez de Ligne (Congrès de Lille 1883) ; de M. Abel Raimbeaux (Congrès de Lille, 1884) ; de M. de Séranon (Assemblée générale de l'Adoration nocturne à Aix, janvier 1885) ; de M. Thellier de Poncheville (Congrès de Paris, 1885) ; de M. le comte de Waziers (Congrès Eucharistique de Fribourg, 1885) ; de M. Amédée de Maigerie (Congrès catholique de Rouen, 1885).

Un rapport anonyme sur les retraites dans l'Œuvre des Cercles catholiques a été lu à l'assemblée générale de l'œuvre en 1886.

Le R. P. Alet a publié chez Mame un excellent *Manuel de l'Œuvre des Retraites*. Il est plus spécialement destiné à l'Œuvre des Cercles, cependant il peut être fort utile pour les retraites d'hommes d'autres œuvres.—Signalons aussi : *Lettres à un ami*, que l'on peut se procurer à la Maison de retraites de Lannion.




DÉDICACE
à Son Excellence Monseigneur
De Rende, Archevêque de Bénévent,
Nonce apostolique en France.



Monseigneur,

*E nom de Votre Excellence, que vous me permettez d'écrire en tête de ces pages, sera pour elles un grand honneur, une haute recommandation près des catholiques fervents auxquels je les destine.*

Votre condescendante bonté pour les maisons de retraite, le précieux souvenir que les Filles du Père Huby conserveront à jamais de votre passage chez elles, m'ont donné la confiance de dédier au représentant du Souverain-Pontife, Léon XIII, glorieusement régnant, l'histoire de leur Fondateur et de ceux qui furent associés à son œuvre providentielle.

L'Histoire de ces grands et humbles serviteurs de Dieu,

écrite au dix-septième siècle par un Père de la Compagnie de Jésus, étant devenue presque introuvable, n'était-il pas opportun de donner au public une nouvelle édition de ce livre, et de ressusciter, en quelque manière, la vie de ces saints personnages, dans un temps où leur apostolat renaît non seulement sur la terre de Bretagne, mais sur toute celle de France ?

A part quelques pages d'introduction, consacrées à cette renaissance des œuvres de retraite, rien n'est de moi dans ce travail. — L'ancien auteur n'a pas vieilli, et je ne me serais point pardonné d'altérer la pureté de son style, la simplicité et la politesse de son récit.

Monsieur de Kerlivio, le Père Huby, Mademoiselle de Francheville, apparaîtront dans ce livre tels que les a connus et dépeints le Père Champion, leur ami et leur premier historiographe : Monsieur de Kerlivio, admirable par une prudence surhumaine dans la conduite des choses humaines ; le Père Huby, par son zèle des œuvres, son esprit d'oraison et de paix ; Mademoiselle de Francheville, par une grâce native qui lui conquérait toutes les âmes et lui rendait plus facile et plus féconde l'œuvre de Dieu.

Ces vertus ont distingué leur vie, et j'oserai le dire, Monseigneur, ce sont celles-là même que les catholiques de France n'oublieront jamais en vous. Ils devront à l'ascendant de votre exemple ce fruit de la paix dans la charité que vous leur avez tant de fois recommandée, docile à la parole du Pasteur suprême, près duquel vous reviendrez toujours trop tard pour Lui et pour votre

peuple de Bénévent, toujours trop tôt pour nous, pour la vie de nos œuvres et pour la consolation de nos tristesses.

Daigne Votre Excellence bénir le livre, ses lecteurs, son éditeur, et agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Eminentissime Seigneur,
Votre très humble serviteur,
Henri WATRIGANT,
S. J.





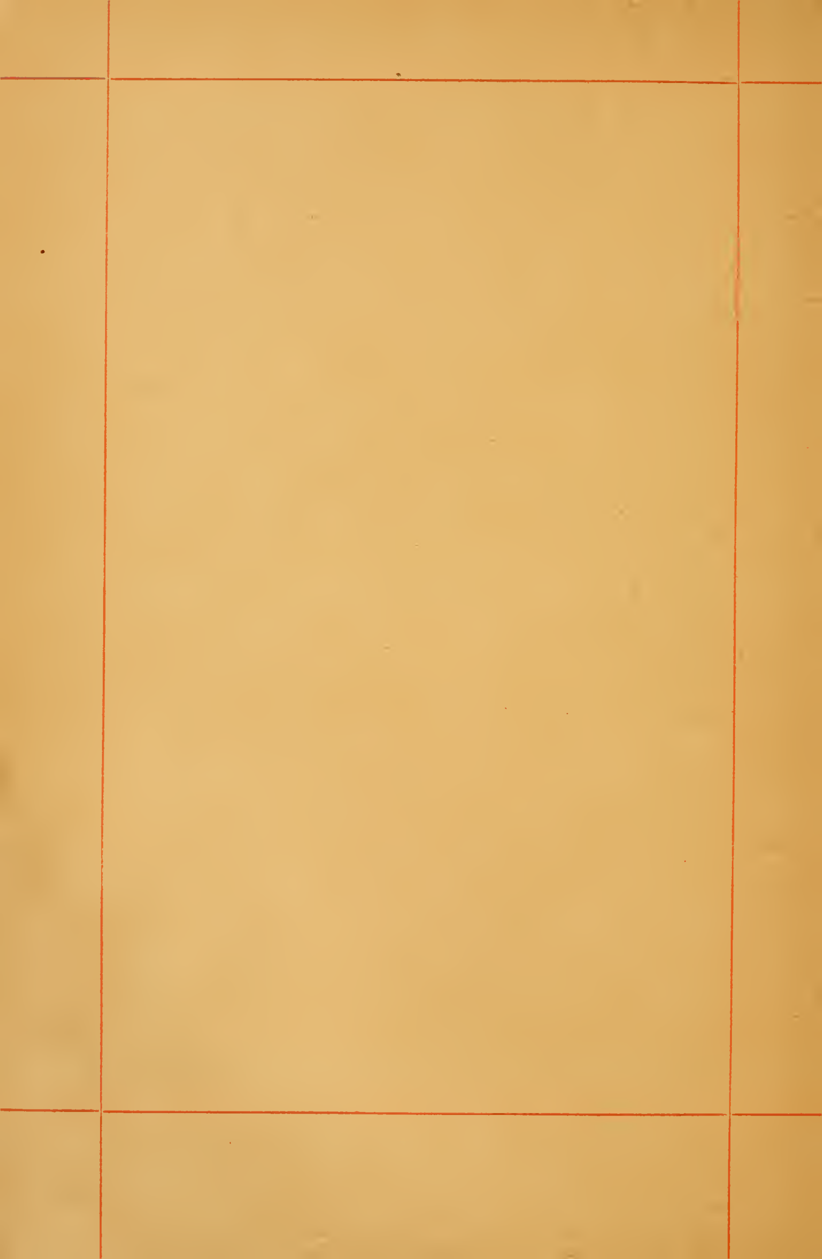


LETTRE

de Son Excellence le Nonce apostolique

Monseigneur De Rende,

Archevêque de Bénévent, au P. Henri Watrigant, S. J.



Paris, le 7 Juillet 1886.

Mon Révérend Père,

*OUS avez bien voulu mettre mon nom en tête du livre que vous allez publier sur la vie du Père Huby. C'est un grand honneur pour moi, que rien ne justifie si ce n'est votre extrême bienveillance ; et si je l'accepte avec reconnaissance, c'est parce que je vois, dans votre acte, une nouvelle preuve de votre attachement au Saint-Siège, dont je suis le représentant bien indigne, et une occasion pour moi de témoigner aux saintes Filles du Père Huby mon estime et ma gratitude, pour la sincère affection dont elles n'ont cessé de me donner des preuves bien éclatantes, en toute circonstance.*

L'utilité de votre publication est d'autant plus grande que, dans ce siècle d'épreuves pour les âmes, il est nécessaire que toutes les classes de la société deviennent les

auxiliaires du sacerdoce, pour répandre et maintenir la foi, la charité et l'exercice des vertus chrétiennes parmi les peuples. Or, tous les chrétiens, prêtres, hommes ou femmes, trouveront dans les exemples réunis du Père Huby, de Monsieur de Kerlivio et de Mademoiselle de Francheville, que vous leur ferez connaître, la voie qu'ils doivent suivre, chacun selon son état, pour l'avantage de leur âme et de celle du prochain.

Je vous souhaite donc vivement, mon Révérend Père, que votre livre fasse naître dans l'esprit de vos lecteurs le désir sincère et efficace de reproduire en eux les vertus qui ont illustré ces âmes privilégiées dont vous racontez l'histoire, et que, par cela, il devienne non seulement un monument de l'histoire de l'Église, mais surtout un instrument d'édification et de salut.

Veuillez, mon Révérend Père, agréer, avec l'expression de ma bien vive reconnaissance, l'assurance de mon estime et de mon sincère dévouement.

† *C., Archevêque de Bénévent,*
Nonce apostolique.





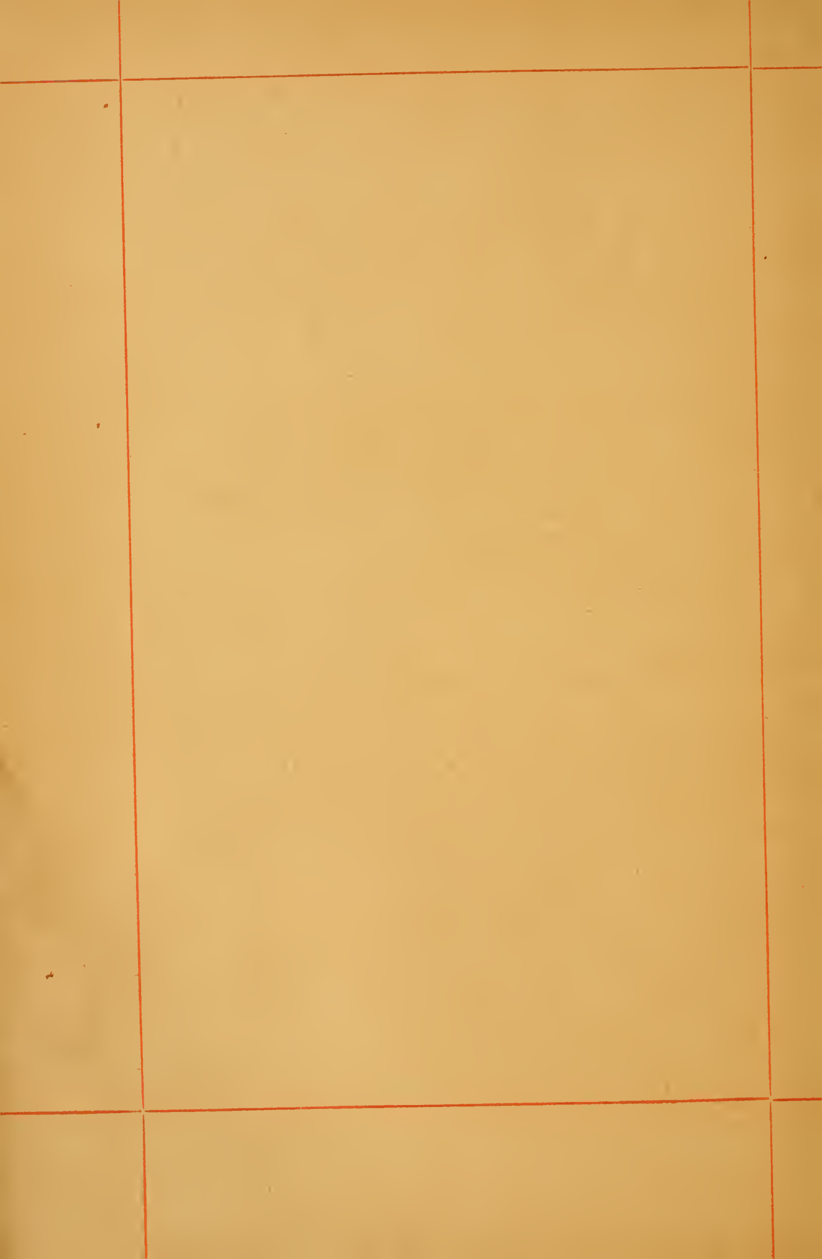
AVIS AU LECTEUR.

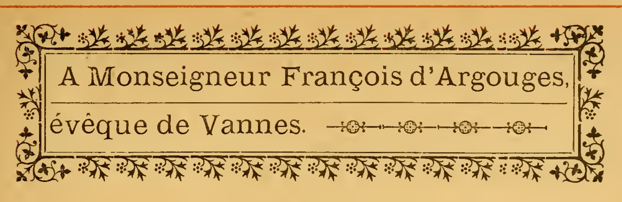
VOICI le titre primitif de cet ouvrage : La vie des Fondateurs des Maisons de Retraite, Monsieur de Kerlivio, le Père Vincent Huby, de la Compagnie de Jésus, et Mademoiselle de Francheville. — A Nantes, chez Jacques Mareschal, MDCXCVIII, 12° pp. 398.

L'auteur anonyme est le Père Champion. Il nous a paru utile de changer le titre pour que personne ne s'imaginât trouver dans ce volume la vie de tous les fondateurs des maisons de retraite. Nous avons cru aussi devoir corriger quelques mots dont l'orthographe est surannée. Une modification paraissait s'imposer à nous dans la disposition des biographies: le rôle principal du Père Huby dans l'œuvre des retraites, et sa grande réputation en Bretagne, semblaient demander qu'on plaçât en premier lieu la vie de ce Père, en faisant céder le respect bibliographique de l'ancienne édition à l'amour de la vérité historique. C'était l'avis de plusieurs, qui trouvaient que l'intérêt du livre gagnerait aussi à cette interversion; nous en demandons pardon aux bibliographes, après avoir longtemps hésité, nous avons jugé pouvoir admettre cette disposition.

Nous devons les portraits du Père Huby, de Mademoiselle de Francheville et de Monsieur de Kerlivio, à la bienveillance de Madame la Supérieure de la Retraite de Vannes; ils reproduisent les tableaux qui se trouvent dans sa maison.





MONSEIGNEUR,

JE donne au public un ouvrage qu'il est également de mon devoir et de mon intérêt de présenter à votre Grandeur. Les Fondateurs de l'Œuvre des Retraites sont nés dans votre diocèse. Ils y ont vécu et ils y sont morts en réputation de sainteté. Ils y ont laissé des monuments éternels de leur zèle. C'est à Vannes, et sous l'autorité des évêques de Vannes, que s'est faite une institution si utile à l'Église.

Votre illustre famille, Monseigneur, y a eu part. Ce fut Madame la première Présidente, votre Mère, qui obtint la permission de bâtir la maison de retraite de femmes ; et quand le Parlement fut transféré à Vannes, ce fut Monsieur le premier Président d'Argouges qui détourna le dessein qu'on avait de prendre la maison de retraite des hommes pour servir de Palais à l'exercice de la Justice. Ces deux maisons de bénédiction ressentent tous les jours les effets de votre bienveillance.

Ce que le Père Huby, Monsieur de Kerlivio et Mademoiselle de Francheville, appuyés de vos Prédécesseurs, ont fait pour le bien de votre diocèse, vous le soutenez, vous le perfectionnez et vous l'augmentez par votre zèle et par votre sagesse, et si les Retraites,

les Missions, le Séminaire, les études de la jeunesse fleurissent, c'est à vos soins, à votre vigilance pastorale et à vos largesses qu'il faut en attribuer le succès.

Ainsi, Monseigneur, écrivant la vie de ces ouvriers apostoliques dont les travaux ont produit tant de fruits, ce m'était un devoir indispensable de vous la dédier. Mais j'avoue que j'ai eu aussi en vue, avec mon devoir, l'intérêt de mon ouvrage, et que je n'ai pas cru qu'il dût être bien reçu, s'il ne paraissait sous vos auspices.

C'est aux Évêques à juger de la sainteté aussi bien que de la doctrine des personnes de leur diocèse. Ce jugement leur appartient de droit. Ils en sont les juges naturels ; et quand on saura que l'Évêque diocésain, et un évêque aussi distingué qu'est votre Grandeur, d'une vertu aussi reconnue, d'un savoir aussi solide, d'une prudence aussi éclairée, a jugé le Père Huby, Monsieur de Kerlivio et Mademoiselle de Francheville dignes de la vénération que les peuples ont pour leur mémoire, cette estime sera l'approbation la plus authentique que mes lecteurs puissent désirer.

Agréez donc, Monseigneur, que je m'en serve pour donner crédit à ces excellents modèles de vertu que je propose aux âmes qui aspirent à la perfection, et faites-moi la grâce de les recevoir vous-même comme une marque du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur.



PRÉFACE.

Entre tant de pieux établissements qui se sont faits de notre temps, il n'y en a point, ce semble, de plus utiles aux âmes que ces maisons de Retraite, où les fidèles de l'un et de l'autre sexe, de tout âge et de toute condition, s'assemblent en certains temps pour faire les Exercices de St Ignace, c'est-à-dire pour s'appliquer à la méditation des grandes vérités du Christianisme et à la réformation de leurs mœurs. Car, bien que chacun se puisse choisir pour cela un lieu particulier, ce qui n'est pas néanmoins facile à toutes sortes de personnes, l'expérience fait voir que la Retraite que l'on fait en commun est plus efficace et moins ennuyeuse, tant à cause du bon exemple qu'on s'y donne mutuellement, que des instructions qu'on y reçoit et de la variété des exercices que l'on y pratique.

C'est là que Dieu fait éclater ses plus grandes miséricordes, que la grâce opère de continuels miracles, qu'elle remporte ses victoires les plus signalées et qu'elle fait ses plus belles conquêtes.

Ceux qui, dans ces maisons de bénédiction, goûtent les doux fruits du salut, seront bien aises de connaître les auteurs d'une aussi sainte institution, et la postérité aurait sujet de se plaindre de notre négligence si nous laissions tomber leurs noms dans l'oubli.

C'est pour conserver leur mémoire que j'entreprends

d'écrire leur vie, ayant eu l'avantage de les connaître, de vivre familièrement avec Monsieur de Kerlivio, et d'être disciple et confesseur du Père Huby.

Dieu, qui voulait unir ces deux grands hommes dans l'exécution de ses desseins, mit entr'eux une si parfaite conformité, qu'on ne pouvait voir deux amis qui eussent plus de rapports l'un avec l'autre, soit pour les dons surnaturels, soit pour le caractère de leur vertu et de leur conduite. On eût dit qu'ils n'avaient qu'une même âme. D'ailleurs la diversité de leur genre de vie servit aux desseins de Dieu et au succès de leurs projets.

Pour établir une maison de Retraite, il fallait un Fondateur qui, dans l'état séculier, retînt la propriété de ses biens, et un Directeur qui, dans l'état régulier, étant disciple de St Ignace, possédât l'esprit de ce saint instituteur des retraites spirituelles. Pour soutenir cette maison dans les commencements, et pour y attirer les Prêtres avec le peuple, la faveur et l'autorité d'un Supérieur ecclésiastique du mérite de Monsieur de Kerlivio était nécessaire ; et pour la maintenir dans la suite des temps et lui donner un fonds de stabilité perpétuelle, il fallait l'attacher à une Compagnie qui regardât l'emploi des retraites comme un de ses ministères les plus essentiels, et comme une portion de l'héritage que son Bienheureux Père lui a laissé.

Dans tout le reste de leurs entreprises pour la gloire de Dieu, ils n'agirent jamais que de concert. L'Esprit-Saint, qui les avaient liés, voulait donner en leurs personnes, aux Réguliers et aux Ecclésiastiques, un modèle

de l'union qu'ils doivent avoir ensemble, et un exemple des bénédictions que cette union attire sur leurs travaux.

Cette union, qui est si rare parmi les Ouvriers de la vigne du Seigneur, la Bretagne l'a vue régner avec une merveilleuse édification entre tous ces hommes apostoliques qu'elle a donnés de notre temps à l'Église : entre Monsieur le Nobletz et le Père Quintin de l'Ordre de St Dominique, les deux restaurateurs des Missions en cette Province : entre le même Monsieur le Nobletz et le Père Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, que ce saint Prêtre choisit pour successeur de son emploi évangélique : entre le Père Maunoir et ses illustres Missionnaires : monsieur de Treinaria, monsieur de Kérisac, et les autres Prêtres, ses disciples et les compagnons de ses travaux ; entre le Père Rigoleu et les Prêtres qu'il avait formés pour travailler au salut des âmes. Mais j'ose dire que la liaison du Père Huby et de Monsieur de Kerlivio a été plus étroite et a produit des fruits aussi étendus, et d'une plus longue durée que celle de ces autres grands serviteurs de Dieu.

C'est ce qu'on verra dans le détail de l'histoire de leur vie. Fasse le Ciel qu'elle aide à exterminer cet esprit d'émulation qui divise si souvent les Ministres de l'Église, et à ressusciter le véritable esprit de zèle et de charité qui animait les Apôtres et qui doit animer tous leurs successeurs.

PROTESTATION.

Pour obéir aux décrets du Pape Urbain VIII et des autres Souverains-Pontifes, je proteste que je ne pré-

tends point attribuer le titre de Saint ni de Bienheureux à ceux dont j'écris la vie, et que je ne demande de ceux qui la liront qu'une foi purement humaine.

APPROBATION.

J'ai lu un manuscrit intitulé : La vie des Fondateurs de l'Œuvre des Retraites : le Père Huby, de la Compagnie de Jésus, Monsieur de Kerlivio et Mademoiselle de Francheville.

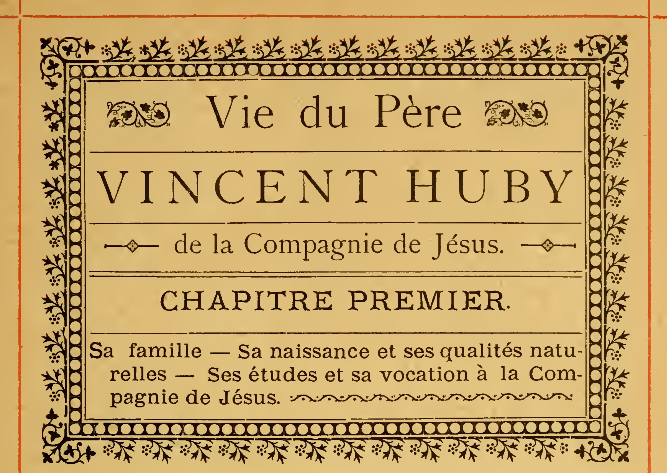
En Sorbonne, le 12 février 1698.

PIROT.





LE PÈRE VINCENT HUBY
de la Compagnie de Jesus



Vie du Père VINCENT HUBY

de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE PREMIER.

Sa famille — Sa naissance et ses qualités naturelles — Ses études et sa vocation à la Compagnie de Jésus.



Le Père Vincent Huby tirait son origine de l'ancienne et noble maison de la Hubertière en Poitou, Un cadet de cette Maison vint en Bretagne avec un prince de Guémené et s'y établit.

Ses descendants s'y sont distingués par leurs charges dans le Parlement, par le grand nombre de leurs alliances dans toute la Province et par la piété qui semble leur avoir été héréditaire.

Son aïeule était de la maison d'Épinefort qui se glorifie d'avoir donné à l'Église St Aubin , évêque d'Angers. — Son père se nommait Jacques Huby, et sa mère Marguerite le Flo, tous deux solidement vertueux. Ils eurent sept enfants : deux garçons et cinq

filles. Deux filles furent Carmélites au monastère de Nazareth à Vannes. Trois furent mariées à trois gentilshommes de bonne maison. L'aînée à Monsieur de Bonastiez de Hennebond, la seconde à Monsieur de Kerlevarec de Broual et la troisième à Monsieur de Kerlouet de Camaber. L'aîné des garçons, Monsieur de Kerguen ou Ville Blanche, vécut fort chrétiennement dans le mariage.

Vincent fut le dernier de ces sept enfants, et ne vint au monde que plusieurs années après les autres.

Il naquit à Hennebond le 15 de mai de l'année 1608 et fut baptisé dans l'Église de Paradis, qui est la paroisse de la ville. L'usage de la parole ne lui vint que fort tard, et il avait encore tant de peine à parler à dix et à onze ans qu'il ne pouvait presque se faire entendre. Sa langue depuis s'étant déliée, il lui demeura toujours quelque reste de ce défaut, de sorte qu'il bégayait en la prononciation de certaines lettres.

Il était bien fait, de taille au-dessus de la moyenne et avait l'esprit excellent et capable de toutes les sciences; un naturel tout de feu, mais avec cela, prudent et qui savait retenir ses saillies ; un cœur obligeant et porté à faire du bien à tout le monde, une âme grande, généreuse et ferme dans ses résolutions.

La grâce le prévint tellement, dès ses premières années, que ses inclinations le portèrent toujours au bien.

Il fit ses humanités au Collége de Rennes, où il eut l'avantage d'avoir pour Régent le Père Jean Rigoleu,

dont il fut depuis le disciple dans la vie spirituelle et le compagnon dans les missions.

Sous un si bon Maître, il ne fit pas de moindres progrès dans la piété que dans les lettres. La dévotion à la Sainte Vierge, qui est un si puissant moyen pour attirer à Dieu les âmes, fut pour lui une source de grâces, et rien ne servit plus à le préserver de la corruption du siècle, que les exercices qu'on pratique dans les Congrégations de Notre-Dame, établies dans les Maisons de la Compagnie de Jésus.

Son père, ayant appris qu'il voulait se rendre Jésuite, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie dans un des Colléges de l'Université. Mais le changement de lieu ne changea rien à son dessein. Il en poursuivit l'accomplissement avec tant d'ardeur que le Père Pierre Coton, Provincial de la Province de France, cet homme si éclairé des lumières surnaturelles, se crut obligé de le recevoir dans la Compagnie sans attendre la fin de son cours, et prédit qu'il y persévérerait et qu'il en ferait un des meilleurs sujets.



CHAPITRE DEUXIÈME.

Son entrée au Noviciat — ses emplois dans la Compagnie — le caractère de sa vertu — la détermination avec laquelle il se donne d'abord à Dieu — les principes fondamentaux de sa conduite — son détachement de la terre.



E fut le 25e jour de Décembre, fête de la Nativité de Notre-Seigneur, qu'il entra au Noviciat de Paris, l'an 1625, en la 18e année de son âge. Il avoua, un peu avant sa dernière maladie, que Dieu l'avait appelé à la Compagnie par des mouvements extraordinaires et par des grâces fort sensibles ; qu'il y avait apporté un fond de bonne volonté et d'innocence et qu'il avait eu le bonheur d'y rencontrer les plus excellents Maîtres de la vie spirituelle, par la conduite et par les exemples desquels il s'était formé à la vie spirituelle et à la perfection religieuse.

Au sortir du Noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, selon la coutume de ce temps-là ; trois ans de philosophie à La Flèche, trois ans de régence à Vannes, quatre ans de théologie à Paris. Ensuite il fut un an Régent de Rhétorique, puis un an Préfet des classes à Vannes. Après son troisième an de Noviciat, qu'il fit à Rouen, il fut envoyé à Orléans régenter une basse classe, et il fit sa Profession solennelle le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Ste Vierge, l'an 1643. — Les

huit années suivantes, les Supérieurs, voulant ménager sa santé, qui était faible et délicate, ne l'occupèrent plus qu'à la Préfecture des classes et à enseigner la Théologie morale à Orléans, puis à Vannes.

Il ne laissait pas de s'employer en même temps, de toutes ses forces, au salut des âmes, et son zèle l'obligea de se donner au Père Rigoleu pour l'accompagner dans les Missions. C'était l'emploi pour lequel il avait et plus de talent et plus d'inclination. Cependant on l'en retira pour l'appliquer au gouvernement, et on le fit Recteur du Collége de Kimper. Mais Dieu ayant fait connaître par les dispositions de sa providence que le ministère apostolique était son partage, on l'y remit et il revint à Vannes rejoindre le Père Rigoleu, après la mort duquel il passa ses trente dernières années dans la direction des Retraites.

Voilà le cours de sa vie, pendant laquelle on ne l'a jamais vu se relâcher de sa première ferveur. On remarqua toujours en lui un train uniforme et une continuelle application à procurer son avancement spirituel, à servir les âmes et à glorifier Dieu en toutes les manières possibles. C'est là son caractère et son éloge en abrégé, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu.

Il a fait lui-même, sans y penser, son vrai portrait dans ses écrits, et je puis assurer que sa vie a été une fidèle expression des belles idées de perfection qu'il avait conçues et qu'il nous a tracées. Les lumières qu'il recevait du Ciel étaient les règles qu'il suivait dans sa conduite et dans celle des autres. Il eut soin de les

marquer pendant les années qui précédèrent l'établissement de la maison de retraite, et, pour faire le tableau de ses vertus au naturel, je n'ai qu'à montrer la conformité de ses actions avec ses sentiments et avec ses maximes.

Ceux qui cherchent dans la vie des Saints une variété de grands évènements et de faits éclatants, ne trouveront pas ici de quoi se satisfaire ; mais ceux qui cherchent ce que la vertu a de solide, ceux qui ont de l'attrait pour la vie intérieure, trouveront dans le Père Huby un homme solidement parfait, un homme vraiment intérieur, dont les sentiments porteront dans leur cœur les lumières et la ferveur dont son esprit et son cœur étaient remplis.

Le point principal d'où dépend le progrès spirituel des âmes, est la détermination avec laquelle d'abord on se donne au service de Dieu. Il est rare qu'on n'arrive pas à la perfection quand on s'y est porté dès le commencement avec une volonté sincère, généreuse et entière. Telle fut la détermination du Père Huby. Il la marque en ces termes dans son règlement spirituel :

« Vouloir uniquement et souverainement être à Dieu , c'est-à-dire ne vouloir que cela, mais le vouloir de toute l'étendue de mes forces et en faire hautement profession, sans aucune vue intéressée, sans aucun respect humain. »

Pour s'affermir dans ce généreux sentiment, il ajoute : « Faute de prendre la vertu avec une résolution franche et absolue, on demeure toute la vie dans

une pusillanimité de cœur et dans des gênes d'esprit : au lieu que, se déterminant pleinement et professant franchement la vertu, l'on vit dans une sainte liberté, dans une douce paix avec tout le monde. On est toujours bien avec ses Supérieurs, et l'on ne se brouille avec personne, car, voulant toujours ce qui est de la vertu, et se comportant de la manière que la vertu le prescrit, on est inébranlable dans son fond de paix et l'on ne sent aucun reproche de sa conscience. Cela se voit dans les hommes parfaits et pleinement vertueux, tel qu'était le Père de la Court et qu'est le Père Hayneuve. Jamais je ne sortirai de mes petitesses et de mes bassesses, et je n'acquerrai jamais la liberté d'esprit et de cœur, la douceur, la franchise pour faire le bien, que par cette voie-là. — Ainsi, mon Dieu, autant que vous me sollicitez de vous donner pleinement mon cœur, autant suis-je déterminé à vous le laisser posséder et je le livre à votre amour, je le dévoue à vos desseins et je l'abandonne entièrement à la conduite de votre grâce. »

Cette détermination était universelle, s'étendant à tout sans réserve, soit dans la fuite du mal, soit dans la pratique du bien. « Je dois, dit-il, être absolument déterminé à éviter tout le mal et à pratiquer tout le bien possible, mais bien plus à ne point faire le moindre mal qu'à faire le plus grand bien dont l'occasion se pourrait présenter. Ainsi, j'éviterai de toutes mes forces les plus petites fautes, et je m'éloignerai de toute sorte de mal avec toute la perfection possible, c'est-à-

dire promptement, sans délai ; pleinement, sans aucun reste de volonté ou d'affection pour le mal ; infiniment, c'est-à-dire avec une aversion extrême; purement, afin que Dieu seul règne en moi; et constamment, sans aucun retour vers le mal. De même, je pratiquerai, chaque jour, tout le bien qui se présentera, avec toute la perfection possible, c'est-à-dire promptement, sans paresse et sans remise ; pleinement, et non avec une demi-volonté; infiniment, avec une détermination d'en faire toujours davantage ; purement, sans aucune vue intéressée; constamment, sans me lasser, ni m'ennuyer, ni cesser, que je n'aie fait tout ce qui peut se faire dans l'occasion présente. »

Lorsqu'on lui marquait de l'étonnement de lui voir faire avec plaisir des choses qu'on ne fait communément qu'avec peine, il répondait que rien n'est pénible à une volonté bien déterminée; que, généralement parlant, dans les choses où il y a beaucoup de notre volonté, nous ne trouvons que peu ou point du tout de peine ; et qu'ainsi, ce que nous faisons pour Dieu, nous devons nous accoutumer à le faire de bon cœur, non pas tant toutefois pour éviter la peine, que parce que Dieu veut que nous ayons cette généreuse détermination de volonté à tout.

Les principes fondamentaux de sa conduite étaient deux dispositions dans lesquelles il s'étudiait de tenir toujours son âme : l'une de vide, l'autre d'élévation. « Ma conduite, dit-il, pour moi et pour les autres, consiste en deux points : l'un à l'égard du cœur, c'est de

le tenir dans un vide de toutes choses: là, il est en assurance, et hors de là, il est exposé au péché et aux tentations ; l'autre, à l'égard de l'esprit, c'est de le tenir dans un état d'élévation où il conçoive les choses conformément à la haute idée que Dieu me donne. Je tâcherai d'élever là toutes mes pensées, mais doucement et sans me faire violence, par une simple attention à la lumière divine. Je pratiquerai encore ces deux points de perfection quand il me faudra écrire ou composer quelque chose pour le service du prochain. »

Il se disait sans cesse : « Cœur vide de tout, hormis de Dieu, sous peine de perdre Dieu. » C'étaient là les deux pôles sur lesquels roulait toute sa conduite spirituelle ; ce vide l'établissait dans le dégagement des créatures, dans l'humilité, dans la pureté du cœur, dans la paix et dans la liberté intérieure. Cette élévation le mettait en état de s'unir à Dieu et de recevoir de Dieu l'impression de son Esprit, pour travailler à sa gloire.

Voyons en détail comment il a pratiqué ces vertus ; et, pour commencer par le dégagement, le modèle qu'il s'en proposait était l'état des âmes séparées de leur corps et celui des âmes bienheureuses. « Voilà, dit-il, où je dois aspirer. Pourquoi m'attacher pendant la vie à ce que la mort me ravira ? Pourquoi aimer dans le temps ce qui ne me sera rien dans l'éternité? Il faut, autant que je le pourrai, avec le secours de la grâce, conserver mon cœur et mon esprit aussi dégagés des choses de la terre que si j'étais dans le Ciel. C'est ce qu'expriment et à quoi m'invitent ces paroles de l'Orai

son Dominicale : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* »

Jamais on n'a pu remarquer en lui aucun de ces attachements qui sont si naturels aux hommes, pour eux-mêmes, pour l'honneur et pour l'estime du monde, pour les emplois qui flattent leurs inclinations, pour leurs aises et pour leur santé, pour leurs parents et pour leurs intérêts. Il s'était détaché de tout cela par un esprit d'anéantissement, en vue de celui qu'a pratiqué le Verbe incarné. Il considérait que les voies qui conduisent au saint anéantissement sont la pauvreté, l'abjection, les souffrances; que le Père éternel les choisit pour son Fils lorsqu'il l'envoya au monde sauver les hommes; que le Fils de Dieu les prit pour son partage durant sa vie mortelle, et qu'il les a laissées en héritage à ceux qui veulent le suivre dans son état d'anéantissement. Il se sentait appelé à cet état par un puissant attrait, qui lui faisait aimer tout ce qui pouvait contribuer à l'anéantir aux yeux du monde. Comme toutes les créatures ne lui étaient rien, il voulait n'être rien à aucune créature que selon les desseins de Dieu. « Les deux dispositions où je dois m'établir, dit-il, sont l'anéantissement de moi-même et le désir d'aimer Dieu. N'admettre point d'autre désir que le désir de Dieu en moi par l'anéantissement de moi-même : et le désir de Dieu dans tout le monde par l'augmentation de sa gloire. Voilà mon unique désir, mon unique joie, mon unique affaire. — Je dois faire état d'être entièrement anéanti dans la Compagnie. N.-S. m'inspira fortement cette

pensée lorsqu'étant encore à Quimper, je sus que je devais venir à Vannes. Il me fit voir clairement, et plusieurs fois, que je devais toujours avoir du dessous dans les affaires, et que tous les autres doivent avoir le dessus dans les avis, dans les emplois, en toute rencontre. »

Ce sont là ses sentiments, en voici la pratique. — Il ne pouvait souffrir qu'on lui marquât de l'estime, de l'affection, de la reconnaissance, ni qu'on lui donnât la louange d'aucun bien qu'il eût fait, ni qu'on prît ses intérêts; il ne parlait jamais de lui-même, ni de ce qui le concernait, ni de ce qu'il avait fait, ni des grâces qu'il avait reçues de Dieu.— Il n'avait point d'intérêt propre. Il n'en connaissait pas d'autre que celui de Dieu et celui des âmes. Monseigneur François d'Argouges, évêque de Vannes, a témoigné qu'il le trouvait toujours ardent pour toutes les œuvres qui regardaient la gloire de Dieu, mais que, s'il venait à toucher quelque affaire qui le regardât lui-même, il paraissait insensible et ne répondait rien.



CHAPITRE TROISIÈME.

Son humilité — Son détachement de ses parents et de ses amis — Sa mortification —Son amour pour la pauvreté — Son obéissance et sa régularité — Son abnégation intérieure — Sa pureté de cœur — Sa paix intérieure et sa liberté d'esprit — Sa conformité à la volonté de Dieu — Son recueillement — Sa fidèle dépendance de la grâce — Son oraison — Sa prudence — Sa sainte simplicité —Son amour pour Dieu — Sa charité pour le prochain.



IEN que le Père Huby fût uni si étroitement avec Monsieur de Kerlivio, et qu'ils se communiquassent l'un à l'autre tous leurs desseins pour la gloire de Dieu, cependant il ne parlait non plus à Monsieur de Kerlivio qu'aux autres de ce que la grâce opérait en lui. On peut assurer que son intérieur n'a point été connu des hommes. S'oublier et s'anéantir était sa continuelle étude. Il ne cessait de dire : « Effaçons-nous dans l'esprit et dans le « cœur de tous les hommes et dans nous-mêmes, pour y « peindre Jésus et Marie. »

Quoiqu'il ait fait, comme il est dit ci-après, quantité de saints établissements pour la gloire de Dieu, jamais on ne lui a ouï dire qu'il en était l'auteur. Son zèle, tout ardent qu'il était, cédait à son humilité, et dans les occasions qui se présentaient de faire le bien, s'il y avait de l'éclat, il procurait adroitement qu'il se fît par d'autres plutôt que par lui, afin qu'on ne lui en attri-

buât point la gloire, ne cherchant uniquement qu'à demeurer caché dans son néant, conformément aux règles qu'il s'était prescrites.

« Dans le bien que je pourrai faire, ou à quoi je » pourrai contribuer pour la gloire de Dieu, je m'étu» dierai à ne point paraître, s'il est possible, et je pro» curerai que les autres paraissent, et que les choses se » fassent par eux. Ce qui me convient, est de paraître » dans les occasions de confusion, et de me cacher dans » les occasions d'éclat : n'éviter jamais celles-là, ne me » produire jamais en celles-ci ; faire sans cesse un sin» cère aveu de mon impuissance et de mon indignité » pour toutes sortes de biens, et principalement pour les » services spirituels qu'on peut rendre au prochain, re» connaissant que, de moi-même, je ne puis lui en rendre » aucun et que je ne mérite pas que Dieu m'en donne » le pouvoir. Aussi, quand il sera question d'aider les » âmes, je céderai volontiers à ceux qui voudront le » faire, et j'estimerai heureuses les âmes qui seront ai» dées par d'autres que par moi. J'en serai bien aise, » étant persuadé que les autres les aideront mieux que » moi pour la gloire de Dieu et pour le bien. »

« Voici mon partage, dit-il ailleurs : le néant, céder, avoir le dessous, voir les avis, les desseins des autres préférés aux miens ; faire le plus de bien qu'il me sera possible et ne paraître que le moins que je pourrai ; me réjouir d'être estimé sans sagesse, sans pouvoir, et de n'avoir effectivement aucun crédit ni aucune autorité : aimer la dépendance comme un empire, être si cruel

que je ne sois pas moi-même avec moi-même, mais que Dieu soit seul avec moi. — C'est là la mort et la vie que Dieu demande de moi. »

De toutes ses saintes résolutions, on ne lui en a vu garder aucune plus exactement que celle-là.

Lorsqu'étant Recteur au Collège de Quimper en 1651, il eut obtenu, de Monseigneur René du Louët, la permission d'ériger dans son diocèse l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, il engagea un Père Capucin, qui prêchait alors dans la Cathédrale, à la publier, et il eut la joie que, sans qu'on fît mention de lui, cette sainte association fût reçue avec ferveur, chacun à l'envi prenant un billet où étaient marqués le jour et l'heure de son adoration pour le mois de Septembre.

Il publia depuis lui-même, en divers diocèses, cette excellente pratique de dévotion, sans jamais faire connaître que ce fût une des inventions de son zèle.

Il demandait à Dieu, comme une grâce précieuse, d'être humilié.—« Que chacun, dit-il, vous demande ce qu'il lui plaira, mon Jésus ; pour moi, je vous demande mon entier anéantissement, et que mon partage soit d'honorer vos divines humiliations par les miennes. »

Il appréhendait comme un redoutable châtiment d'être applaudi et honoré. « Punissez mon orgueil, Seigneur, dit-il; il est juste que j'en porte la peine.— Mais punissez-le, je vous conjure, non en lui donnant ce qu'il désire, mais en l'en privant, car le lui donner, c'est l'abandonner au mal, et l'en priver, c'est le détruire et me réduire à mon devoir. »

Une des lois de sa conduite était de se garder *de la moindre vanité comme d'un blasphème*, et la connaissance qu'il avait de son néant et de ses misères le tenait dans une continuelle défiance de lui-même, et lui faisait dire sans cesse : « *Mon Dieu, gardez-moi de moi-même et gardez-vous de moi* ».

Fondé sur ces généreux sentiments de mépris de soi-même et du mépris du monde, il ne considérait nullement dans les emplois ce qu'il y avait d'honorable ou de commode. Il n'y regardait que la seule volonté de Dieu. Il jugeait même que les plus ravalés lui convenaient le mieux, et il ne demandait point à Dieu d'y réussir. Il était content de n'y avoir aucun succès. Voici comment il s'explique là-dessus :

« La conduite de Notre-Seigneur m'est une grande instruction pour tenir mon esprit toujours humble et en paix au sujet de mes emplois pour le prochain. »

« 1° Le grand nombre d'années que Notre-Seigneur a passées dans la Retraite, et le peu de temps qu'il a conversé avec les hommes m'apprend à être content de n'avoir que peu ou point d'emplois à l'égard du prochain, quoique les autres en aient beaucoup. — 2° Le train commun qu'il a choisi, le peu qu'il a voulu avoir de vogue dans ses prédications, auprès de ce qu'il en pouvait avoir, le peu de personnes qu'il a prises à diriger, me doit faire agréer de petits emplois, d'être peu suivi, et de n'avoir qu'un petit nombre d'âmes à conduire, quoique d'autres aient les emplois les plus considérables, qu'ils aient la vogue, qu'ils aient les personnes de

qualité et de vertu, et en grand nombre. — 3° Comme Notre-Seigneur en tout cela ne regardait que la volonté de son Père, je ne regarderai aussi que la volonté de Dieu dans le temps de mes emplois, dans le nombre et dans la qualité des personnes auxquelles il voudra que je rende service.

« 4° Enfin, comme les prédications et les instructions de Jésus-Christ, toutes divines qu'elles étaient, n'eurent leur effet qu'en peu de personnes, je consens volontiers que mes travaux ne portent pas grands fruits. J'en abandonne à Dieu tout le succès, me jugeant indigne d'être favorisé de ses bénédictions. »

Son anéantissement s'étendait jusqu'à l'état de la grâce et à celui de la gloire, où il se soumettait à être au-dessous de tous les autres.

« Comme pour l'extérieur, dit-il, je me dois tenir dans le lieu et dans l'emploi où l'on m'a mis, parce que c'est là l'ordre de Dieu, duquel il ne faut pas me soustraire, de même pour l'intérieur, je me dois tenir dans l'état où Dieu me veut, étant content d'en voir d'autres plus avancés que moi dans la grâce, et qui, par conséquent, seront au-dessus de moi dans la gloire. »

« Je dois être convaincu que j'ai mérité l'enfer, que la place qui m'appartient dans l'enfer, c'est la plus basse, que si je vais en Purgatoire, j'y aurai la dernière place et j'y serai le plus délaissé, le plus tourmenté et pour plus longtemps ; que si Dieu me fait la grâce de me mettre au Ciel, j'y serai le dernier et au-dessous de tous les autres Bienheureux. Ainsi ma place dans ce monde

doit toujours être la dernière, et je dois m'y tenir constamment, sans jamais en sortir, quelque emploi que j'aie et quelque succès qui m'arrive. Je suis le dernier de tous en vertu, en prudence, en mérites, en toutes sortes d'avantages, et comme je dois être bien aise que l'ordre soit gardé en tout, j'aurai de la joie de voir que les autres me soient toujours préférés. »

« Puisque dans tous les états, je me reconnais pour le dernier des hommes, je dois agréer de n'avoir à traiter qu'avec les personnes les plus grossières et les plus disgraciées, me regardant toujours comme moindre qu'eux, m'estimant bien heureux de les servir, et les servant très volontiers en tout ce que je pourrai. »

C'est là ce qu'on lui a vu pratiquer en toute rencontre. Il marquait plus de joie dans les mauvais succès que dans les bons, et quand il apprenait une mauvaise nouvelle, quand il lui était arrivé quelque contradiction, quelque évènement fâcheux ou contraire à son attente, ou à ses desseins, on le voyait avec un visage ouvert, et avec une sainte gaieté, aller se mettre à genoux dans son oratoire, et dire plusieurs fois : Dieu soit béni, réciter le *Te Deum*, et remercier Dieu de ce qu'il l'anéantissait en renversant ses desseins.

Quoiqu'il eût un si grand nombre de parents, presque tous considérables, et qui pouvaient lui faire honneur, il ne parlait non plus de ses parents, que s'il n'en avait point eu, et il était si dégagé de leurs intérêts, qu'on ne l'a jamais vu se mêler de leurs affaires temporelles. Il allait en cela jusqu'à une espèce de dureté,

que j'ai admirée en diverses rencontres et qui m'a fait quelquefois lui dire, que quand on avait besoin de lui, il n'était pas avantageux d'être son parent.

Les personnes avec lesquelles la grâce l'avait lié d'une sainte amitié lui étaient plus chères que celles qui le touchaient de parenté. Il eut toujours partout beaucoup de ces sortes d'amis, dans la Compagnie et hors de la Compagnie. Mais bien qu'il prisât extrêmement l'avantage de cette sainte liaison, il était pourtant si détaché de ses amis que quand quelqu'un lui manquait de correspondance ou se séparait de lui, il s'en faisait un sujet de joie, et si tous l'eussent abandonné, il eût compté cet abandon parmi ses bonnes aventures.

« Quand on est sans emploi et sans honneur dans le monde, dit-il, on est regardé comme inutile et l'on est facilement oublié de ses amis. O la bonne fortune ! le grand secours pour conduire une âme à Dieu que d'être méprisé de ses amis ! Il nous est plus avantageux que nos amis nous soient un sujet d'affliction que d'affection. En les perdant, nous perdons un grand appui de l'amour-propre. A la vérité, cela est rude à la nature, car, comme l'attachement que l'on a pour ses amis, surtout quand ils sont vertueux, semble la plus spirituelle et la plus raisonnable de toutes les affections, l'anéantir pour l'amour de Dieu, c'est faire à Dieu un grand sacrifice, et il le demande des âmes qu'il a destinées à une grande perfection. J'estimerai donc les occasions où il y a plus d'abandon et plus de perte de moi-même, et je les embrasserai de tout mon cœur, comme celles où je puis

faire de plus grands progrès et mieux pratiquer l'amour de Dieu et la confiance en Dieu. »

La rigueur avec laquelle il traitait son corps montrait assez combien il en était détaché. Ceux qui l'ont observé de plus près dans les divers temps de sa vie, ont souvent témoigné qu'ils n'avaient connu personne qui fût plus dur à lui-même.

Les disciplines qu'il prenait la nuit étaient si longues, si rudes, que ses voisins en étaient effrayés. Jamais, ni pour le travail excessif des missions et des retraites, ni pour ses infirmités, ni pour son grand âge, il ne se dispensait des jeûnes de l'Église, ni des abstinences ordinaires de la Compagnie, et il jeûna encore le carême à la fin duquel il mourut.

Les dernières années de sa vie qu'il était travaillé de continuelles douleurs de rhumatisme, il ne laissait pas la nuit de mettre dans son lit, sous ses épaules, une planche qui faisait que son repos devenait un tourment. Loin de chercher du soulagement dans le travail des Missions et des Retraites, il n'était pas possible de lui faire accepter ceux qu'on lui offrait.

On ne pouvait remarquer qu'il cherchât en rien son plaisir et ses commodités, qu'il regardât aucun objet par curiosité, qu'il demandât des nouvelles, même des choses les plus intéressantes. On ne pouvait connaître ce qu'il aimait naturellement ou ce qu'il n'aimait pas ; ce qui était à son goût ou ce qui n'y était pas. Tout lui était bon, chaud ou froid, bien ou mal assaisonné, commode ou incommode. Il prenait tout également, ne se

plaignait jamais de rien, et quelque adresse qu'il eût à se cacher, il était aisé de voir qu'il se mortifiait en toutes choses, et qu'il n'accordait à ses sens aucune satisfaction qui flattât leur inclination.

Sa mortification allait jusqu'à combattre les instincts de la nature, dans les choses même indifférentes. « Il faut, dit-il, que j'apporte toute la diligence possible, afin que ce ne soit point la nature, mais la raison et la grâce qui parlent et qui agissent en moi ; comme quand on dit, par exemple : Je me trouve mal, j'ai mal à la tête, j'ai bien couru... c'est la nature et non la raison qui parle ainsi, et tandis qu'on parle de la sorte, on est dans la bassesse de la nature. Gardant bien cette maxime, je retrancherai beaucoup d'inutilités, qui souillent le cœur et qui empêchent la paix de l'âme et le recueillement. »

Dans les choses nécessaires à l'entretien de la vie, il pratiquait l'abnégation d'une manière fort parfaite. « Il faut, dit-il, que je fasse les actions corporelles, telles que sont boire, manger, me chauffer, me divertir, non plus d'une manière corporelle et grossière, c'est-à-dire avec empressement, avec altération sensible ; mais spirituellement, c'est-à-dire sans altération sensible et comme insensiblement, ainsi que S[t] Paul veut que ceux qui se servent du monde s'en servent, comme s'ils ne s'en servaient pas, c'est-à-dire d'une manière dégagée. De cette sorte, ces actions ne diminueront point l'état de l'âme, qui demeurera toujours dans sa disposition spirituelle et paisible, capable de recevoir les grâces et les lumières divines. »

S'il eût eu pour sa santé ces égards que l'amour-propre inspire communément aux hommes, il ne se fût pas donné aux missions et aux retraites comme il le fit ; car il n'avait presque point de santé quand il commença de s'appliquer à ces ministères si laborieux. Mais le courage qu'il eut de se sacrifier pour le salut des âmes, mérita que Dieu lui donnât des forces comme surnaturelles pour travailler jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, autant lui seul que deux ou trois fervents ouvriers.

L'esprit de mortification lui faisait souffrir en silence ses indispositions corporelles, ne les déclarant que quand il ne pouvait plus les cacher et qu'il se croyait obligé d'y remédier. Il était le malade le plus commode du monde. Il ne se plaignait que de ce qu'on avait trop soin de lui. Je l'ai vu dans de longues et périlleuses maladies. C'était alors que ses vertus éclataient le plus, et surtout sa patience, son égalité d'esprit, son humilité et sa dévotion. Il répondait à ceux qui lui témoignaient de la compassion : Mes moments les plus douloureux sont les moments les plus précieux.

Quand on le priait de se ménager un peu pour conserver sa vie, si utile au public, il disait en souriant qu'on avait souvent donné le même conseil au Cardinal de Bérulle, et que ce saint homme répondait à ses amis, tantôt , que nos corps étant de nature à être usés , ce nous est un grand bonheur qu'ils le soient pour le service de Dieu, tantôt , qu'il n'était pas assuré que Dieu voulût qu'il vécût longtemps, mais qu'il savait bien

que Dieu voulait qu'il s'employât aux œuvres auxquelles sa providence et l'obéissance ou la charite l'engageaient. Ces deux beaux sentiments du cardinal de Bérulle lui plaisaient extrêmement, et il avait accoutumé de les rapporter quand on lui reprochait qu'il ne se conservait pas assez. Il était si peu attaché à la vie, qu'il se tenait prêt de la perdre à chaque moment.

« Je veux, dit-il, qu'il n'y ait pas un moment de ma vie, où je ne sois dans un sincère acquiescement à mourir, si Dieu le veut, et à mourir de la manière qu'il voudra. Dieu demande de moi que je me tienne dans chaque moment de ma vie comme dans celui de ma mort, avec autant de dégagement des créatures, avec autant de droiture que j'en voudrais avoir si j'étais dans cette extrémité. Il faut que je juge des choses comme j'en jugerais alors, que je prenne les sentiments que j'aurais, enfin que je fasse état que je suis toujours au dernier moment de mon agonie et que je me garde de mes ennemis avec la même vigilance, que je m'abandonne à Dieu avec la même sincérité que je le ferais alors. »

« Je tâcherai de m'établir dans une disposition d'esprit pareille à celle du Père Jean de la Court, qui faisait, disait-il lui-même, ses bons propos avec une telle détermination, qu'il se trouvait tel dans l'occasion qu'il avait été à l'oraison. De même, je veux être à tout moment, et en toute rencontre, tel que je voudrais être à l'heure de la mort. Je veux toujours être soumis à toutes les saintes volontés de Dieu, comme si j'étais à la dernière heure de ma vie. Je veux consacrer à Dieu

tous mes moments avec la même fidélité que si chacun était le dernier. »

L'amour de la pauvreté l'avait dépouillé de tout ce qui ne lui était pas absolument nécessaire. Il prenait, comme un pauvre, ce qu'on lui donnait, sans y jamais trouver à redire, et sans demander autre chose, sans faire aucun choix. Sa chambre, son lit, ses habits, tout ce qui était à son usage, ressentait la pauvreté. Jamais il ne tira aucun avantage de la supériorité de la maison de retraite pour son accommodement. Jamais il ne permit qu'on lui donnât rien de particulier. Il croyait que le commun était encore trop pour lui, et si la charité de ses Supérieurs n'eût veillé sur ses besoins, il se serait laissé manquer de beaucoup de choses. Mais l'obéissance mettait des bornes à sa mortification et à sa pauvreté.

C'était à cette vertu qu'il soumettait la pratique de toutes les autres, et l'obéissance avait sur lui tout pouvoir. Il était comme un enfant entre les mains de ses Supérieurs, toujours prêt à exécuter leurs ordres, à suivre leurs sentiments et à quitter les œuvres les plus glorieuses à Dieu, du moment qu'il aurait connu qu'ils ne les agréaient pas. Cette soumission a paru en plusieurs rencontres, où il ne faisait pas un petit sacrifice.

Quant à l'observance régulière, la regardant comme l'accomplissement de la volonté de Dieu, il s'y attacha toujours avec une exactitude si ponctuelle et si constante, que son exemple était un puissant motif de régularité à tous ceux de la maison.

Ce n'était pas seulement à l'égard des Supérieurs qu'il pratiquait l'abnégation de sa volonté et de son jugement propre. Il le faisait généralement dans toutes les occasions qui se présentaient,et celles qui étaient les plus mortifiantes lui étaient les plus chères, parce qu'il savait que là où il y a moins de notre volonté, il y a ordinairement plus de celle de Dieu. « Je dois, dit-il, me tenir toujours hors de ma propre volonté, afin que la volonté de Dieu règne toujours en moi. »

Il eût été naturellement assez ardent à soutenir ses sentiments. Mais il avait gagné sur lui-même de ne contester jamais. Il se contentait de proposer ou la vérité ou son opinion, et puis, s'il voyait qu'on ne s'y rendait pas, il n'insistait pas davantage.

Il ne fit jamais, non pas même par divertissement, aucune étude ni aucune lecture curieuse, et il ne permettait à son esprit et à son cœur de se satisfaire en rien qui fût inutile à son avancement spirituel ou au service des âmes. C'était une de ses règles de perfection « de laisser tomber le goût des satisfactions humaines et de recevoir volontiers celui des humiliations,des contradictions et des peines. »

« Ma conduite, dit-il, à l'égard des choses qui flattent ou qui choquent les sens et l'esprit, est de m'établir dans le degré de dégagement des unes et d'acquiescement aux autres, que Dieu me fait connaître qu'il veut de moi, dégagement qui élève le cœur au-dessus de tout ce qui plaît naturellement, acquiescement qui abaisse le cœur au-dessous de tout ce qui déplaît. »

Par ce dégagement et par ce vide de tout, il avait acquis une pureté de cœur, une paix et une liberté parfaites. Car le cœur est pur, il est tranquille, il est libre, quand il n'a rien de contraire à Dieu, qu'il est soumis à sa grâce et qu'il ne tient à rien. Ce qui fait l'impureté du cœur, ce qui le trouble et ce qui le rend captif, c'est le péché, ce sont les recherches de l'amour-propre, ce sont les affections et les mouvements qui viennent du dérèglement de la nature. Voilà ce qui bannit du cœur la grâce, ou qui, se mêlant avec elle, empêche ou affaiblit ses effets.

Le Père Huby avait une si grande tendresse de conscience, et tant de vigilance à garder ses sens et son cœur, qu'il ne commettait point de fautes avec vue, et quand elles lui échappaient par les premiers mouvements d'un naturel tout de feu, dès qu'il les avait reconnues, il les expiait dans le feu de l'amour divin, et puis il n'y pensait plus jusqu'au temps de son examen et de sa confession, exercices qu'il faisait avec cette exactitude et avec cette humble componction, que les saintes âmes ont accoutumé d'y apporter.

Il marque deux manières de profiter de ses fautes : « Une faute que j'aurai faite, dit-il, doit m'en faire éviter plusieurs autres. J'aurai eu, par exemple, du rebut pour quelqu'un. De là, je tirerai instruction, résolution, pour être doux et humble envers tous. De plus, après avoir fait une faute contre quelque vertu, j'en tirerai un motif d'avoir un plus grand éloignement de la faute et plus de ferveur pour la pratique de la vertu ; de la

charité par exemple, de l'humilité, de la patience, etc. » Sa manière de résister aux premiers mouvements des passions était fort généreuse. « Dès qu'une passion, dit-il, veut agir sur l'esprit, il faut qu'avec l'aide de Notre-Seigneur, je m'élève infiniment au-dessus, et que je me tienne ensuite constamment dans une élévation d'esprit et de cœur, hors de la portée des désirs et des craintes, des inconstances et des faiblesses humaines.»

La paix intérieure et la liberté d'esprit étaient le point de sa conduite auquel il donnait le plus d'attention. Sa doctrine et sa pratique s'accordaient parfaitement en cela. C'était : 1° de veiller sur tous les mouvements de son cœur, pour les soumettre à la grâce ; 2° d'éviter l'empressement et la précipitation dans les actions ; 3° de retrancher toutes les réflexions inutiles ; 4° de ne chercher purement que Dieu et sa sainte volonté en toutes choses ; 5° de ne tenir à rien hors de Dieu et hors des desseins de Dieu ; 6° de n'envisager les divers événements de la vie que dans les desseins de Dieu et dans les ordres de sa providence. « Quand je ne chercherai que Dieu, dit-il, tout le reste ne me donnera ni joie ni peine. »

« Pour jouir d'un parfait repos, il faut être tout à Dieu. Jusqu'à ce que je me sois entièrement donné à Dieu, comme je serai toujours partagé, j'aurai toujours de l'inquiétude.

« Dans toutes mes entreprises j'agirai sans empressement, avec paix et avec liberté d'esprit. Je ne négligerai rien et en même temps je serai content de ne réussir

en rien. Dès le commencement d'une affaire, je serai disposé à ne la voir non plus réussir après toutes mes diligences, que si je n'y avais apporté aucun soin.

« Quand je viendrai à sortir de mon état de paix et de sainte liberté par quelque faute, par quelque précipitation ou par quelque embarras, je m'y remettrai doucement et pleinement et je tâcherai d'y demeurer jusqu'à l'éternité, sans me laisser aller ni à la joie ni à la tristesse parmi les divers accidents de cette vie.

« Je regarderai les choses extraordinaires, soit agréables, soit fâcheuses, telles que sont les avantages ou les pertes, les bons ou les mauvais succès, du même œil que les ordinaires, et je ne me laisserai non plus émouvoir pour les unes que pour les autres.

« J'aurai la même disposition à l'égard des choses futures ou des choses présentes, les regardant sans émotion, comme déjà passées.

« Je prendrai aussi le sentiment du Père Charles de Condren qui disait que, quand on sent de la joie pour quelque bon succès, il faut la réserver pour un mauvais, lorsqu'il plaira à Dieu qu'il arrive. »

Voilà quelques-unes de ses règles pour conserver la paix de son cœur. Mais le fondement qui le rendait inébranlable, c'était la conformité à la volonté de Dieu. Sa première vue en toutes les choses qui dépendaient de lui, était d'y reconnaître la volonté de Dieu, et, l'ayant reconnue, de s'y attacher de toutes ses forces et de lexécuter dans toute son étendue. Quant à ce qui ne dépendait pas de lui, il l'abandonnait à la volonté de

Dieu, absolument et sans réserve ; et lorsque les choses étaient arrivées, il y adorait la volonté de Dieu, avec une humble soumission ; il y embrassait la volonté de Dieu de tout son cœur. C'était là sa grande dévotion qu'il communiquait à tout le monde. Il ne parlait de rien plus souvent que de la résignation et de l'abandonnement à la volonté de Dieu. Il ne goûtait rien avec plus de douceur que la dépendance de la volonté de Dieu ; et considérant que nulle puissance, ni de l'enfer, ni de la terre, ne pouvait le tirer de cette dépendance, il s'y tenait dans un tranquille repos, comme dans son élément.

« Je n'aurai, dit-il, d'attachement que pour la volonté de Dieu, et que de l'indifférence pour tout le reste.

« Le terme de toutes choses est la volonté de Dieu. Comme elle se présente en toutes choses, c'est d'elle que je dois me nourrir. C'est en elle que je me dois éternellement reposer, comme dans mon centre, de quelque façon que tout aille.

« En vue de la volonté de Dieu, mon repos doit être dans la privation des biens et dans la souffrance des maux. »

Il avait un secret particulier pour rendre la paix de son âme plus intime, plus étendue et plus durable. C'était d'agir plus par le mouvement du cœur, que par l'application de la tête ; plus par l'onction du St-Esprit que par l'effet de l'esprit humain. Ce secret est excellent, mais peu connu.

« Il y a, dit-il, une manière d'agir paisible et inté-

rieure, une manière de prêcher et de parler qui vient du fond du cœur, sans bruit et sans empressement, avec paix et avec onction.

« Les effets qu'elle produit au dehors sont bien plus puissants. Elle fait de bien plus fortes impressions sur les esprits, qu'un long discours, où l'on aura employé beaucoup d'étude. Cette manière s'imprime dans le cœur, et fait que les auditeurs entrent dans les dispositions de celui qui parle.

« Comme j'expérimente dans mes oraisons, dans mes prédications, et dans mes entretiens familiers, que mon âme est d'autant plus paisible que les sentiments que j'ai, viennent davantage du cœur, et montent moins à la tête, je tâcherai désormais d'avoir aussi cette disposition à l'autel, et d'agir en toutes choses de cette manière. »

Lorsqu'il sentait quelque trouble, ou quelque émotion, il s'adressait à la Sainte Vierge comme à la reine de la paix, la priant de calmer son cœur.

Le recueillement était le fidèle gardien de toutes ces saintes dispositions. C'était une de ses maximes que, pour vivre heureux, il faut vivre retiré. Le temps de ses retraites était le temps de ses délices. Dans une des premières qu'il fit après son retour de Quimper à Vannes, il écrivait : « Je fais état que cette retraite de huit jours n'est que l'entrée d'une vaste solitude, où je dois m'enfoncer de plus en plus, et m'aller perdre, de sorte que, si j'ai moins de solitude extérieure, à cause du commerce du monde, je dois entrer plus avant

dans la solitude intérieure, et vivre si seul en moi-même et si séparé de toutes les créatures, qu'il n'y ait que Dieu seul qui habite en moi. Tandis que quelque autre chose que Dieu, y demeurera, mon cœur ne sera pas tout à Dieu. »

« Ce ne sont, dit-il, dans son règlement, ni les emplois extérieurs, ni les personnes avec qui je puisse vivre, ni les avantages de l'esprit qui peuvent donner la sainteté. Dieu dans mon cœur, où il est toujours, et mon cœur en Dieu, comme il doit y être : c'est là le fond et l'essence de la sainteté. C'est là que je dois me retirer, afin que Dieu y opère ce qui lui plaira, sans que j'interrompe son opération ni que je lui résiste. »

Il appelait ce profond recueillement et cette réunion de toutes ses puissances en Dieu, son unité. C'était là une de ses maximes qu'il recommandait le plus aux âmes qu'il en jugeait capables. Unité de vue et de dessein, unité de pensée, d'affection et de désir, unité d'action. Quand il expliquait cette unité, il y faisait paraître un sens de grande étendue.

« Ma sainteté, dit-il, dans son règlement, et ma félicité consistent en mon unité, c'est-à-dire à donner uniquement toute mon application à ce que je connais que Dieu veut présentement de moi, sans m'occuper du passé, ni de l'avenir, qu'autant qu'il est nécessaire pour mieux faire ce que Dieu demande de moi pour maintenant. »

Il observait encore en cela un point de grande perfection ; c'est qu'en exécutant ce qu'il jugeait être de la

volonté de Dieu, et y appliquant toutes ses forces réunies dans le moment présent, il n'agissait que comme instrument de Dieu se tenant dans une continuelle dépendance pour recevoir le mouvement de l'Esprit de Dieu. « Jusqu'ici, dit-il, dans son règlement, c'est-à-dire plus de trente-cinq ans avant sa mort, il a fallu veiller pour me garder du péché. Il faut désormais veiller sur moi pour ne point troubler l'opération de Dieu dans mon cœur, ne la point empêcher, ne la point interrompre, ne la point affaiblir, mais par une soumission intime, paisible et constante, laisser opérer Dieu, détruire, bâtir, purifier, fortifier, animer, de la manière qu'il lui plaira. Voilà l'emploi le plus excellent, le plus intime que je puisse avoir en cette vie. Qu'y a-t-il au monde qui doive m'en détourner? Combien tout le reste est-il grossier et ravalé au prix de cet emploi qui fait les Saints !..»

Cette unité, cette fidèle dépendance de l'opération de Dieu est proprement ce qu'on appelle vie intérieure. Le père Huby l'appelait sa vie et sa félicité. Il disait que la disposition d'une âme parfaitement assujettie à l'opération de Dieu est le paradis sur la terre, et qu'on doit s'estimer plus heureux d'être fidèle à Dieu l'espace d'une heure que de jouir de tous les plaisirs du monde.

L'oraison est l'aliment et le principal exercice de la vie intérieure. Le Père Huby eut dès sa jeunesse un grand attrait pour ce saint exercice et, dans la suite, il fut élevé à une sublime contemplation, accompagnée d'une grande abondance de goûts spirituels, de douceurs, de larmes et d'autres grâces singulières.

Dans les premières années de sa demeure à Vannes, après son retour de Quimper, ces grâces étaient si sensibles qu'il ne pouvait empêcher qu'elles ne parussent surtout à l'autel. On fut obligé de lui faire dire la messe dans un lieu retiré, et il fallait souvent que son acolyte le tirât pour le faire revenir de sa longue abstraction. Il pria Dieu que les faveurs qu'il lui ferait demeurassent cachées, et sa prière fut exaucée. Il n'eut plus en public ces ravissements qui auparavant lui étaient ordinaires. On remarquait seulement en lui à l'autel quelque chose de si divin qu'il était aisé de juger que son âme était toute pénétrée de l'onction de la grâce, et l'on ne pouvait le voir en cet état que l'on ne se sentît touché de dévotion.

« Je dois aller à l'autel, dit-il, dans son règlement, comme à la mort de mon Sauveur et à la mienne. Il vient mourir en moi, afin que je meure à moi et que je vive en Lui. »

« Il y a deux temps, ajoute-t-il, auxquels je dois particulièrement être bien disposé, celui de la mort et celui de la communion. Celui de la mort, parce que je vais paraître devant Jésus-Christ, celui de la communion, parce que je vais recevoir Jésus-Christ. Celui de la mort, où il vient exercer sur moi sa justice, celui de la communion où il vient me faire sentir son amour. La meilleure disposition pour paraître devant Jésus-Christ à la mort est de le bien recevoir en la sainte Communion pendant la vie. Il faut donc que je communie chaque jour en viatique, comme pour mourir, non seu-

lement de la mort naturelle qui doit séparer mon âme de mon corps, mais encore de cette mort mystique qu'il veut opérer en moi, me faisant mourir à moi-même, pour ne plus vivre qu'en lui. »

Dans les divers états où il se trouvait à l'oraison, il ne faisait autre chose que de se tenir en silence devant Dieu. S'il sentait de la ferveur, il se laissait doucement brûler du feu que le St Esprit allumait dans son cœur et qui allait quelquefois jusqu'à un tel excès qu'il avoua à une personne de confiance, que s'il ne se fût retenu, il serait allé par les rues exhorter le monde à aimer Dieu, et se plaindre de ce qu'on ne l'aimait pas. S'il était dans les ténèbres et dans l'aridité, il y demeurait avec résignation, prenant le sentiment des âmes du Purgatoire. « Dans le Purgatoire, dit-il, on est sans lumière et sans joie ; sans lumière, parce qu'on ne voit pas Dieu dans un temps qu'on le devrait voir, si les yeux de l'âme étaient purs ; sans joie, parce qu'on est privé de celle qui fait la félicité des âmes. C'est ainsi qu'il faut que je sois dans le Purgatoire de cette vie, sans lumière et sans goût. Voilà le chemin par lequel Dieu veut me mener. »

Il ne cessait de bénir Dieu disant, à tout moment et en toute rencontre : « Dieu soit béni ! » C'étaient les premières paroles qu'il proférait le matin à son réveil ; il les avait continuellement à la bouche pendant la journée, et même la nuit on les lui entendait prononcer en dormant.

Toutes ses actions étaient assaisonnées d'oraison. L'Oraison entrait dans sa conversation et dans ses en-

tretiens, et il ne manquait presque jamais de faire produire des actes de vertu aux personnes à qui il parlait, conformément au sujet de l'entretien, ou à leurs besoins. Il prenait cette liberté à l'égard de toutes sortes de personnes ; et l'estime qu'on avait pour lui, faisait qu'on n'avait point de peine à dire après lui : « Dieu soit béni, » et de répéter les actes d'amour de Dieu, d'abandon à la Providence, de résignation à sa volonté, qu'il prononçait le premier.

Il faisait plus de fonds sur la prière que sur tous les autres moyens dont on peut se servir pour réussir dans les affaires : et la raison qu'il en apportait est « qu'on y traite avec un Dieu et tout-puissant et tout bon, plus prêt à nous exaucer, que nous ne le sommes à lui demander, encore que nous lui demandions de très grandes choses. » Aussi, quand il devait sortir pour quelque affaire, il faisait toujours un peu d'oraison ; et à son retour, quelque succès qu'il eût eu, il se remettait encore à prier.

Ses entretiens et ses lettres inspiraient l'amour de l'oraison et il avait un talent particulier pour en apprendre la pratique à tout le monde, selon la portée et l'attrait de chacun.

Il donnait sur ce sujet deux avis dont il avait appris l'utilité par sa propre expérience. Le premier, de faire toujours passer la lecture spirituelle en oraison, lisant peu et goûtant beaucoup ce qu'on avait lu. Le second, de dire quelquefois le Pater, l'Ave, le Credo, le Magnificat, quelque psaume, s'arrêtant un peu à chaque article ou verset, pesant le sens des paroles qui signifient des cho-

ses de grande conséquence, et qui méritent que nous y donnions sérieusement toute notre attention et toute notre affection ; que c'est la porte pour passer aux choses spirituelles et pour se dégager des choses extérieures et matérielles.

Il sut toujours retenir le milieu entre la contemplation et l'action, et il garda constamment un juste tempérament, quand il est si rare parmi les ouvriers évangéliques, la plupart se jetant trop au dehors, sous prétexte de zèle. D'un côté, il faisait son principal emploi des exercices de la vie intérieure, et de l'autre, il se fût fait scrupule de perdre aucune occasion de travailler pour Dieu et pour le prochain. C'était une de ses règles de perfection : de faire chaque jour autant de progrès dans la vie intérieure et de s'appliquer autant au dehors pour la gloire de Dieu, que Dieu lui en donnerait d'occasions. Il avait tellement à cœur cette fidélité, qu'il demandait à Dieu, qu'à l'heure de sa mort, il ne le trouvât coupable d'aucune omission dans le bien, à quoi la grâce l'eût porté et dont il eût eu l'occasion pendant sa vie. Il nous inspirait le même sentiment, et il nous disait souvent « qu'une des choses que nous devons le plus appréhender, c'est le compte rigoureux qu'il nous faudra rendre à Dieu de n'avoir pas fait tout le bien que nous pouvons faire avec le secours de la grâce, dans les rencontres que la Providence nous ménage. »

L'opinion que l'on avait de sa vertu et de sa capacité faisait que toutes sortes de personnes le venaient consulter, les unes sur leur conduite spirituelle, les autres

sur leurs affaires. Avant de répondre, il se recueillait un peu pour écouter intérieurement le Saint-Esprit. Ses réponses et ses décisions étaient reçues avec respect. On les suivait avec confiance et les bénédictions du ciel les accompagnaient.

Outre qu'il avait naturellement un grand sens, beaucoup de pénétration, beaucoup d'expérience, il était éclairé de ces lumières surnaturelles et de ces dons de conseil que Dieu communique aux hommes d'oraison. Il prenait ses desseins avec maturité. Il les exécutait sans empressement. Il ne paraissait point embarrassé pour donner ordre en même temps à diverses choses. Il était fort réservé à dire son sentiment, il parlait peu et avec une grande circonspection et il ne faisait point d'avance ce dont il eût pu se repentir.

Il joignait à la prudence la simplicité, mais de telle sorte qu'on pouvait s'apercevoir que celle-ci ne lui était pas naturelle et qu'en certaines rencontres il déférait un peu trop à la sagesse humaine. Il en fut repris par une faveur extraordinaire du Ciel en 1659.

Madame du Houx, une sainte veuve, dont nous parlerons dans la vie de Mademoiselle de Francheville, avait prié la Mère Jeanne des Anges de Loudun, de consulter le saint Ange dont elle recevait de fréquentes visites, pour savoir si Dieu agréait qu'elle eût une liaison avec le Père Huby. La réponse fut : « que Dieu agréait cette union, qu'elle serait utile à l'un et à l'autre, que la dame devait adroitement faire connaître au Père qu'il se gouvernait trop par la sagesse humaine, et qu'il

n'était pas assez dépendant des conduites de Dieu qui sont très cachées au sens humain; que d'ailleurs, c'était un fidèle serviteur de Dieu dont il procurait la gloire avec le plus grand zèle. » Ce sont les propres termes d'une lettre de la Mère des Anges à Madame du Houx.

Le Père marque lui-même dans son règlement un des effets de cette prudence humaine. « Elle consiste, dit-il, en ce que je réfléchis trop sur mon incapacité et que je n'ai pas assez de générosité. Je me regarde trop comme un convalescent qui sort d'une maladie. J'y dois prendre garde, de peur de manquer à faire beaucoup de bien, d'un côté, faute d'humilité, et de l'autre, manque de courage et de confiance en Dieu, me regardant trop moi-même et ma pauvreté, et ne regardant pas assez Dieu et l'assistance de sa grâce. »

Ce que le Ciel reprenait dans le Père Huby, et ce qu'il reconnaissait lui-même comme un défaut, paraîtrait une vertu aux yeux des sages du monde, qui ne connaissent pas d'autre prudence que la leur.

En effet, quelques-uns le jugeaient trop simple et ne pouvaient goûter certaines manières qu'il avait, assez ordinaires aux Saints, mais qui ne s'accordaient pas avec la politesse du siècle. L'amour divin a ses manières qui ne sont pas au goût de tous les esprits.

Le Père Huby était véritablement possédé de cet amour. Le R. Père Bouaült, qui l'a le plus étudié pendant ses dernières années, assure que toute sa vie peut être comprise en ces deux mots : Il aimait Dieu très

ardemment et très tendrement et son occupation était de le faire aimer de la même sorte.

Il dit un jour à une personne de confiance, qu'il était si affamé du désir d'aimer Dieu que, ne pouvant l'aimer, lui seul, autant qu'il eût désiré, il travaillait de toutes ses forces à le faire aimer de tout le monde, que c'était là son attrait et le talent particulier qu'il avait reçu de Dieu, et en disant cela, il fondait en larmes.

Tout ne respirait en lui que l'amour de Dieu et ses entretiens allumaient dans les cœurs le feu dont le sien était embrasé. Quand il parlait de l'amour de Dieu, de quelques Saints envers Dieu, il pleurait ordinairement ou de joie de voir de quelle manière les Saints ont aimé Dieu, ou de tristesse de voir le peu d'amour des hommes pour un Dieu infiniment aimable. Il lui semblait qu'il n'avait point d'amour ; et il se confondait, se comparant avec les Saints.

Mais l'objet qui le touchait le plus, c'était la personne adorable du Verbe incarné et l'amour qu'il nous a marqué dans ses mystères et particulièrement dans sa Passion et dans la sainte Eucharistie. Il ne pouvait en parler qu'il ne s'échauffât, et qu'on ne le vît les larmes aux yeux.

Dans ses entretiens soit publics soit particuliers, on l'a vu souvent comme ravi et si transporté d'amour qu'il ne parlait pas en homme, mais en séraphin. Quelquefois l'excès de la ferveur lui ôtait la parole. Ceux qui l'écoutaient, plus touchés de son silence que de son discours, admiraient avec respect le feu qui semblait le

dévorer. Jamais on ne sortait avec lui qu'on ne remportât quelque bon sentiment et d'ordinaire un pressant désir d'aimer Dieu.

Une des bonnes âmes qu'il dirigeait assure que, quand elle allait de temps en temps le voir à Vannes, il venait à elle si plein de Dieu que, quelque effort qu'il fît pour cacher ce qui se passait au-dedans de lui, il ne pouvait empêcher que les marques n'en éclatassent au dehors ; que d'autres fois, il paraissait tout pénétré des tendresses de l'amour divin ; que ses yeux marquaient qu'il venait de pleurer, et qu'en même temps qu'il se mettait à lui parler de l'abondance du cœur, les larmes recommençaient à lui couler des yeux et que son visage s'enflammait d'une sainte ardeur.

Un autre de ses enfants spirituels témoigne que l'étant allé voir, quelques jours avant sa mort, il lui parla de l'amour de Dieu d'une manière si touchante, que jamais la pensée ne lui en revient, qu'il ne se sente porté à aimer Dieu ; qu'à la fin de son entretien il s'écria deux ou trois fois : « Ah! mon enfant, si on connaissait ce que c'est que Dieu et combien il est doux de l'aimer, on n'interromprait jamais l'exercice de l'amour de Dieu et on regarderait comme un véritable néant les grandeurs, les richesses, les plaisirs et tout ce que le monde estime ; » qu'après avoir prononcé ces paroles, il entra dans un profond recueillement, et que son visage changea et parut tout en feu, les larmes lui coulant doucement des yeux.

Il faisait toutes ses retraites sur l'amour divin. Voici

le plan d'un exercice qu'il dressa une fois pour se préparer à recevoir le St-Esprit à la Pentecôte.

« La fin que je me propose, dit-il, est d'être possédé de l'amour de Dieu autant que lui-même veut que je le sois et de la manière qu'il le veut ; et comme, par sa bonté, il veut que je le sois beaucoup, je désire que ce qu'il veut soit parfaitement accompli.

« Les moyens pour arriver à cette fin sont :

1° De me mettre, autant qu'il est possible, dans un grand abandonnement de cœur à l'amour, afin que dès à présent, il prenne possession de moi, comme il lui plaira, et ce que je fais en ce moment présent, je le veux faire dans les suivants, me tenant dans un continuel abandon à l'amour.

2° De joindre à l'abandon le désir, me tenant en même temps et dans un continuel abandon à l'amour, et dans un continuel désir de l'amour.

3° D'anéantir toutes les idées et tous les sentiments naturels, afin de n'avoir plus d'autre idée que celle de l'amour, ni d'autre sentiment que celui de l'amour. Et quand même je ne sentirais rien de l'amour, je ne laisserai pas d'anéantir tout le reste, hormis les pensées que l'obéissance ou quelque autre vertu m'oblige d'avoir, lesquelles sont nécessaires, ne les prenant point devant, ne les retenant point après.

4° D'acquiescer à souffrir ce que je ne puis anéantir, et à le souffrir parce que l'amour le veut ainsi. Cet acquiescement à tout, hors le péché, est un abandon-

nement continuel à l'amour et un continuel exercice d'amour.

5° De tenir mon cœur entièrement dégagé de la moindre affection, pour quelque objet que ce soit, purement naturel, et cela par une droite et pure intention d'amour.

6° D'user de fréquentes aspirations vers l'amour divin, selon que je m'y trouve attiré, tantôt pour désirer ou pour demander l'amour, pour le conjurer de venir, pour lui marquer mon ressentiment de son absence ou du peu d'empire qu'il a sur moi, pour lui protester de ma soumission à tous ses ordres.

7° D'embrasser volontiers tout ce qui répugne à la nature ; plus on l'assujettit, plus on donne d'empire à l'amour.

8° De n'avoir de résistance à rien qu'au péché qui seul est incompatible avec l'amour. D'être prêt à faire et à souffrir tout le reste qui peut être soumis à l'amour.

9° De n'avoir plus d'autre intention dans l'oblation que je ferai de mes emplois et de mes actions que de plaire à l'amour.

10° De parler peu et de parler bas ; qui parle beaucoup et qui parle haut se retire du centre où réside l'amour.

11° De lire, de parler, de travailler avec le Saint-Esprit, me tenant toujours en sa présence.

12° De m'adresser à la Ste Vierge, à St Joseph, à Ste Madeleine, aux saints Apôtres, pour obtenir la plénitude du St-Esprit.

13° De demeurer toujours intérieurement dans la dépendance de l'amour parmi les changements extérieurs d'actions et d'emplois. »

Je suis au pouvoir de l'amour,
Je le servirai nuit et jour.
Je ne veux pas être un moment
Que je ne le passe en aimant.

Les ouvrages qu'il a donnés au public, sont autant de preuves de son amour pour Dieu. Il n'y en a pas un qui ne soit rempli de tendres affections ; et, les lisant, on sent doucement couler dans son âme l'onction et la ferveur que le St-Esprit y a répandues partout.

Rien n'est plus beau que ses sentiments sur le pur amour. On les trouvera parmi ses maximes.

La confiance égalait l'amour. Il ne pouvait chercher d'appui dans les créatures, au préjudice de celui qu'il avait résolu de prendre dans les soins de la divine Providence. Il ne se mettait en peine que de connaître les desseins de la volonté de Dieu. Il se tenait assuré de son assistance, et il n'y avait rien dont il n'espérât de venir à bout. Quand les moyens humains lui manquaient, ou que les hommes lui étaient contraires, il s'en réjouissait comme d'une occasion de pratiquer cet abandon dont il faisait une si haute profession.

« Je veux, dit-il, me mettre au large et me dilater en Dieu par une entière confiance en ses soins et en sa bonté. Je marcherai désormais dans la voie de la perfection par un épanchement en Dieu, au lieu que je

marchais ci-devant par un resserrement en moi-même. Cet épanchement détruit et anéantit les bornes de la créature, dans ses opérations, et la dégageant d'elle-même, la fait se perdre en Dieu. »

Comme l'amour était en toutes choses son motif et son attrait, lors même qu'il s'abandonnait à la justice de Dieu, il faisait état de s'abandonner à son amour, regardant les effets de sa justice comme les rigueurs de son amour.

« Mon Dieu, dit-il, dans un de ses écrits, après ma mort, les ordres de votre justice seront absolument exécutés sur moi ; faites, s'il vous plaît, que pendant ma vie, les desseins de votre amour et de votre miséricorde soient parfaitement accomplis en moi. Je m'abandonne présentement à votre bonté, de même que je serai pour lors abandonné à votre justice. Mais bien plus, mon Dieu, dès à présent, je m'abandonne à votre justice et je me soumets dès cette vie à toutes les peines qu'il lui plaira d'ordonner pour la punition de mes infidélités. Exercez sur moi les justes rigueurs de votre amour, pour me faire remplir les desseins de votre amour. Je m'y abandonne sans réserve. »

Pour voir quelle a été sa charité envers le prochain, il ne faut que rapporter les règles de perfection qu'il s'était prescrites pour la pratique de cette vertu.

1° Agir avec tout le monde avec le même dégagement des sentiments humains, soit d'inclination, soit d'aversion, et avec la même charité pour les uns et pour les autres.

2° Traitant avec le prochain, prendre soigneusement garde de ne se laisser point aller à trop de complaisance ou d'affection pour les uns, ni au dégoût et à l'impatience à l'égard des autres.

3° Avec un grand dégagement de tout le monde ; avoir une vraie cordialité pour servir toutes sortes de personnes, ne me préférant à qui que ce soit, me tenant pour ce que je suis, c'est-à-dire pour le dernier de tous, et n'ayant du mépris que pour moi-même, ayant du respect pour tous les autres.

4° Ne prendre jamais avec l'aide de Dieu le procédé vicieux des autres envers moi, pour règle de ma conduite à leur égard.

5° Me comporter envers les autres de telle sorte que j'aie plutôt sujet de me plaindre d'eux qu'ils n'en aient de se plaindre de moi.

6° Agir avec le prochain de telle manière que je ne lui donne jamais, s'il est possible, aucune occasion de pécher. Quelqu'un, par exemple, m'aura mal servi, je cesserai doucement de me servir de lui, sans concevoir en moi-même d'aigreur pour lui, et sans lui rien dire qui puisse lui causer des sentiments d'aigreur pour moi.

7° Prendre bien garde que la difficulté et la peine, ou l'inclination au repos ne me fassent manquer à aucune occasion de rendre service à Dieu et d'aider le prochain.

8° Ne jamais donner à l'étude le temps que la charité demande pour le service du prochain, et ne refuser pas

ordinairement de faire du bien aux personnes présentes, sous prétexte de travailler pour d'autres qui sont éloignées, comme de leur écrire des lettres ou des instructions. Mais en ce dernier cas, si je juge que ces écrits soient pressés, procurer que dans l'occasion présente les âmes qui ont besoin de secours, soient assistées ou présentement par d'autres, ou par moi dans un autre temps.

9° Les fautes d'autrui que je vois ou que j'apprends doivent servir à me rendre plus charitable pour le prochain. Ma charité, ma douceur et ma compassion à son égard doivent être d'autant plus grandes que ses fautes sont plus graves.

10° Ce qui a coutume d'éteindre ou de diminuer la charité, comme les rebuts, les mépris, les contradictions, servira, Dieu aidant, à l'augmenter en moi. Ainsi j'aurai le cœur plus ouvert pour les personnes qui m'auront désobligé ou mal traité, et si l'occasion se présente, je les servirai plus franchement et plus cordialement comme mes bons amis. C'est à quoi je ne manquerai non plus qu'à bien recevoir les rebuts et les mépris, et dès qu'il m'arrivera quelque chose de rebutant ou de choquant, je mettrai promptement mon esprit dans cette bonne disposition, je chercherai en quoi je pourrai obliger ces personnes et je le ferai de bonne grâce. J'en userai de même à l'égard des personnes qui me donneraient lieu de pratiquer la pauvreté, me laissant manquer de quelque chose ou me partageant mal.

A ces règles d'une parfaite charité, qu'on lui a tou-

jours vu constamment observer, il faut ajouter qu'on remarquait en toute rencontre, qu'il se faisait un plaisir d'obliger tout le monde, de céder aux autres en toutes choses et de s'incommoder pour les accommoder, ce qu'il faisait adroitement et comme si, en cela, il eût cherché la commodité. C'est une des choses que j'ai le plus admirées en lui.

Je n'ai connu personne qui m'ait paru avoir plus de facilité que lui à oublier les injures. On lui a ouï dire qu'il ne se permettait jamais une réflexion sur ce qu'on lui avait dit ou fait de désobligeant.

Il rapporte dans un de ses écrits secrets, une grâce que Dieu lui fit pour ôter cette fierté naturelle qui fait qu'ayant reçu de quelqu'un quelque déplaisir ou quelque refus, nous lui marquons notre ressentiment, en cessant d'agir avec lui comme auparavant, et affectant de ne plus lui demander le même service, ou le même plaisir qu'il nous a refusé.

« J'avais été touché, dit-il, de ce qu'un Supérieur n'avait pas pris les choses de la façon que je les lui avais proposées et m'avait refusé ce que je lui demandais, que j'estimais pourtant fort raisonnable et qui l'était en effet au jugement de quelqu'un avec qui j'en avais conféré. En cela, j'avais du dessous et l'on don nait l'avantage à d'autres, injustement à mon avis. Comme j'étais dans ce ressentiment, Dieu me donna deux pensées au sortir de l'autel : l'une combien de fois en moi la partie inférieure et les sens n'accordaient pas à la raison ce qu'elle leur demandait si justement,

de sorte qu'elle avait du dessous là où elle devait avoir du dessus ; l'autre, combien de fois j'avais refusé et je refusais encore à Dieu, ce qu'il me demandait avec tant de raison, et avec une intention si droite et si pure, sans que pour cela je me rendisse à sa demande. Je fis réflexion que Dieu ne laisse pas de revenir me proposer et me demander les mêmes choses et d'autres choses selon les occasions qui s'en présentent, avec une aussi grande douceur et aussi grande bonté que si je lui avais accordé tout ce qu'il m'a demandé. C'est ainsi qu'il faut que j'en use à l'égard de mes Supérieurs et de tous les autres. Mais aussi ne faut-il pas désormais que je ne refuse rien à Dieu. Je veux lui accorder absolument et entièrement tout ce qu'il me demandera. Ainsi-soit-il... »

Il fut si fidèle à cette grâce que, de quelque manière qu'on en usât avec lui, il allait toujours son train ordinaire, et ne donnait jamais à personne marque d'aigreur ou de mécontentement.

Rien ne montre mieux la grandeur de son amour pour Dieu et pour le prochain, que ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qu'on peut dire avoir été l'âme de toute sa conduite, et dont l'exercice a fait son continuel emploi jusqu'à la mort.





CHAPITRE QUATRIÈME.

Son zèle et ses industries pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes — Il fonde l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement — Il établit les Maisons de retraite — Plan des Retraites — Son talent pour les Retraites — Les images morales sont de son invention.



LE zèle du Père Huby était pur et désintéressé. L'inclination naturelle et les vues humaines n'y avaient point de part. Il n'était pas de ceux qui se jettent dans le tracas des bonnes œuvres, parce qu'ils ne peuvent souffrir la solitude et le recueillement, parce qu'ils n'aiment point l'étude et qu'ils ne trouvent point de goût à l'oraison. La vie intérieure pour lui avait tant de charmes, qu'il douta s'il ne devait point quitter le travail des missions pour se donner davantage au repos de la contemplation. Il pria la Mère Jeanne des Anges de consulter le Ciel là-dessus, et le saint Ange qui avait accoutumé de la visiter, répondit que le Père devait s'employer aux fonctions apostoliques, selon le devoir de sa vocation, et que Dieu ne voulait pas qu'il menât une vie plus retirée.

Dans tout ce qu'il entreprenait pour la gloire de Dieu, il ne considérait nullement soi-même. Il n'attendait aucune reconnaissance des personnes qu'il servait,

et les âmes qu'il conduisait n'eussent osé lui faire paraître qu'elles eussent senti pour lui le moindre attachement.

Son désintéressement édifiait tout le monde et le faisait aimer de ceux même qui étaient le moins affectionnés aux Jésuites.

Il était infiniment éloigné de cet esprit d'envie qui met souvent de la discussion entre les ministres du Seigneur, et qui fait que les uns ne voient qu'avec peine le succès des autres. Il s'intéressait dans les travaux de tous les ouvriers de l'Évangile, parlant toujours avantageusement d'eux, s'employant de tout son pouvoir à leur donner crédit, et se réjouissant sincèrement des bénédictions dont il plaisait à Dieu de les favoriser. Il avait correspondance avec tous les Missionnaires et tous les Ecclésiastiques zélés non seulement du Diocèse, mais encore de toute la Province et il n'est pas concevable combien il leur témoignait d'estime et d'affection en toute rencontre. M. de Kerlivio et lui étaient unis avec le séminaire des Missions étrangères. Et quand ces Messieurs passaient par Vannes pour aller s'embarquer au Port Louis, ou quand ils revenaient des Indes, il fallait absolument qu'ils logeassent dans la maison de Retraite.

Son zèle était fécond en saintes industries. Il inventait tous les jours de nouvelles manières de glorifier Dieu et d'aider les âmes ; et il a été heureux dans le succès des inventions de son zèle.

La première fut l'Adoration perpétuelle du St-Sacre-

ment. Jamais pratique de piété n'a été reçue avec plus d'applaudissement, ne s'est plus étendue en peu de temps et n'a produit plus de fruit.

Nous avons déjà dit qu'elle fut établie pour la première fois dans la Cathédrale de Quimper au mois de Septembre 1651. Bientôt après Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, l'établit lui-même dans sa Cathédrale et fit la distribution des billets où étaient marquées toutes les heures du mois de Janvier. Il prit pour lui le premier billet depuis minuit jusqu'à une heure du premier jour de l'an, et ensuite il donna les autres à un grand nombre d'ecclésiastiques et de peuple qui s'étaient assemblés pour les recevoir de sa main. On assigna par son ordre à chaque paroisse du diocèse, un mois pour l'Adoration du St-Sacrement, et M .de Kerlivio, grand vicaire du Prélat, envoya à tous les Recteurs d'excellents règlements pour rendre cette pratique aussi utile aux âmes qu'elle le pouvait être. Les autres Évêchés de Bretagne suivirent l'exemple de celui de Vannes et, dans peu d'années, le Père Huby eut la consolation de voir l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement s'établir par toute la France, passer dans les pays étrangers et s'étendre jusque dans les Indes.

La seconde invention de son zèle est l'établissement des maisons de Retraite, entreprise si considérable que quand M. de Kerlivio et le Père Huby n'auraient fait que cela en toute leur vie, il serait vrai de dire qu'ils auraient rendu à l'Église un des plus grands services qu'on lui puisse rendre, ayant fait en quelque manière,

par cet établissement, tout ce qui se peut faire pour le salut des âmes. Dieu qui voulait montrer que lui seul en était l'auteur, choisit pour l'exécuter des hommes humbles, qu'il savait lui en devoir rendre la gloire, sans y prendre d'autre part que le travail, et il le leur fit exécuter sans qu'ils y pensassent, comme nous le dirons dans la vie de M. de Kerlivio.

C'est ici le lieu de tracer le plan des retraites et d'en expliquer l'ordre, pour en donner la connaissance à ceux qui n'en ayant pas fait, ne savent ce que c'est.

Sur la fin de chaque année, on envoie dans les paroisses la liste des jours auxquels on entre l'année suivante en retraite. Pour donner plus d'autorité à ces billets imprimés, on les fait parapher par le secrétaire de Monseigneur l'Évêque, et on les affiche dans les églises. On en envoie encore un grand nombre dans les autres diocèses par le moyen de ceux qui viennent en retraite. Les jours de retraite se trouvent aussi marqués dans le Directoire de l'Office canonial qu'on imprime tous les ans pour les Ecclésiastiques.

On fait ordinairement deux retraites par mois, hormis certains temps de vacances. On y entre toujours le mardi soir et l'on en sort l'après-dîner du mercredi suivant.

La maison de retraite est capable de loger jusqu'à trois cents personnes. Tout y respire la dévotion. On voit dans les salles, les escaliers, dans les réfectoires, dans les dortoirs, des statues, des tableaux, des images et des feuilles imprimées qui contiennent diverses instructions pour toutes sortes d'état.

Il y a deux réfectoires et deux sortes de pension.

On reçoit dans une même bande de retraite les Ecclésiastiques avec les laïques, les personnes de qualité avec le petit peuple. Plusieurs ont trouvé à redire à ce mélange, et eussent été d'avis qu'on fît des bandes séparées. La raison même, en spéculation, semblait autoriser ce parti, mais ni le Père Huby, ni Monsieur de Kerlivio n'y ont jamais voulu consentir, et la pratique fait voir que leur sentiment est le meilleur, au moins à l'égard de Vannes.

Le jour qu'on entre en retraite, à mesure que chacun se présente, on le mène à la chapelle saluer le Saint-Sacrement et demander à Notre-Seigneur sa bénédiction. Ensuite, on lui assigne sa chambre et, s'il a quelque affaire à traiter dans la ville, il y va pour être entièrement libre pendant la retraite. On leur recommande à tous de se rendre à la maison avant le souper. Ensuite on ne sort plus et la porte se tient exactement fermée.

A 6 heures 1/2, qui est l'heure du souper, on se rend au réfectoire. Un des Pères s'y trouve pour régler tout. Il distingue les places selon la condition des personnes, commençant par les Ecclésiastiques. Chacun se met à la table qui lui a été montrée, sans cérémonie et comme on se rencontre. On prend toujours la même place pendant toute la retraite et on se partage quatre à quatre à un même plat. La lecture se fait durant le repas et l'on y garde religieusement le silence.

Après le souper, on va des deux réfectoires dans une

grande salle où un des Pères fait un entretien de la fin de la retraite, des dispositions qu'il y faut apporter et de l'ordre qu'on y observe. Cet entretien fini, le lecteur vient faire la prière du soir avec l'examen de conscience, dont il propose tout haut les points. Ensuite on visite le Saint-Sacrement dans la chapelle et puis on se retire dans sa chambre et on se couche à 9 heures.

Le lendemain, on se lève à 5 heures, au son de la cloche. A 5 heures 1/2, on se rend dans la salle où le lecteur dit tout haut les prières du matin. Ensuite l'on fait la première méditation qui dure une heure. Un des Pères en propose le sujet, en explique les points et en prononce tout haut les actes, les considérations, les affections, les réflexions, les résolutions, laissant un peu d'intervalle entre chaque acte afin qu'on les goûte mieux et qu'on apprenne la pratique de l'oraison mentale.

A 7 heures, on entend la Messe et puis on déjeûne.

A 8 heures 1/2 se fait la première exhortation dans la chapelle.

A 10 heures 3/4, on dîne.

Au sortir du réfectoire, on vient dans la salle où un des Pères explique une des images morales dont nous parlerons ci-après. Cette explication sert de récréation et est suivie d'une visite au Saint-Sacrement. Après cela, on peut prendre un peu l'air au jardin. Lorsqu'on est de retour, les Pères vont par les chambres, parler à chacun en particulier et s'enquérir de leurs besoins.

A 2 heures 1/2, on fait la seconde exhortation.

A 5 heures, un des Pères assemble les Prêtres dans

sa chambre pour leur faire une conférence où il traite des matières qui regardent leur état.

A 6 heures 1/2, on soupe et après le souper, un des Pères fait un entretien familier sur les points de pratique de plus grande importance et communs à tous, commençant par ce qui regarde la préparation à la confession générale.

Dans les temps libres, où il ne se fait point d'exercice commun, on prépare la confession, on dresse son règlement de vie, on fait les méditations particulières, les lectures et la considération de ses principales actions. Les Prêtres disent la Messe et leur office ; on instruit en particulier les bonnes gens qui ne savent pas lire ; on leur fait dire le rosaire en commun ; ils font des stations devant les images de la Passion qui sont exposées en divers endroits.

Tous les jours, à la visite du Saint-Sacrement qui se fait après la prière du soir, on représente sur l'autel un des mystères de la Passion, par le moyen d'une peinture faite sur un papier huilé et transparent, qui est éclairé par derrière, toute la chapelle étant dans l'obscurité. Cette peinture fait une vive impression sur les yeux et sur l'esprit.

Outre cela, chaque jour de la retraite, on fait quelque cérémonie particulière avec un petit discours sur quelqu'un des principaux objets de la piété chrétienne.

Le mercredi, qui est le premier jour, on recommande la dévotion au St-Esprit. On met toute la retraite sous

sa conduite, on lui demande ses lumières et ses inspirations et on chante solennellement le *Veni Creator.*

Le jeudi, après la méditation du matin, tous s'étant rendus dans la chapelle, on fait la distribution des crucifix. Un des Pères en surplis fait tout haut divers actes capables d'inspirer des sentiments de contrition et puis on donne à chacun un crucifix. On l'emporte dans sa chambre et on le garde durant toute la retraite.

Le vendredi, on fait l'adoration de la croix, avec les actes des vertus qui appartiennent à cette pieuse cérémonie, et pendant que chacun va baiser les pieds du Crucifix, on chante le *Stabat Mater.*

Le samedi, après la seconde exhortation, l'on fait un acte d'hommage à la Sainte Vierge, et chacun va baiser les pieds de son image, qu'on a mise sur un petit autel. Pendant ce temps, on chante les *Litanies.*

Le dimanche, après l'exhortation du matin, on fait un acte de réparation d'honneur au Saint-Sacrement qu'on expose sur l'autel dans le ciboire.

Le lundi, on expose un tableau d'une âme du Purgatoire. On recommande la charité pour les morts et on chante un *De Profundis.*

Le mardi, on fait une protestation de fidélité à l'Ange Gardien et on recommande la dévotion aux saints Anges.

Le mercredi, qui est le dernier jour de la retraite, après la méditation du matin, on expose le Saint-Sacrement, dans un soleil. Ensuite, tous assistent à la Messe et ceux qui veulent y communient, un des Pères pro-

nonçant tout haut les actes de la préparation et de l'action de grâces. A 8 heures 1/2 on s'assemble en la chapelle pour une cérémonie fort dévote, où l'on apporte un appareil extraordinaire. La sainte Bible, un Crucifix, un reliquaire sont exposés devant l'autel sur une table. Un prêtre, à l'autel, tourné vers les assistants, tient entre ses mains le Très-Saint Sacrement. Un des Pères, à genoux, explique en peu de mots la cérémonie et en fait les actes d'une manière fort touchante. Le premier est un remerciement à Notre-Seigneur pour l'institution des deux Sacrements de la réconciliation des hommes avec Dieu, celui du Baptême et celui de la Pénitence. Le second est une réparation d'honneur, pour n'avoir pas conservé la grâce du baptême, pour n'en avoir pas fidèlement accompli les promesses et pour toutes les fautes qu'on a commises à l'égard du sacrement de Pénitence. Le troisième est un renouvellement des promesses du baptême et une nouvelle protestation de foi, de fidélité, de contrition et d'amour. Ensuite on va par ordre, les uns après les autres, au bas de la chapelle se prosterner devant le Saint-Sacrement, et puis on vient baiser la sainte Bible, le Crucifix et les reliques des Saints pour marquer qu'on veut désormais s'attacher inviolablement à Notre-Seigneur, obéir à la parole de Dieu, combattre sous l'étendard de la croix et marcher sur les traces des Saints. Pendant ce temps, on chante quelques psaumes, et à la fin, le *Salve Regina*.

L'après-dîner, la dernière exhortation étant finie, on chante le *Te Deum*. On dit quelques prières pour gagner

l'indulgence plénière de la Retraite ; un des Pères fait l'adieu au nom des autres Pères qui se trouvent là présents et qui embrassent tous les assistants. Tout se fait avec tant de dévotion et de tendresse, avec tant d'humilité que tout le monde fond en larmes.

Comme l'effet qu'on prétend dans la retraite est d'établir ceux qui la font en sûreté de conscience par une sincère conversion à Dieu, tous les exercices qui s'y pratiquent ont rapport à ce but.

I. D'abord on propose la fin de notre création, les motifs les plus pressants qui nous portent à tendre à cette fin et les moyens que nous avons pour y parvenir. C'est là le grand principe de la morale chrétienne et le fondement de toute la vie spirituelle. On emploie à cela tout le premier jour.

II. On cherche ce qui nous détourne de notre fin et ce qui nous empêche d'aller à Dieu, et l'on trouve que c'est le péché. On s'applique à bien connaître le péché mortel et le péché véniel, et les passions qui en sont les causes. C'est là l'occupation du second jour.

III. On pense sérieusement à son retour à Dieu et on en cherche les voies. Il s'en présente deux : celle de la crainte de Dieu et celle de l'amour de Dieu. Le troisième et le quatrième jour, on s'excite à retourner à Dieu par les motifs de la crainte, tirés de la mort, du jugement, de l'enfer. Le cinquième jour, on entre dans l'esprit de pénitence par la voie de l'amour de Dieu et on prend les sentiments qu'inspire la parabole de l'en-

fant prodigue. Avec ces saintes dispositions, on fait sa confession générale.

IV. Ayant pourvu au passé, on songe à l'avenir et l'on dresse un règlement de vie. On forme des résolutions touchant les défauts dont on veut se défaire et touchant les vertus auxquelles on veut s'étudier. On se propose un modèle de perfection en Jésus-Christ, dans ses états, dans ses mystères et dans son esprit. Si l'on n'a pas encore fait choix d'un état et d'une forme de vie, on s'applique à le faire. Si l'on est déjà engagé dans quelque condition, on cherche les moyens de s'y sauver et de s'y perfectionner. C'est là le travail des trois derniers jours, et ainsi une retraite est l'abrégé de toute la vie spirituelle.

Ce qu'il y a de particulier dans la maison de retraite de femmes, c'est que, pendant le temps des retraites, la clôture s'y garde comme dans un monastère et que les demoiselles qui en ont soin font l'explication des images morales, les entretiens d'après le souper, et les actes des cérémonies de dévotion.

Depuis que la Providence eut appliqué le Père Huby à la direction des retraites, il s'y donna tout entier. Il avait une si haute idée de cet emploi, qu'il le préférait à toutes les autres fonctions de la vie apostolique. Il s'étonnait que Dieu daignât se servir de lui pour un ministère si divin et il nous disait souvent que nous étions trop heureux de travailler dans cette maison où le Ciel versait tant de bénédictions.

Bien qu'il fût propre à tout, il faut pourtant avouer

que son talent singulier était la direction des retraites. Il savait y joindre ensemble l'art d'enseigner, celui de plaire et celui de toucher, renfermant dans ses exhortations et dans ses instructions de huit jours tout ce qui peut servir à la conversion et à la perfection des âmes, et ce qui regarde les devoirs de chaque condition, mêlant dans ses discours des digressions agréables et des petits traits qui divertissaient l'esprit, excitant dans les cœurs des mouvements de crainte ou d'amour, selon les divers sujets qu'il traitait. Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, disait qu'il n'y avait point de prédicateur qui fît plus de fruits que lui.

Dans ses prédications, il traitait fortement et avec beaucoup d'éloquence les grandes vérités de la foi. Quand il expliquait les points de morale, il les développait si familièrement, qu'il se rendait intelligible aux personnes les plus grossières. Il disait qu'on ne saurait trop s'abaisser ni en venir à un trop grand détail quand on instruit le peuple ; que le petit catéchisme contient les matières qu'il faut le plus prêcher, non seulement à la campagne et au petit peuple, mais dans les villes et au beau monde.

Il donnait par son action un grand poids à ce qu'il prêchait. Quelquefois ses yeux, son geste, son silence en disaient plus que sa voix. Il parlait gravement comme ayant autorité et non avec cette rapidité qui semble être aujourd'hui à la mode.

Il interrogeait de temps en temps ses auditeurs et

puis s'arrêtait un peu, comme s'il eût attendu leur réponse, ce qui servait extrêmement à réveiller leur attention et à les faire entrer davantage dans son sujet. Il jetait quelquefois sur eux certaines œillades qui perçaient les cœurs.

Souvent des choses fort simples avaient en sa bouche une force que les plus solides raisons n'eussent pas eue dans la bouche d'un autre, et cette force venait de l'onction intérieure dont il était plein. Quelquefois deux mots, qu'il prononçait d'une certaine manière pathétique, faisaient une impression qui se remarquait sur les visages, principalement lorsqu'il parlait du péché ou de l'éternité, comme quand, en élevant la voix, il disait du fond de son cœur : *Jouir du plaisir ne dure qu'un moment, être damné c'est pour l'éternité !... Riche pour un moment, pauvre pour jamais !... Pauvre pour un moment, riche pour jamais !... Pécher ce n'est que pour un moment, avoir péché c'est pour jamais.* Ce qu'il disait de l'abondance du cœur, étant persuadé qu'il n'y a que le cœur qui touche les cœurs. Sur quoi il avait accoutumé de nous rapporter ce beau mot de saint François de Sales : « *La langue parle aux oreilles et le cœur aux cœurs.* »

Le dernier jour des retraites était son jour de triomphe. Il faisait lui seul presque tous les exercices de ce jour-là et l'adieu d'une manière si touchante que toute l'assemblée fondait en larmes, éclatait en soupirs et en sanglots, voyant ce saint vieillard prosterné à leurs pieds, tout baigné de pleurs, leur demander pardon,

leur marquer toutes les tendresses d'un amour paternel et les embrasser étroitement comme s'il eût voulu les loger dans son cœur.

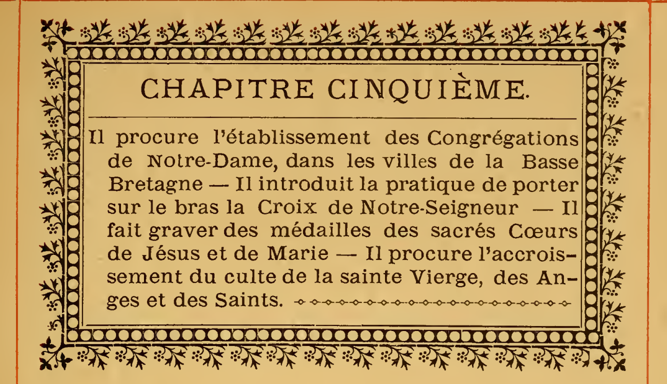
Son premier compagnon dans la direction des retraites, fut le Père Nicolas Bourgeois, ouvrier apostolique et selon l'idée de saint Ignace. Les missions des îles de l'Amérique où il avait été envoyé après sa théologie, ayant ruiné sa santé et les eaux de Bourbon l'ayant ensuite un peu rétablie, les supérieurs le choisirent pour seconder le Père Huby dans l'établissement des retraites.

Ce choix parut une disposition particulière de la Providence. Il avait tous les avantages divins et humains pour cet emploi ; une vertu solide, un zèle ardent et parfaitement désintéressé, une conversation humble, douce, édifiante, les manières honnêtes et insinuantes, qui lui attiraient l'affection et la confiance des gens de qualité ; une sainte liberté à leur parler de Dieu et de leur salut, un talent singulier pour faire les exhortations et les autres exercices des retraites, avec une onction qui pénétrait les cœurs.

Il eût été à souhaiter qu'il fût toujours demeuré avec le Père Huby, mais une santé aussi faible qu'était la sienne, ne put supporter longtemps un si rude travail. Les supérieurs l'en retirèrent et l'envoyèrent à Arras, dans son air natal où, durant plusieurs années, il a continué de s'employer infatigablement à toutes sortes de bonnes œuvres, estimé, honoré, aimé de l'évêque, des gouverneurs et de tous les ordres de la ville. Il y mourut de la mort des justes, le 20 décembre 1691.

La troisième invention de son zèle sont les peintures ou images morales de deux sortes, les unes pour les retraites des hommes et les autres pour celles des femmes. On y représente d'une manière sensible les choses spirituelles qui regardent les divers états de l'âme, sur la vie, la mort, après la mort ; l'état du péché, l'état de la grâce, le passage de l'un à l'autre de ces deux états. C'est comme un abrégé de toute la morale chrétienne. L'expérience a montré que rien n'est plus propre pour instruire le peuple que ces tableaux, et c'est pour cela que le Père Huby en fit graver des estampes qui ont été imprimées à Paris avec leur explication. Les Missionnaires et les autres ouvriers évangéliques s'en servent avec beaucoup de fruits.





CHAPITRE CINQUIÈME.

Il procure l'établissement des Congrégations de Notre-Dame, dans les villes de la Basse Bretagne — Il introduit la pratique de porter sur le bras la Croix de Notre-Seigneur — Il fait graver des médailles des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie — Il procure l'accroissement du culte de la sainte Vierge, des Anges et des Saints.



LA quatrième invention du zèle du Père Huby est l'établissement des Congrégations de Notre-Dame dans presque tous les villages de la Basse-Bretagne, en quoi il fut secondé par Monsieur de Kerlivio. Son intention en cela fut d'associer, sous la protection de la sainte Vierge, ceux d'une même ville qui avaient fait la retraite, afin qu'ils en conservassent le fruit par la fréquentation des Sacrements et par les autres exercices de piété qu'ils pratiqueraient dans le lieu de leurs assemblées.

On établit ces congrégations par l'autorité de l'Évêque, sur le modèle de celles qui, par l'autorité du saint Siège, sont érigées dans les maisons de la Compagnie de Jésus.

On n'y admet que des personnes d'une vie exemplaire et l'on en donne la direction à des prêtres zélés qui ont du talent pour cet emploi.

Le Père Huby, voyant les merveilleux succès de

cet établissement, procurait qu'il se fît dans toutes les villes et employait pour tout cela les personnes d'autorité, exhortait les Recteurs et les Magistrats à soutenir la congrégation de leur ville, et marquait une tendre affection aux Congréganistes, lorsqu'ils venaient en retraite ou qu'ils lui rendaient visite.

Il désirait avec ardeur de voir aussi des Congrégations établies pour les femmes et pour les filles dans les monastères des Ursulines. Mais il ne trouva que celles de l'institut de Bordeaux qui voulussent entrer dans les desseins de son zèle, comme elles ont fait en divers lieux et particulièrement à Vannes, à Josselin et à Kimperlé.

La cinquième invention de son zèle est la pratique de porter sur le bras, une croix faite à l'aiguille sur un petit morceau de drap. Pratique peu considérable en apparence et qui n'est pas fort au goût de la sagesse mondaine, mais fort considérable en ses effets et que le Ciel a témoigné approuver par un grand nombre de miracles. Le but du Père Huby en cette pratique était non seulement de faire honorer la croix, mais de donner aux fidèles un signal sacré qui servît à leur avancement spirituel, un signal de la présence de Dieu, un signal de l'amour de Dieu, un signal du vice que l'on combat ou de la vertu que l'on veut acquérir, et il ne trouvait rien de plus propre à cela que la croix qui est le signe du chrétien. Il considérait que l'Époux des cantiques invite son épouse à le mettre comme un cachet ou comme un signal sur son cœur et sur son bras. Sur son cœur, pour l'exciter à l'aimer, sur son bras pour

se souvenir de lui. Il jugeait que c'était accomplir à la lettre le désir du divin Époux que de porter la croix sur son bras, et il engageait tout le monde à contribuer avec lui à mettre en vogue cette pieuse pratique, les religieuses, les dames et les demoiselles dévotes à faire ces sortes de croix, les Missionnaires et les Prédicateurs à en recommander l'usage, les confesseurs et les directeurs à en donner à leurs pénitents, et il leur conseillait de marquer à chacun une intention particulière pour laquelle il porterait la croix qu'on lui donnerait conformément au besoin de son âme, soit pour se corriger de quelque vice, soit pour s'étudier à quelque vertu. Suivant ces différentes intentions, il donnait lui-même divers noms à ces croix. L'une était une croix de chasteté, l'autre une croix de tempérance, l'autre une croix de douceur, et parce que l'impatience est le vice le plus commun, que la patience est nécessaire en toutes rencontres, parce que l'amour divin est la vertu qu'on doit le plus pratiquer, il appelait ordinairement ces croix des croix de patience ou le signal de l'amour. Il voulait qu'on les baisât avec respect en vue de la fin pour laquelle on les portait. Pour les rendre encore plus vénérables, il les faisait toucher à une relique de la vraie croix à laquelle il attribuait principalement les bons effets qu'elles opéraient, non seulement sur les âmes, mais aussi sur le corps, guérissant souvent les malades. On peut voir plusieurs de ces guérisons miraculeuses dans le petit livre qu'il a composé : de la dévotion des Croix.

C'était lui faire un singulier plaisir que de lui mander les succès de cette dévotion. Je lui écrivis que j'avais trouvé dans l'histoire de l'ordre de la Merci, qu'un saint religieux de cet ordre avait eu un zèle pareil au sien pour faire honorer la croix ; que ce Père nommé Pierre Urraca de la sainte Trinité, l'un des plus illustres Missionnaires du Pérou, étant en oraison, avait vu une troupe d'Anges qui distribuaient des croix; qu'un Ange lui avait dit que Notre-Seigneur agréait extrêmement qu'on portât sur soi une petite croix et qu'on récitât chaque jour, pour la conversion des pécheurs, trois Pater et trois Ave en l'honneur des trois heures qu'il demeura sur la croix pour le salut des hommes ; qu'il lui avait ordonné d'établir cette sainte pratique, d'exhorter les peuples à l'embrasser et de donner lui-même à tout le monde une infinité de petites croix ; que les croix qu'il donnait faisaient des miracles ; que l'enfer, enrageant des fruits de cette dévotion, en persécutait cruellement l'auteur et qu'à sa mort qui arriva à Lima au Pérou, le 7 août 1657, l'on vit en l'air plusieurs croix de lumière et que le ciel manifesta sa gloire par d'autres marques si éclatantes qu'on a fait des informations pour sa canonisation. Le Père Huby fut ravi de cette découverte. Elle servit à animer son zèle et dans les feuilles qu'il fit depuis imprimer touchant la dévotion des croix, il ne manqua pas de s'autoriser de l'exemple du Père Urraca.

La sixième invention de son zèle est une nouvelle manière d'honorer les sacrés Cœurs de Jésus et de

Marie par des médailles qui les représentent et qui sont mystérieuses. Les figures et les paroles qui y sont empreintes expriment divers points de perfection. Il en a expliqué les mystères dans un petit livre qu'il a donné au public. Il y a enseigné une espèce de chapelet qu'il nomme le chapelet du cœur. Il consiste à regarder amoureusement ou à baiser, ou à serrer contre son cœur la médaille du Cœur de Jésus ou du Cœur de Marie, ou un Crucifix, ou une croix, autant de fois qu'il y a de grains dans le chapelet, ce qu'on fait posément et sans dire ni Pater ni Ave ni aucune prière vocale, sinon peut-être quelques mots de tendresse que l'affection du cœur suggère. On peut aussi, en même temps qu'on laisse tomber les grains de son chapelet, les baiser comme si on baisait les pieds de Notre-Seigneur ou ceux de la sainte Vierge, ou leur sacré Cœur, et par cette action, sans rien dire de bouche, on a intention de protester de cœur à Jésus-Christ qu'on l'adore, qu'on l'aime, qu'on le remercie, qu'on lui demande pardon, qu'on se soumet à toutes ses volontés, qu'on s'abandonne à sa conduite. Les mêmes protestations se peuvent faire au Père éternel et au Saint-Esprit et l'on en peut encore faire de semblables à la sainte Vierge. Il jugeait que cette manière de prier est un excellent moyen pour acquérir l'esprit d'oraison, et d'ailleurs qu'elle est à la portée des personnes même les plus grossières, des ignorants, des enfants, des infirmes, des malades. « Il y en a peu, dit-il, qui puissent fournir d'eux-mêmes à une méditation dans les formes, mais où il ne

s'agit que de l'affection, c'est de quoi tout le monde est capable, et Dieu ne demande autre chose, sinon que nous l'aimions. Aimons-le, quoique sans discours et sans paroles ; ayons les plus belles pensées, disons les plus belles paroles du monde dans l'oraison : si elles sont sans amour, cela ne contente point Dieu, cela ne nous sauvera pas. »

Sa dévotion au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie était fondée sur des vertus sublimes. Il les regardait comme les deux parfaits modèles de la vie intérieure. Les admirables dispositions qu'il y remarquait, le charmaient et l'instruisaient également. Il y trouvait toutes les vertus dans leur plus éminent degré et il allait y puiser ce pur amour qu'il désirait avec tant de passion. Jamais son cœur ne s'embrasait davantage, ni n'était plus comblé de délices que quand il l'exposait aux divines influences du Cœur de Jésus et de celui de Marie.

La septième invention de son zèle est ce qu'il a fait pour l'accroissement du culte de la sainte Vierge, de celui des Anges et de celui des Saints.

Il exhortait tout le monde à consacrer sa famille à Notre-Dame par un acte public de donation qui se renouvelât tous les ans, en présence de tous les domestiques.

Il voulait qu'en chaque maison il y eût une image de la Vierge que l'on honorât sous le titre de Notre-Dame de Charité, pour obtenir qu'elle y conservât l'union et la paix.

Il a procuré que, sur les portes des villes, dans les places publiques, aux fontaines, dans les lieux les plus honorables des bourgs d'une grande partie de la Basse-Bretagne, on mît des statues de Notre-Dame, devant lesquelles on chantât tous les soirs les litanies. Ce n'était d'abord que les enfants qui s'assemblaient pour lui rendre cet hommage, mais leur exemple attira bientôt tout le monde avec tant d'édification que quatre évêques, celui de Vannes, celui de Saint-Malo, celui de Kimper et celui de Saint-Brieuc, ont autorisé par leurs mandements cette pieuse coutume, accordant des indulgences à ceux qui assisteraient aux Litanies de la Sainte Vierge, lorsqu'on les chanterait ou qu'on les dirait en commun, soit dans les églises, dans les chapelles, dans les places publiques, soit dans les maisons particulières.

Il recommandait beaucoup la dévotion aux Saints Anges, que chacun doit honorer, non seulement son Ange Gardien, mais encore les Anges Gardiens de toute sa famille, ceux de ses proches, de ses amis, de ses ennemis, ceux des personnes avec lesquelles on a quelque affaire à traiter ou à qui l'on veut rendre quelque service de charité, ceux des âmes du Purgatoire pour qui l'on s'intéresse, ceux des Saints que l'on aime particulièrement, enfin les Saints Anges qui accompagnent Jésus-Christ en nos autels.

Quant aux Saints, il les honorait lui-même à la manière des hommes vraiment spirituels, c'est-à-dire plutôt par des sentiments intérieurs de respect, d'amour

et de confiance, que par des pratiques extérieures, quoiqu'il ne les négligeât pas. Il marquait en toute occasion beaucoup de zèle pour faire honorer les Saints : on peut voir ce qu'il en dit dans son petit livre *De la pratique de l'amour de Dieu.*





CHAPITRE SIXIÈME.

Livres et écrits du Père Huby — L'immensité de son zèle — Son zèle pour les Prêtres — Son zèle pour les Religieuses — Son zèle pour les personnes dévotes — Caractère de sa conduite — L'infatigable application de son zèle.



LA huitième invention du zèle du Père Huby est cette multitude de livres et de feuilles imprimées qu'il distribuait gratuitement et qu'il envoyait de tous côtés. Ne pouvant pas être partout, ni faire entendre sa voix dans tous les lieux où il eût désiré de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, il suppléait à ce défaut par ses écrits, et la vénération qu'on avait pour sa personne leur donnait autorité. Tout ce qui venait du bon Père Huby était reçu avec respect et l'on ne peut dire le bien qu'il a fait par ce moyen.

C'est ainsi qu'il tâchait de contenter l'immensité de son zèle, l'étendant en tous lieux et à toutes sortes de personnes. On ne peut exprimer avec quelle ardeur il désirait la conversion de l'empereur de la Chine. Il la faisait demander à Dieu par toutes les bonnes âmes de sa connaissance et il la demandait lui-même dans tous ses sacrifices et dans toutes ses prières.

Il eût voulu communiquer ses vues et ses desseins à tout le monde, combattre partout le vice, attirer toutes

les âmes à la piété, coopérer à toutes les bonnes œuvres et faire tout le bien possible. C'est à quoi tendaient tant d'écrits qu'il faisait imprimer, tant de lettres qu'il écrivait. C'est à quoi il s'employait de toutes ses forces partout où il allait.

Jamais il n'a fait de voyage en aucun lieu sans quelque fruit particulier. Ceux qui l'ont accompagné témoignent qu'aussitôt qu'il était arrivé dans une ville ou dans un bourg, il allait d'abord visiter le St-Sacrement ; qu'avant d'en partir, il visitait le Recteur, les bons Pères, les personnes les plus considérables du lieu ; il s'informait de la manière dont Dieu était servi et dont les âmes étaient assistées ; si le catéchisme s'y faisait, si l'on y sonnait l'Angelus trois fois le jour, si l'on s'y assemblait le soir pour dire les Litanies de la Sainte-Vierge ; et s'il apprenait que cela ne se fît pas, il procurait qu'on le fît à l'avenir.

Comme héritier de l'esprit du Père Rigoleu, son maître, il donnait ses premiers soins dans les missions, dans les retraites, et dans ses entretiens particuliers à gagner à Dieu les Prêtres et à les instruire de leurs devoirs. C'était des prêtres qu'il recevait de plus fréquentes visites. Il leur marquait tant de respect et tant de bonté qu'il les obligeait d'avoir une entière confiance en lui, et non seulement ceux du diocèse de Vannes, mais la plupart de ceux des autres diocèses, et les plus vertueux de toute la province le considéraient comme leur vrai Père.

Sa maxime pour les prêtres était : « Parler à Dieu

pour le peuple, ou parler de Dieu au peuple. » Il la leur inculquait souvent et avec beaucoup de force, leur représentant que c'était là leur partage, et que, comme successeurs des Apôtres, ils devaient prendre pour eux ces paroles des Actes : « *Nos autem orationi, et ministerio verbi instantes erimus* : Pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et au ministère de la parole. »

Après les Prêtres, les âmes qu'il servait avec plus d'affection étaient les épouses de Jésus-Christ que son amour a rendues captives dans les cloîtres. Bien éloigné du sentiment de ceux qui croient qu'il n'y a que du temps à perdre aux grilles, il jugeait, au contraire, qu'on y pouvait faire beaucoup de bien ; que ces âmes étant la portion du troupeau de Jésus-Christ la plus chère, on devait en prendre un soin particulier, et que leurs besoins étant souvent bien plus grands qu'on ne pense, on ne devait pas leur refuser les secours spirituels qu'on pouvait leur donner.

On l'a vu, avec le Père Rigoleu faire de longs voyages à pied pour aller donner les exercices dans les maisons religieuses qui les demandaient. Il contribua beaucoup à l'établissement des Ursulines de Hennebond et de Lanion. Il n'y a guère de monastères de religieuses en Bretagne qui n'aient ressenti les effets de son zèle, et l'on remarque dans ceux qu'il a cultivés une régularité, une ferveur, un esprit de recueillement et d'oraison, un attrait pour la vie intérieure qui sont les fruits de ses travaux.

Il conseillait aux Supérieures d'offrir de temps en temps à leurs filles et surtout dans les maladies dangereuses des confesseurs extraordinaires, bien qu'elles n'en demandassent pas, afin de leur donner une entière liberté de conscience dans cette occasion, qui est d'une conséquence infinie. Il savait combien d'âmes peuvent se perdre par les gênes de conscience, dans quelques maisons religieuses où les âmes se font un point de bon ordre ou de routine de n'aller jamais qu'au confesseur ordinaire et de ne prendre leur conduite que de leur supérieure.

Il donnait volontiers son temps aux personnes séculières qui s'adressaient à lui pour être aidées dans les voies de la perfection chrétienne. Il ne faisait point de distinction des conditions. Il recevait indifféremment tous ceux que la Providence lui envoyait, une servante ou une paysanne aussi bien qu'une demoiselle ou qu'une femme de qualité. On voyait même qu'honorant la pauvreté de Jésus-Christ dans les pauvres, il leur faisait un meilleur accueil qu'aux riches. Mais ce qu'il considérait en tous, c'était la grâce et les desseins de Dieu. Depuis qu'il les avait reconnus dans une âme, avec un fonds de bonne volonté, il n'épargnait ni soin ni peine pour la faire avancer.

Il disait que ce que doit faire un Directeur pour bien conduire les âmes, est d'observer l'idée qu'elles ont de la perfection et de les animer doucement à l'embrasser.

On trouvait en lui, avec beaucoup de lumières et d'expérience, une bonté paternelle qui forçait les cœurs

à s'ouvrir à lui, malgré leur resserrement et leur timidité naturelle. Pour mieux répondre à ceux qui le consultaient, il jugeait qu'il devait entrer dans leur disposition intérieure et comme se revêtir de leurs sentiments. C'était là un des points de son règlement de vie.

« Pour bien agir, dit-il, à l'égard de quelqu'un qui me vient communiquer quelque bon dessein qu'il a, il faut, qu'avec l'aide de Dieu, je me mette intérieurement dans la même disposition et dans le même état, où il me paraît être, devenant ainsi comme un autre lui-même. Par ce moyen, étant comme animé du même esprit, je l'écouterai bien mieux, je verrai bien plus clair dans la chose qu'il me propose et je serai bien mieux disposé à l'aider.

» Par là, je pourrai encore voir s'il n'y a point quelque chose de plus haut que ce qu'il me propose, afin de l'y porter doucement. Et pour cet effet, je m'établirai moi-même comme dans cet état plus haut et je tâcherai de l'y élever. Et comme il m'a trouvé conforme à sa disposition de grâce pour le bien dont il avait formé le dessein, je tâcherai de me le rendre conforme dans un état de grâce plus étendu et plus élevé, agissant en cela doucement et de sorte qu'il voie que c'est plutôt lui qui m'y élève et qu'il lui semble que je l'accompagne seulement et que je monte et m'établisse avec lui. »

C'était sur les diverses manières d'oraison qu'il était le plus consulté. Jamais on ne se séparait de lui que pleinement éclairé de ses doutes, et affermi dans la voie où l'on ne marchait auparavant qu'avec crainte.

On lui a ouï dire qu'il est à craindre qu'en combattant la fausse spiritualité on ne blesse la vraie ; que les savants qui n'ont pas l'expérience de la vie mystique, condamnent quelquefois les plus sublimes opérations de la grâce, faute de les entendre, et que rien n'est plus dangereux que de tomber entre les mains d'un Directeur enflé de la science, et qui veut tout régler par la raison humaine.

Sa conduite allait d'abord à dépouiller les âmes de leurs propres lumières, à les réduire à une docilité d'enfant, et à leur ôter toute force de vues intéressées et de vaines réflexions sur elles-mêmes. Ensuite, il les attachait à la volonté de Dieu par une entière démission de leur volonté propre entre les mains de Notre-Seigneur. Ce qui faisait dire à un des plus grands hommes de l'ordre des Carmes, son intime ami, que de tous les persécuteurs de la nature, il était le plus doux, parce que, d'un seul coup, il abattait la tête, ôtant l'appui qu'on prend ordinairement en ses propres lumières.

Pour consoler ceux qui se plaignaient à lui de ne pouvoir méditer, il leur disait que l'oraison demande plutôt l'application du cœur, que celle de la tête. Une fille fort spirituelle lui marquant un jour sa peine de ne pouvoir raisonner sur le sujet de sa méditation, il lui répondit : « *Non, ma fille, il ne faut plus que vous ayez de tête pour raisonner : ayez seulement un cœur pour aimer. Reposez-vous doucement dans l'amour, et quand vous viendrez à vous inquiéter, souvenez-vous de l'avis que je*

vous donne. » Elle en usa ainsi, et par cette simplicité, elle parvint à un haut degré de contemplation.

Il était le refuge des affligés, les écoutant avec patience, et leur témoignant une tendre compassion, jusqu'à mêler quelquefois ses larmes avec les leurs, et puis leur insinuant doucement le remède souverain de tous nos maux qui est la résignation à la volonté de Dieu : il leur en faisait faire un acte qu'il prononçait lui-même et qu'il leur faisait répéter tout simplement, et cela était assaisonné de tant d'onction, qu'on remportait toujours d'auprès de lui une consolation solide et surnaturelle.

Il ne cherchait pas ce qu'on appelle le beau monde, il en avait plutôt de l'éloignement. Mais quand l'occasion se présentait de traiter avec des personnes de qualité, il gardait avec elles une sainte liberté, qui leur donnait plus d'estime et de vénération pour lui. Il leur parlait de Dieu comme aux autres, d'une manière douce et insinuante, profitant de tout ce qui se disait dans l'entretien par de petites réflexions qu'il faisait adroitement. Dans les visites qu'elles lui rendaient, il tâchait toujours de leur imprimer dans l'esprit une haute idée des choses spirituelles et ne manquait presque jamais, avant qu'elles quittassent, de leur faire produire quelque acte de vertu, conformément à leur état et à leurs besoins. C'était d'ordinaire un acte de résignation à la volonté de Dieu ou l'abandonnement aux ordres de la Providence.

Son zèle n'avait rien de cette sévérité outrée qui rebute les pécheurs. La modestie, la douceur, l'humilité tempéraient ce qu'il eût eu naturellement de fier et de

sec, et il avait acquis un air de simplicité qui le faisait aimer et qui rendait sa conversation agréable.

« Le Saint-Esprit, dit-il, dans son règlement spirituel, s'applique sans cesse à chacun de nous et le fait avec onction. Voilà le modèle de mon application au service du prochain : y être continuellement occupé, indifféremment à toutes sortes de personnes, et accompagner l'action extérieure de l'onction intérieure. »

Quoique la charité lui eût donné un cœur plein de tendresse pour tout le monde, il était particulièrement sensible au malheureux état de ceux qu'il voyait en danger de se perdre par leur endurcissement dans le péché. Il n'y avait rien qu'il ne fît pour gagner à Dieu ces pécheurs. Jamais il ne les traitait rudement. Après leur avoir fait une vive peinture de leur état et de ses suites, il leur représentait le sang du Fils de Dieu répandu pour eux, la miséricorde de Dieu qui leur ouvrait ses entrailles pour les y recevoir. Il les embrassait, il leur prenait les mains et, les baisant affectueusement, il leur demandait s'ils voulaient que ces mains, que cette tête fût la pâture des flammes éternelles. Il se jetait à leurs pieds et les conjurait, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de leur âme et de ne pas se damner.

Les cœurs les plus durs étaient amollis par la douceur d'une telle charité, et il ne s'en trouvait guère qui pussent y résister. Un jour, passant par une paroisse de la campagne, avec Monsieur Priat, vicaire de Quilio, il apprit qu'il y avait une grande inimitié entre un père et un fils. Il fit tout ce qu'il put pour les réconcilier. Enfin,

ne pouvant fléchir le père, il se mit à genoux à ses pieds, les arrosant de ses larmes et lui disant les choses du monde les plus touchantes, en sorte que ceux qui étaient là présents, étaient surpris de voir ses humiliations et ses pleurs sans qu'il pût toucher ce cœur de marbre. Ce malheureux mourut peu de temps après subitement, sans confession, et toute sa famille, qui était des plus considérables du lieu, fut bientôt anéantie.

Il ne s'est point vu de nos jours, dans la vigne du Seigneur, d'ouvrier plus infatigable que le Père Huby. Il a travaillé sept ans dans les missions et plus de trente ans dans les retraites.

Ce fut lui avec le Père Rigoleu, qui donna commencement aux missions que les Prêtres qu'ils formèrent et ensuite leurs successeurs, ont continuées dans le diocèse de Vannes depuis cinquante ans.

On l'a souvent vu, au retour d'une mission, si abattu et si accablé par un rhume ou une fluxion de poitrine, qu'on n'eût pas cru qu'il eût pu de longtemps reprendre cet emploi. Cependant, sitôt que l'occasion se présentait, il y retournait avec une nouvelle ferveur, refusant tous les petits soulagements que ses amis le pressaient d'accepter pour le remettre ou pour empêcher qu'il ne retombât.

Il parut toujours travailler au-dessus de ses forces. Il disait : « Il ne faut qu'être affectionné à ce qu'on fait pour faire plus qu'on eût osé se promettre ; il ne faut pas avoir tant d'égard à sa faiblesse ; le zèle donne de la vigueur quand on a du courage. »

Encore qu'il eût, comme nous avons déjà dit, la poitrine faible et délicate, et que ses travaux lui causassent de temps en temps de grosses maladies, dont il guérissait comme par miracle, lorsqu'il en était relevé, il ne s'épargnait pas plus qu'auparavant. On a remarqué que, durant les retraites, il semblait que le travail le soutint au lieu de l'accabler. Mais la retraite finie, il était tout épuisé, avec un visage de mort.

Son repos, dans l'intervalle d'une retraite à l'autre, était quelque nouvelle occasion de zèle : composer des livres, écrire des lettres, recevoir des visites, diriger les âmes, faire quelque petit voyage pour la gloire de Dieu.

Les Ursulines de Josselin témoignent que, quand il était chez elles, sa récréation après le dîner était d'aller faire quelque bonne œuvre dans la ville, comme de visiter l'hôpital ou la prison ; que le soir, après le souper, lorsqu'il sortait, le peuple le suivait comme un saint et qu'il les menait à quelque église, pour leur faire pratiquer quelque dévotion au Saint Sacrement ou à la Sainte Vierge, et pour leur faire chanter des cantiques spirituels.

Les dernières années de sa vie, quelque peine qu'il eût à monter un escalier de vingt-deux degrés pour aller à sa chambre, il ne refusait jamais de descendre toutes les fois qu'on le demandait à la porte. On l'a vu descendre jusqu'à deux et trois fois en un jour pour les mêmes personnes, sans marquer ni ennui ni répugnance.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Grâces extraordinaires dont il fut favorisé — Sa grande réputation — Il dirige plusieurs saintes âmes — Sa dernière maladie et sa mort — Ses funérailles.



Dieu favorisa son serviteur de plusieurs grâces extraordinaires. Un jour, pendant qu'il faisait l'exhortation dans la chapelle de la Retraite, la sainte Vierge parut à son côté avec une beauté charmante, lui donnant des marques de tendresse maternelle. Elle y demeura fort longtemps, et le Père semblait pencher l'oreille comme pour écouter ce qu'elle lui disait. En effet, on a su qu'il la voyait lui-même sensiblement, et il s'aperçut bien aussi qu'un de ses auditeurs était témoin de cette faveur. C'est de celui-ci en partie que nous l'avons apprise. Il se nommait dom Pierre Maillard, prêtre de Carnac, esprit solide et d'autant plus digne de foi qu'il n'était pas des plus crédules.

Le Père Huby était si puissant en parole, qu'après lui avoir parlé, on se trouvait ordinairement dans une disposition qui faisait sentir la force de l'esprit dont il était animé. Plusieurs ont avoué qu'il ne leur était pas possible de résister à ses avis, et de ne pas faire ce qu'il leur conseillait. Il obligeait communément les personnes qu'il voyait possédées de quelque passion, à faire des actes ou de résignation ou d'abnégation aux-

quels elles n'eussent pas cru se pouvoir jamais résoudre, et dans quelque trouble qu'on fût en lui venant parler, on s'en retournait tranquille et l'on disait : Je viens de parler à un Saint.

Il avait le don de pacifier les troubles et les peines d'esprit. Ses lettres et sa seule présence opéraient le même effet. Plusieurs nous ont assuré qu'à le voir seulement, ils sentaient leurs peines se dissiper, et qu'ils se trouvaient en paix.

Il était naturellement pénétrant, et la grâce ajoutant ses lumières à ce talent naturel, souvent sur une parole, il répondait à tout ce qu'on avait de plus caché dans le cœur.

L'on a reconnu, en diverses rencontres, qu'il avait prédit ce qui devait arriver, et plusieurs se sont crus redevables de la vie ou de quelques faveurs signalées à ses prières et à ses conseils.

Une bonne servante de Dieu étant à l'extrémité, il assura constamment qu'elle n'en mourrait pas. La même étant une autre fois dangereusement malade, il dit qu'elle en devait mourir à certaine heure qu'il marqua, mais que Monsieur de Kerlivio avait obtenu de Dieu sa guérison. En effet, après une longue agonie, un quart d'heure avant le temps qu'il avait désigné, elle parut tout-à-coup sensiblement en santé, et au même temps, il dit à une personne qui était venue l'avertir de l'agonie de la malade : « Allez, mon enfant, ne vous affligez pas, vous la trouverez guérie. »

Ses prières avaient un merveilleux pouvoir auprès

de Dieu. Madame de Bonabry, Louise Huby, sa nièce, que sa vertu lui rendait singulièrement chère, l'éprouva en deux circonstances remarquables.

La première, étant allée le voir à Vannes, extraordinairement incommodée d'un mal d'yeux et d'un mal de dents qu'aucuns remèdes n'avaient pu soulager, elle le pria de lui mettre la main sur la tête. Il refusa de le faire, mais il la fit mettre à genoux pour lui donner sa bénédiction. Elle lui prit la main et la fit toucher à son front, et à l'heure même, elle sentit qu'on lui ôtait les deux maux qui lui causaient des douleurs extrêmes.

La seconde, étant tous les jours, depuis neuf mois, travaillée d'une fièvre maligne qui avait résisté à tous les remèdes, et à laquelle l'hydropisie se joignait, elle pria son oncle de dire une Messe pour elle, et pendant qu'il la disait, elle fut parfaitement guérie.

Nous verrons que par ses prières, il obtint plusieurs fois la guérison de Monsieur de Kerlivio dans des maladies mortelles. Une femme d'une paroisse voisine de Vannes, étant devenue folle et se croyant déjà damnée, lui fut amenée. Il se recueillit un peu dans son intérieur, comme il avait accoutumé de le faire avant que de répondre ; il lui demanda son chapelet et lui fit faire quelques actes de vertus sur les grains, ensuite il lui donna sa bénédiction, et, à l'instant, elle revint à son bon sens et s'en retourna l'esprit pleinement libre.

Une servante du monastère des Carmélites de Nazareth ayant un bras enflé avec de grandes douleurs,

alla prier le Père Huby de faire la bénédiction sur son bras : il la fit et aussitôt elle fut guérie.

On attribuait communément à ses mérites les fréquents miracles qui s'opéraient par le moyen de ses petites croix. Et pour cette raison la plupart préféraient celles qui venaient de sa main à toutes les autres.

Monsieur Huby de Keroman, conseiller au Parlement de Bretagne, étant tombé en apoplexie, on fit tout ce qu'on fait ordinairement en pareille circonstance pour le faire revenir à lui, mais ce fut en vain. On l'envoya dire au Père Huby qui était son proche parent, et on le pria de l'aller voir. Il y alla ; et d'abord il fit mettre tout le monde à genoux, puis ayant fait sa prière, il s'approcha du malade et lui dit à l'oreille : « Monsieur de Keroman, Monsieur de Keroman, mon fils, voulez-vous vous confesser ? » A ces mots, le malade ouvre les yeux et répond que oui. Il se confessa en effet, reçut le saint Viatique avec une grande présence d'esprit, ensuite il retomba dans sa léthargie et mourut. Plusieurs personnes de qualité qui étaient présentes, publièrent que le Père Huby avait fait en cela un miracle.

Un autre conseiller du même Parlement, étant à l'extrémité, ne voulait point se confesser et il n'y avait pas moyen de l'y résoudre. On en avertit le Père Huby qui se mit à prier pour lui. L'effet de sa prière fut que le mourant le demanda, se confessa à lui trois fois de suite et mourut fort chrétiennement.

Un certain homme avait résolu de ne rien faire de ce que le Père Huby lui avait demandé. Le Père s'adressa

à Dieu pour qu'il changeât le cœur de cet opiniâtre. Aussitôt celui-ci fit de son plein gré ce qu'il avait opiniâtrement refusé de faire auparavant.

On peut compter comme un miracle la prolongation de la vie du Père Huby jusqu'à une extrême vieillesse, parmi tant de travaux et malgré sa faible complexion, ses infirmités spirituelles et les grandes maladies qui le conduisaient de temps en temps jusqu'aux portes de la mort.

Monsieur Priat, vicaire du Quilio, et à présent de Merléac, témoigne qu'ayant ouï dire que le Père Huby était à l'extrémité, il le vint voir et trouva qu'il se portait bien ; que le Père lui dit qu'à la vérité, il avait été fort mal et désespéré des médecins, mais que, par la grâce de Dieu, il avait été guéri, une nuit, sans savoir comment ; que le matin, ils était levé sans fièvre et sans douleur, au grand étonnement des médecins et de ceux qui étaient auprès de lui.

A sa soixante-dix-huitième année, il eut une maladie qui le réduisit à tel point qu'on ne croyait pas qu'il dût passer la journée. C'était un dimanche soir, pendant le temps d'une retraite. On en avertit Monsieur de la Ville-Guérin, avocat général au Parlement de Bretagne, l'un de ses plus chers enfants spirituels. Il vint promptement au Collège pour avoir la consolation de voir mourir un saint et de recevoir de lui sa dernière bénédiction. Trouvant qu'il avait encore l'usage de la parole et le jugement libre, il se mit à lui parler et lui dit, comme par condoléance, qu'il ne doutait pas que ce ne lui fût une

peine sensible de ne pouvoir faire la clôture de la retraite comme à son ordinaire. Le Père le regardant tendrement lui dit d'une voix languissante : Monsieur, il y a encore deux jours ; comme s'il eût su la grâce que Dieu lui devait faire. Monsieur l'avocat général, surpris de cette réponse, lui répondit : Ah ! mon Père, on ne revient pas en deux jours d'une extrémité pareille à celle où vous êtes ! Le Père ne répliqua rien, mais ce fut une surprise générale de le voir le mercredi suivant parfaitement guéri, et en état de faire, comme il fit, tous les exercices de la clôture de la retraite, avec la même ferveur qu'il avait accoutumé de les faire.

Monsieur de Kerlivio, qui le connaissait mieux que personne au monde, disait que les démons le persécutaient fort, mais qu'il éprouvait une sensible protection du Ciel contre leurs attaques. Ils le jetèrent deux fois du haut d'un escalier de pierre de onze degrés, avec une telle raideur qu'il en fut blessé et qu'on tint pour un miracle qu'il ne fût pas mort. On trouva, après sa mort, qu'il portait encore les marques de ces chutes.

Un ecclésiastique d'une vertu distinguée a témoigné qu'un jour, l'étant allé voir, et ayant ouvert doucement la porte de sa chambre, il le vit à genoux, à son oratoire, environné de lumière, qu'il le considéra dans cette posture près d'un quart d'heure, que n'ayant osé l'interrompre, il sortit et alla en ville faire quelques affaires ; qu'ensuite, il revint et le trouva encore dans le même état ; qu'ayant attendu qu'il revienne à lui, il fut charmé des choses admirables qu'il lui dit avec un

visage enflammé, les larmes aux yeux, parlant comme un homme qui ne se possédait pas.

Un domestique de fort bon sens et d'une vertu si solide qu'on lui avait permis de communier tous les jours, entrant un matin dans la chambre du Père Huby, qui n'était pas encore levé, la trouva toute remplie d'une lumière céleste. Surpris de cette merveille, il en alla faire le rapport à Monsieur de Kerlivio qui lui répondit : Jean, il ne faut pas vous en étonner, le Père Huby est un saint.

Le feu prit une nuit dans un quartier de la maison de retraite, une voix intérieure en avertit le Père Huby, pour le faire éteindre.

Dieu lui donnait quelquefois d'une manière fort particulière, des lumières surnaturelles pour la conduite des âmes.

L'an 1672, étant à Rennes, en prière, il lui sembla voir une vaste mer et une personne dedans qui allait se noyer. Il s'approcha pour la secourir. Mais il lui fut commandé de l'enfoncer davantage dans l'eau de sorte qu'elle y fût abîmée. En même temps, on lui dit que cette mer était Dieu, et cette personne une Ursuline de la ville de Fougères, dont on lui fit remarquer les traits du visage, sans lui en dire le nom. Quelques jours après, il alla à Fougères chez les Ursulines où, ayant fait une exhortation à la grille du chœur, il fit ensuite approcher les religieuses l'une après l'autre pour recevoir de sa main de petites croix. Il reconnut celle qu'il avait vue en esprit et lui demanda son nom, après lui

avoir manifesté le désir de l'entretenir en particulier. Lorsqu'il fut seul au parloir avec elle, il lui déclara qu'il était envoyé du Ciel exprès pour lui dire qu'elle devait se perdre désormais en Dieu par un entier abandon d'elle-même entre ses mains, qu'il fallait se défaire de ses craintes et de ses réflexions qui empêchaient sa parfaite nudité d'esprit, que l'assurance qu'elle cherchait, était un appui que Dieu lui voulait ôter. Il lui dit beaucoup d'autres choses qu'on ne peut rapporter ici, parce que la personne est encore vivante et ne veut pas être connue. Depuis ce temps-là, il prit grand soin d'elle, la dirigeant par lettres et lui écrivant toutes les fois qu'il croyait qu'elle avait besoin de son secours.

Il reçut beaucoup d'autres faveurs signalées que nous ne savons pas. La Mère Marie Eucher de sainte Scolastique, qui a fondé et gouverné avec beaucoup de bénédictions le monastère des Ursulines de Redon, me dit un jour que si elle survivait au Père Huby, elle dirait de lui des choses admirables que la fidélité du secret ne lui permettait pas de découvrir avant sa mort. Mais Dieu voulut qu'elle mourût avant lui.

Dès son vivant, tout le monde le regardait comme un saint, non seulement le peuple, mais généralement les ecclésiastiques, les religieux de tous les ordres et tous les Prélats de la Province.

Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes et depuis archevêque de Tours, disait que si le Père Huby ne faisait pas de miracles, c'est qu'il ne le voulait pas, ayant assez de mérites devant Dieu pour en faire. Il

l'estimait un des hommes de France les plus éclairés dans la vie spirituelle. Avant l'établissement des retraites, il le menait avec lui dans les visites du diocèse. Il voulait qu'il l'avertit franchement de tout ce qu'il trouverait à redire dans sa conduite. Il l'écoutait comme un novice écoute son maître. Il le consultait dans ses doutes, suivait ses avis et venait souvent l'entretenir des choses spirituelles.

Le saint évêque de Tréguier, Baltasar Grangier de Liverdeys le fit venir plusieurs années de suite pour donner les exercices de S[t] Ignace aux religieuses de son diocèse, et lui-même,avec tous ses domestiques,faisait chaque année une retraite sous sa conduite, à la manière de celles de Vannes.

Un grand nombre d'ecclésiastiques distingués par leur naissance, par leur savoir et par leur vertu venaient de bien loin à Vannes faire des retraites, pour avoir l'avantage de communiquer avec le Père Huby et de profiter de ses lumières.

Au sortir des retraites, tout le monde s'en allait plein d'estime et de vénération pour lui, donnant mille bénédictions aux fondateurs d'une si sainte institution. Des hommes fort habiles dans les affaires temporelles disaient qu'il fallait une retraite pour leur ouvrir les yeux, et un Père Huby pour les tirer de leur aveuglement. D'autres, d'un grand mérite, protestaient qu'ils avaient été plus touchés de ce que leur avait dit le Père Huby que de tout ce qu'ils avaient lu ou entendu en toute leur vie. D'autres qui faisaient profession de

la vie dévote avouaient qu'ils avaient plus profité dans une retraite sous sa conduite, qu'en plusieurs années sous la conduite des plus sages directeurs ou dans la compagnie des hommes les plus vertueux.

Les personnes de qualité regardaient comme une faveur du Ciel les marques qu'il leur donnait de sa bienveillance et recevaient comme des reliques les petits présents de piété qu'il leur faisait. Elles s'estimaient heureuses d'avoir part à ses prières, et plusieurs ayant quelque voyage à faire, venaient lui demander sa bénédiction. Certaines manières simples qu'elles n'eussent pu supporter en d'autres, leur agréaient dans le Père Huby.

Les soldats qui passaient par Vannes se disaient les uns aux autres : Allons voir le Saint. Il leur marquait une bonté de père, leur faisait comme saint Jean-Baptiste, un petit sermon et leur donnait des croix. Quelques-uns disaient : Je me fie plus en cette croix que le bon Père m'a donnée, qu'en cette épée que je porte à mon côté.

Outre Armèle Nicolas, cette sainte servante, dont la vie, qu'on a donnée au public, a fait tant de fruit, il dirigea plusieurs autres personnes d'une éminente vertu, de toutes sortes de conditions. Il y en a une que je ne puis omettre, ayant eu l'avantage d'être son confesseur.

Elle se nommait Mathurine Barbelot, native de Ploërmel, d'une honnête famille. Dans une mission du Père Huby, elle alla se confesser à lui, coiffée à la mode et parée de vains ornements de luxe. Le Père re-

connut en elle un esprit bien fait, un cœur généreux, une âme grande et capable de la plus haute vertu. La regardant d'un œil de compassion, il lui dit avec cette tendresse que le zèle inspire : Ma fille, à quoi sert cette pompe mondaine ? Ces deux mots animés du Saint-Esprit ouvrirent les yeux à cette jeune fille et lui percèrent le cœur. Elle sentit une vive atteinte de contrition et fondant en larmes, aux pieds du saint homme, elle protesta dès ce moment qu'elle renonçait aux vanités du siècle. Sa détermination au service de Dieu fut aussi entière et constante qu'elle avait été prompte.

L'amour divin établit en elle son règne par de si puissants attraits,que nul objet de la terre ne la toucha plus. A peine avait-elle fait les premières démarches dans la vie spirituelle, qu'elle fut élevée à une sublime contemplation et à cet état que les mystiques appellent passif. Le Père Huby, admirant en elle les progrès de la grâce, prit un soin particulier de sa conduite et lui permit de se confesser et de communier tous les jours.

Le désir de se lier plus étroitement à la sainte Vierge qu'elle avait prise pour sa Mère et qu'elle aimait tendrement, la fit entrer dans le tiers-ordre du Carmel. Elle avait mis la figure d'un cœur aux pieds d'une petite statue de Notre-Dame qu'elle avait à son oratoire, pour marquer qu'elle voulait que tous les mouvements de son cœur rendissent hommage à la Reine du Ciel et fussent par elle présentés à Notre-Seigneur.

Dieu l'éprouva par de grandes infirmités ; les humiliations et les souffrances faisaient ses délices. Le Père

Adrien Daran, Jésuite, son confesseur, lui permit de faire des actions héroïques en matière de mépris du monde. Monsieur de Kerlivio, le Père Huby, le Père Valentin de St-Armel, le Père Pierre de la Résurrection, d'autres Carmes fort éclairés l'estimaient beaucoup. Pour moi qui l'ai confessée la dernière année de sa vie, et qui l'ai assistée à sa mort, je puis assurer que je la tiens pour une des âmes les plus parfaites de notre siècle.

Elle vivait parmi les créatures comme s'il n'y eût eu que Dieu et elle au monde, dégagée de toutes les affections humaines, insensible à tous ses intérêts propres, morte à elle-même, toute absorbée en Dieu, ne respirant que l'air du pur amour, toujours égale et marquant sur son visage la paix dont elle jouissait au dedans.

Je lui permis une fois de sucer le pus de l'ulcère d'un pauvre dont la seule vue faisait horreur. Ce fut un rafraîchissement que je ne pus refuser à l'ardeur du feu qui la consumait.

Elle me dit qu'un jour, ayant surpris un homme qui lui volait dans une armoire une bourse de cinquante écus, la pensée qui lui vint d'abord fut que cet homme avait besoin de cet argent. Ainsi, elle ne fit pas semblant de le voir et le laissa jouir paisiblement de son larcin sans en parler à personne.

Dieu ne lui donna que huit ans pour travailler à sa perfection, mais elle remplit ces années de mérites. Elle mourut le 6 décembre 1669 à l'âge d'environ 33 ans. Son corps repose devant l'autel de Notre-Dame dans l'église des Carmes du Bondon. Une grâce singulière

qu'elle m'avait promis durant sa vie de m'obtenir de Dieu, s'il lui faisait miséricorde, me fut une preuve de son pouvoir auprès de Dieu après sa mort.

On verra encore dans quelques saintes Ursulines, si l'on donne leur vie au public, des fruits excellents de la direction du Père Huby. Une des maisons où il fit le plus de bien, fut l'Abbaye de la Joie de l'ordre de Cîteaux, dont l'Abbesse, Mère Madeleine le Coigneux, plus illustre par ses rares qualités et par sa vertu que par sa naissance, entretint toujours un saint commerce d'amitié avec lui. Enfin, on peut dire généralement qu'il eut une liaison avec tout ce qu'il y eut de saintes âmes de son temps en Bretagne.

La consolation d'un ouvrier apostolique est de mourir dans l'exercice actuel de son ministère, et de voir, en mourant, l'accomplissement de ses desseins pour la gloire de Dieu. Le Père Huby a eu cette consolation tout entière.

Il venait de faire imprimer son dernier ouvrage intitulé : *Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour ;* et lorsqu'il y travaillait, on lui avait ouï dire : Quand j'aurai achevé ce livre, je dirai : *Nunc dimittis.*

Trois jours avant que la maladie dont il mourut le prît, il envoya à Mademoiselle de Kerdef, supérieure de la maison de Retraite des femmes, un écrit qu'il avait promis de faire avant sa mort, pour le bon règlement de cette maison, et le jour qu'il tomba malade, il donna ordre qu'on envoyât au Père Guymond, recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus à Paris, un paquet où il

avait mis des copies de tous les exercices qui se pratiquent dans la maison de retraite des hommes à Vannes.

Le mardi au soir, 17 mars, il avait fait commencer la retraite de Pâques, et il se disposait à y travailler à son ordinaire, lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre d'abord assez légère, mais accompagnée de redoublements. La douleur de côté dont il se plaignait détermina les médecins à le faire saigner. Il se sentit un peu soulagé, mais peu après, il tomba dans une si grande faiblesse, que le samedi soir, on perdit toute espérance de sa guérison.

Il demanda le saint Viatique, et on le lui apporta sur les sept heures. Il le reçut avec de grands sentiments d'amour de Dieu et de soumission à ses saintes volontés. Les marques de piété qu'il donnait tiraient les larmes des yeux aux assistants. Trois heures après, on lui administra l'Extrême-Onction. Il répondait à tout avec sa paix et sa présence d'esprit ordinaire. Plus il approchait de sa fin, plus son amour pour Dieu et le désir de s'unir à lui l'embrasait. Il pria qu'on récitât les trois Pater et les trois Ave qu'il avait coutume de dire à l'exemple du Père Urraca, depuis qu'on lui eut fait connaître ce saint religieux de la Merci. Comme on les récitait lentement, il dit : « Hâtez-vous, le temps presse; je vais à grands pas à la mort. » Il ne parut privé de sentiment que la dernière demi-heure de sa vie. Après quoi il expira doucement le 22 mars, à l'âge de 85 ans; il en avait passé 68 en la Compagnie.

Son corps fut deux jours exposé à la vénération du

peuple qui vint en foule l'honorer. Chacun voulait avoir de ses reliques. On lui faisait toucher des chapelets, des médailles et des linges. On déchirait ses habits, on coupait ses cheveux.

La maison de retraite des femmes demanda son cœur, et la demande étant appuyée de l'intercession de Monseigneur de Vannes, on ne put le refuser. Il est gardé comme un précieux trésor dans la chapelle de cette maison où il sert encore, après sa mort, à allumer dans les cœurs ce feu de l'amour divin dont il brûlait pendant sa vie.



CHAPITRE HUITIÈME.

Révélation de la gloire du Père Huby — Miracles faits par son intercession — Éloge du Père Nicolas Bourgeois, son premier compagnon dans l'exercice des Retraites — Éloge de Mademoiselle Berthelot, une de ses filles spirituelles — Éloge de Monsieur de Kerguen, frère du Père Huby — Éloge de Madame de Kerlouet, sa sœur — Éloge de Jeanne l'Évangéliste et de Marguerite de Sainte-Agathe, ses sœurs, religieuses carmélites — Éloge de Madame de Kermagaro, sa cousine — Éloge du Père Pierre Bouaült, son successeur dans la direction des Retraites.



E même jour qu'il mourut à Vannes, il apparut à Rennes à un de ses enfants spirituels qui venait de faire sa communion de Pâques et lisait dans sa chambre un livre de dévotion. Le Père se présenta à lui comme ravi en extase et lui dit : Adieu, mon enfant, je m'en vais au ciel. Cette vue le surprit et il alla en faire le récit à Monsieur l'avocat-général de Francheville, à présent évêque de Périgueux, qu'il savait être fort sensible à tout ce qui touchait le Père Huby. Le lendemain, on reçut des lettres qui apprenaient sa mort, et on reconnut que l'apparition s'était faite justement au temps qu'il expira.

On a encore d'autres révélations de sa gloire, de la vérité desquelles je ne puis raisonnablement douter.

Quantité de miracles se sont faits par son intercession. En voici quelques-uns.

Vincente Gautier, de la paroisse de Pleugriffer, au diocèse de Vannes, avait depuis six mois une fièvre opiniâtre, causée par un abcès dans l'estomac, et accompagnée d'une enflure de tout le corps, d'une continuelle douleur de tête, qui l'empêchait de reposer, et d'une faiblesse aux jambes, qui faisait qu'elle ne pouvait marcher qu'avec une peine extrême. Les médecins, désespérant de la pouvoir guérir, l'avaient abandonnée. Le lundi de Pâques, le corps du Père Huby étant exposé dans la salle du collége, elle y alla avec une ferme espérance que, si elle le touchait, elle serait guérie. Elle fit toucher à ses mains un crucifix qu'elle avait et puis elle se l'appliqua. Sur l'heure, elle fut soulagée ; le soir, elle sentit revenir ses forces. Elle dormit fort tranquillement toute la nuit, et le lendemain, elle se leva quitte de tous ses maux. Quinze jours après, la fièvre l'ayant reprise, elle but de l'eau où elle avait trempé un linge teint du sang du Père, et depuis ce temps-là, la fièvre ne revint plus.

Un homme de Vannes qui, depuis six ans, ne pouvait marcher qu'avec des béquilles, alla implorer le secours du Père Huby, avant qu'on eût mis son corps en terre. Il s'en retourna parfaitement guéri.

Un enfant de la même ville, âgé de six ans, qui n'avait jamais marché, fut porté par ses parents sur le tombeau du Père Huby pendant une neuvaine, et le cinquième jour, il commença de marcher librement.

La Mère Marie de Saint-Vincent, présentement supérieure des religieuses de Notre-Dame de Charité à Vannes, souffrait, depuis plus de 17 ans, d'une douleur d'estomac qui, s'augmentant de fois à autre, lui causait de fréquents accès de fièvre et un hoquet qu'on eût entendu de toute la maison. Elle avait tenté en vain toutes sortes de remèdes. Un jour, étant en retraite, après la communion, elle fut saisie de son mal si violemment qu'elle ne savait que faire. Il lui vint en pensée de boire de l'eau dans laquelle on avait mis le cœur du Père Huby. Elle en demanda permission à sa Supérieure, qui le lui permit. Elle en mit un peu dans une tasse et fit cette prière : « Serviteur de Dieu, il y a plus de trente ans que vous me connaissez. Vous avez guéri mon âme autant de fois que j'ai eu le bonheur de me confesser à vous ; guérissez maintenant cette infirmité de mon corps, qui m'a fait si souvent interrompre mes exercices et sortir des assemblées de communauté ; accordez-moi cette grâce, mon très bon Père. Faites-moi sentir votre pouvoir auprès de Dieu et ne me frustrez point daus mon attente. » Ensuite, elle but cette eau avec une grande foi, et au même moment,elle sentit un grand mouvement dans sa poitrine, et un renouvellement de forces qui a fait qu'elle n'a jamais depuis été attaquée du mal qui lui était si fâcheux.

Jean Guillot, sergier de Vannes, eut une fièvre maligne qui lui dura longtemps et qui fut suivie d'un abcès au côté gauche. On y appliqua un emplâtre qui le fit percer. Il en sortait tous les jours beaucoup de pus et

l'on ne pouvait le guérir. Ce pauvre homme fut reçu à l'hôpital au mois de novembre et tous les remèdes des médecins et des chirurgiens, tous les soins des religieuses hospitalières n'eurent aucun succès. Il fut obligé de sortir de l'hôpital au mois d'avril, et son mal continua jusqu'au mois d'août de l'année suivante 1693, qu'un bon artisan de ses amis, nommé Jean Bourdas, le rencontrant, lui conseilla d'avoir recours au Père Huby, s'il voulait guérir, qu'il avait eu cette pensée la nuit précédente et qu'il avait vu en songe ce saint homme qui le guérissait. Il lui donna une petite bourse où il y avait du sang et des cheveux du Père Huby et lui dit de la mettre sur sa plaie. Le malade le fit, et on commença une neuvaine au tombeau du Père. Le quatrième et le cinquième jour, la plaie ne rendait plus que des eaux rougeâtres, et à la fin de la neuvaine, elle se referma, le sergier se trouva entièrement guéri et en état de travailler de son métier, ce qu'il n'avait pu faire depuis plus d'un an et demi.

Jacquette Blanchard, de la paroisse de St-Télo en l'évêché de St-Brieuc, étant entré dans un four encore chaud pour en tirer du pain, se blessa tellement les yeux qu'elle avait peine à voir et ne pouvait distinguer les objets éloignés. Faisant une retraite à Vannes, au mois de septembre 1693,et entendant parler des grâces qu'on obtenait par l'intercession du Père Huby, elle eut un fort mouvement de se recommander à lui. La nuit suivante, il lui sembla entendre en songe la voix du Père, qui l'appelait par son nom et qui lui commandait d'ou-

vrir les yeux. Le matin à son réveil, elle fut bien étonnée de trouver sa vue dégagée, et si forte qu'elle voyait clairement, non seulement de près, mais aussi de fort loin.

Dans la même retraite, Guillemette Fourré, de la paroisse du Moutoir au diocèse de Nantes, ayant depuis plusieurs jours une grosse fièvre, pria qu'on lui donnât à boire de l'eau où l'on avait trempé un linge imbibé du sang du Père Huby. On lui en donna, elle but avec confiance, après quoi la fièvre la quitta et ne la reprit plus.

Par le même remède Jeanne Causic, Marguerite Quérel et Françoise Diochéit, toutes trois de Belle-Isle, ont été soudainement guéries, la première d'un mal de rate, et les deux autres de la fièvre.

Une fille de Vannes, s'étant, je ne sais par quel hasard, coupé une artère d'un bras, à force de perdre tout son sang, était prête à mourir. Elle fit appeler un Père Jésuite pour se confesser. Le Père lui porta un petit morceau de linge trempé dans le sang du Père Huby, et on le mit sur la plaie. A l'instant le sang s'arrêta, et la fille fut guérie.

Le Père Huby eut, pendant sa vie, la consolation de voir fleurir la vertu dans sa famille. Monsieur de Kerguen, son frère unique, et madame de Kerlouët, sa sœur, en furent de parfaits modèles dans la vie séculière, et deux autres de ses sœurs dans l'état religieux.

Monsieur de Kerguen, nommé Mathieu, était humble, dévot, charitable envers les pauvres, et si appliqué

à mortifier ses passions qu'il acquit une patience, une douceur qui ne lui étaient point naturelles. Sa maison était réglée comme un monastère ; il éleva si bien ses enfants qu'ils suivirent tous ses saintes instructions et ses bons exemples. Sa mort fut semblable à sa vie. Il fit de sa dernière maladie, qui dura trois mois, un continuel exercice de pénitence intérieure et extérieure. La lecture qu'on lui faisait de la vie des saints était sa consolation. Il mourut doucement, sans agonie, en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie, le 29 avril 1649, étant âgé de 24 ans.

Madame de Kerlouet, nommée Louise Huby, étant demeurée veuve à l'âge de 25 ans, résolut de n'avoir plus désormais d'autre époux que Jésus-Christ, de donner ses soins à l'éducation des six enfants dont elle se trouvait chargée. Dans l'espace de soixante-dix-huit ans qu'elle a vécu, elle n'a jamais interrompu un jeûne. Elle ajoutait aux jeûnes de l'Église ceux de l'Avent, des vendredis et des samedis. Le premier mardi du mois, elle jeûnait en l'honneur de son bon ange, elle gardait l'abstinence du mercredi pour l'amour de la sainte Vierge, et outre cela, elle pratiquait encore d'autres austérités. On admirait son détachement des choses de la terre, sa modestie, son égalité d'esprit et sa patience dans les maladies et dans les accidents les plus fâcheux. L'oraison était sa plus ordinaire occupation. Dans ses promenades, elle avait toujours le chapelet en main. La méditation des mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge était son plus agréable

divertissement. Tous les jours, elle faisait dire une messe à ses intentions. C'était souvent pour ses parents et pour ses amis vivants ou morts ; pour ceux-là le jour de la fête de leur patron, pour ceux-ci le jour de leur anniversaire. Lorsqu'elle était à la campagne, bien qu'elle eût assisté à la messe qui se disait dans la chapelle du château, elle ne laissait pas d'aller rendre une ou deux visites au Saint-Sacrement dans l'église de la paroisse, éloignée d'un quart d'heure, sans jamais s'en dispenser par la raison du mauvais temps. Tous les soirs, elle assemblait ses domestiques et leur faisait une lecture de la vie des Saints et ensuite la prière.

Les misères du prochain la touchaient sensiblement. Pour les secourir, elle allait bien loin à la campagne visiter et servir les malades, et leur portait elle-même ce qui leur était nécessaire pour leur soulagement. Une personne qui a été à son service assure qu'elle ne pouvait quasi suffire à faire les chemises et les habits que sa charitable maîtresse distribuait aux pauvres. Dieu, qui a une condescendance paternelle pour les saintes inclinations de ses enfants, lui accorda la grâce qu'elle souhaitait, de mourir le jour de la Toussaint, afin d'avoir part aux prières que l'Église fait le lendemain pour les morts. Elle mourut, en effet, ce jour-là, l'an 1670. Son corps ayant été exposé dans la chapelle du château de Kerlouët, une foule de peuple vint l'y honorer de toutes parts, jusque de Carhais qui en est éloigné de deux lieues ; les pauvres la pleurèrent comme leur mère et lui donnèrent mille bénédictions. Elle fut ensuite enter-

rée dans l'église de Notre-Dame de Plevin où son tombeau a reçu un nouvel honneur, ayant été ouvert pour la sépulture du Père Julien Maunoir. Ce qui a donné lieu de dire dans le pays, qu'on a mis ensemble deux corps saints.

Les deux sœurs du Père Huby qui furent Carmélites au monastère de Nazareth de Vannes, ont vécu et y sont mortes en réputation de sainteté.

L'aîné, nommée Jeanne l'Évangéliste, pendant les trois derniers mois de sa vie, ne prit point d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, qu'elle recevait de deux jours l'un ; et l'on remarquait que les jours qu'elle n'avait point communié, elle souffrait en tout son corps des douleurs inconcevables. Elle mourut de phthisie le 5 août 1620 à l'âge de 46 ans.

La cadette, qui s'appelait Marguerite de Sainte-Agathe, donna de grands exemples de mortification et de régularité, de douceûr et de patience pendant 25 ans qu'elle porta le joug de Notre-Seigneur dans la religion. Bien qu'elle fût aussi phthisique et fort infirme, elle se traitait avec une extrême rigueur, refusant tous les petits soulagements qu'on lui présentait. On lui a vu reprendre des médecines que son estomac n'avait pu retenir. Elle mourut le 9 août 1641 étant âgée de 38 ans. Son agonie fut longue et terrible, et comme on s'étonnait qu'un corps aussi usé que le sien pût résister à d'aussi violentes douleurs, son directeur témoigna que c'était l'accomplissement d'un de ses désirs, et qu'elle avait demandé à Dieu de satisfaire à sa justice en cette vie, de sorte

que rien ne la retardât de s'aller unir à lui dans le ciel, au moment où elle quitterait la terre.

Ajoutons aux sœurs du Père Huby une de ses cousines, avec laquelle il eut une sainte union depuis qu'elle se fut entièrement donnée à Dieu.

C'est Madame de Kermagaro, Perronne Huby, veuve de Monsieur Dandigue de Kermagaro, conseiller au parlement de Bretagne. Sa conversion fut une de ces conquêtes de Notre-Seigneur qui font admirer le pouvoir de la grâce sur les âmes où elle trouve le plus d'opposition. Quand elle perdit son mari, elle était encore jeune et d'autant plus attachée au monde qu'elle avait tous les avantages et tous les attraits pour y paraître avec agrément. Sa délicatesse allait à un excès presque sans exemple. Cependant Dieu lui inspira de se retirer chez les religieuses de la Visitation en qualité de bienfaitrice. Elle y porta toutes ses manières mondaines, sans songer à les quitter. Mais, s'étant mise en retraite, les grandes vérités qu'elle y médita lui ouvrirent les yeux et lui changèrent le cœur.

Elle entreprit une vie tout opposée à celle qu'elle avait menée jusqu'alors. On la vit passer tout d'un coup d'une extrême mollesse à une mortification surprenante, combattre toutes ses inclinations naturelles et sensuelles, remporter sur elle-même de continuelles victoires, pratiquer une abstinence qu'on pouvait appeler un jeûne perpétuel, ne se plaire que dans la solitude, dans l'oraison et dans les humiliations.

Ce ne fut point une ferveur passagère. Elle a per-

sévéré pendant quarante ans dans le même recueillement, dans la même austérité, dans les mêmes exercices, sans en rien relâcher ; et l'éducation de ses enfants l'ayant obligée de sortir du monastère, elle ne rentra dans le monde que pour le contrecarrer, pour y répandre l'odeur de ses vertus et pour y pratiquer toutes les bonnes œuvres que le zèle et la charité inspirent.

Le monde la traita comme il a coutume de traiter ceux qui le quittent pour se ranger du parti de Jésus-Christ. Son vêtement grossier et pauvre, son air négligé, ses manières simples, ses actions d'humilité, lui attirèrent les mépris et les railleries des personnes même qui l'avaient autrefois adorée. Mais l'amour de la Croix la faisait triompher dans l'abjection, et les contradictions, les injures, les calomnies étaient pour elle un sujet de joie. Elle ne s'en vengeait qu'à la manière des Saints, en rendant le bien pour le mal. On pourrait produire plusieurs exemples de cette héroïque charité, qui l'a souvent attachée à rendre jour et nuit les services les plus ravalés et les plus pénibles à des personnes qui lavaient sensiblement outragée.

L'oraison et la communion étaient les deux sources où elle puisait sa force et son courage. Elle passait en prières devant le Saint-Sacrement presque tout le temps qu'elle avait à sa disposition. Tous les ans, elle faisait une retraite chez les religieuses de la Visitation. Tous les Carêmes, elle jeûnait au pain et à l'eau trois jours de la semaine.

Ce ne fut pas un des moindres sacrifices de sa vie d'avoir donné généreusement à Notre-Seigneur ses deux filles, Marie-Agnès et Marie-Constance, religieuses de la Visitation, qui ont vécu et qui sont mortes en réputation de sainteté dans le monastère de Nantes, où elles avaient été supérieures.

Un saint homme de l'ordre des Carmes qui avait été son directeur, désirait de lui survivre pour faire connaître les grâces extraordinaires dont Dieu la favorisait. Son extérieur faisait concevoir une haute idée de la perfection intérieure de son âme. Je l'ai souvent vue et je ne la regardais que comme une vraie sainte.

Elle mourut à Rennes en la même odeur de sainteté qu'elle y avait vécu, l'an 1671, et fut enterrée dans l'église des Carmes, dans l'habit de leur Ordre dont elle avait fait profession depuis quelques années.

Le Père Pierre Bouaült, qui fut héritier de l'emploi du Père Huby, le fut aussi de son esprit. C'était un homme d'un mérite distingué, capable de toutes sortes d'emplois, semblable à ces premiers ouvriers de la Compagnie de Jésus, qui, joignant les talents humains avec la prudence, la doctrine et une solide piété, portaient partout le feu de l'amour de Dieu dont leur cœur était embrasé.

On croit avec raison que, depuis l'établissement de la maison de retraite, nul des Pères qui y ont travaillé n'a été plus universellement goûté. On voyait revivre en lui le Père Huby avec son zèle infatigable. Mais il ne lui survécut que huit mois. Il se consuma bientôt

dans l'excès de ses travaux. Il mourut à Vannes le 29 octobre 1693, en la fleur de son âge. Tout le monde le regretta. Monseigneur de Vannes dit hautement qu'il avait perdu le meilleur ouvrier de son diocèse ; et je puis assurer qu'encore aujourd'hui, je ne vois presque point d'ecclésiastiques qui ne me parlent de lui les larmes aux yeux.

Comme je suis persuadé que rien ne fait mieux connaître l'esprit des Saints que leurs écrits, je joindrai à la vie du Père Huby un recueil de ses maximes et de quelques petits traités spirituels qu'il fit pour des personnes qu'il conduisait, sans avoir en vue de les donner au public. Ils portent son caractère et sont pleins de lumières et d'onction. J'espère que ceux qui ont le vrai goût de la dévotion les recevront avec respect, comme les reliques de l'esprit intérieur de ce saint homme.





MAXIMES SPIRITUELLES.

I. — Maximes pour s'établir dans l'Humilité. — Quiconque aspire à la perfection doit se réjouir de ce qui fait d'ordinaire le plus de peine dans la vie : 1° de ce qu'on n'a pour lui que de la dureté ; 2° de ce qu'on blâme et qu'on méprise ses actions et tout ce qui le touche ; 3° de ce qu'on l'oublie, et qu'on le néglige dans les besoins ; 4° de ce que l'on ne montre que de l'aversion pour lui et pour ses proches ; 5° de ce que l'on n'adhère jamais à ses désirs, quelque justes qu'ils semblent être.

Quand une âme se rend un peu fidèle à la grâce dans les humiliations, les mépris et les délaissements, de sorte qu'elle se voit abandonnée de tout le monde, et que tout lui manque, elle est dans un paradis, dans une paix et dans un repos qui surpasse tout sentiment, et toutes les créatures ne lui sauraient nuire.

S'il y a quelque choix à faire, ce doit être celui des emplois les plus ravalés et les plus laborieux.

Rien ne me rend si méprisable que l'horreur que j'ai du mépris.

Il n'y a de mal dans le mépris que le refus que je fais de le souffrir.

Je n'ai qu'un fantôme d'humilité lorsque je m'humilie moi-même, si je ne consens de bon cœur à être humilié par les autres.

Une grande humilité souffre volontiers un grand mépris. Une petite humilité souffre volontiers un petit mépris. Si donc je ne puis souffrir le moindre mépris, je n'ai pas seulement le premier degré d'humilité : et autant que je suis vide d'humilité, autant suis-je plein d'orgueil.

Je n'avancerai dans la perfection qu'autant que je consentirai d'être dans l'abjection.

L'innocence, la simplicité, la candeur des enfants sont l'idée de l'humilité de Jésus et de ses saints.

Qui s'établit par des détours n'est point enfant.

Qui ne peut plus suivre le sentiment et l'inclination des autres, n'est plus enfant.

Qui se pique aisément pour de petits déplaisirs, et qui raisonne sans cesse sur de petits mépris, s'éloigne autant du royaume de Jésus-Christ qu'il est peu conforme à la simplicité des enfants.

Nous ne sommes guère propres à travailler nous-mêmes à notre anéantissement Nous sommes trop faibles contre nous-mêmes, et nous avons trop d'indulgence pour nos défauts. Mais Dieu y met la main, et il se sert de nous et de nos misères pour nous humilier. C'est à nous à nous soumettre à cette conduite et à l'agréer. Qu'à la bonne heure donc mon corps soit affligé de maladies ; que mon honneur soit flétri ; que je sois tenu pour ce que je suis, et que je demeure dans l'oubli et dans le néant : pourvu que je consente à tous ces anéantissements, cela me suffit.

II. — Sur les Tentations. — Une âme bien fidèle

tire le même fruit de la tentation du mal que de l'inspiration du bien.

Le grand profit de la tentation consiste à en tirer le bien contraire, dans toute son étendue, et avec toute la bonne volonté dont on est capable.

Les imparfaits succombent dans les moindres occasions du mal, les parfaits triomphent dans les plus grandes.

Dans les tentations des sens, il faut élever son esprit à l'infinie bonté de Dieu. Dans les tentations de l'esprit, comme de vanité, d'envie, il faut s'abaisser dans l'abîme infini de son néant.

Le moyen de se rendre victorieux des tentations du plaisir, de quelque nature qu'elles soient, est de s'appliquer sérieusement à aimer et à embrasser la croix. Jusqu'à ce qu'on se soit adonné tout de bon à cette pratique, on sera toujours flottant entre le plaisir et la croix, entre la tentation et la victoire, et l'on sera en danger de succomber, ou de tomber dans la négligence, ou du moins dans quelque trouble, le cœur n'en étant pas autant éloigné qu'il peut et qu'il doit être par un vrai amour de la croix.

Il y a encore une autre manière de combattre les tentations des sens. C'est d'anéantir son esprit et d'acquiescer dans son cœur aux ordres de Dieu, au milieu de ces attaques importunes, à l'exemple de saint Paul, « *qui se glorifiait même dans ses faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ habitât en lui ;* » c'est-à-dire afin

que la grâce seule de son Sauveur régnât en lui, et qu'il reconnût que de lui-même il n'était que misère.

Voilà trois moyens de vaincre ces sortes de tentations : ou par élévation, ou par abaissement, ou par application à la croix.

Le penchant au mal n'est pas un péché. Il peut devenir un exercice de vertu d'où l'on tirera un grand profit, et où l'on n'a que deux choses à pratiquer, l'abandon et la fidélité : l'abandon à souffrir cet état, et la fidélité à persévérer dans son devoir, sans se laisser aller au mal.

Dans les tentations attrayantes, pureté ;
Dans les affligeantes, confiance ;
Dans celles qui abattent le cœur, douceur ;
Dans celles qui élèvent l'esprit, humilité.

III. — Sur les Souffrances. — Dans nos croix, persuadons-nous bien que ce qui nous crucifie, nous purifie et nous sanctifie de Jésus-Christ est un Dieu crucifié et crucifiant. Il a été crucifié par ses ennemis, et il crucifie ses amis.

Dans la perte des biens temporels, songez que cette perte est un trésor pour l'éternité et qu'un seul acte de résignation à souffrir la pauvreté vaut mieux que toutes les richesses de la terre.

Mon repos doit être dans la privation des biens et dans la souffrance des maux.

Souffrir sans réflexion sur les créatures et sur soi-même, et n'envisager dans ses souffrances que la cause première qui dispose tout par sa Providence.

Regarder ses peines comme des croix, et les croix

comme les choses les plus précieuses du monde, et les embrasser avec le plus grand amour de son cœur, comme les choses qui nous sont les plus utiles et qui sont les plus glorieuses à Dieu.

Nos répugnances nous font plus de mal que nos peines.

IV. — Maximes de Prudence. — Ne prendre jamais avis de sa passion ni de celle d'autrui.

Plus on a de passion, moins on a de raison.

Qui admet dans son conseil des fous ou des personnes passionnées, quel avis peut-il recevoir d'eux, sinon des avis conformes à leur disposition ? Et s'il les écoute et les suit, quelles résolutions peut-il prendre, que des résolutions folles et passionnées ? C'est justement ce qui nous arrive lorsque nous écoutons et que nous suivons ce que nos sens et nos passions nous conseillent.

Il faut toujours avoir l'esprit ouvert à écouter la raison, et le cœur ouvert à recevoir la grâce.

Garder pour maxime dans l'exécution d'un dessein de n'y employer que le moins possible de moyens, et précisément ceux qui sont nécessaires pour le faire réussir.

Pourquoi la plupart des choses qui se présentent dans la vie ayant un bon et mauvais côté, ne les prendrais-je pas du bon, qui est celui de la vertu ?

Mettons-nous du côté de la vertu contre notre humeur, et non pas du côté de notre humeur contre la vertu.

C'est dans moi qu'est la source de mon bonheur ou

de ma peine, puisque c'est l'acceptation ou le refus que je fais de la vertu qui fait l'un et l'autre.

Je ne dois me plaindre que de moi, puisque tout ce que les autres font ou disent contre moi tournera à mon avantage, si je le veux.

Le mal qu'on peut dire de nous ne doit servir qu'à nous animer au bien contraire.

Il est important de voir de quelles vertus on a quelque commencement ; et, au lieu de s'arrêter là, de voir jusqu'où l'on peut aller, afin de s'y appliquer solidement. Manque de cela, on demeure fort en arrière.

Ne prenons pas le change : le temps nous est donné pour travailler et pour souffrir, et l'éternité pour nous reposer et pour jouir.

C'est en vain qu'on s'élève à Dieu, si l'on n'a appris à se connaître et à se mortifier.

V. — De la Mortification. — La parfaite mortification doit me rendre, pour l'extérieur, sourd, aveugle et muet ; pour l'intérieur, insensible partout où l'intérêt de Dieu ne se trouve point.

Ceux qui, faisant voyage, marchent le matin avant le jour, et ceux qui marchent le soir dans les ténèbres, ont les uns et les autres de la peine.

Mais la peine des premiers n'est pas comparable à celle des seconds, parce que ceux-là avancent vers le jour qui commence à poindre, et qui aura bientôt sa pleine clarté. Ceux-ci, au contraire, plus ils marchent, plus ils s'enfoncent dans l'obscurité de la nuit, jusqu'à ne plus voir goutte, en danger de tomber dans quelque

fosse ou dans quelque précipice. De même, ceux qui se retirent dans la conduite des sens, et ceux qui la suivent, les uns et les autres marchent dans les ténèbres, parce que les sens offusquent la vie intérieure. Mais ceux qui se retirent de la conduite des sens vont vers le jour, parce qu'ils vont vers Dieu, qui est esprit et lumière, et qu'ils avancent dans la vie de la grâce, qui est une vie d'esprit et de lumière. Au lieu que ceux qui suivent les sens s'enfoncent de plus en plus dans les ténèbres et dans la nuit, parce que les connaissances et et les expériences que l'on acquiert par les sens sont basses et grossières et incapables de contenter l'âme. Il faut donc prendre volontiers la peine qu'il y a à se retirer des sens, puisqu'il y en a moins qu'à les suivre, et que plus on s'éloigne des sens, plus cette peine diminue.

VI. — Du Dégagement des créatures. — Nous n'avons de force qu'autant que nous avons de dégagement de nous-mêmes ; et nous nous affaiblissons autant que nous nous laissons aller aux recherches de l'amour-propre.

Quoique beaucoup de choses nous soient licites, nous ne devons pourtant nous en rendre aucune nécessaire hors des desseins de Dieu, parce que l'affection que l'on a pour la créature, captive le cœur et lui fait perdre le privilège de la vraie liberté.

Notre esprit est entre deux mondes : le sensible et le spirituel. La nature corrompue, si nous nous laissons aller à ses instincts, retire notre esprit du monde spirituel, et l'abaisse dans le monde sensible. La grâce, au

contraire, si nous suivons ses mouvements, retire notre esprit du monde sensible et le retient dans le monde spirituel. Tandis qu'il est là, il est hors des attaques de la chair, du siècle et du démon : car encore que le démon soit esprit, il ne peut pourtant atteindre notre esprit, ni lui nuire, que par nos deux autres ennemis, c'est-à-dire par les fantômes du siècle, qui remuent notre imagination, et par les sentiments qui s'excitent dans l'appétit. Or tout cela est dans le sensible. Mais pour peu que notre esprit se retire du spirituel, et s'engage dans le sensible, il se trouve exposé aux tentations de ces trois ennemis. Qu'il demeure donc dans son étage propre et naturel, qu'au lieu de s'abaisser à l'étage sensible et corporel, il aille se perdre dans cet esprit infini qui est son principe, son terme et son centre, et qu'il y demeure perdu. Heureux s'il ne s'éloigne jamais de cet Être souverain, qui est toujours appliqué à nous voir, à nous aimer et à nous combler de grâces et de biens spirituels, lorsque nous lui demeurons attachés.

Une personne solidement spirituelle passe sa vie en trois sortes d'actions : 1° à se séparer de l'affection des choses de la terre ; 2° à se rendre insensible aux plaisirs des sens ; 3° à fuir seule vers celui qui est seul, c'est-à-dire vers Dieu.

L'âme attachée à la terre n'estime que les choses de la terre. Les choses spirituelles et célestes lui paraissent petites, et à peine les peut-elle voir. Mais si elle se dégage de la terre et se met en liberté, à mesure qu'elle s'élèvera vers Dieu, elle découvrira la petitesse

des choses de la terre et la grandeur des choses célestes et divines.

VII. — Du Recueillement. — En parlant, l'esprit se dissipe et s'éloigne de Dieu ; le silence, au contraire, ramène l'esprit à Dieu et l'y unit.

Plus de silence, plus d'innocence. Me taire, quand je verrai que mon silence vaut mieux que ce que je voudrais dire.

Qui tient son cœur dans la clôture, c'est-à-dire enfermé avec Dieu, garde son cœur de tout désordre. Où il n'y a que le cœur et Dieu, tout va bien.

Les mouvements de Dieu dans l'âme se font à petits bruits ; un esprit trop occupé au dehors, négligent et peu attentif à soi-même, n'entendra pas la parole intérieure et la laissera passer sans aucun effet. Il faut tenir son esprit recueilli pour écouter Dieu, et son cœur libre pour le suivre.

Dieu s'occupe à l'égard de chacun de nous, comme s'il n'y avait que chacun de nous au monde. Occupons-nous de Dieu, comme s'il n'y avait que Dieu seul au monde.

Pour avoir, partout et en tout temps, Dieu présent, et pour s'unir à lui, il ne faut pas seulement se séparer des créatures à l'extérieur, mais encore dans l'intérieur ; il faut porter en soi une solitude où l'âme, en quelque lieu et en quelque compagnie qu'elle soit, demeure enfermée.

VIII. — De la Paix de l'ame. — La paix de l'âme est le point capital de la vie intérieure et le fondement

de l'édifice spirituel qu'un vrai chrétien veut élever au dedans de lui-même. C'est par cette paix de l'âme, par ce calme intérieur, que l'on imite parfaitement Dieu, dont la félicité n'est jamais troublée par aucun événement. C'est là cette perle précieuse qu'il faut acheter au prix de tout ce qu'on possède ; l'âme qui l'a trouvée est plus riche que si elle possédait un monde entier. Dieu et cet heureux état sont tout son trésor et toute sa vie.

Une âme qui ne résiste point aux volontés ni aux mouvements de la grâce, jouit d'un grand repos dans son intérieur. Nos peines et nos troubles viennent de nos résistances.

Plus l'âme s'approche de l'unité et de la simplicité dans ses opérations, plus elle est tranquille.

Dans la vie naturelle, le trouble commence par les sens, et passe jusqu'au cœur. Dans la vie spirituelle, la paix commence par le cœur, et de là se répand partout.

On prêche la crainte de Dieu aux gens du monde,et moi je prêche aux religieux et aux personnes dévotes la confiance en Dieu. Si en tout temps elle leur est utile, elle leur est particulièrement nécessaire après qu'ils sont tombés dans quelque faute. Je voudrais qu'alors leur confiance en Dieu fût aussi grande qu'elle l'est dans la communion. Après une faute, nous avons plus besoin de confiance qu'auparavant, parce qu'étant plus faibles, nous avons plus besoin d'appui et de force, et la confiance est notre force et notre appui.

Nous ne saurions faire un plus grand dépit au dé-

mon, que d'animer notre confiance en Dieu après nos fautes. Car ce que le démon prétend pour lors, c'est de nous tenir dans un abattement d'esprit qui ressemble à un petit désespoir, et qui n'est pas une seule faute, mais une continuation de plusieurs fautes.

Pour renverser ce dessein du démon, excitons-nous à la confiance et à la plus grande confiance, qu'il nous sera possible.

Pourquoi nous décourager sous prétexte que nous sommes souvent vaincus ? Le démon, quoique mille fois vaincu, se décourage-t-il et cesse-t-il de nous attaquer tous les jours ? Il espère tout de sa malice et de notre faiblesse. Pourquoi n'espérons-nous pas tout de la bonté de Dieu et du secours de ses grâces ? Elles sont infiniment plus puissantes que toutes les tentations du démon.

Notre confiance n'est jamais dans un exercice plus parfait que quand nous nous trouvons ou en de plus grands dangers, ou en de plus grandes peines.

Le cœur le plus abandonné à Dieu est le mieux gardé.

Aimer Dieu purement pour le contenter, parce qu'il veut que je l'aime et qu'il mérite d'être aimé. L'aimer sans avoir égard à ce que nous gagnons en l'aimant, à ce qu'il nous peut donner, à ce qu'il a promis à ceux qui l'aiment; mais, comme serviteurs inutiles, immolons tout à son amour.

Qu'il m'ôte tout, hormis son pur amour, j'en suis content et l'en prie. Il ne m'ôtera rien que je ne perde de bon cœur pour l'amour de lui. En me laissant son pur

amour, il me laissera tout ce que je veux. Je renonce de tout mon cœur et pour jamais à tous mes intérêts propres, afin qu'ils soient perdus avec moi dans le pur amour.

Si j'aime l'immortalité que Dieu me promet, ce n'est qu'afin que je puisse posséder à jamais son pur amour. Je souhaite de tout mon cœur de cesser plutôt d'être dès ce moment, que d'être un seul moment sans son pur amour.

Votre pur amour, mon Dieu, m'est tout, et sans lui, tout ne m'est rien. Il est ma vie, mes délices, mes biens, ma gloire, mon paradis, mon éternité, parce que c'est le seul bien que je vous puisse procurer avec le secours de votre grâce et que vous demandez de moi.

Tandis que je me chercherai moi-même en la moindre chose, le pur amour ne possédera pas mon cœur.

Autant qu'il est juste que mon être soit sacrifié pour rendre hommage à l'être infini de Dieu, autant est-il juste que mon amour-propre soit détruit, afin que le pur amour de Dieu vive en moi.

J'avancerai dans le pur amour autant que je m'éloignerai de mon amour-propre ; et comme il ne faut point mettre de bornes au progrès dans le pur amour, il faut que je m'éloigne infiniment de mon amour-propre.

La vie de l'amour-propre est la mort du pur amour. La vie du pur amour est la mort de l'amour-propre. Ils ne peuvent subsister l'un avec l'autre. Il faut perdre tout amour pour avoir le pur amour.

L'amour-propre se nourrit de consolations et de

goûts spirituels ; le pur amour se nourrit de sécheresses, de désolations intérieures et de croix.

Rien de moi ni pour moi, mais tout de Dieu et tout pour Dieu.

Un bienheureux, dans son état de gloire, est parfaitement content, fût-il dans le plus petit coin du monde, éloigné du paradis et de la compagnie des autres bienheureux. Pourquoi ? C'est qu'il voit Dieu et possède Dieu. Son cœur ne peut pas désirer autre chose que Dieu, au prix duquel tout le reste ne lui paraît qu'un atome.

Également un bienheureux qui occupe la dernière place dans l'état de gloire, est parfaitement content. Il en voit d'autres qui, plus élevés dans la gloire, possèdent Dieu d'une manière plus excellente. Mais cette connaissance n'excite point sa jalousie, n'altère point sa félicité. Il ne peut désirer que Dieu et l'accomplissement de la volonté divine. Dieu lui est tout, le reste ne lui est rien. Voilà le modèle d'une âme qui aime Dieu d'un amour pur et désintéressé.

Il ne faut point prendre son repos dans le repos, mais seulement dans la volonté de Dieu, c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'amuser à désirer, chercher le repos quand on ne l'a pas, ni à le goûter quand on l'a ; mais il faut uniquement s'établir dans la volonté de Dieu et avoir une entière indifférence pour le repos et pour le travail. Autrement on se cherche soi-même, et non purement Dieu. Voilà un obstacle qui nous arrête souvent et longtemps, et peut-être toute la vie, et qui fait encore

que nous ne sortons jamais bien de nous-mêmes, et que Dieu ne nous possède point pleinement.

Nous demeurons toujours dans les confins de notre volonté propre et de la volonté de Dieu, de la nature et de la grâce, des vertus et des vices. Il faut nous perdre entièrement en Dieu, donner à la grâce un empire absolu sur nous, pratiquer la vertu dans toute son étendue et dans sa pureté, nous éloigner comme à l'infini de nous-mêmes, de la nature et des vices. Alors nous entrerons dans une sainte liberté, dans un repos que nul événement ne pourra troubler.

Dans vos troubles, ne cherchez point à vous calmer par d'autre voie que par celle de la résignation et de la patience.

La résignation à souffrir la privation des biens créés, vaut mieux que leur possession. Il faut en excepter la grâce. Les deux choses du monde les plus précieuses sont de savoir prier et souffrir ; toutes deux sont comprises dans une troisième, qui est de savoir se résigner.

Puisqu'il faut être toujours prêt à perdre la vie, au temps et à la manière qu'il plaira à Dieu, il faut être disposé à toutes les autres pertes des biens, de la santé, de la réputation et de l'honneur, par toutes sortes d'infirmités et de maladies, d'humiliations et de calomnies. Il n'y a que cette résignation et cette disposition d'esprit qu'il ne faut jamais perdre. Pour la conserver, il faut perdre volontiers tout le reste. Dans toutes les conjectures de la vie, soit dans celles qui arrivent en effet, soit dans celles qui se présentent à l'esprit, il faut

se tenir dans la même résignation, dans le même abandon aux ordres de Dieu.

Il y a des âmes qui rendent tout petit, parce qu'elles font tout avec un cœur petit, avec une volonté étroite, faible et bornée. Il y en a d'autres qui rendent tout grand ; elles font les plus petites actions avec un grand cœur, avec une volonté noble, généreuse et sans bornes. Tout ce que font les petits cœurs est petit ; tout ce que font les grands cœurs est grand.

Faire un grand bien avec une petite volonté , c'est ne faire qu'un petit bien. Faire un petit bien avec une grande volonté, c'est faire un grand bien. Ce qui fait nos actions grandes ou petites devant Dieu, c'est la grande ou la petite volonté.

Quand la difficulté est plus grande que notre volonté, nous cédons. Quand notre volonté est plus grande que la difficulté, nous la surmontons. Or, si nous voulons, il n'y aura jamais de difficulté qui ne soit moindre que notre volonté ; la raison en est évidente. C'est qu'il n'y a aucune difficulté qui ne soit moindre que la grâce que Dieu nous offre. Acceptons donc toute grâce qui nous est présentée, et nous aurons toujours et une grâce et une volonté plus grande que nos difficultés, et par conséquent, nous les surmonterons toutes. Nous devons faire et souffrir les petites choses qui se présentent, avec un cœur aussi grand, aussi noble, aussi élevé, que si l'occasion se présentait de faire et de souffrir pour Dieu ce qu'il y a de plus héroïque, je veux dire d'endurer le martyre.

Si je sais me vaincre moi-même, dompter la nature et l'humeur, cette victoire m'affranchit des péchés, me préserve des peines qui en sont le juste châtiment, et me procure des biens infinis pour le temps et pour l'éternité. Serais-je assez mal avisé, assez lâche pour ne pas assurer un si grand avantage, qu'il ne tient qu'à moi de posséder, puisque jamais la grâce de Dieu ne me manque ?

Ce qui cause la rage des démons, c'est d'avoir perdu de si grands biens et de s'être attiré de si grands maux, par leur pure faute. Quand on ne peut obtenir des autres ce qui dépend d'eux, l'on s'en fâche et on s'en plaint. Mais que je n'obtienne pas de moi ce qui dépend de moi, et ce qui m'est de si grande conséquence, cela n'est-il pas étrange ? Tout ce que nous pouvons obtenir des autres n'est rien, et leur refus peut, si je le veux, me donner un bien qui me vaut incomparablement mieux, savoir : la patience.

Ce qui fait que nous avançons si peu dans la perfection, ce sont nos fréquentes interruptions. Dès que nous avons fait un pas, au lieu de continuer toujours du même train, nous retournons aux pensées, aux sentiments, aux passions dont nous nous étions un peu retirés par le premier effort ; nous demeurons là un temps notable jusqu'à un second effort, après lequel nous revenons encore aux bassesses de la nature. On ne fait pas assez d'attention à ce défaut. Le moyen de le corriger est de veiller sur nous-mêmes, et d'éloigner constamment les objets dont l'idée ou l'affection pour-

rait nous arrêter. Cette vigilance nous mettra dans l'état où nous devons être, afin que Dieu opère en nous selon son bon plaisir.

Notre fidélité à la grâce doit être prompte, entière, constante.

Le moindre mot qui vient d'une personne que l'on aime est doux et bien reçu. N'est-il pas juste que la moindre inspiration de Dieu soit reçue avec la disposition d'un cœur fidèle et parfaitement soumis ?

Qui ne fait pas ce qu'il peut, ne mérite aucune grâce pour faire davantage. Dieu ne nous ôte jamais ses dons que quand nous lui ôtons notre cœur.

Nous devons témoigner à Dieu notre exactitude et notre fidélité à l'égard de quatre choses : 1° à l'égard de ce qui vient de Dieu, de ses grâces et de ses inspirations, pour les recevoir et les suivre ; 2° à l'égard de ce qui est contre Dieu, jusqu'au moindre péché, pour l'éviter ; 3° à l'égard de ce qu'il faut faire pour Dieu, jusqu'au moindre de nos devoirs, jusqu'au plus petit règlement, pour le garder ; 4° à l'égard de ce qui se présente à souffrir pour Dieu, afin de l'endurer de bon cœur.

Nous demandons à Dieu qu'il nous fasse gagner nos procès, et nous lui faisons le plus souvent perdre les siens. Oui, Dieu a tous les jours des procès, dont nous sommes les juges et les arbitres. La matière de ces procès est la possession de notre cœur, qui lui est disputée par ses ennemis, le démon, le monde et la chair. Il a de son côté le bon droit, et il prétend avec justice

que les fonds et les fruits lui appartiennent. Nous jugeons cependant tous les jours en faveur de ses ennemis, nous préférons les suggestions du démon aux inspirations du Saint-Esprit , nous avons de lâches complaisances pour le monde, et nous nous laissons aller aux inclinations de la nature, au lieu de tenir ferme pour les droits de Dieu.

Il n'y a, dans le langage des Écritures, que deux sortes de vies, l'une intérieure et l'autre extérieure ; l'une terrestre, charnelle et animale, et l'autre spirituelle, céleste et divine. Ce qui fait la différence de ces deux genres de vie, c'est la différence des objets qui occupent l'esprit et le cœur, et qui causent nos joies et nos tristesses, nos amours ou nos haines.

La vie extérieure avilit et dégrade l'homme jusqu'à la condition des animaux ; la vie intérieure ennoblit l'homme et l'élève jusqu'à Dieu. Quiconque vit de la vie extérieure, fut-il d'ailleurs un héros ou un monarque, n'est qu'une âme basse et rampante, dont les sentiments ne s'élèvent pas au-dessus de la terre. Un chrétien qui est instruit et formé par le Saint-Esprit lui-même, n'a plus d'yeux que pour contempler ce qui est éternel, plus d'esprit que pour mépriser ce qui est passager et méprisable, plus de cœur que pour aimer Dieu et les intérêts de sa gloire. Voilà l'âme véritablement noble, l'âme vraiment grande et élevée ; voilà l'homme dont le monde n'est pas digne.

La vie intérieure consiste à correspondre à ce qui est surnaturel, à toutes les inspirations de Dieu, à tous

les mouvements de la grâce, et à n'y mêler rien de naturel, nulle recherche de soi-même.

Heureux celui qui sait ne donner à la vie extérieure et naturelle que ce qu'on ne peut lui refuser, et se plonger et se perdre dans la vie intérieure et surnaturelle ! Qui sait faire un juste discernement entre les deux vies, fait peu de cas des avantages de celle-là ; il donne toute son estime, toute son affection et tous ses soins à celle-ci.

Le chemin qui mène à la perdition, et la porte par où on y entre, est large, dit Notre-Seigneur. Mais quand on est arrivé au bout de ce grand chemin, quand on a passé cette grande porte, on entre pour jamais dans un lieu étroit et obscur, le centre de tous les maux : c'est l'enfer. Voilà le malheur où conduisent les honneurs, les biens et les plaisirs d'un moment.

Au contraire, le chemin qui mène à la vie, et la porte par où on y entre, est étroite. Mais quand on a suivi ce petit sentier, quand on a passé cette porte étroite, on entre dans un pays d'une étendue immense, un pays de lumière, de paix, de délices pour une éternité : c'est le paradis. Voilà le bonheur où l'on arrive par la privation de quelques petites et courtes satisfactions des sens, et par la soumission aux saintes volontés de Dieu.

Les paroles de Notre-Seigneur que nous venons de rapporter, se vérifient même dès cette vie, à l'égard des pécheurs et des justes.

Le chemin qui mène au péché est large, parce qu'on y accorde toute liberté aux sens et à la nature.

Le chemin qui mène à la perfection est étroit, parce qu'on n'y peut entrer qu'en mortifiant ses sens, qu'en faisant violence à ses inclinations naturelles, qu'en retranchant toutes les choses inutiles.

Mais cette voie large de la liberté des sens conduit à un état de gêne, d'obscurité et de misère. C'est l'état du péché, sous lequel le pécheur gémit, lié et maîtrisé par sa mauvaise habitude ; il est comme dans un enfer.

Au contraire, par la voie étroite de la mortification, l'on arrive dans un séjour d'une vaste étendue, lumineux, délicieux. C'est l'état de la perfection, où l'âme, dégagée des sens, forte et invincible contre les attaques de ses ennemis, vit avec Dieu dans la région de l'esprit, dans une sainte liberté, dans l'abondance des vrais et solides biens. Elle est comme dans un paradis.





RÈGLES de PERFECTION pour CONDUIRE l'AME à l'UNION DIVINE.

Règles pour l'entendement.

SECTION PREMIÈRE.



L'Ame s'unit à Dieu par la connaissance et par l'amour. Ainsi le secret pour arriver à l'union divine est de mettre l'esprit et le cœur dans un saint vide, en sorte que les créatures ne viennent point troubler la paix et le repos de l'âme.

Si nous pouvions une fois bannir de notre esprit toutes les images des choses créées, nous jouirions d'un repos tranquille et d'une liberté parfaite. Ce qui m'est inconnu, ne fait sur moi aucune impression de joie ou de tristesse.

Si mon ami est malade, et que je ne le sache pas, je n'en suis point affligé ; si l'on dit du mal de moi, et que je l'ignore, je n'en ai point d'inquiétude.

Si la Providence élève ou enrichit un de mes proches, cet avantage ne me touchera point, tandis qu'il ne parviendra pas à ma connaissance.

Si je puis donc dégager mon esprit de toutes les

créatures, elles ne l'occuperont point ; il sera libre, et je pourrai l'appliquer uniquement à Dieu ; j'agirai comme s'il n'y avait au monde que Dieu et moi.

Il n'est pas, à la vérité, possible de fermer l'entrée de mon esprit aux idées que les sens font naître et produisent nécessairement. Mais si, fidèle à la grâce, je détourne mon esprit de ces idées, elles seront dans moi comme si elles n'y étaient pas ; et elles n'y seront que quand et qu'autant que je voudrai les y souffrir, et mon esprit jouira d'un repos et d'une tranquillité parfaite.

Or, ce repos et cette tranquillité sont si avantageux et si désirables, que je dois avoir une estime singulière pour les moyens d'y parvenir, et un grand zèle pour les mettre en pratique. En voici trois généraux, et faciles à une âme qui est touchée d'un désir sincère de sa perfection : *tout oublier*, *tout ignorer*, *tout anéantir*. Ces moyens sont généraux, ils s'étendent à tout, et l'on s'en peut servir en tout lieu et en tout temps ; ils sont doux et aisés, ils ne nous obligent point à une multiplicité d'actes différents.

Considérons-les successivement l'un après l'autre.

§ I. Tout oublier. — L'oubli regarde le passé. Il faut oublier toutes les choses dont le souvenir est inutile ou vient hors de saison. Combien de fois avons-nous été troublés par le souvenir de ce que nous avons vu et ressenti ! Un affront nous a été sensible et nous a piqués jusqu'au vif, dans le moment que nous l'avons

reçu : si on l'oublie, l'épine est tirée du cœur ; mais si par le souvenir on l'y conserve, elle lui causera des douleurs continuelles et souvent plus aiguës que la première fois. Une perte qu'on aura faite, ne donnera peut-être point de repos tant qu'on s'en souviendra. Il en est de même de toutes les choses fâcheuses.

Puis donc que le souvenir de ces sortes d'objets ne sert qu'à causer de la peine et à chagriner, il faut en étouffer promptement la mémoire par un oubli volontaire. Cet oubli doit être si général qu'il s'étende même aux péchés de la vie passée. Il faut les oublier, supposé qu'on ait fait une bonne confession générale, ou que l'on soit content de toutes les confessions particulières. Alors il ne faut pas rappeler en sa mémoire ses péchés en détail et avec leurs circonstances, l'ennemi pourrait prendre de là l'occasion de nous tenter encore, ou de nous inquiéter par la crainte de n'avoir pas bien déclaré toutes les circonstances. Nous devons seulement conserver une idée confuse de nos fautes, et nous souvenir que nous sommes de grands pécheurs. Cela suffit pour nous tenir dans l'humilité et pour nous exciter à la contrition.

Quant au bien que nous avons fait, il faut absolument l'oublier ; et dès que nous avons achevé une bonne œuvre, perdons-en l'idée, ou du moins n'y pensons pas plus que si nous ne l'avions jamais entreprise. Deux raisons exigent de nous cette conduite. La première, parce que la réflexion sur nos bonnes actions peut nous donner de la vanité ; la seconde, parce

qu'elle détourne de la présence de Dieu et de l'entier abandon à sa volonté, qui est le plus grand bien dont nous soyons capables en cette vie, et que nous possédons parfaitement quand nous ne pensons à aucune créature.

§ II. Tout ignorer. — Cette ignorance regarde particulièrement l'avenir, et bannit toute curiosité. Combien de fois avons-nous été inquiétés et troublés par mille fantômes, ou parce que nous nous sommes occupés de choses inutiles, ou parce que nous avons prêté notre attention à des objets de pure curiosité !

L'esprit du monde veut tout savoir, est avide de nouvelles, et se remplit de connaissances vaines. L'esprit de Dieu, au contraire, porte à ignorer volontiers tout ce qui ne peut servir à nous avancer dans la grâce. Heureuse ignorance qui fait que l'âme acquiert une merveilleuse science des choses divines, qu'elle se dégage de ce qui pourrait troubler son repos, et qu'elle se rend tellement maîtresse de l'esprit, qu'il lui est aisé d'en disposer et de l'appliquer à tout ce qu'elle veut.

Que tout notre soin soit d'être fidèles à Dieu, de bannir toute crainte, d'agir purement par amour, et de nous tenir paisiblement dans le sein de la Providence, comme un petit enfant qui dort tranquillement sur le sein de sa mère sans penser au lendemain.

§ III. Tout anéantir. — Cette maxime regarde les choses qui sont déjà dans notre esprit, soit qu'elles y soient venues malgré nous, soit que nous les y ayons

laissé entrer. Par exemple, vous êtes tenté de jugement téméraire ; si vous vous arrêtez tant soit peu à cette pensée, elle aura sur votre esprit le même effet qu'un cachet qu'on applique sur de la cire ; elle y fera une impression dont vous aurez de la peine à vous défaire ; il faut l'anéantir dès que vous l'apercevrez. Vous venez de faire une faute, et vous vous amusez à y réfléchir pour en faire une discussion qui ne sert souvent qu'à contenter l'amour-propre. Anéantissez cette réflexion, et tournez-vous aussitôt vers Dieu simplement et amoureusement, sans vous inquiéter et sans perdre courage ; faites un acte de contrition et ne pensez plus à votre faute jusqu'à l'examen du soir, que vous en ferez la revue avec plus d'exactitude. Enfin, il faut anéantir généralement dans notre esprit toutes les choses dont la pensée ne contribue point à notre avancement.

La comparaison de l'esprit avec l'œil éclaircira la manière d'anéantir nos idées. Quand je regarde un objet, son image se peint dans le fond de l'œil. Veux-je effacer cette image ? la nature elle-même m'en fournit deux moyens : elle m'apprend ou à détourner les yeux sur quelqu'autre objet, ou à les fermer entièrement. Je puis de même effacer ou anéantir l'idée et l'image d'un objet, soit en détournant les yeux de mon attention, soit en les élevant et les fixant uniquement sur Dieu. Je sais que l'esprit n'obéit pas aussi aisément que l'œil, mais qu'est-ce que la grâce ne rend pas possible et même facile ? Puis donc qu'il s'agit d'anéantir dans son esprit tout le créé, une âme qui tend à l'union divine,

commence par mépriser la terre, comme le lieu de son exil, et elle prend une forte résolution de vivre déjà et par avance dans le Ciel, qui est sa véritable patrie. Si cependant, à cause de la dépendance nécessaire qui lie ensemble l'âme et le corps, les idées des choses visibles et passagères entrent dans son esprit, elle ne daigne pas jeter sur elles un regard volontaire, et elles s'en sert comme d'autant de degrés pour s'élever à la considération des choses invisibles et éternelles. C'est ainsi que saint Paul anéantissait dans son esprit les images de tout ce qui passe, et le tenait dans le vide des créatures.

Heureux état! Ce vide de tout ce qui n'est point Dieu ou ne conduit pas à Dieu, à proportion qu'il se perfectionne dans une âme, affaiblit le principe de nos tentations. Car enfin, le démon ne peut entrer dans la volonté que par l'esprit : si donc l'esprit est vide de tout le créé, comment cet ennemi pourra-t-il attaquer la volonté ? De plus, par ce même moyen, on se garantit des illusions qui viennent de l'imagination, parce qu'on la met dans le vide, aussi bien que l'esprit. Enfin, on entre dans la voie la plus droite et la plus courte pour recevoir les communications de Dieu. Il n'opère jamais mieux que dans le néant, et ne parle jamais plus familièrement et plus intimement à l'âme, que quand l'esprit est calme, et qu'il n'est point agité par les pensées des créatures.



Règles pour la volonté.

SECTION DEUXIÈME

Si l'on gardait exactement les règles pour l'entendement, il ne serait presque pas nécessaire d'en donner pour la volonté. Mais, hélas ! le péché a tellement affaibli les puissances de notre âme, que souvent, il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire absolument des pensées qui nous saisissent malgré nous ; après les avoir anéanties deux ou trois fois, elles reviennent encore nous importuner ; et nos passions sont quelquefois si violemment émues qu'il nous est comme impossible de calmer cette agitation.

A tout cela, le remède est compris dans ces deux mots : dégagement et acquiescement.

§ I. Dégagement. — Le dégagement doit être universel. Comme nous devons tâcher d'anéantir dans notre entendement tout ce qui ne vient point de l'esprit de Dieu, aussi devons-nous dégager notre volonté du tourbillon de toutes les passions et des impressions qu'excite en nous tout esprit opposé à l'esprit de Dieu.

Pour mieux entendre la pratique de cette maxime, il faut remarquer que deux sortes de tentations attaquent la volonté. Les unes que l'on peut appeler douces et attrayantes ; les autres que l'on peut appeler choquantes ou affligeantes. Celles-là viennent de la part

des choses agréables qui donnent du plaisir aux sens ou à l'âme. Celles-ci viennent de la part des choses fâcheuses et contraires à notre inclination. L'exemple des premières est l'envie de regarder quelque objet flatteur, aimable et séduisant ; l'exemple des secondes est un mouvement d'antipathie ou d'aversion pour une personne qui est d'une humeur opposée à la vôtre, ou qui vous a désobligé. Dès que vous sentez ces sortes d'attaques, dégagez-en promptement votre cœur : des attrayantes, par la pureté, ne permettant pas qu'il se souille, comme il le ferait s'il s'attachait le moins du monde à la créature ; des fâcheuses, par la douceur, le calmant autant qu'il vous sera possible, et ne le laissant pas tremper un moment dans l'amertume de la passion qui le meut.

§ II. Acquiescement. — Si, malgré vos efforts pour dégager votre volonté de ces tentations, elles continuent, le remède est d'acquiescer, non à la tentation, mais à la volonté de Dieu, qui permet que vous sentiez l'importunité de la tentation. Car, il faut distinguer deux choses dans les tentations : le mal de coulpe qu'elles proposent, et qui est contre la volonté de Dieu ; et la peine ou l'humiliation qu'elles causent, et qui vient de la permission de Dieu. Par exemple, dans la tentation de vengeance, il y a le mal que vous vous sentez porté à vouloir à la personne qui vous a désobligé, et le mal que cette tentation vous fait sentir, particulièrement si vous désirez d'en être affranchi. Quant au premier, il ne faut nullement y consentir ; mais pour le

second, il faut y acquiescer humblement et paisiblement, comme si vous disiez : Je ne veux point du tout de mal à cette personne, mais puisque Dieu permet que je sois tenté de lui vouloir du mal, et que cette tentation me fait souffrir et m'humilie, j'adore la sainte volonté de mon Dieu, je prends cette peine comme venant de sa main et je m'y soumets de tout mon cœur, n'en voulant point être délivré que quand il lui plaira.

Par cet acquiescement, l'âme jouit d'un merveilleux repos et fait de grands progrès.

Il faut seulement apporter à la pratique de ces règles une grande exactitude en toute occasion, et une grande fidélité jusque dans les plus petites choses, afin de tenir toujours l'esprit et le cœur dans un vide parfait, sans jamais se laisser décourager par les fautes qu'on pourra faire contre cette conduite. Le découragement est la ruine de la spiritualité. Nos défauts doivent servir à nous établir dans la confiance en Dieu. Plus nous reconnaissons en nous de faiblesse, plus nous avons sujet de nous confier en Dieu.

Ainsi, l'acquiescement de la volonté s'étend à tout, hormis au péché. Il faut accepter toutes sortes d'emplois et de peines, de quelque part qu'elles viennent, et quelque grandes ou longues qu'elles soient ; les contradictions, les rebuts et les mépris, les délaissements intérieurs et les aridités, les chagrins et les ennuis.

On se trompe quand on croit que ceux qui sont bien résignés à la volonté de Dieu n'ont point d'ennui ni de tristesse. Quand Notre-Seigneur était triste jus-

qu'à la mort dans le Jardin des Oliviers, en était-il moins parfait et moins résigné à la volonté de son Père ? La tristesse n'est donc pas incompatible avec la perfection, quand on la sait bien prendre.

C'est encore un abus de croire que l'on perd le temps à l'oraison, quand on n'y a point de facilité. Dans les plus grandes sécheresses et les plus grandes impuissances de méditer, de produire des actes, d'arrêter son esprit en la présence de Dieu, on peut faire une excellente oraison, puisqu'on peut accepter cet état en vue de la volonté de Dieu ; et l'on peut y glorifier Dieu davantage que quand on a bien de la facilité à prier, et des sentiments de dévotion tendres et fervents.

DE L'ASSIETTE DU CŒUR.

COMME il y a une certaine assiette du corps, une situation dans laquelle le corps est à son aise, de même y a-t-il une assiette du cœur, une disposition dans laquelle le cœur se trouve en repos. Il faut tâcher de la reconnaître et de s'y mettre ; quand on y est, s'y tenir ; quand on n'y est pas, s'y remettre, non pour sa propre satisfaction, mais afin d'être dans l'état que Dieu veut pour sa demeure, qui doit être un lieu de repos.

Cette assiette consiste dans un acquiescement en Dieu, et dans une cessation volontaire des agitations inutiles de l'esprit et du corps.

L'âme établie dans ce repos est bien plus capable de recevoir les opérations de Dieu, mieux disposée à pro-

duire ces opérations à l'égard de Dieu ; et par cette pratique, quand elle est constante, il se fait en l'âme un grand vide de tout ce qui est purement naturel et humain, et la grâce, avec les principes surnaturels et divins, s'affermit et se dilate de plus en plus.

Tout sert au progrès de l'âme lorsqu'elle sait se tenir dans une même assiette. La privation des choses qu'on peut désirer, même des spirituelles, y contribue extrêmement. En quoi il importe de remarquer que les privations opposées aux inclinations naturelles sont la nourriture des vertus. Le jeûne nourrit la tempérance, le mépris nourrit l'humilité ; les macérations du corps nourrissent la mortification ; les injures et les déplaisirs nourrissent la charité. Au contraire, la possession des objets délectables est le poison des vertus. Le boire et le manger est le poison de la tempérance , l'estime et l'applaudissement est le poison de l'humilité ; les plaisirs et les aises du corps sont le poison de la mortification ; les richesses sont le poison de la pauvreté ; les affections humaines sont le poison de la charité : non que ces choses-là produisent d'elles-mêmes cet effet ; cela vient de notre corruption et de ce que nous en faisons d'ordinaire un mauvais usage.

C'est pourquoi les âmes éclairées ne les recherchent pas ; et pour ne point sortir de la pratique des vertus, leur soin fidèle et constant est de tenir toujours leur cœur dans la même assiette parmi les divers événements de la vie.



DE L'ATTRAIT DE LA GRACE.

UN point important dans la vie spirituelle est de reconnaître par où la grâce entre dans le cœur, de quelle manière elle veut s'en rendre maîtresse et le réduire dans l'état où il doit être.

Pour connaître cela, il faut distinguer trois états d'âme : 1° celui de la grâce ordinaire ; 2° celui d'une grâce plus particulière ; 3° celui des peines.

Dans le premier qui, est commun, l'attrait de la grâce sera un désir de Dieu, une pente vers Dieu, un abandon de soi-même : c'est à quoi l'âme doit faire attention afin de suivre cet attrait.

Dans le second, où les impressions de la grâce sont plus fortes, son attrait sera des désirs ardents, une douce inquiétude, un entier abandon, une amoureuse contrition, un profond anéantissement, une présence de Dieu plus vide et plus expresse, ou quelque autre pareil sentiment fort pénétrant, auquel il faut être fidèle, s'en laissant posséder et agissant d'autant moins par soi-même que la grâce agit plus par ces sortes d'impressions.

Dans le troisième, il faut tâcher de connaître par où la grâce réduit davantage le cœur à accepter les peines, à les porter, et à demeurer paisible au milieu du trouble ; ce sera ou l'esprit de pénitence et le désir de satisfaire à la justice de Dieu, ou une humble soumission à ses jugements, ou un généreux abandon à sa Providence, ou un intime acquiescement à ses volontés, ou l'amour de Jésus-Christ, ou une haute estime de la croix et des

biens qui l'accompagnent, ou un simple souvenir de la présence de Dieu, ou un tranquille repos en Dieu, ou un esprit de sacrifice, un anéantissement et une perte de soi-même en Dieu. Plus on se livre à cet attrait, plus on profite de ses peines.

Connaître ainsi la voie par où la grâce vient et veut s'établir en l'âme, entrer dans cette voie, et, quand on en est sorti, s'y remettre, et s'y laisser conduire par l'esprit de Dieu, c'est là le grand secret de la vie spirituelle.

Je dois m'accommoder à ma grâce et à ma croix.

Jésus-Christ à la croix y a attaché sa grâce et son esprit ; il faut que je laisse entrer et demeurer dans mon cœur la croix, la grâce et l'amour divin, qui ne veulent point se séparer, depuis que Jésus-Christ les a unis ensemble.

L'attrait intérieur nous porte plus à Dieu que tous les moyens extérieurs, parce que c'est Dieu même qui l'insinue doucement dans l'âme, et qui par là amollit le cœur, le ravit, le gagne et en fait ensuite tout ce qu'il veut.



LE CHEMIN QUI CONDUIT AU BONHEUR DANS CETTE VIE.

CHACUN veut être heureux et content, même dès cette vie ; c'est là le but de tous nos désirs. Pour y parvenir, on prend deux chemins tout opposés : les uns tiennent celui de la multiplicité, en amassant le plus qu'ils peuvent ; les autres celui de la simplicité, en

retranchant tout. Ainsi, les uns désirent des biens, des honneurs, des plaisirs, et les recherchent autant qu'il est en leur pouvoir, espérant par là de rendre leur cœur content. Les autres, au contraire, ne désirent rien, et quittent tout, comme faisaient ces anciens philosophes : un Cratès qui jeta tout son argent, un Diogène qui n'avait pour logis qu'un tonneau.

De ces deux chemins, le dernier est le plus facile et le plus court, parce qu'il dépend de nous, étant en notre pouvoir de tout quitter. Le premier est non seulement le plus long, mais très difficile, et il s'y rencontre mille obstacles à nos desseins : car, ou l'on nous dispute les biens que nous voulons avoir, ou ceux de qui nous les attendons nous les refusent, ou quelque accident nous les enlève, ou le temps, le lieu, l'occasion nous manquent ; si bien qu'on ne voit presque personne qui arrive par cette voie à un bonheur net, entier et constant. La jouissance même d'un bien, l'envie de rassasier l'appétit, ne fait que l'aiguiser et qu'exciter le désir d'un nouveau bien. Or, qui a le désir d'un bien, a la crainte de ne pas l'obtenir ; qui a la crainte et le désir, a deux bourreaux qui le tourmentent, et deux vers qui lui rongent incessamment le cœur. Qui n'a point de désir n'a point de crainte, et qui n'a ni crainte ni désir est content ; et, bien que son contentement ou son bonheur ne paraisse peut-être pas tant que celui des heureux du siècle, il est pourtant en effet plus pur, et plus entier, et plus constant.

Si cela est vrai dans le bonheur humain et temporel,

il l'est encore bien davantage dans le bonheur surnaturel et spirituel, qui consiste à se dégager de tout l'amour-propre, et à se soumettre entièrement à la volonté de Dieu. Pour y parvenir, les uns s'adonnent à diverses pratiques, et s'empressent à produire quantité d'actes et de bons désirs, dont ils se garnissent le plus qu'ils peuvent, comme de moyens pour arriver à leur fin. Les autres s'y prennent d'une autre manière, par un simple et entier abandon d'eux-mêmes à la volonté de Dieu, quittant, pour ainsi dire, tout soin d'eux-mêmes, pour être plus absolument en la disposition de Dieu, afin qu'il fasse d'eux et en eux tout ce qu'il lui plaira. Mais, quoique cette voie de retranchement soit la plus courte, que tout le monde y puisse entrer, qu'il ne s'y trouve point de trouble ni d'embarras, elle n'est pas néanmoins la plus suivie. Comme peu de personnes veulent tout quitter pour arriver par ce retranchement au bonheur temporel, aussi n'y a-t-il que très peu d'âmes qui se résolvent à se dépouiller de tout pour parvenir, par une pareille abnégation, au bonheur spirituel. On veut toujours avoir quelque chose de propre, et il n'y a rien dont on ait tant de peine à se défaire que de ses propres opérations. Nous voulons toujours agir, au lieu de mourir tout-à-fait entre les bras de Dieu, nous abandonnant à lui sans réserve, le laissant disposer de nous, et opérer en nous selon son bon plaisir et lui disant avec Notre-Seigneur : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum ;* c'est-à-dire, comme l'explique S. François de Sales :

Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains, afin que vous en fassiez tout ce qu'il vous plaira.

Une âme qui a fait cette démission de soi-même entre les mains de Dieu, a trouvé le vrai bonheur de la vie. Elle possède la félicité temporelle, parce qu'elle vit dans le dégagement de toutes les choses de la terre, sans crainte et sans désir ; elle possède la spirituelle, parce que, ne se regardant plus elle-même, et laissant Dieu vouloir en elle et pour tout ce qui lui plaît, elle vit dans la tranquillité pure et invariable, n'ayant pas d'autre soin au monde que de vivre dans cet entier abandon d'elle-même à Dieu. Elle est à couvert des tentations, parce qu'étant dégagée du monde, le diable ne la peut attaquer par le dehors ; et comme elle est au-dedans retirée dans son centre, la partie intérieure et l'imagination, qui sont les deux portes par où le démon peut entrer dans l'âme, étant fermées, il ne peut guère lui nuire : ainsi, hors des attaques de ses ennemis, dégagée de la multiplicité des désirs et des craintes, des réflexions et des opérations inquiètes, établie dans le repos de la simple dépendance de Dieu, elle jouit du bonheur le plus net, le plus entier et le plus constant que l'on puisse avoir en cette vie. Elle est dans le terme où les autres aspirent par leurs discours, par leurs méditations, par leurs réflexions et par leurs bons propos.

Ce terme est d'être entièrement morte à elle-même, et de vivre uniquement de Dieu. Or, il faut que je meure à moi-même, afin que Dieu vive en moi ; comme

la vie consiste dans l'action, et que mourir, c'est cesser d'agir, quand je cesserai d'agir par un entier abandon de moi-même à Dieu, il est évident que je cesserai de vivre, et par conséquent, je mourrai, pour donner lieu à Dieu de vivre en moi et d'opérer en moi ; et comme Dieu commence de vivre en moi dès que je commence de mourir à moi-même, cessant d'opérer par moi-même, Dieu continue de vivre en moi, tandis que je continue dans cette cessation de mes propres opérations, pour être entièrement abandonnée aux siennes.

Dans cet état, on pratique excellemment la perfection de ces deux mots, qui disent tout en fait de morale et de mortification, *abstine* , *sustine :* s'abstenir, pâtir ; *abstine :* on ne cherche plus ses commodités ni ses satisfactions, les ayant commises à Dieu, à qui on en laisse pleinement la disposition ; *sustine :* on s'abandonne volontiers aux souffrances avec une pleine et constante résignation à la conduite de Dieu ; ainsi, ne s'attachant à rien et ne craignant rien, on va toujours son train ordinaire dans le droit chemin de son simple acquiescement à Dieu ; et plus on y avance, moins est-on capable d'être ébranlé ou distrait par les choses de la terre. Ajoutez qu'on a bien plus de force pour agir ; et comme, en hiver, les corps sont plus robustes qu'en été, parce qu'en hiver le sang et la chaleur se retirent au cœur, qui est le principe de la vie, au lieu qu'en été le sang et la chaleur se dilatent par tout le corps, il en reste moins dans le cœur, d'où vient qu'on est plus faible, de même les âmes établies dans

un profond recueillement, retirant leurs forces de la multiplicité des actes de l'imagination, de l'entendement et de la volonté, et les tenant ramassées au dedans par une simple attention à Dieu, ont ordinairement la vie spirituelle plus vigoureuse que celles dont les forces sont partagées à divers actes et à plusieurs recherches, quoique bonnes.

C'est là le moyen d'être entre les mains de Dieu de la manière que saint Ignace veut que nous soyons entre les mains de nos supérieurs, comme un corps mort ou comme un bâton ; non seulement ils n'ont point de mouvement contraire à celui qu'on voudrait leur donner, mais ils n'ont point d'eux-mêmes de mouvement. Ainsi devons-nous être si parfaitement soumis à nos supérieurs, que non seulement nous n'ayons pas même de volonté ni de jugement contraires à leur volonté et à leur jugement, mais que nous n'ayons pas même de volonté ni de jugement ; que nous laissions nos supérieurs vouloir et juger pour nous tout ce qu'ils estimeront le plus à propos, et que nous n'ayons pour leur conduite qu'une obéissance aveugle. C'est, dis-je, de cette manière qu'une âme entièrement morte à elle-même est au regard de Dieu. Elle laisse Dieu et ses supérieurs disposer d'elle et juger pour elle tout ce qu'il leur plaît, et reçoit sans résistance tous les mouvements de l'obéissance et de la vie spirituelle, ne se conduisant non plus par elle-même qu'un aveugle qui s'abandonne à la conduite de son guide.

En quoi il ne faut pas craindre qu'elle demeure

oisive et sans rien faire. Car elle a toujours assez de connaissance de ce qu'elle fait pour le faire avec liberté, et elle est d'autant plus prête à vaquer à toutes choses, qu'elle n'est point divisée, mais uniquement et simplement occupée de ce qu'elle doit faire pour lors ; et la vertu de cette âme est bien plus intime, plus stable et plus spirituelle que celle des âmes qui sont encore dans la multiplicité de leurs opérations.

Ce que Notre-Seigneur a dit, que quiconque abandonnera pour lui sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle, se justifie au regard de tout ce que l'on quitte pour Dieu. Quiconque quitte tous ses plaisirs, trouve cent fois plus de joie dans le dégagement de tout plaisir ; quiconque quitte toute propre estime, trouve cent fois plus de contentement dans cette perte de toute propre estime; quiconque quitte sa propre volonté, trouve cent fois plus de satisfaction à n'avoir plus de propre volonté ; quiconque quitte le soin de son corps, trouve cent fois plus de douceur et de repos dans cet oubli de son corps ; quiconque quitte tous ses propres desseins pour n'en avoir plus d'autres que d'exécuter ceux de Dieu, trouve cent fois plus de consolation à faire ce que Dieu veut de lui et ce que l'obéissance lui ordonne, qu'il n'en eût trouvé dans l'exécution de ses propres desseins.

Venons-en à la pratique ; nous expérimenterons avec le temps, la vérité de la promesse de N.-S.

Mais ce qui est en cela plus considérable, c'est que non seulement on trouve le centuple de ce que l'on quitte, mais de plus, on donne à Dieu le centuple, c'est-à-dire qu'on rend cent fois plus de gloire à Dieu, que la volonté de Dieu s'accomplit en nous cent fois plus parfaitement, et que Dieu règne cent fois plus en nous. Ainsi plus on quitte pour Dieu, plus on trouve en Dieu, et plus on est heureux.



DIVERSES ÉGALITÉS QUI COMPRENNENT TOUTE LA PERFECTION ET QUE L'ON DOIT TACHER D'ACQUÉRIR.

I. — IL DOIT Y AVOIR ÉGALITÉ :

Entre les grâces de Dieu et ma correspondance ;
Entre mes connaissances et ma volonté ;
Entre ma volonté et l'effet ;
Entre mes résolutions et l'exécution ;
Entre mes obligations et mes actions ;
Entre mon néant et mon anéantissement ;
Entre la valeur des choses et mon estime ;
Entre le mérite des objets et mon amour.

II. — JE DOIS AVOIR ÉGALITÉ :

D'éloignement pour toutes sortes de péchés ;
De soin pour toutes mes actions ,
D'application pour le commencement, le progrès et la fin de mes actions ;
D'exactitude pour toutes mes règles ;
De charité pour toutes sortes de personnes ;
De ferveur pour toutes les vertus ;

D'humeur et d'esprit en tout temps et en toutes sortes d'événements.

III. — IL FAUT QUE J'AIE ÉGALITÉ D'INDIFFÉRENCE ET DE DISPOSITION :

Pour toutes sortes de lieux et d'emplois ;

Pour toutes sortes de croix et de souffrances ;

Pour toutes sortes de traitements de la part des créatures ; pour leur souvenir ou pour leur oubli ; pour leur estime pour ou leur mépris ; pour leur affection ou pour leur aversion ; pour leur faveur ou pour leur abandon ;

Pour toutes sortes de traitements de la part de Dieu ; pour les lumières et pour les ténèbres ; pour les consolations et pour les aridités ;

Pour le repos et pour le travail ;

Pour le gain et pour les pertes ;

Pour la santé et pour la maladie ;

Pour la vie et pour la mort ;

Pour tout ce que Dieu veut que je sois ou que je ne sois pas, soit dans la nature, soit dans la grâce, soit dans la gloire.



DIVERS EXCÈS QUE LA PERFECTION DEMANDE.

La perfection veut que nous ayons toujours :

Plus d'humilité que d'humiliations ;

Plus de patience que de peines ;

Plus d'obéissance que d'ordonnances ;

Plus d'effets que de paroles ;

Plus de volonté que d'effets ;

Plus d'amour que d'action ;
Plus de soin de l'âme que du corps ;
Plus d'application à la sainteté qu'à la santé ;
Plus d'abandonnement à tout que d'abandon de tout.



MÉTHODE POUR PROFITER DE LA LECTURE ET DE LA MÉDITATION DE CES ÉGALITÉS ET DE CES EXCÈS.

POUR lire et pour méditer avec profit ces égalités et ces excès, il faut : 1° bien entendre et bien pénétrer le sens de chaque proposition ; 2° me bien persuader que je puis pratiquer cette perfection, que Dieu le veut et qu'il m'offre pour cela ses grâces, dont il veut que je me serve ; qu'à la mort il m'en demandera un compte exact, et qu'il me récompensera ou punira selon le bon ou le mauvais usage que j'en aurai fait ; que ce n'est pas seulement d'aujourd'hui, mais depuis longtemps qu'il demande de moi cette perfection, et qu'il me donne ses grâces pour la pratiquer ; cela présupposé :

1° Je remercierai Dieu de toutes les grâces qu'il m'a jusqu'ici présentées pour pratiquer ce point de perfection.

2° Je reconnaîtrai sincèrement le mauvais usage que j'en ai fait, et je lui en demanderai humblement pardon.

3° Je me déterminerai fortement à me mettre dans la sainte disposition qui m'est montrée, et à recevoir la grâce qui m'est offerte pour cela.

4° J'en ferai un ferme propos pour l'avenir, et, pour

m'y établir plus solidement, je considérerai combien Notre-Seigneur et la sainte Vierge ont toujours été parfaitement dans la disposition que je veux avoir et que j'espère obtenir par leur assistance.



AVIS POUR UNE AME QUE DIEU MET DANS DE GRANDES ÉPREUVES.

L'ÉTAT où vous vous trouvez de peine et d'abandon et comme de perte évidente de votre salut, est, à la vérité, un état de perte, non du salut, mais des satisfactions, des connaissances, des goûts, des appuis, de l'assurance que la nature et l'amour-propre recherchent et ne perdent qu'avec une extrême peine. C'est un état d'une pénible, mais utile purgation du cœur. Voici ce que vous avez à faire :

1° Ne cherchez point que vos peines diminuent ou prennent bientôt fin. Si Notre-Seigneur veut que votre âme soit triste jusqu'à la mort, ainsi soit-il.

2° Ne cherchez point les consolations extérieures ni même spirituelles ; et si Dieu vous en donne, ne vous y attachez pas et ne faites aucun effort pour les augmenter, pour les goûter ou pour les prolonger.

3° Pourvu que vous ayez au fond du cœur une inviolable résolution de ne point offenser Dieu, laissez Dieu disposer de vous comme il lui plaira, pour le temps et pour l'éternité.

4° Dieu veut vous donner, par cette épreuve, une foi sans lumière, une espérance sans appui et un amour sans

goût, c'est-à-dire sans que vous aperceviez ni la lumière, ni l'appui, ni le goût de ces vertus, et, par cette privation, elles deviendront plus spirituelles et plus pures.

5° Croyez fermement ce qu'on vous dit, bien qu'il semble que votre expérience vous dise le contraire, et assurez-vous que vous n'êtes pas la première qu'on ait vue en cet état ; non, sans doute, l'on y en a vu et l'on y en voit encore plusieurs autres.

6° Pour vous affermir davantage, je me rends très volontiers caution pour vous auprès de Notre-Seigneur, et je ne doute nullement que, par son infinie bonté, vous ne le possédiez un jour dans le Ciel.

7° Gardez-vous bien des fautes dans lesquelles cet état de peines pourrait vous faire tomber, comme de parler brusquement, d'être moins docile à l'obéissance, de vous porter compassion, de vous arrêter à réfléchir sur vous-même en regardant vos peines, de vous laisser aller à votre humeur.

8° Estimez beaucoup cet état, et remerciez Notre-Seigneur de ce qu'il se sert de cette voie pour détruire votre orgueil et pour vous réduire au point où vous devez vous tenir, c'est-à-dire dans votre néant.

9° Demeurez dans ce néant sec et profond très volontiers et sans demander d'en sortir, ni en la vie, ni en la mort.

10° Cet état est une participation de celui de Jésus-Christ, lorsque, étant sur la croix, il dit à son Père : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » Remarquez ici que Notre-Seigneur est sans

doute délaissé de son Père, puisqu'il le dit ; et néanmoins, ayant dit cela, il s'abandonne lui-même : à qui ? à celui duquel il vient de dire qu'il est abandonné. Il s'abandonne à lui en disant : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Notre-Seigneur, quoique délaissé de son Père, eût pu s'assister lui-même, puisqu'il était Dieu ; mais non, son Père l'abandonne, il s'abandonne aussi. Appliquez-vous ceci, et vous ferez justement ce que Dieu veut. Il vous semble que Dieu vous a abandonnée ; et, quand cela serait, il ne vous ferait que ce qu'il a fait à son Fils unique. Dieu vous ayant, ce semble, abandonnée, qu'avez-vous à faire ? Rien autre chose, sinon de vous abandonner, comme Notre-Seigneur, à celui qui vous a, ce semble, abandonnée ; et s'il veut vous laisser dans cet abandon jusqu'à la mort, comme il y laissa son Fils, continuez jusqu'à la mort, comme Jésus-Christ, à vous abandonner à lui, demeurant ainsi abandonnée et de lui et de vous-même entre ses mains, comme Jésus-Christ.



AVIS POUR LES AMES QUE DIEU ATTIRE A L'ÉTAT DE SIMPLE RECUEILLEMENT ET DE PUR AMOUR.

§ I. — On parvient à Dieu par l'anéantissement de soi-même. Tenez-vous si bas, que vous ne vous trouviez ,ni ne vous voyiez plus vous-même.

A mesure que vous bannirez de chez vous tout ce qui n'est pas de Dieu, vous vous remplirez de Dieu. Ne vous regardez pas vous-même ; oubliez-vous et

séparez-vous de vous-même. Là où vous ne vous trouverez plus, vous trouverez Dieu.

La pratique du parfait anéantissement de soi-même consiste à n'avoir d'autre soin que de mourir entièrement à nous mêmes et à toutes nos opérations propres, pour donner lieu à Dieu de vivre et d'opérer en nous. Se soumettre ainsi à Dieu par un total abandon de soi-même, et se perdre dans l'abîme de son néant pour ne se trouver plus qu'en Dieu, c'est produire l'acte le plus excellent dont nous soyons capables, et qui contient en soi la substance de toutes les autres vertus.

C'est cet *un* si nécessaire que Notre-Seigneur recommande dans son Évangile.

O riche néant, où plus l'âme s'anéantit, plus elle devient précieuse aux yeux de Dieu ! Moins elle a d'humain, de créé, de sensible, d'imaginaire, d'intelligible et de tout ce qui lui est propre, plus elle a de Dieu, plus elle est riche en Dieu.

Vous perdre dans le néant, c'est le moyen sûr de vous trouver en Dieu. Si vous cessez d'être ce que vous êtes, vous viendrez à être ce que vous n'êtes pas et ce que Dieu veut que vous soyez. A cela se rapportent ces belles paroles de saint Paul aux Colossiens : Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu; aux Philippiens : Je gagne à mourir; aux Galates : Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

Demeurez donc, autant qu'il vous sera possible, en état de mort, insensible à tous les changements, à tou-

tes les choses de ce monde, à tous les évèments de la vie, comme les morts qui sont dans les tombeaux.

§ II. — Que votre exercice soit un simple souvenir de Dieu, un humble et amoureux acquiescement de cœur à la volonté de Dieu. Par ce seul exercice vous éviterez tout mal et vous vous rendrez toutes choses utiles.

Demeurez constamment perdue et anéantie, sans vous mettre en peine de faire autre chose. Que le corps souffre, que l'imagination voltige, que l'esprit babille, silence de cœur à tout cela : point d'effort violent, point d'artifice ; acquiescement éternel, silence, abandon, anéantissement, tout cela dit la même chose. Demeurez dans la simplicité dont il est parlé dans le petit livre des Reliques de saint François de Sales.

Demeurez toujours dans une docilité d'enfant ; mettez-vous dans le néant et prenez plaisir de vous y voir plus profondément ensevelie que quelque chose qu'il y ait au monde. Acquiescez volontiers à la confusion et à l'anéantissement de vous-même, et soyez persuadée que vous ne vous anéantirez jamais autant que vous le devez faire. Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Il ne faut point distinguer le repos et le travail, soit l'intérieur, soit l'extérieur. Tout cela est *un*, quand on se tient dans l'acquiescement et dans le repos intérieur : ceci est bien à remarquer.

Il faut quitter la vue de la sécheresse intérieure, aussi bien que toute autre chose. Cette sécheresse, cette insensibilité purifie l'âme de ses goûts et de ses

recherches d'elle-même. Le simple acquiescement du cœur sans distinction de tout ce qui se passe dans l'esprit, est la seule chose à laquelle il faille s'attacher.

Les enseignements qu'on a donnés et votre propre expérience vous feront connaître comment vous devez vous tenir sans activité, sans effort, sans multiplicité.

Eussiez-vous jamais pensé, pendant les années que vous avez passées dans l'ignorance de cette sorte de vie si libre, si dégagée, si désintéressée, que vous la dussiez un jour rencontrer en ce monde? Et après que Dieu vous l'a fait connaître, quelle infidélité serait-ce de la quitter et de vous attacher à autre chose qu'à Dieu seul ! Que tout soit donc pour vous un pur néant et que Dieu soit seul en vous, comme s'il n'avait rien créé : ce sera ainsi que dans le néant vous trouverez tout.

Votre manière de traiter avec les créatures doit être de cet air de dégagement et d'éloignement infini de toute tendresse et sensibilité. Il n'est pas concevable combien peu de chose arrête l'âme, et pour longtemps, et souvent pour toute la vie. Un rien est capable d'empêcher les progrès admirables que l'on ferait dans la grâce. Oh ! que Dieu, pour se communiquer aux âmes, y veut un grand vide de toutes les recherches de la nature, et même des plus petites !

Dans toutes les affaires, et dans toutes sortes de rencontres, que tout, hors de Dieu, ne vous soit rien et que Dieu vous soit tout.

Ne pous empressez, ni ne vous inquiétez jamais pour aucune affaire. On ne peut bien faire qu'une chose à la

fois. Faites celle à quoi vous êtes actuellement occupée, sans que celle d'après vienne partager votre attention. Son temps et son rang viendront. C'est en ces occasions qu'il se faut affermir dans la paix ; de sorte que non seulement on fasse ce qu'il faut faire, mais qu'on le fasse aussi de la façon qu'il faut le faire, c'est-à-dire avec paix et avec liberté d'esprit.

Travailler peu, travailler beaucoup, agir ou souffrir, plus de distinction. A tout cela, simple acquiescement et égalité, ou égalité d'acquiescement.

Pour toutes sortes d'évènements et d'afflictions, de maladies, de mort de qui que ce soit, de pertes de quoi que ce soit, égal acquiescement. Les sens s'émouvront, la tristesse serrera le cœur ; la représentation de la perte qu'on aura faite passera.

Pour toutes vos peines, sans beaucoup examiner d'où elles viennent, acceptez-les en paix, anéantissez-les et anéantissez-vous vous-même avec elles, pour vous tenir dans un anéantissement de toutes choses.

C'est dans les occasions les plus fâcheuses et les plus contraires qu'on pratique un parfait dénuement, et qu'on s'établit dans une plus grande confiance en la cause première par la perte des causes secondes. Acquiescement à toutes les pertes, hormis à celle de Dieu.

Seigneur, faites-nous la grâce de bien comprendre cette perfection, et de la pratiquer encore mieux.

Quand ces pensées de... se présentent à votre esprit, changez-les en la pensée d'être toute à Dieu, et en l'abandonnement de vous-même à Dieu. Ainsi, vous demeure-

rez dans vous-même ou plutôt dans votre néant. Du reste, laissez ces pensées s'évanouir comme toutes les autres qui viennent vous distraire. Tâchez de ne vous retrouver plus, mais demeurez perdue pour jamais, et jetée dans cet abîme infini où il n'y a que l'être infini et un grand vide de tout le reste. N'y cherchez pas d'autre appui que celui de votre abandon et de votre confiance.

§ III. — Ne revenez plus d'où vous êtes partie : je veux dire, ne cherchez plus l'appui humain et ne vous amusez jamais plus aux choses créées. Qu'elles s'enfuient et s'évanouissent pour jamais. Plus de recherche des satisfactions ni des sens, ni de l'esprit, ni du cœur ; mais indifférence et insensibilité pour tout, avec un vide et un abandon tout pur et sans bornes.

Perte de tout sans ressource, et de vous-même plus que de tout le reste, comme si vous n'étiez plus rien. Ne tenez non plus à vous qu'au néant d'une créature qui n'est point et qui ne sera jamais.

Dans la perte de tout, on trouve Dieu et la paix ; et possédant Dieu, jouissant de la paix, a-t-on sujet de se mettre en peine de tout le reste ?

Ne vous empressez pour rien. Ne vous laissez resserrer le cœur pour quoi que ce soit. Où il n'y a que le néant, il n'y a ni empressement ni resserrement mais un vide paisible et immuable. C'est là que vous vous établirez, ne vous établissant en rien de créé, et, vous vous trouverez heureusement, en cessant de vous chercher et ne cherchant plus rien. Que Dieu seul soit éternellement en vous. Perdez tout pour trouver tout.

§ IV. — Plus vous irez par le chemin où vous allez, moins vous trouverez ce que vous cherchez. Vous pensez trouver Dieu par vos efforts ; ce sera par la cessation de vos efforts qu'il se fera trouver à vous. Quittez toutes ces violentes applications de tête, pour ne retenir qu'un simple souvenir de Dieu présent et opérant en vous. Voilà pour la conduite de l'esprit. Quant à celle du cœur, tenez-le dans un doux acquiescement à l'opération de Dieu. Gardez constamment cette pratique, et vous verrez que votre cœur se remplira de Dieu, se dilatera en Dieu, et sera gouverné de Dieu.

Réduisez-vous à l'Unité qui est Dieu. Tout ce qui n'est point cela, n'est point ce que vous voulez. Si vous savez bien vous contenter de cette éminente Unité, vous ne vous soucierez nullement de tout le reste. Oh ! que cette Unité bien entendue et bien pratiquée retranche de choses : même de celles qui nous semblent être bonnes, saintes et nécessaires, et qui, au fond, nous nuisent au lieu de nous servir pour arriver où nous aspirons, savoir à être faits une même chose avec la suprême Unité !

Que votre devise soit donc ce mot du Bienheureux Gilles d'Assise : *une à un*. Une âme à un Dieu. Allez encore plus avant, et perdez-vous vous-même dans cette Unité. Oubliez tout et ne vous souvenez que de cette Unité. Unité divine, Unité infinie, Dieu seul.

Ce mot d'Unité est fort lumineux. Il vous fera retrancher toutes les multiplicités superflues. Il est très

efficace pour vous appliquer parfaitement à tout ce que Dieu veut de vous. Vous trouverez là-dessous des trésors de lumière, de grâce et d'innocence.







MADEMOISELLE DE FRANCHEVILLE



Vie de Mademoiselle de FRANCHEVILLE

CHAPITRE I.

Sa naissance et ses qualités naturelles — Son inclination à donner l'aumône — Dieu la détache du monde — Sa parfaite conversion à Dieu.



Mademoiselle Catherine de Francheville naquit le 21ᵉ jour de septembre de l'année 1620, au château de Truscat, situé dans la presqu'île de Ruys en Bretagne. Elle eut pour père Daniel de Francheville et pour mère Julienne de Cillart, l'un et l'autre riches, d'une famille distinguée, et, ce qui est très rare, vertueux dans l'abondance et dans la prospérité.

Elle reçut du Ciel un naturel heureux et facile qui commença de briller dès les premières années de son enfance. Loin de se plaire aux amusements de cet âge, elle écoutait avec attention et retenait sans peine tout ce qui pouvait former son esprit et ses mœurs. Comme les Quatrains de Pibrac sont un abrégé de la morale chrétienne, on les lui fit apprendre par cœur. Quand il y avait de la compagnie au logis, on prenait plaisir à les

lui faire réciter, et elle avait déjà assez de discernement pour appliquer à chacun ce qui pouvait lui convenir.

Un jour, lorsqu'elle n'avait encore que quatre ans, un Conseiller au Parlement de Bretagne étant au château de Truscat, elle vint lui réciter ce quatrain :

Si, en jugeant, la faveur te commande,
Si, corrompu par l'or ou par présents,
Tu fais justice au gré des courtisans,
Ne doute point que Dieu ne te le rende.

Ce qu'elle prononça avec tant de force et tant de grâce, que le Conseiller avoua qu'il en avait été aussi touché que si un ange du Ciel lui avait annoncé cette vérité.

A mesure que son esprit s'ouvrait aux lumières de la raison et de la grâce, son cœur devenait sensible aux tendresses de la charité. Elle était naturellement compatissante aux misères des pauvres, et l'on remarquait qu'elle n'avait point de plus grand plaisir que de leur donner l'aumône, quand elle en trouvait l'occasion.

Le démon, jaloux de son innocence, tâcha de lui inspirer l'amour du monde ; elle possédait toutes les qualités qui peuvent y attacher une jeune personne, mais Dieu la soutint dans ce pas glissant et il ne permit pas qu'elle s'y engageât, quoiqu'elle n'eût pas encore le courage d'y renoncer complètement.

A l'âge de vingt ans elle fut malade d'une fièvre dangereuse, et dans le redoublement de ses accès, elle s'écriait continuellement : Mon Dieu, mon Dieu, faites-moi la grâce d'aller en purgatoire ! tant elle était épou-

vantée de la crainte de l'enfer. Son confesseur lui défendit de faire à Dieu cette prière en lui disant bien des fois : Non, ma fille, vous n'irez point en purgatoire. C'était le Père Yves, carme déchaussé, qui est mort en réputation de sainteté.

Après qu'elle eut perdu son père et sa mère, elle vint à Vannes, chez Monsieur de Francheville, son frère, où elle demeura quatre ans.

Dans ce temps-là, on la sollicita très fortement à se marier et on lui proposa beaucoup de partis très considérables ; mais Dieu, qui la destinait à d'autres desseins, lui faisait toujours trouver quelque chose de désagréable dans la personne de ceux qui se présentaient. Cependant une occasion pressante l'avait presque déterminée, lorsque la Providence rompit ses mesures par un accident inopiné.

Le doyen des Conseillers du Parlement de Bretagne, charmé de ses bonnes qualités, lui fit faire des propositions de mariage. Elle les écouta d'abord avec quelques répugnances, mais enfin, elle accepta ce parti. Elle se met donc en chemin pour aller à Rennes, où cette affaire se devait conclure. En entrant, elle aperçoit de son carrosse un grand convoi funèbre ; elle demande ce que c'est, on lui dit que c'était le convoi du doyen des Conseillers qu'on allait enterrer dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Ce coup imprévu fut pour elle un avertissement du Ciel, et, dès ce moment, au lieu de songer à s'établir dans le monde, elle ne pensa plus qu'à s'en retirer.

Dans cette disposition, lorsqu'elle fut de retour à Vannes, elle fit une étroite liaison d'amitié avec une jeune veuve de qualité, nommée Madame du Gué, qui, depuis peu de temps, avait renoncé aux plaisirs et aux vanités du siècle, et qui s'exerçait en toutes sortes de bonnes œuvres.

Cette dame eut un pressant mouvement d'attirer au service de Dieu Mademoiselle de Francheville, et, pour y réussir plus sûrement, elle voulut l'introduire auprès de son Directeur, le Père Adrien Daran, de la Compagnie de Jésus, à qui Dieu avait aussi inspiré le désir de la connaître. Ce Père leur conseilla de demeurer ensemble. Son conseil fut suivi et produisit de grands effets. Elles s'accompagnaient dans tous leurs exercices de piété, surtout dans la visite des prisonniers, des pauvres malades et des agonisants. Ces spectacles de charité augmentaient leur ferveur, et Mademoiselle de Francheville commença de goûter ce que sa délicatesse naturelle ne pouvait souffrir auparavant.

Cependant l'ennemi s'efforçait de la décourager, en lui faisant accroire qu'elle ne persévérerait jamais dans ce genre de vie, et qu'elle pourrait même se repentir de l'avoir embrassé. Agitée de cette tentation, elle résolut d'en faire confidence à une religieuse ursuline qui était la plus intime dépositaire de ses secrets. Cette âme ne servit pas peu à la soutenir, en l'assurant qu'elle ne se repentirait jamais que d'avoir servi Dieu trop tard. Elle a depuis avoué qu'une telle assurance lui avait rendu son premier calme.

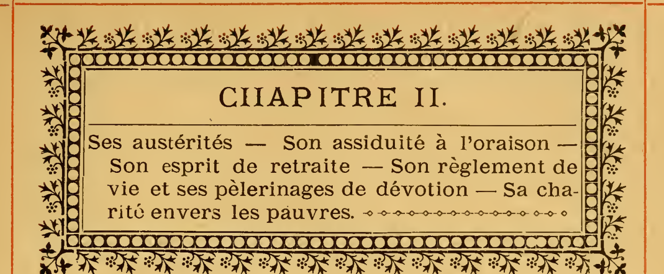
Il lui restait encore une attache particulière pour ses habits et pour ses cheveux. Voici le moyen que la Providence ménagea pour la détacher de cette vanité.

Le Père François Berthelot, de la Compagnie de Jésus, homme éloquent et pathétique, prêchait le Carême à Vannes. Dans le sermon qu'il fit sur l'évangile de la femme pécheresse, il parla du peu de foi des chrétiens avec tant de zèle qu'il toucha vivement ses auditeurs. Mademoiselle de Francheville en fut toute pénétrée. Un mot entre autres s'imprima bien avant dans son esprit : Vous dites que vous êtes chrétiens, montrez-moi votre foi par vos œuvres. Le Saint-Esprit accompagna ce peu de paroles de tant de lumières et d'onction, qu'elle résolut de se sacrifier à Dieu sans réserve. Elle sort de l'église toute occupée de sa résolution, et lorsqu'elle entre au logis, elle y trouve plusieurs dames de sa connaissance, à qui elle dit d'un ton généreux : Mesdames, il faut absolument être à Dieu; pour moi, je veux être toute à Lui, et pour vous marquer que je le veux tout de bon, je vous supplie de me couper les cheveux. Je me tiendrai fort obligée à celle qui voudra me rendre ce bon office. Elles s'en excusèrent toutes, lui représentant qu'il ne fallait rien précipiter, que c'était un zèle qui se ralentirait bientôt et qui serait suivi d'un prompt repentir. Mais la fervente demoiselle, qui n'écoutait plus que la grâce, prend des ciseaux et coupe elle-même ses cheveux, disant aux dames qui s'opposaient à son dessein : J'ai confiance en Dieu qui soutient les faibles.

Elle avait alors trente et un ans, et depuis ce jour-là, elle ne sentit plus son cœur partagé, tant il importe, pour la perfection, de rompre les moindres liens qui nous attachent au monde.

D'abord elle distribua aux églises ses bijoux, et fit servir à l'ornement des autels les habits mondains qu'elle avait portés jusqu'alors, n'usant que de vêtements simples, modestes et d'une étoffe commune. Non contente d'orner les temples des dépouilles du monde, elle commença d'employer au soulagement des pauvres tous ses revenus. Ils étaient considérables. Son père n'eut que trois enfants ; il leur laissa cent mille écus de bien ; et avant que de mourir, se servant de la disposition de la coutume de Bretagne qui permet aux pères nobles de disposer de leurs biens meubles en faveur de leurs puînés, il donna 21 mille écus à Mademoiselle sa fille, de sorte que cet argent, qu'elle avait mis en constitution au denier de la Province, lui produisait quatre mille livres de rente. Mais quelque grands que fussent ses biens, il est presque incroyable qu'ils aient pu suffire à tout ce qu'elle a fait dans le cours de sa vie.





CHAPITRE II.

Ses austérités — Son assiduité à l'oraison — Son esprit de retraite — Son règlement de vie et ses pèlerinages de dévotion — Sa charité envers les pauvres.



A cet esprit de charité, Mademoiselle de Francheville joignit l'esprit de retraite et de prière, et pour éviter les compagnies, elle changea sa demeure et vint habiter, dans la ville, un appartement propre à son dessein. Son cabinet était au haut du logis, et il n'y avait pour tout meuble qu'un lit, qu'une table, que deux chaises et que sa petite bibliothèque. C'était là qu'elle menait une vie aussi solitaire que si elle eût été au milieu du désert.

Il est vrai que ce ne fut pas sans de grands combats. L'estime et l'odeur de sa piété excitaient tout le monde à lui rendre visite. Les gens de qualité voulaient satisfaire leur curiosité et les personnes vertueuses cherchaient à s'édifier dans ses entretiens. Mais sa chambre était comme une grotte inaccessible. L'entrée n'en était ouverte même à ses propres frères que trois ou quatre fois dans l'année, bien qu'ils vinssent souvent pour la voir, et qu'elle les aimât tendrement.

C'était là que, loin du tumulte, elle partageait son temps entre la prière et la mortification. Voici quelle en était la distribution. Elle se levait à 5 heures du matin ;

ensuite elle se préparait à l'oraison par une sanglante discipline. A 8 heures, elle allait à l'église, où elle se confessait et communiait, entendait là toutes les messes et ne s'en retournait ordinairement pour dîner qu'à une heure après midi. A trois heures, elle s'enfermait dans son cabinet pour y faire sa lecture spirituelle. A cinq heures, elle en sortait pour aller devant le Saint Sacrement, où elle priait Dieu jusqu'à 6 heures 1|2. A 8 heures, elle assemblait ses domestiques pour les faire prier en commun. Après la prière, chacun se retirait dans sa chambre, et elle passait en méditation ou en lecture jusqu'à 11 heures, qu'elle se couchait.

Elle prenait la discipline deux fois le jour avec tant de rigueur, que, comme les branches en étaient armées de rosettes de fer, le sang en coulait avec abondance, et malgré les profondes plaies qu'elle se fit, elle continua ce rigoureux exercice, jusqu'à ce que son confesseur, informé de cet excès de pénitence, lui commanda de le modérer.

Elle portait souvent la haire ou le cilice. Bien des fois elle se roulait toute nue sur des orties. Elle jeûnait quatre fois la semaine,le plus souvent au pain et à l'eau; et ,pour mortifier son goût par le retranchement des choses qui flattaient davantage, elle s'abstint très longtemps de manger du fruit. Elle en faisait pourtant servir à table, afin de renouveler tous les jours, le sacrifice qu'elle en faisait. Elle s'abstint très longtemps aussi de boire jusqu'à souffrir une soif ardente qui lui causa une inflammation dans la bouche.

Elle avait un penchant naturel pour la propreté, et elle aimait principalement qu'elle parût sur sa table. Pour combattre cette inclination, qui tenait trop de la sensualité, elle faisait manger dans son plat un mendiant sale, malpropre, qui toussait continuellement, et qui par la puanteur de ses crachats faisait mal au cœur à ceux qui le voyaient ; et cet objet, loin de la choquer, semblait lui faire plaisir.

La mortification était assaisonnée de l'onction de la prière. Dans quelque église que le Saint-Sacrement fût exposé, elle y faisait ses dévotions, et hors le temps du dîner, elle y passait tout le jour en oraison, les genoux nus contre terre.

Tous les samedis, elle visitait à pied l'église de Notre-Dame de Bethléem, distante d'une lieue de Vannes, et rarement elle passait un mois sans faire aussi à pied le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, à trois lieues de la même ville. Elle y allait en silence, et donnant l'aumône à tous les pauvres qu'elle rencontrait en chemin. En revenant, elle permettait qu'on prît une courte récréation, qui était suivie de quelques prières.

Elle ne voyageait jamais sans la compagnie de quelques prêtres vertueux, dans la pensée que son voyage en serait plus heureux et plus saint. Les chapelles qu'elle visitait étaient toujours gratifiées de quelques présents, le plus souvent de calices de la valeur de 50 écus.

Mais rien n'éclatait davantage que son immense

charité envers les pauvres : en sorte qu'il n'est pas possible de faire un détail exact de ses aumônes. Pour exprimer tout en peu de mots, sa maison était un magasin où les nécessiteux trouvaient du pain, du vin, des œufs, des bouillons, de la viande, des médicaments, des confitures, des habits, du bois, enfin toutes les provisions nécessaires.

On préparait chaque jour la marmite pour les malades. Le nombre en était quelquefois si grand que ce qu'on avait préparé ne suffisait pas pour tous. Alors, Mademoiselle de Francheville se privait de son dîner et se réduisait à ne manger que du pain, se faisant un plaisir de se retrancher le nécessaire pour le donner à Jésus-Christ dans la personne d'un malade. Il fallut que son confesseur réprimât cet excès de charité, en lui ordonnant de dîner avant qu'on distribuât la marmite.

Les pauvres honteux étaient l'objet particulier de ses soins, et ses secours prévenants leur épargnaient la confusion de déclarer leur misère. Les uns recevaient d'elle un écu par mois, les autres une somme plus considérable, selon leur condition et selon leur besoin. Elle entretenait de nombreuses familles, à qui elle envoyait secrètement une fois l'année deux ou trois pièces d'étoffes pour s'habiller.

Toutes les filles orphelines trouvaient auprès d'elle un asile assuré. Elle payait leur pension dans un Couvent, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de se pourvoir et de gagner leur vie. Si quelqu'une d'elles était appe-

lée à la religion, elle lui fournissait la dot nécessaire, soit pour être religieuse de chœur, soit pour être sœur converse, suivant le degré de sa condition. Les filles qui étaient sans naissance et qui d'ailleurs n'avaient point de vocation pour la vie religieuse, n'étaient pas moins secourues que les autres. Elle leur faisait chercher, par quelque confident de ses charités, quelque sage artisan, avec qui elle les mariait en leur donnant trois cents livres de dot.

Cela se traitait si secrètement que la plupart ignoraient leur bienfaitrice; de sorte qu'il est arrivé bien des fois que quelques artisans ou marchands qui lui étaient redevables de leur fortune, lui refusaient ce qu'on allait acheter chez eux de sa part. Au lieu de se choquer de ce refus, elle en concevait une secrète joie, et quoique on lui représentât une fois qu'il était à propos de faire connaître à l'un de ces ingrats l'obligation qu'il lui avait : « Non, dit-elle, cela n'est pas nécessaire, Dieu nous fera trouver ailleurs ce que nous cherchons. »

Lorsqu'elle voyait de jeunes garçons de qualité en danger de se débaucher à cause de leur indigence, elle s'offrait à payer à leurs parents jusqu'à 40 écus de pension, afin qu'ils eussent une éducation conforme à leur naissance. C'est ainsi qu'elle a fait étudier un grand nombre d'écoliers tant Hibernois que Bretons entre lesquels elle a eu la consolation de voir de dignes ministres de l'Église.

Ayant appris que la nécessité engageait une personne dans le libertinage, elle lui envoya du linge et

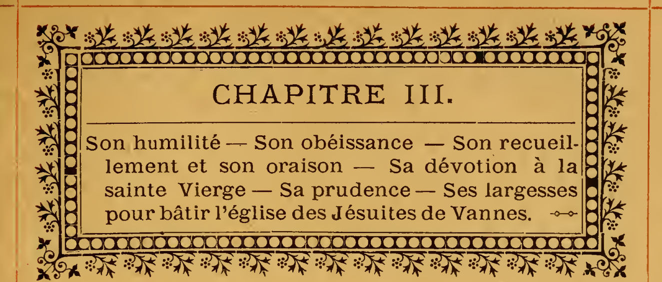
de l'argent, pour la retirer du désordre, et l'entretint longtemps dans un monastère.

Mais un seul exemple fera voir plus clairement jusqu'où s'étendait sa charité. Rencontrant un jour dans la rue une demoiselle dont l'indigence extrême lui était connue, elle se sentit si émue de pitié, que, la prenant par la main et la tirant à l'écart, elle lui donna une de ses jupes, et sitôt qu'elle fut arrivée au logis, elle lui envoya des chemises.

Autant elle avait de soin de pourvoir aux nécessités des pauvres, autant en avait-elle de tenir ses aumônes cachées, ne les communiquant qu'à son directeur et à quelques personnes de qui elle était obligée de se servir. Elle voulait aussi que ceux qui les recevaient les oubliassent en quelque façon, en ne les révélant jamais. Ainsi, ayant promis cent écus pour établir une pauvre fille, elle lui retrancha une partie de cette aumône, parce qu'elle avait eu l'indiscrétion de parler.

Et pour diminuer l'idée que l'on avait de ses libéralités, elle disait à ceux qui lui en parlaient, que Dieu répandait une bénédiction visible sur le peu de bien qu'elle donnait, et qu'il multipliait en faveur des pauvres tout ce qu'elle achetait pour les nourrir et pour les vêtir.





CHAPITRE III.

Son humilité — Son obéissance — Son recueillement et son oraison — Sa dévotion à la sainte Vierge — Sa prudence — Ses largesses pour bâtir l'église des Jésuites de Vannes.



Es vertus avaient un caractère de solidité qui se trouve rarement dans son sexe.

Elle était ingénieuse à chercher les humiliations pour s'avancer dans l'humilité. C'est pourquoi elle donna ordre à une personne sur laquelle elle avait quelque autorité, de l'avertir tous les mois des fautes qu'elle aurait remarquées dans sa conduite, et pour l'engager par son propre intérêt, elle lui avait promis de faire dire à son intention une Messe, autant de fois qu'elle lui rendrait ce bon office. On l'a souvent vue prosternée aux pieds de ses servantes,les embrasser et leur demander pardon : spectacle qui tirait les larmes des yeux de tous ceux qui en étaient témoins.

C'est par ce même esprit que,quoiqu'elle fût comme fondatrice de l'église des Jésuites de Vannes, elle ne permit pas qu'on y posât ses armes. On attendit après sa mort à lui donner cette marque de reconnaissance.

L'obéissance était la règle de ses actions,et le moindre signe de la volonté de ses directeurs était capable de lui faire quitter ce qu'elle eût eu le plus à cœur. Je n'en rapporterai que deux exemples.

Elle eut toujours un pressant désir de visiter l'église de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur. Son confesseur lui permit ce voyage de dévotion et lui conseilla de séjourner à Nantes pendant le carême pour y entendre le Père Tixier, jésuite, l'un des fameux prédicateurs de son temps. Après Pâques, elle se disposait à continuer sa route, lorsque son confesseur lui manda de n'aller pas plus loin, et de s'en revenir incessamment à Vannes, où sa présence était nécessaire pour le soulagement des pauvres et pour d'autres œuvres de charité. Elle obéit sans peine : Dieu soit béni, dit-elle, nous avions fait la moitié du chemin, l'obéissance nous rappelle ; la sainte Vierge se contentera de notre bonne volonté. Dès le même jour, elle fit chercher une litière pour son retour, au lieu du bateau qui était préparé pour la conduire à Saumur.

Elle avait une tendresse particulière pour une petite nièce, dont on lui avait confié l'éducation dès l'âge de 18 mois. Après l'avoir élevée jusqu'à l'âge de six ans, il lui fut ordonné par son confesseur de la rendre à ses parents. Elle le fit avec toute la soumission possible, quoiqu'elle ne la vît que dans le temps de ses repas et que cette jeune enfant ne fût pas en état de la distraire dans ses oraisons.

Son recueillement, sa modestie, sa continuelle vigilance à garder ses sens et son cœur, la disposaient à cette étroite familiarité qu'elle avait avec son Dieu. Sa manière d'oraison était fort simple. Ce n'était qu'une respectueuse et amoureuse présence de Dieu, et cette

disposition intérieure régnait dans tous ses exercices spirituels.

La dévotion à la sainte Vierge fut pour elle une source abondante de grâces, comme elle l'est d'ordinaire dans les âmes pures. Elle visitait souvent les chapelles qui lui sont dédiées, et pendant bien des années, elle ne manqua jamais de faire tous les samedis le pèlerinage de Notre-Dame de Bethléem, où elle reçut quantité de faveurs signalées. Elle récitait tous les jours son chapelet, et les veilles de fête de la sainte Vierge, elle redoublait ses aumônes, ses jeûnes et ses autres mortifications.

Entre tous ses mystères, elle honorait plus particulièrement celui de son Immaculée Conception. Elle avait tant de confiance en sa protection qu'elle n'entreprenait rien, qu'elle ne traitait d'aucune affaire, qu'elle ne la concluait jamais sans prendre auparavant une petite statue de la sainte Vierge qu'elle portait avec elle. C'est à cette dévotion qu'elle attribua le succès de certaines affaires difficiles et presque désespérées, et elle remarqua souvent que les jours consacrés à l'honneur de la Mère de Dieu lui furent les plus fortunés.

Dans tous ses desseins, elle ne faisait rien qu'après une mûre délibération, elle consultait toujours le Ciel, par un redoublement de prières, de pèlerinages et d'aumônes : mais, après avoir pris son parti, elle était constante à l'exécuter, sans que nulle considération humaine fût capable de la faire changer. Caractère singulier d'une âme héroïque qui n'a de vue et d'intérêt que la gloire de Dieu seul.

La Providence lui avait donné un directeur tout propre à seconder son zèle et sa charité.

C'était le Père Adrien Daran, de la Compagnie de Jésus, natif de Rouen, religieux d'une tendre piété, d'une admirable confiance en Dieu, d'un parfait détachement du monde, d'une douceur et d'une simplicité aimables.

Il avait travaillé à la conversion des Hurons en la Nouvelle France, et lorsque le Père Jean de Brébeuf et le Père Gabriel Lalement dont il était compagnon furent pris et brûlés par les Iroquois, il fut témoin de leur glorieuse mort. La mission des Hurons ayant été détruite, il fut rappelé en France, où il remporta du Canada des infirmités qui ont fourni un continuel exercice à sa patience. Un an après, il fut envoyé à Vannes, où il a consumé le reste de sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres et dans une infatigable application à procurer le salut des âmes, jusqu'à l'année 1670, où il mourut saintement le 21 mai.

Cet homme de Dieu menait à grands pas Mademoiselle de Francheville dans la voie de la perfection ; et, bien loin de suivre les maximes d'une lâche politique, qui eût donné des bornes à ses charités, il l'excita toujours à être prodigue envers les pauvres. Mais son désintéressement ne fut pas sans récompense. Depuis longtemps, il souhaitait qu'on bâtit une église au collège de Vannes. Une personne pieuse qui l'exhortait à l'entreprendre lui donna dix écus pour acheter une charrette. C'était tout le fonds sur lequel il pouvait comp-

ter lorsqu'il en forma le plan en 1662. C'est pourquoi il fit écrire sur le portail ces paroles du psaume 86 : *Ipse fundavit eam Altissimus*, C'est le Très-Haut qui l'a fondée.

Dieu inspira à Mademoiselle de Francheville de soutenir et de consommer cet ouvrage, pour lequel elle donna d'abord 300 louis d'or, et dans le cours de treize années, seize cents livres par an, sans y comprendre bien d'autres sommes considérables qu'elle fournit avant et après la mort du Père Daran.

En même temps, elle entretenait des missions à ses dépens, elle en fondait même en bien des endroits ; et comme l'on avait déjà établi une maison de retraite pour les hommes, elle y payait presque à toutes les bandes la pension de quelques-uns que leur indigence eût empêchés d'y venir.



CHAPITRE IV.

Son zèle des âmes — Son zèle pour l'établissement des retraites de femmes — Son dessein est traversé — L'établissement de retraite de femmes se fait chez les Ursulines — Elle fait faire des retraites en divers lieux — Nouvelle persécution contre les retraites de femmes — Elle obtient qu'elles soient rétablies — On les commence dans une maison de louage.





Es grands fruits que la maison de retraite des hommes produisait lui faisaient désirer un pareil établissement pour les femmes. Elle proposa cette pensée à son confesseur, qui, bénissant Celui qui la lui avait inspirée, ne songea plus qu'à chercher les moyens de coopérer avec elle à ce grand dessein.

Elle avait, dans sa maison, deux étages, partagés en beaucoup de chambres et propres à loger des personnes séparément. Ils convinrent de les faire servir à cet usage, et le Père Daran y envoyait de temps en temps en retraite quelques-unes de ses pénitentes, pour y faire, pendant huit jours, les exercices qu'il leur prescrivait. Elles n'en sortaient que pour aller à l'église et pour prendre, chaque jour, les instructions de leur directeur. D'autres succédaient à ces premières. Bien des dames et des demoiselles de qualité se présentaient pour y être reçues, et nulle d'elles n'en sortait sans

fruits et sans consolation. Mais comme Mademoiselle de Francheville refusait de prendre de l'argent pour leur nourriture, elles étaient plus réservées à s'y présenter.

On leva cet inconvénient en louant une maison hors de la ville, proche de l'église des Jésuites. On la fit meubler, pour y recevoir toutes les femmes qui voudraient y faire une retraite, et on y établit une économe qui veillait à leur subsistance.

A peine la maison fut-elle en état, qu'on y accourut de divers endroits, même des diocèses voisins, et les exercices ne s'y firent pas avec moins de succès que dans celle des hommes.

Mais une œuvre si sainte ne manqua pas d'être traversée. Quelques-uns désapprouvèrent ces assemblées de femmes, et l'un des grands vicaires, entrant dans leurs sentiments, déclama publiquement en chaire contre cette nouveauté, et défendit de continuer les retraites, soit dans cette maison, soit ailleurs.

Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, était alors à Paris. A son retour, voulant d'une part soutenir le procédé de son grand vicaire, et de l'autre favoriser le zèle de Mademoiselle de Francheville, il proposa au Père Daran un expédient propre à fermer la bouche aux censeurs les plus obstinés.

C'était de bâtir un appartement dans une maison religieuse, où il semblait que les exercices de retraite se pouvaient faire avec plus de facilité et avec plus d'édification. On accepta la proposition et l'on choisit la

maison des Ursulines, une des plus florissantes et des plus régulières de tout l'ordre. Leur institut paraissait le plus convenable, et leur communauté fournissait les sujets les plus propres à cet emploi.

Avant que de commencer ce bâtiment, Mademoiselle de Francheville voulut avoir l'agrément du Prélat qui était encore à Paris. Monsieur de Kerlivio, son grand vicaire, lui en écrivit, et il reçut la réponse en ces termes : « Je suis ravi qu'il se fasse une maison de retraite pour les filles et pour les femmes chez nos bonnes et chères religieuses les Ursulines, et je le permets de tout cœur. »

Après avoir obtenu cette permission, elle envoya en secret une somme d'argent à la Supérieure, qui, du consentement unanime de la Communauté, fit jeter les fondements de cette maison.

La première pierre y fut posée le 20e jour de mars, l'an 1671, par Monsieur de Kerlivio. C'était lui qui avait dessiné le plan avec tant de justesse, qu'encore que le bâtiment fût situé dans l'enclos du monastère, il n'y avait ni commerce, ni vue, ni entrée pour les personnes qui venaient en retraite. On y travailla si diligemment qu'il fut achevé et meublé, et qu'on y commença les exercices dès le mois d'avril de l'année suivante.

On donna la direction des retraites à la Mère Jeanne de Pélaine de la Nativité, religieuse d'un mérite distingué, qui, cette même année, ayant fini le temps de sa supériorité, fut établie dans cet emploi par celle qui succéda.

Quoique l'interruption des retraites n'eût pas été longue, ce petit espace parut long au zèle de Mademoiselle de Francheville, et pour ne pas le laisser couler inutilement, elle pria l'évêque de permettre qu'elle assemblât dans sa maison au Pargo, maison de campagne aux environs de Vannes, plusieurs personnes de son sexe qui désiraient y faire une retraite. On eut permission d'y dire la messe et d'y faire deux exhortations par jour. Il s'y trouva jusqu'à 46 personnes, qui en sortirent toutes remplies de ferveur; et quelques-unes, qui n'avaient pu se déterminer jusqu'alors à quitter le monde, eurent le courage de prendre le parti de la religion.

Un tel succès redoubla l'ardeur de Mademoiselle de Francheville et l'excita à faire de pareilles assemblées en divers endroits des diocèses voisins. Il s'en fit une à Ploërmel, composée de quarante-cinq personnes, du nombre desquelles il y en eut aussi plusieurs qui se consacrèrent à Dieu, les unes chez les Ursulines, les autres chez les Carmélites.

Comme d'autres villes souhaitaient de jouir du même bonheur, elle alla deux fois à Quimperlé et deux fois au Quilio, et tout le monde y accourait avec tant d'affluence qu'on ne savait où les loger. Ce fut dans ce dernier lieu où l'on reconnut que les paysannes ne sont pas moins capables des retraites que les bourgeoises et les dames de qualité.

Mademoiselle de Francheville se chargea des soins domestiques, et les Jésuites eurent la direction du spirituel.

Voilà quelles furent ses occupations jusqu'à ce qu'on eût achevé le bâtiment des Ursulines. Alors, on les continua dans ce lieu, pendant neuf à dix mois, sous la conduite de ces ferventes religieuses, qui concouraient admirablement à la sanctification de leur sexe avec les ministres de Jésus-Christ. Leurs entretiens familiers, également doux et instructifs, s'insinuaient dans les âmes les plus mondaines, et attiraient dans cette maison un si grand nombre de personnes, qu'on y en a compté près de six-vingt dans une seule retraite.

Mais ce qui réjouissait le Ciel, alarma l'enfer, et les démons excitèrent une horrible tempête pour détruire cet ouvrage. La calomnie publia mille faussetés ; l'envie noircit les choses les plus innocentes. Monseigneur de Rosmadec, ce sage prélat, avait été transféré à l'archevêché de Tours. Le Père Daran était mort, Monsieur de Kerlivio était disgracié. Le Père Huby n'avait pas l'oreille du nouvel évêque. Ceux qui l'approchaient étaient prévenus. Nul n'osait se déclarer en faveur de la retraite des femmes. Enfin, elle fut interdite, et Mademoiselle de Francheville eut encore une fois le déplaisir de voir ses bons desseins renversés, et, pour comble de douleur, renversés par ceux qui devaient les soutenir et de qui elle avait sujet d'attendre le plus de secours.

Elle en versa bien des larmes et elle se vit forcée de déclarer ce qu'elle avait caché jusqu'alors, que le logement qu'on avait bâti dans l'enclos des Ursulines, s'était fait à ses dépens. Ainsi on lui conseilla de leur

demander qu'elles obtinssent la permission de continuer les retraites, ou qu'elles lui remboursassent l'argent destiné à cet usage.

Les religieuses lui accordèrent sa demande, et après avoir fait de vaines tentatives auprès de l'évêque, non seulement elles rendirent les deniers qu'on avait avancés, mais encore les meubles, les tableaux, les règlements, et en général tout ce qu'on avait fait à l'usage de la retraite.

Dans toutes ces traverses, Mademoiselle de Francheville n'eut point d'autre douleur que celle que l'intérêt de Dieu lui causa. Elle la partagea avec trois personnes qui furent toujours liées avec elle par l'uniformité de leurs sentiments. C'étaient Monsieur de Kerlivio, le Père Huby et Monsieur de Francheville son frère aîné.

Ce dernier secondait les pieuses intentions de sa sœur et tous ensemble ranimaient leur confiance, persuadés que la persécution accompagne toujours les œuvres de Dieu; que ce qu'on entreprend pour sa gloire ne s'exécute d'ordinaire qu'après de grandes contradictions, que Dieu se joue de la sagesse humaine et qu'il se plaît à faire réussir ce qui semble désespéré, qu'il n'est rien d'impossible à une prière persévérante.

Dans cette vue, ils unissent leurs vœux et ils les adressent particulièrement à la sainte Vierge et à Ste Anne sa Mère, assurés qu'une si puissante intercession les rendrait efficaces. En même temps, pour ne pas tenter Dieu, ils concertèrent entre eux d'interpréter

auprès de l'évêque la faveur de Madame d'Argouges, première présidente au Parlement de Bretagne.

Cette dame, que sa vertu faisait encore plus respecter que son rang, et que sa piété intéressait dans toutes les bonnes œuvres de la province, écrivit de Paris où elle était, à Monseigneur Louis de Vautorte, évêque de Vannes. Elle le priait dans sa lettre de considérer l'utilité de cet établissement, la facilité de lever tous les inconvénients qu'on lui avait tant exagérés : ce qu'il devait à l'attente de tous les gens de bien et à sa propre réputation; qu'au reste, s'il avait de justes raisons de défendre qu'on fît les exercices de la retraite chez les Ursulines, il pouvait ordonner qu'il y eût une maison uniquement destinée à cet usage, à laquelle il donnerait un Supérieur et des règlements tels que sa prudence et son zèle le jugeraient à propos.

Le Prélat, qui, de son propre mouvement et par l'inspiration de ceux qui l'approchaient, s'était toujours fortement opposé aux retraites des femmes, en accorda le rétablissement de la manière que Madame d'Argouges le demandait, et il en donna la direction, tant pour le spirituel que pour le temporel, à Monsieur de Kerlivio, qui, depuis deux ans, n'était plus dans ses bonnes grâces.

On fut surpris d'un changement si soudain, et l'on y reconnut le doigt de Dieu qui tourne les cœurs comme il lui plaît. Ce changement arriva le cinquième d'août, et comme ce jour est consacré à la sainte Vierge, cette circonstance du temps semblait marquer que

c'était un effet de son entremise. Voici ce que Monsieur de Kerlivio en écrivit le même jour à Mademoiselle de Kerdef :

« Ma très chère Cousine, notre permission tant dé-
» sirée a été signée aujourd'hui. Ma réconciliation avec
» Monseigneur notre Prélat s'est faite, et il m'a établi
» supérieur de cette maison de retraite et des religieu-
» ses de la Visitation. Remerciez bien Notre-Seigneur,
» la sainte Vierge et sainte Anne. Il s'est passé en ceci
» certaines choses qui font voir que le tout vient du
» Ciel. C'est pourquoi nous allons tout de bon travail-
» ler à préparer au plus tôt une maison qu'on prendra à
» louage, en attendant qu'on en bâtisse une.

» A Vannes, ce cinquième d'août 1674. »

En effet, on chercha incessamment une maison. On n'en trouva point qui eût un logement assez vaste. Le bâtiment du Séminaire venait d'être achevé, mais il n'était pas encore meublé, et, faute d'argent, il devait demeurer longtemps inhabité. On proposa à Mademoiselle de Francheville de le louer pour quelques années, à condition qu'elle le mettrait en état qu'on y pût loger. La dépense était de plus de mille écus, toute l'utilité en retombait sur le Clergé. Mais cette considération, au lieu de la rebuter, la détermina entièrement, et elle se persuada que Dieu lui faisait un grand honneur en lui donnant occasion de contribuer au logement de ses ministres. « J'aurai, dit-elle, de la joie de voir que, quand j'en sortirai, les prêtres y entreront. »

Comme elle connaissait l'intelligence et le zèle de

Monsieur de Kerlivio, elle le chargea du soin de cet ouvrage, en lui mettant d'abord 2000 écus entre les mains. Sa vigilance et son activité firent qu'en peu de mois la maison fut disposée pour les Retraites.





CHAPITRE V.

On appelle Madame du Houx pour conduire les retraites — Mademoiselle de Francheville travaille elle-même dans les retraites.



IL était important de commencer les saints exercices avec quelque éclat et de trouver une personne qui pût remplir la place que la Mère de Pélaine avait si dignement occupée. L'humilité de Mademoiselle de Francheville lui faisait croire que ces fonctions étaient au-dessus de ses forces. C'est pourquoi l'on jeta les yeux sur Madame du Houx. — C'était une veuve de qualité, d'un talent rare pour la conversion des âmes, et que les Évêques même avaient utilement employée à la réforme des monastères qui dépendaient de leur juridiction. Elle se nommait Jeanne-Marie Pinezon. Son père était seigneur de Cassé près de Rennes. Il obligea sa fille à se marier, quelque penchant qu'elle eût pour la vie religieuse ; mais après la mort de Monsieur du Houx, son mari, chef de la noble et ancienne maison de Forsanz, elle eût repris son premier dessein, si ses Directeurs ne l'eussent empêchée de borner à l'enceinte d'un cloître les services qu'ils prévoyaient qu'elle devait rendre à Dieu dans le monde. Le Saint-Esprit lui suggéra un tempérament à réunir la vie solitaire à la vie active, en s'associant à l'ordre de la Visitation, sans s'assujettir à la clôture.

Ses croix furent continuelles, ses austérités presque excessives, et tout le cours de sa vie fut un modèle accompli de toutes les vertus, mais principalement de la douceur, de la prudence et de l'humilité chrétienne.

Son amour pour Dieu était parfaitement désintéressé. Elle a dit plusieurs fois au Père Huby, que si elle se fût arrêtée à réfléchir sur elle-même, elle n'y eût trouvé qu'un enfer, mais qu'elle ne s'y arrêtait pas.

Partout où le service de Dieu l'appelait, les persécutions la suivaient, et dans ses entreprises, les traverses précédaient toujours les succès. Les croix étaient la récompense ordinaire de ses travaux et les grâces que le Seigneur lui faisait étaient toujours accompagnées de croix. La Mère Jeanne des Anges, avec qui elle fut liée d'une sainte amitié, la vit un jour en esprit aux pieds de la sainte Vierge qui la présentait à son Fils, Jésus-Christ la recevait avec amour et lui mettait sur la tête une couronne toute parsemée de croix noires, marquant que c'était ainsi qu'il récompensait les peines qu'elle prenait pour sa gloire.

Ses entretiens étaient capables de vaincre les esprits les plus opiniâtres et de toucher les cœurs les plus endurcis.

Le dernier service qu'elle rendit aux âmes fut de travailler avec Mademoiselle de Francheville dans la retraite des femmes, sous la conduite de Monsieur de Kerlivio et du Père Huby. Après y avoir passé treize mois, ses infirmités l'obligèrent de retourner à Rennes, qui était le lieu de son séjour ordinaire. Elle y mourut

le 26 de septembre de l'année 1677, à l'âge de 62 ans. Après sa mort, la beauté majestueuse qui parut sur son visage confirma tout le monde dans l'opinion que l'on avait de sa sainteté. On lui rendit presque la même vénération qu'on rend aux Saints, jusqu'à lui adresser des prières, que l'on assure avoir été suivies de grâces miraculeuses.

Ce fut sous une si excellente maîtresse que se forma Mademoiselle de Francheville. Sa première vue était de contribuer aux retraites de son bien seulement et non pas de sa personne, soit qu'elle s'imaginât manquer de talents convenables à cet emploi, soit qu'elle craignît qu'on ne l'arrachât de sa chère solitude. Mais après que Madame du Houx lui eut déclaré que Dieu demandait aussi sa personne, et que son sentiment eut été confirmé par Monsieur de Kerlivio et par le Père Huby, malgré ses répugnances, elle s'embarqua dans le travail des retraites, se confiant en Dieu, qui donne de la force aux plus faibles instruments.

Dieu bénit sa confiance, ceux qui la connaissaient admirèrent en elle l'effet de la grâce, et plusieurs personnes ont avoué que ses entretiens familiers et ses exhortations les touchaient davantage que les sermons des plus habiles prédicateurs. Il n'y avait rien dans son extérieur, jusqu'au ton de sa voix, qui n'excitât à la piété.

Elle se chargea pendant le cours de la retraite de toutes les cérémonies de piété qu'on y pratique, et de certaines instructions et des lectures qu'on y fait, en

sorte qu'elle parlait tous les jours près de trois heures.

Les sujets qu'elle s'associa pour cette œuvre de Dieu étaient si propres à la soutenir, qu'il semblait que le ciel en eût fait le choix.

Le premier directeur de retraite fut le Père Fulgence de Sainte-Barbe, de l'Ordre des Carmes, savant théologien et bon prédicateur, qui avait été prieur du monastère d'Avignon et de plusieurs maisons de la province de Touraine.

J'ai eu l'avantage de le connaître, et je puis assurer que j'ai remarqué en lui toutes les vertus d'un parfait religieux. Il joignait à une grande austérité, un grand don d'oraison et de larmes, à une sagesse très éclairée, une profonde humilité, une droiture et une simplicité merveilleuses. Son extérieur modeste, recueilli, toujours gai, marquait la disposition intérieure de son âme. Rien ne troublait sa constante égalité d'esprit, et il paraissait si dégagé des choses de la terre et si mort à lui-même, qu'il ne se donnait pas la moindre satisfaction humaine.

Son zèle était tout de feu et digne d'un enfant d'Élie. Partout où il y avait apparence de procurer la gloire de Dieu, le salut, la perfection ou la consolation d'une âme, il y courait avec ardeur et s'y appliquait avec une charité infatigable.

Quand on l'appela pour prendre la conduite des retraites, il y avait plusieurs années que Dieu le tenait dans un terrible exercice de peines intérieures qui avait presque ruiné ses forces. Mais ayant eu le courage de se dévouer à cet emploi apostolique, Dieu lui rendit

tout à coup sa santé et sa première vigueur. On eût dit qu'il trouvait son repos et sa récréation dans le travail.

Pendant les retraites, il prêchait deux fois le jour, et donnait le reste de son temps à entendre les confessions. La plupart voulaient se confesser à lui. Mais celles qu'il recevait le plus volontiers, c'était les paysannes dont la grossièreté et les redites ennuyeuses ne rebutaient jamais sa patience. On avait une entière confiance en lui, et sa douceur lui ouvrait tous les cœurs. Je l'ai souvent vu dans ce saint exercice, et je ne l'y ai jamais vu que je ne l'aie admiré. Souvent, après avoir passé la journée dans une telle fatigue, on le voyait s'en retourner le soir au Bondon, monastère fort éloigné de la ville, tout trempé de pluie ou couvert de neige et transi de froid, mais brûlant de charité.

Il ne pouvait longtemps subsister dans un si grand travail. Il mourut d'une fluxion de poitrine le 10 d'août 1677.

Le premier chapelain de la maison fut Monsieur Pierre le Floch, disciple du Père Rigoleu, formé dès sa jeunesse aux exercices apostoliques, homme d'un grand sens et habile confesseur. Il estimait son emploi des retraites, la plus précieuse récompense que Dieu lui pouvait donner en ce monde pour les services qu'il lui avait rendus pendant plusieurs années dans les missions. Il mourut d'une fluxion de poitrine que l'excès de travail lui avait causée.



CHAPITRE VI.

Sa première compagne est Mademoiselle de Kerderf — Succès des premières retraites — Protection de Dieu sur Mademoiselle de Francheville — Elle fait bâtir une maison pour les retraites — Elle n'épargne rien pour la perfection de cet ouvrage — Ses largesses pour la maison de retraite des hommes — Son désintéressement.



LA première compagne de Mademoiselle de Francheville fut Mademoiselle Marguerite de Kerderf. Elle lui fut donnée par une disposition de la Providence, où il y a des particularités fort singulières. Monsieur de Kerlivio, son cousin, l'avait choisie pour cet emploi. Mais à peine avait-elle commencé d'y travailler qu'une maladie périlleuse l'obligea d'aller à Hennebond reprendre son air natal. Mademoiselle de Francheville, qui l'avait déjà extrêmement goûtée, et qui la regardait comme sa coadjutrice, demandait instamment à Dieu le recouvrement de sa santé. Pour l'obtenir, elle pria Monsieur de Kerlivio de dire la messe pour elle au tombeau de St Vincent Ferrier. Dieu exauça ses vœux, et la malade se trouva guérie d'une manière si soudaine et si extraordinaire, que les médecins crurent sa guérison miraculeuse.

Ce ne fut pas le seul miracle que Dieu fit pour l'attacher à la maison de retraite. Elle était] résolue d'en

sortir pour reprendre ses premières fonctions de charité auprès des pauvres. En vain Monsieur de Kerlivio avait tâché de l'en détourner. Il crut devoir recourir à Dieu pour ce sujet. Il alla encore dire la messe au tombeau de St Vincent Ferrier; après cela, il ne lui dit que deux paroles, et elle se rendit à sa demande. Changement qu'il ne pouvait, disait-il, attribuer qu'à la grâce, et qu'il jugeait un plus grand miracle que sa guérison précédente.

Il restait à cette demoiselle deux difficultés à surmonter : sa faible complexion et son peu d'ouverture à parler en public. La grâce aplanit ces obstacles. Elle lui donna la force de soutenir, depuis près de 28 ans, un travail que les hommes les plus robustes auraient peine à supporter, et elle lui donna tant de facilité à s'exprimer et tant d'onction pour toucher les âmes, qu'on est surpris de trouver un pareil talent dans une personne de son sexe.

Voilà comment Dieu a coutume de seconder les entreprises qu'on fait pour sa gloire, quand, avec une droiture de cœur et une confiance parfaites, on s'appuie plus sur son secours que sur tous les moyens humains.

La première retraite se fit le quatrième jour de décembre 1674. Le nombre ne fut que de onze personnes, mais il s'accrut dans peu de temps de telle sorte, qu'on y compta deux ou trois cents personnes. On y accourut de la ville, de la campagne, des pays même les plus reculés de la province. Toutes celles qui en sortaient publiaient partout les merveilles que Dieu y

opérait, invitant leurs parents et leurs amis à participer au même bonheur. L'exemple de leur piété confirmait ce qu'elles disaient à l'avantage des retraites, de sorte qu'il semblait que le sexe dévot en recueillait plus de fruits que les hommes, Dieu confondant ainsi la prudence humaine qui avait voulu lui interdire l'usage d'un si grand bien, sous prétexte de quelques fausses idées.

La joie d'un si heureux commencement fut mêlée de quelque amertume par l'accident qui arriva en même temps à Mademoiselle de Francheville.

Peu de mois après qu'elle fut logée au séminaire, une pierre du poids de dix-huit livres lui tomba sur la tête et la blessa. Elle ne s'émut point de sa blessure, mais un des ouvriers, qui vit couler le sang en abondance, en avertit promptement Madame du Houx, qui l'obligea de se mettre au lit. Le chirurgien qu'on envoya quérir, voyant la grosseur de la pierre qui l'avait blessée, ne douta point que Dieu ne l'eût préservée d'une mort certaine, content d'éprouver sa patience par les douleurs que ce coup lui fit souffrir.

Cependant il fallait penser à donner aux retraites une maison permanente, au lieu du Séminaire qu'on n'avait loué que pour cinq ans. L'on chercha donc un fonds commode pour bâtir, et l'on en trouva un proche de l'église Saint-Salomon, qui non seulement était dans une situation avantageuse, mais qui fournissait encore le sable et la pierre dont on avait besoin.

On jeta d'abord les fondements de cet édifice selon le premier plan qu'on en avait tracé. Il ne devait avoir

que six vingts pieds de longueur et vingt-et-un de largeur ; chaque chambre n'était que de huit pieds et le dortoir de cinq ; on devait faire des appentis le long du corps de logis pour servir d'offices. Mais à peine eut-on élevé les murailles à la hauteur de dix pieds, que Mademoiselle de Francheville reconnut que ce plan qu'on lui avait conseillé de suivre comme le moins cher, ne répondait ni à son zèle ni à la grandeur de ses desseins. C'est pourquoi elle résolut de prendre d'autres mesures. Sur ces entrefaites, Monsieur de Francheville, son frère, lui ayant rendu visite, elle lui expliqua ses intentions. Ce gentilhomme désintéressé, quoique unique héritier de sa sœur, blâma généreusement son épargne, lui représenta qu'elle en serait fâchée dans la suite, qu'un si petit logement n'avait nulle proportion avec son entreprise, qu'il était aisé de faire entrer dans le nouveau plan ce qu'on avait déjà bâti, en faisant un double corps de logis qu'on séparerait par un mur de refend.

Son avis fut soutenu par Monsieur de la Motte de Francheville, son cadet, cavalier d'un mérite accompli et recommandable par les longs services qu'il a rendus dans les armées. C'est à ces deux frères aussi bien qu'à la sœur, que le public est redevable de cette belle et grande maison de retraite, où plus de quatre cents femmes peuvent être logées en même temps.

Pendant qu'on la bâtissait, Mademoiselle de Francheville ne cessait d'encourager les ouvriers par sa présence et par ses largesses, et lorsque quelqu'un se

plaignaït d'avoir fait un marché désavantageux, elle s'en rapportait à sa bonne foi, et le dédommageait de sa perte.

Déjà la charpente était posée lorsqu'un vent violent en enleva neuf fermes avec un si grand fracas qu'on crut que la maison était renversée, et, ce qui paraît incroyable et peut faire penser que le démon était l'auteur de ce dégât, c'est qu'au lieu que le bois devait naturellement se briser, il était tors et plié comme on a accoutumé de tordre les liens de fagots.

Monsieur de Kerlivio voulut porter cette nouvelle à Mademoiselle de Francheville, afin de la consoler sur un accident si fâcheux. Elle, sans s'étonner, lui demanda seulement si personne n'avait été tué, et ayant appris que les ouvriers s'étaient retirés une heure auparavant : « *Dieu soit béni*, répliqua-t-elle, *je suis la fermière de Notre-Seigneur. Il m'a donné du bien ; quand tout le bâtiment serait renversé, j'ai confiance en lui.* »

Elle avait déjà fait connaître la générosité de ses intentions lorsqu'un jour, Madame du Houx lui demandant combien elle se proposait de donner, soit pour bâtir cette maison, soit pour en amortir le fonds, elle lui répondit : « *Je ne me borne à rien en particulier, je donnerai tout ce qu'il faudra.* »

En effet, elle n'épargna rien pour mettre promptement son ouvrage dans sa dernière perfection, de sorte qu'elle y établit la retraite le 5 de mai 1679. — L'année suivante, il s'y assembla pour la retraite de la Pentecôte jusqu'à quatre cent douze personnes. Souvent même

on en a compté davantage aux fêtes de Pâques. D'où l'on peut juger quelle nombreuse multitude cette pieuse fondatrice a vu venir dans cette maison, dans l'espace de quatorze ans qu'elle l'a gouvernée.

Non contente d'avoir bâti et parfaitement meublé un si vaste logement, elle convia Monseigneur l'évêque de Périgueux, son neveu, de prendre de son bien de quoi fonder un prédicateur et un chapelain. Bien plus, cette grande âme étendit ses libéralités jusque sur la maison de retraite des hommes. Monsieur de Kerlivio avait déjà commencé de l'agrandir d'un nouveau corps de logis, lorsque l'ouvrage fut interrompu par sa mort. Elle se fit une espèce de religion de remplir les dernières volontés de ce saint homme, qui avait tant coopéré au succès de ses desseins.

Rien n'était de plus grande édification dans les retraites que ce grand désintéressement qu'elle y faisait paraître. Jamais elle ne reçut aucun des présents qu'on voulait faire à la maison, non pas même pour l'ornement de la chapelle. Souvent des dames de qualité offraient deux ou trois louis d'or. Elle les refusait et ne permettait pas qu'on reçût davantage que la pension ordinaire de deux écus. Ce qui s'est toujours depuis constamment pratiqué.

Jamais elle n'a souffert que ses armes parussent ni au bâtiment des deux maisons de retraite, ni à l'église des Jésuites, ni à aucun des vases sacrés ou des ornements qu'elle donnait à diverses églises ou chapelles. Si ses armes y paraissent à présent, on les y a mises

après sa mort, ayant plus d'égard à la reconnaisance qu'aux sentiments de son humilité.

Avec tout cela, l'enfer ne cessa pas de susciter des esprits envieux et pleins de malignité qui vomirent contre elle le venin de leur passion. Mais il était aisé de découvrir le principe de leurs médisances et de leurs calomnies. Dieu les permettait afin qu'elle ne fût pas privée de l'apanage des ouvriers évangéliques, elle qui travaillait avec tant de zèle et avec tant de fruit au salut des âmes.





CHAPITRE VII.

Sa dernière maladie et sa mort — Ses funérailles — L'estime qu'on avait pour elle — Le zèle de sa famille pour les retraites — Éloge du Père Adrien Daran, jésuite, son confesseur — Éloge de Madame du Houx — Éloge du Père Fulgence de Sainte-Barbe, carme, premier directeur des retraites de femmes — Eloge de Monsieur le Floch, premier chapelain des retraites de femmes.



AU milieu de cette multitude d'occupations, qui semblait demander du repos, Mademoiselle de Francheville ne relâchait rien de ses premières austérités, et malgré une fièvre intermittente qui la consuma insensiblement pendant les quatres dernières années de sa vie, elle continua toujours ses exercices de piété avec une égale ferveur. Cette fièvre enfin se fixa en quarte et devint ensuite double et triple quarte.

Dans ces variations de maladie qui durèrent cinq ou six mois, ses violents frissons de deux ou trois heures ne la contraignirent jamais de discontinuer les instructions et les entretiens qu'elle faisait trois fois le jour. Monseigneur l'évêque de Périgueux, son neveu, ayant un jour prié le Père Huby, qui était son directeur, de lui défendre de continuer ses austérités, il lui répondit: « *Laissons-la courir à grands pas de géant à l'éternité.* » Enfin, plus consumée du feu de la charité que de l'ardeur

de sa fièvre, elle mourut de la mort des justes le 23 de mars 1687, âgée de 69 ans.

Il y avait longtemps qu'elle demandait à Dieu la grâce d'être assistée dans ses derniers moments par le Père Huby, qui avait une parfaite connaissance de son intérieur. Elle obtint de Dieu cette consolation, et ce saint homme, après lui avoir fait administrer les Sacrements que l'Église donne aux mourants, lui donna une absolution générale de ses péchés, peu de temps avant qu'elle expirât, lui ordonnant pour pénitence de prononcer trois fois les noms salutaires de Jésus et de Marie. Elle le fit avec un amoureux effort, et tenant le crucifix dans sa main, elle rendit le dernier soupir, après avoir prononcé pour la troisième fois le nom de Jésus.

Au même instant, son visage devint si beau et si vermeil, qu'elle attirait les regards de ceux qui la venaient voir de tous côtés, loin d'inspirer de l'horreur. Les enfants même s'en approchaient sans crainte, et l'on vit un enfant de cinq ans lui baiser les pieds et les mains, répondant d'un ton assuré à ceux qui voulaient l'intimider, qu'une sainte ne lui faisait point peur.

Son corps fut exposé quatre jours dans la chapelle, et il y accourut une foule infinie de peuple pour lui témoigner son respect et sa vénération. Les uns rappelaient la mémoire de ses vertus, les autres fondaient en larmes à la vue de ce triste objet, et tous les pauvres paraissaient inconsolables de la perte de leur commune mère.

Les Pères de la Compagnie de Jésus n'y furent pas moins sensibles. Depuis trente ans, elle les avait honorés de sa confiance et comblés de ses bienfaits. Leur reconnaissance avait été gênée par l'humilité de leur bienfaitrice. Mais enfin, il leur fut permis après sa mort de lui en donner des marques en priant pour elle, en érigeant ses armes dans leur église, et en demandant que son cœur y fût enterré.

On le leur accorda, et son corps fut mis dans un cercueil de plomb pour être enterré dans un caveau sous la chapelle de la Retraite.

La plupart des églises de la ville et d'autres églises de divers endroits du diocèse firent des services solennels pour elle. Il n'y eut presque personne dans toute la province qui ne prît part à sa mort. On fit dire pour le repos de son âme une infinité de messes, et Monseigneur l'évêque de Vannes écrivit à Mademoiselle de Kerderf pour lui marquer combien il ressentait vivement la perte que faisait son diocèse.

Entre les circonstances qui suivirent sa mort, on en remarqua trois qui semblaient tenir du miracle. La première, que son corps ayant été gardé onze jours avant que d'être enterré, il n'exhala jamais de mauvaise odeur. La seconde,que son cœur ayant été mis en dépôt durant six mois dans la chambre d'un Jésuite, ce Père a assuré qu'il en sortait toujours une odeur très suave. La troisième, qu'encore que trois hommes pliassent sous le poids du cercueil quand il était vide, un seul homme le descendit aisément dans le caveau quand le corps y fut mis.

Sa mémoire sera en vénération dans les siècles à venir. Dès son vivant, toutes les personnes qui tenaient les premiers rangs dans la province l'honoraient de leur estime et de leur amitié. L'ancien évêque de Nantes, Monseigneur Gilles de la Baume le Blanc, prélat digne d'être comparé à ceux de la primitive Église, conserva toujours une étroite liaison avec elle, et lorsqu'il faisait voyage à Vannes, il ne manquait jamais de prendre part aux travaux de ses retraites. Monseigneur l'évêque de Léon, Pierre de Néboux de la Brousse, Monseigneur l'évêque de Tréguier, François-Ignace de Saillant, qui vient de mourir évêque de Poitiers, l'un et l'autre d'un mérite singulier, lui ont rendu de fréquentes visites et lui ont marqué beaucoup de vénération.

Monsieur le Président et Madame la première Présidente d'Argouges conçurent pour elle, dès la première entrevue, une estime et une affection dont ils n'ont cessé depuis de lui donner des preuves.

Monseigneur de Pont-Chartrain, ce ministre si éclairé et si propre à juger du vrai mérite, en parlant de mademoiselle de Francheville, disait qu'il ne connaissait personne dans la province qui eût plus de vertu et plus de bonne conduite.

Mais de toutes les personnes d'un rang distingué qui ont cherché son amitié, madame de Pont-Chartrain est celle qui a paru l'affectionner et l'honorer davantage. Elle appuyait ses desseins et autorisait les retraites par son exemple, jusque là qu'elle en fit deux de

suite, et depuis son retour, elle n'a pas peu contribué à établir à Paris celles qui se sont faites chez madame de Miramion. Pénétrée de ce qu'elle avait vu et pratiqué à Vannes, elle inspira à cette dame, illustre par sa piété autant que par sa naissance, de faire observer dans sa maison le même ordre et les mêmes règlements. Dans cette vue, elle écrivit à mademoiselle de Kerderf pour lui en demander un extrait. Voici les termes de sa lettre :

Je vous prie, ma chère Demoiselle, de m'envoyer un écrit de toute la conduite de vos retraites, de ce qui se fait chaque jour et de tous les exercices en détail, le plus que vous pourrez ; les sujets des oraisons et la manière de les faire tout haut, comme vous faites ; les livres dont vous vous servez, etc... C'est pour l'instruction de la retraite des femmes que va faire madame de Miramion.

Meaupeou de Pont-Chartrain.

Elle lui écrivit une seconde fois, et elle marque l'estime qu'elle fait de ceux qui ont institué les retraites :

Je vous ai déjà écrit, ma chère Demoiselle, pour vous remercier de toutes les dévotions que vous m'avez envoyées, etc... L'on a suivi toutes vos règles. Le bon Dieu tiendra bien compte à monsieur de Kerlivio et au bon Père Huby d'avoir été auteurs de cette sainte Institution, et à mademoiselle de Francheville et à vous d'en être de si dignes ministres. L'on a déjà fait une retraite qui s'est très bien passée et qui produit de très bons effets, etc...

Mademoiselle de Francheville avait eu, dès son vivant, la consolation de voir, dans la Bretagne, quatre établissements semblables au sien. Il s'était fait à Rennes, à Saint-Malo, à Kimper et à Saint-Pol-de-Léon, des maisons de retraite pour les femmes, et comme elles avaient été fondées en partie par ses soins, et qu'elles suivaient les règlements de la sienne, elles la reconnaissaient pour leur institutrice, et lui donnaient même ce titre dans les lettres qu'elles lui écrivaient pour la consulter.

Elle laissa, aussi bien que monsieur de Kerlivio, en mourant, à ses héritiers le même fonds qu'elle avait reçu de ses pères, s'étant fait, comme lui, un point de religion de se conformer en cela à la disposition des lois humaines. Elle avait eu le bonheur de ne trouver jamais dans ses frères que de la correspondance à toutes les profusions de sa charité, à tous les desseins de son zèle. Ses neveux, animés du même esprit, ont toujours marqué qu'ils ne recherchaient que l'héritage spirituel de ses bonnes œuvres, et l'aîné, son principal héritier, à présent évêque de Périgueux, la voyant dangereusement malade, deux ans après l'établissement des retraites, lui protesta que, s'il plaisait à Dieu de l'appeler à Lui, il accomplirait fidèlement tout ce qui manquait à l'exécution de ses projets, que même il y suppléerait de son propre bien, au cas que celui qu'elle lui laissait ne fût pas suffisant. Dès qu'elle fut morte, il ratifia authentiquement toutes les donations qu'elle avait faites, et les retraites qu'il fait faire, tous les ans, à ses pro-

pres frais, à toutes sortes de personnes, avec une magnificence sans exemple, montrent qu'il a hérité non seulement du zèle de mademoiselle de Francheville, sa tante, mais encore de l'esprit de monsieur de Kerlivio et de celui du Père Huby, qu'il veut bien reconnaître pour ses Pères en Jésus-Christ.





VIE DE MONSIEUR DE KERLIVIO

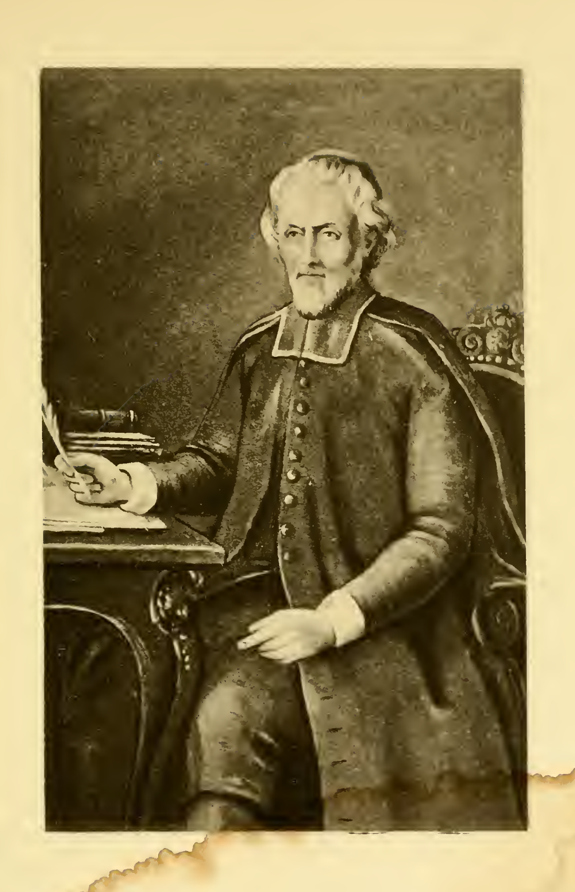
CHAPITRE PREMIER.

Sa famille — Sa naissance — Ses études et ses engagements dans le monde — Sa conversion — Sa vocation à l'état ecclésiastique — Il prend les ordres et étudie en Sorbonne.



OUIS Eudo de Kerlivio était d'Hennebond, d'une famille ancienne et qui a eu des alliances fort considérables. Il naquit le 14 novembre de l'année 1621, et fut baptisé le même jour dans l'Église paroissiale de saint Caradec. Son père François Eudo et sa mère Olive Guillemotto Flabelle étaient riches, vertueux et si charitables qu'on attribue à leurs grandes aumônes les bénédictions que le ciel a répandues sur leurs enfants.

Ils en eurent quatre : trois garçons et une fille. Celle-ci mourut fort jeune. Le second fils entra dans l'ordre des Carmes. Le cadet, nommé Monsieur de Kéronic, a laissé un fils unique, à présent Conseiller au Parlement de Bretagne. L'aîné, dont j'écris la vie, après avoir fait ses humanités à Rome et sa philosophie à Bordeaux,



MONSIEUR DE KERLIVIO

étant de retour à Hennebond, commença à voir le grand monde. Il avait tous les avantages pour s'y faire distinguer : l'esprit vif et solide, l'humeur accommodante et honnête, une bonne éducation, bonne mine. Il savait la musique, jouait de toutes sortes d'instruments, chantait et dansait en perfection. Avec cela, il faisait de grosses dépenses, son père n'épargnant rien pour lui donner occasion de paraître. Il était l'agrément de toutes les compagnies.

Bientôt il attacha son cœur à une jeune demoiselle d'une rare beauté mais sans fortune, et l'engagement alla si avant qu'il lui promit de l'épouser. Son père et sa mère n'omirent rien pour l'en détacher, et enfin lui défendirent de la voir. Comme il ne voulait pas leur déplaire, cette défense lui causa un chagrin mortel. Pour le dissiper, il résolut de faire un voyage, qui lui fut aisément permis. On espéra que l'éloignement amortirait la passion. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, la demoiselle, moins constante que lui, en épousa un autre. Ses parents lui en donnèrent promptement avis, avec ordre de revenir au plus tôt, pour penser à s'établir selon leurs desseins.

Mais Dieu, qui avait les siens, bien différents des leurs, commença de les lui faire connaître. Il lui ouvrit les yeux et lui toucha le cœur. Le monde ne lui parut plus ce qu'il lui était auparavant. Dégoûté de ses plaisirs et de ses vanités, il ne songea plus qu'à le quitter. Cachant néanmoins sa pensée à ses parents, il les pria de lui permettre de rester encore à Paris, et il alla faire

une retraite chez les Pères Carmes des Billettes. Il y passa six semaines en solitude, sous la conduite du Père Donatien de Saint-Nicolas, homme fort éclairé dans les voies de la grâce, qui l'assura que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique et non pas à la religion. Ainsi la Providence voulut que dans une retraite, celui qu'elle destinait pour le premier Fondateur des maisons de retraite, jetât les fondements de cette perfection évangélique et de cet état de mort dont il a fait depuis une si haute profession.

Résolu de se donner à Jésus-Christ dans l'état du sacerdoce, il alla se présenter au Séminaire des Bons-Enfants où il fut reçu par Monsieur Vincent de Paul, ce saint Instituteur de la Congrégation des Missionnaires de Saint-Lazare. De là, il fit savoir sa résolution à son père et à sa mère, les suppliant de lui donner leur agrément et leur bénédiction. Cette nouvelle les pensa faire mourir. Ils lui écrivirent un refus avec tout ce que la douleur leur put suggérer de plus pressant pour le détourner de son dessein. Mais la grâce l'avait déjà rendu insensible aux atteintes de la chair et du sang.

Il entra dès lors dans cette voie d'austérité, d'abnégation de lui-même, de mépris du monde et de recueillement, qu'il n'a jamais depuis quittée. Monsieur Vincent disait que dès ses commencements, il avait égalé les plus fervents religieux ; qu'il ne méritait pas de le conduire, et que s'il vivait longtemps, il arriverait à un très haut degré de perfection.

Dans ces saintes dispositions, il prit les ordres sacrés en la 24e année de son âge, et le même jour qu'il dit sa première messe, il fit un discours de piété aux ecclésiastiques du Séminaire. Il y demeura encore ensuite quatre ans, étudiant en théologie sous les professeurs de Sorbonne.

Ce n'est pas qu'il eût dessein d'y prendre les degrés. Quoique son père lui eût témoigné le désir qu'il les prît, il lui avait répondu que la vie qu'il se proposait de mener ne demandait pas qu'il fût docteur, que cela n'était pas nécessaire pour faire le catéchisme aux enfants et pour assister les pauvres. Cependant, sur ce que son père irrité de cette réponse lui avait mandé qu'il voulait absolument qu'il lui donnât cette satisfaction, Monsieur Vincent l'obligea d'obéir. Mais la mort de sa mère étant survenue et son père l'ayant rappelé en Bretagne, il revint sans achever sa licence, ne la croyant pas nécessaire pour le plan de vie qu'il s'était fait.



CHAPITRE II.

Son retour en Bretagne — Son règlement de vie et son application au service des pauvres — Il porte son père à la perfection chrétienne — Ses aumônes et sa ferveur dans les bonnes œuvres — Il gagne à Dieu son frère, Monsieur de Kéronic — Il se retire dans l'hôpital d'Hennebond — Il y vit en pauvre.



Son arrivée à Hennebond, tout le monde fut surpris de voir Monsieur de Kerlivio si changé. Ce n'était plus ce jeune cavalier si leste, si enjoué, si agréable en ses manières. C'était un prêtre modeste, recueilli, solitaire, affectant dans son parler, en son marcher, en tout son extérieur, des airs tout contraires à ceux du monde : un homme entièrement dégagé des choses de la terre et mort à lui-même.

Il s'occupait toute la matinée à l'oraison, à l'étude de l'Écriture Sainte et à la lecture des meilleurs interprètes qui l'ont expliquée, ne sortant de la maison qu'à onze heures pour aller dire la messe. Il a avoué à un de ses amis que cette retraite et cette étude lui avaient beaucoup servi pour s'avancer dans la vertu et dans la science.

Son père, qui avait eu d'abord beaucoup de peine à goûter cette conduite, en fut dans la suite tellement touché qu'il s'en rendit imitateur. Il prit même son fils pour Directeur et pour Confesseur, lui ouvrant son

cœur avec une simplicité d'enfant, et réglant sur ses avis ses exercices de piété et les œuvres de charité qui partageaient tout son temps. Sa maison devint comme un hôpital. On y prit un valet exprès pour porter aux malades les bouillons et les médicaments, et une servante pour les préparer. Deux parentes, filles dévotes, étaient occupées à faire les chemises et les habits, et à les distribuer aux pauvres. Deux fois la semaine, on traitait tous ceux qui se présentaient, et après le dîner on leur donnait encore à chacun une aumône en argent. On faisait de grandes charités aux Carmes et aux Capucins. Cette maison de bénédiction leur était toujours ouverte, et ils y avaient recours dans tous leurs besoins avec assurance de n'être jamais à charge. Le père donnait chaque jour au fils une somme réglée pour l'employer aux bonnes œuvres. Il n'y avait sorte de bien que ce fils zélé ne suggérait au Père, et à quoi ce père charitable ne se portait aussitôt. Mais ils ne vécurent pas longtemps ensemble. La patience couronna toutes les vertus du père. Il souffrit avec un courage invincible de longues et très aiguës douleurs de la pierre, et sentant sa fin approcher, il fit une confession générale à son fils et reçut de sa main tous les Sacrements. Dans cette extrémité, la confiance que le père marquait à son fils, et les sentiments de dévotion que le fils inspirait au père, tiraient les larmes des assistants. Ce qui toucha le plus fut la manière de testament que fit le mourant.

Mon fils, dit-il, je ne fais pas de testament dans les

formes, parce que je suis assuré que tout ce que je vous laisse de biens, vous le donnerez aux pauvres et à l'Église.

Jamais dernière volonté d'un père ne fut mieux exécutée par ses enfants. Monsieur de Kerlivio, se trouvant héritier d'un bien fort considérable, se persuada qu'il n'en était que l'économe, sous la direction de Jésus-Christ, qui en devait régler l'usage pour sa gloire. Dans cette vue, il consacra presque tout son revenu aux bonnes œuvres, mais si secrètement qu'il tâchait d'en dérober la connaissance à ceux-là même qui ressentaient le plus les effets de sa charité. Il n'y a que Dieu qui connaisse tout le bien qu'il fit. On sait seulement qu'il acheva de bâtir et de renter l'hôpital d'Hennebond, qu'il le meubla, qu'il y fonda l'entretien des deux Sœurs de charité, outre les deux que son père y avait déjà fondées, pour avoir soin des malades ; qu'il donna une maison pour recevoir les pauvres orphelins, et une somme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; qu'il faisait subsister plusieurs honnêtes familles que la honte empêchait de déclarer leur nécessité ; qu'il dota entièrement ou en partie plusieurs religieuses, dont quelques-unes sont mortes en odeur de sainteté.

Une demoiselle étrangère, s'étant laissé débaucher par un de ses cousins, vint à Hennebond, où le malheureux l'abandonna. La nécessité l'obligeant de continuer ses désordres, Monsieur de Kerlivio en fut averti; aussitôt il l'alla trouver et lui promit de l'assister si elle voulait se convertir. La pauvre fille n'attendait qu'un

pareil secours pour quitter le péché. Sa conversion fut constante. Monsieur de Kerlivio lui donna de quoi vivre honnêtement et il eut la consolation de l'assister à la mort et de la voir mourir avec toutes les marques d'une prédestinée.

Dans toutes les occasions semblables où il s'agissait de gagner à Dieu des âmes, il n'épargnait rien. Le zèle avait presque toujours part à ses largesses. Il avait soin qu'elles servissent au salut de ceux qui les recevaient, et il les plaçait d'ordinaire si bien, qu'il voyait avec joie le fruit spirituel qu'elles produisaient.

Monsieur de Kéronic, son frère, attiré par ses bons exemples, résolut de l'imiter. Il le prit pour confesseur et pour guide dans la vie spirituelle, où il fit de grands progrès. Il lui proposa même le dessein qu'il avait de se faire prêtre et d'entrer dans les saints ordres. Mais le sage directeur ne voulut ni l'y porter, ni l'en dissuader. Il lui recommanda seulement de bien consulter Dieu et de ne pas suivre légèrement ces premiers mouvements de ferveur qu'il sentait alors. L'évènement montra qu'il avait eu raison de lui donner ce conseil. Monsieur de Kéronic changea de dessein, et s'engagea dans le mariage où il vécut fort vertueusement.

Ainsi les deux frères se séparèrent, et Monsieur de Kerlivio, se retira dans l'hôpital d'Hennebond où il s'était fait faire un petit appartement, en vue d'y employer le reste de ses jours au service des pauvres, en qualité de chapelain ou de confesseur. Il s'acquittait admirablement bien de ces devoirs de charité, surtout

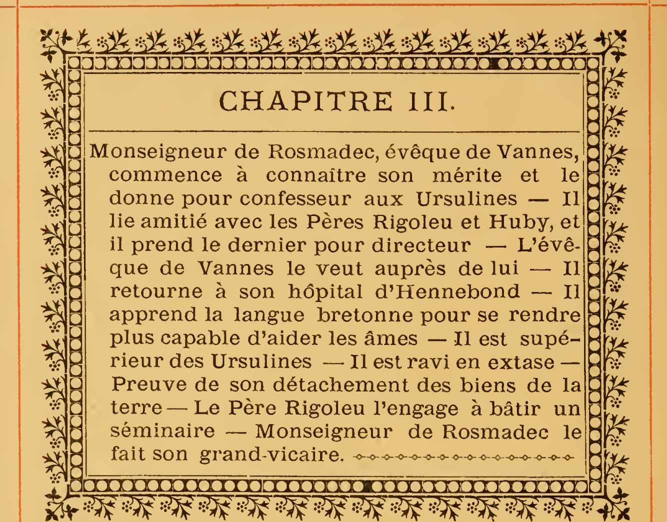
envers les malades, les visitant plusieurs fois le jour et la nuit pour les consoler et les assister dans leurs besoins. On l'a vu passer des trois semaines de suite sans se coucher, se tenant auprès des mourants et ne les quittant point qu'ils n'eussent expiré. Il vivait avec les pauvres comme un pauvre, pratiquant à la rigueur la pauvreté évangélique; ses habits étaient simples, usés et rapiécés. Il fallait le tromper pour lui en faire prendre de neufs. On les faisait porter par d'autres pendant quelque temps, et puis on les substituait à la place des vieux qu'on lui ôtait ; et comme il donnait fort peu d'attention aux choses extérieures, il ne s'apercevait pas tout d'abord de la tromperie.

En quelque lieu qu'il fût, il avait toujours les yeux baissés, ne permettant à ses yeux aucun regard inutile et tenant son esprit dans un parfait recueillement. Il était à Hennebond, au milieu de ses parents, aussi retiré que s'il eût été dans un désert, ne faisant aucune visite que celles de zèle et de charité. Si ses parents l'allaient voir, ils ne retournaient guère une seconde fois, tant ils étaient rebutés de son air et de ses manières si éloignées de celles du monde. Quelques-uns d'eux lui en marquaient leur indignation, et le traitaient avec mépris, mais il ne faisait qu'en rire, les mépris étant ses délices.

Un jour de fête solennelle, Monsieur le Recteur l'ayant prié de chanter la grand'messe, il n'y consentit qu'à condition qu'il lui laisserait prendre la dernière place parmi les prêtres ; et, dans une procession générale,

il se présenta pour porter la croix. Il fallut la lui ôter par force, et l'honneur qu'on lui rendait l'obligea à n'aller plus aux processions.





CHAPITRE III.

Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, commence à connaître son mérite et le donne pour confesseur aux Ursulines — Il lie amitié avec les Pères Rigoleu et Huby, et il prend le dernier pour directeur — L'évêque de Vannes le veut auprès de lui — Il retourne à son hôpital d'Hennebond — Il apprend la langue bretonne pour se rendre plus capable d'aider les âmes — Il est supérieur des Ursulines — Il est ravi en extase — Preuve de son détachement des biens de la terre — Le Père Rigoleu l'engage à bâtir un séminaire — Monseigneur de Rosmadec le fait son grand-vicaire.



Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, faisant la visite à Hennebond, fut informé par la voix publique des vertus et du mérite de M. de Kerlivio. Il marqua s'étonner de ce qu'il ne le venait pas voir. On lui dit que c'était un homme qui méprisait les maximes du monde, qui ne cherchait que la retraite et qu'on ne le voyait qu'à l'autel. Il l'envoya quérir. Monsieur de Kerlivio vint dans son air négligé. Le prélat n'en fut point choqué, et entrant en conversation avec lui, il reconnut qu'un extérieur de si peu d'apparence cachait un mérite extraordinaire. Il l'obligea de l'accompagner à la visite des Ursulines, et ces bonnes filles le lui ayant demandé pour confesseur, il le pria de

leur rendre ce service. Monsieur de Kerlivio le fit pendant plus de deux ans par pure charité.

La cause pourquoi il quitta cet emploi est remarquable. Assistant une religieuse à la mort, et voyant les transports d'amour qu'elle avait, sur les paroles qu'il lui suggérait, il ressentit lui-même un si violent assaut de ce divin amour qu'il en pensa mourir. Il se rompit une veine dans la poitrine, et jeta une grande abondance de sang. Les médecins le crurent mort. Il fallut le porter en chaise à son hôpital. Il fut six mois languissant et ne vivant que de lait d'ânesse

Le R. Père Rigoleu et le R. Père Huby, jésuites, étant venus faire une mission à Hennebond, eurent occasion de le connaître et de traiter avec lui. Ce fut là un commencement de cette sainte union qui a toujours été depuis entre ces trois grands serviteurs de Dieu, et dès lors, Monsieur de Kerlivio prit le Père Huby pour son directeur.

Les deux Pères au retour de la mission étant allés en rendre compte à l'évêque, ils lui dirent tant de bien de Monsieur de Kerlivio qu'ils lui firent naître l'envie de l'avoir auprès de lui. Il lui manda de le venir trouver à Kerengof qui est la maison de plaisance des évêques de Vannes, et pour le connaître plus à fond, il le retint trois jours. Plus il avait de communications avec lui, plus l'estime qu'il avait pour lui croissait.

A son départ, il le pria de le venir voir dans peu de jours, parce qu'il voulait lui déclarer une pensée qu'il croyait être de Dieu, et qui l'avait occupé toute la

nuit, mais dont il voulait conférer avec le Père Huby. La pensée de l'évêque était que Monsieur de Kerlivio se donnât à lui. Le Père Huby, qui prévoyait les grands services qu'il pouvait rendre à l'Église étant auprès d'un prélat du caractère de Monseigneur de Rosmadec, lui persuada de quitter sa retraite et de venir travailler au salut des âmes sous la direction de son évêque.

Il obéit, mais, peu de temps après, le prélat étant allé aux états de la province qui se tenaient à Vitré, et ensuite ayant été député pour présenter au roi les cahiers des états, il obtint la permission de retourner à son hôpital de Hennebond, où il reprit ses exercices ordinaires avec plus de ferveur que jamais.

Il ne couchait que sur une paillasse piquée, il prenait chaque nuit une rude et sanglante discipline, il jeûnait souvent et gardait une abstinence qu'on pouvait appeler un jeûne perpétuel ; il passait une grande partie des jours et des nuits en oraison, à genoux et immobile comme une statue ; il veillait beaucoup, se couchait tard et se levait toujours exactement à quatre heures du matin.

Pour se rendre plus capable de travailler au salut des âmes, il se mit à étudier la langue bretonne, qu'il ne savait pas bien, et il l'apprit en perfection. Ensuite, il assembla deux fois la semaine les artisans et les enfants pour leur faire le catéchisme, et il se rendit assidu à entendre les confessions. Il avait, pour ce ministère, un talent particulier. Sa douceur attirait les pécheurs,

et Dieu le fit servir d'instrument à un grand nombre de conversions.

Les Ursulines, voulant profiter de son retour à Hennebond, le demandèrent pour leur supérieur ; et, en cette qualité, il continua de leur rendre tous les services d'un vrai père, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. C'est à lui principalement qu'elles se tiennent obligées du bon ordre et de la ferveur qu'on voit encore aujourd'hui dans leur communauté.

L'oraison était l'exercice auquel il donnait le plus de temps. Il eut un jour une extase qui dura cinq heures. C'est presque la seule grâce sensible qu'on sache qu'il ait eue dans sa vie. Les douceurs et les consolations n'ont pas été son partage.

Voici une preuve de son détachement des biens de la terre. Un de ses cousins lui devait deux mille livres pour reste du paiement d'une maison qu'il avait achetée de son père. Le rencontrant un jour, il le salua fort civilement et lui demanda quand il aurait agréable de le payer. Celui-ci, le regardant avec dédain, lui répondit fièrement qu'il ne le payerait point qu'il ne l'eût fait signifier ; qu'au reste, il n'avait que trop de bien, puisqu'il voulait vivre en gueux, et donner son bien aux gueux ; qu'en sa jeunesse, il avait fait tant de folles dépenses en luxe et en galanterie, qu'il était juste qu'il en portât la peine ; qu'en un mot, il ne lui devait rien. Monsieur de Kerlivio ne fit que sourire de cette réponse, et jamais depuis il n'a songé à rien demander à son cousin.

Le père Rigoleu lui ayant communiqué ses vues touchant l'établissement d'un séminaire, où les jeunes gens qui aspiraient à l'état ecclésiastique fussent élevés dans la piété en même temps qu'ils étudiaient au collège, il s'offrit d'employer ses biens et sa personne même, s'il était nécessaire, pour exécuter ce dessein. Il vint à Vannes en traiter avec le Père Recteur des Jésuites ; il acheta, au nom des Pères, un jardin joignant le collège ; et pour commencer à y bâtir, il donna une grosse somme d'argent au Père Rigoleu.

Mais les hommes avaient leurs vues, et Dieu avait les siennes. L'intention des hommes était de bâtir un séminaire ; l'intention de Dieu était d'établir une maison de retraite. Cependant la Providence, qui voulait que Monsieur de Kerlivio servît à l'exécution de l'un et de l'autre de ces desseins, le mit dans l'emploi qui était le plus propre pour cela.

Monseigneur de Rosmadec avait toujours conservé la pensée de le rappeler auprès de lui. La mort de Monsieur Basselme, docteur de Sorbonne, son grand-vicaire, lui en fit naître l'occasion. Il résolut de donner cette charge à Monsieur de Kerlivio, et ne doutant pas qu'on aurait de la peine de le tirer de son hôpital, il lui envoya le Père Huby, son directeur, auquel il jugeait qu'il ne pourrait résister. Il fit pourtant de fortes résistances, et représenta toutes les raisons que l'humilité cédait à l'obéissance. Le Père Rigoleu et le Père Huby l'obligèrent à se soumettre à la volonté de Dieu qui lui était déclarée par celle de son évêque.



CHAPITRE IV.

Quittant l'hôpital d'Hennebond, il y fonde la pension d'un chapelain — Ses qualités pour la charge de grand-vicaire — On l'oblige à modérer ses austérités — Il s'instruit d'abord de l'état du diocèse — Pour le connaître par lui-même, il le visite tout — Sa sagesse et son zèle à régler tout en l'absence du prélat — L'estime que ce prélat a pour lui, jusqu'à le prendre pour son confesseur — Changement du prélat à l'égard du dessein du Séminaire.



AVANT que de quitter Hennebond, Monsieur de Kerlivio mit en sa place, à l'hôpital, un prêtre dont il fonda la pension, et auquel il laissa son appartement meublé. Il acheta un jardin pour les pauvres et il le fit accommoder.

Il avait toutes les qualités et toutes les vertus requises pour remplir dignement la charge de grand-vicaire ; la science, la prudence acquise, et la surnaturelle, beaucoup de pénétration et de discernement ; une mâturité à ne jamais rien précipiter ; une infatigable application au travail ; une vigilance à laquelle rien n'échappait, un parfait désintéressement, une droiture et une fermeté que nulle considération ne pouvait ébranler ; une étendue d'esprit et de zèle qui le rendait capable de s'occuper en même temps des affaires communes du diocèse, et des particulières que la charité lui faisait entrepren-

dre ; et tout cela tirait sa force d'une étroite union avec Dieu et d'une continuelle oraison.

Il mit d'abord, selon sa coutume, ce nouvel emploi sous la protection de la sainte Vierge ; il en étudia les devoirs, et il s'y donna tout entier. Le Père Rigoleu et le Père Huby, qui craignaient qu'il ne succombât sous le poids d'une si grande application, l'obligèrent de modérer ses austérités, d'user d'un matelas et de se mettre en pension dans une maison de la ville, où ils avaient donné ordre qu'on eût soin de lui, attendant qu'on lui eût préparé dans le séminaire qu'on bâtissait, un petit appartement conforme à son esprit de pauvreté.

Son premier soin fut de s'instruire à fond de l'état de tout l'évêché, prenant lumière du Père Rigoleu et de monsieur Le Galois, qui en avaient acquis une parfaite connaissance, l'un par ses missions, l'autre par ses charges. Celui-ci était Guillaume Le Galois,que nous avons vu réunir en sa personne les emplois de Recteur de la ville, de Théologal, d'Official et de Vicaire général. Monsieur de Kerlivio disait souvent que le clergé de Vannes lui avait des obligations éternelles, s'étant employé dès sa jeunesse jusqu'à une extrême et vigoureuse vieillesse au service du diocèse, et particulièrement à l'instruction des ecclésiastiques qui étaient alors dans une grande ignorance de leurs devoirs. Il l'eut depuis pour collègue, et il entretint toujours avec lui une étroite correspondance. Il lui communiquait ses desseins, et lui demandait avis, étant persuadé, comme je l'ai ouï dire plusieurs fois, que si les grands vicaires

ne sont fort unis ensemble et n'agissent de concert, ils ne feront pas la moitié du bien qu'ils pourraient faire, et souvent l'un renversera le bon ordre que l'autre aura établi.

La première visite qu'il fit fut plutôt pour connaître tout par lui-même, que pour faire des règlements sur le rapport des autres. Il écoutait tout, marquait tout par écrit, et n'ordonnait que ce qui était évidemment nécessaire. Il jugeait sagement que rien n'est plus préjudiciable au bon gouvernement que la multitude des ordonnances, et la trop grande facilité à en faire de nouvelles, sur quoi, je lui ai vu fort approuver le conseil que le Père Étienne Binet de la Compagnie de Jésus, si estimé du Cardinal de Richelieu, pour sa singulière sagesse, donna un jour à un évêque nouvellement sacré, qui lui demandait quelque maxime pour sa conduite : *Je n'en ai qu'une, Monseigneur, à vous donner pour maintenant, lui dit le Père; c'est de ne point faire d'ordonnance d'ici à deux ans, observant cependant toutes choses pour les régler ensuite selon votre prudence.* Le Prélat reconnaissait depuis et disait en toute rencontre qu'ayant suivi l'avis du Père Binet, il avait évité bien des fautes, où un zèle trop ardent et moins éclairé l'aurait fait tomber.

Dès cette première visite il gagna tellement les Recteurs, que la plupart eurent toujours depuis toute leur confiance en lui, et plusieurs qui étaient ligués contre l'évêque, reconnurent leur faute et employèrent ce charitable médecin pour faire leur paix.

Monseigneur de Rosmadec, étant resté deux ans à Paris pour les affaires de la province, à son retour en son diocèse fut surpris du bel ordre qu'il y trouva par les soins de son nouveau grand-vicaire. Il ne se lassait pas de lui en témoigner sa reconnaissance, de le louer en toute occasion, et de bénir Dieu de lui avoir donné un tel secours. La cure de Plumergat étant venue à vaquer, il la lui conféra et voulut absolument qu'il l'acceptât. Il le prit pour son confesseur, lui fit promettre qu'il l'avertirait de ses fautes et mit en lui toute son affection, de telle sorte, qu'il voulait toujours l'avoir auprès de lui presqu'en tous ses voyages.

La considération qu'il avait pour lui, le retenait en plusieurs rencontres, et on lui entendait dire : *Si je faisais cela, Monsieur de Kerlivio ne l'approuverait pas.* Et en effet, celui-ci, usant de la liberté que son évêque lui avait donnée, le reprenait assez souvent, sans craindre de lui déplaire, et lui disait avec une franchise respectueuse : *Saint Charles aurait-il fait cela, Monseigneur ?* Et quelquefois, le voyant se relâcher en certaines occasions, il le priait de reprendre ses lettres de grand-vicaire. Alors le prélat lui renvoyait les affaires, et rien n'était plus efficace pour l'obliger à tenir ferme, que cette espèce de menace. Il disait hautement que nulle perte ne lui eût été plus sensible que celle d'un si fidèle ministre. S'il venait à être malade, le prélat était presque continuellement au chevet de son lit, et allait lui-même le recommander à toutes les maisons religieuses. Il dit une fois à la Mère Supérieure des

Ursulines, qu'il donnerait de bon cœur un de ses bras pour conserver son grand-vicaire.

Mais quelque affection qu'il eût pour lui, il ne laissa pas de lui causer le plus sensible déplaisir qu'il ait eu dans sa vie. Ce fut lorsque, le Séminaire étant achevé, il fut question de l'employer à son usage, selon le projet du Père Rigoleu. Le prélat, qui d'abord l'avait agréé, changea de sentiment, et la chose ayant été proposée dans le synode, qui se tint en ce temps-là, tous les Recteurs s'y opposèrent avec éclat. Monsieur de Ker livio, qui était présent, entendait paisiblement les invectives qu'on faisait contre lui et contre les Jésuites.

Mais Dieu, qui n'afflige ses serviteurs que pour les disposer à recevoir ses consolations, ne tarda guère à le consoler, en lui faisant connaître à quel usage la Providence destinait cette maison que l'on criait alors inutile.





CHAPITRE V.

Dieu fait connaître à Monsieur de Kerlivio qu'il a destiné cette maison pour faire des retraites — Monsieur de Kerlivio en fait la proposition à l'évêque, qui l'agrée — Mandement du prélat en faveur des retraites — Persécution contre les retraites et contre leurs auteurs— Visions prophétiques en faveur des retraites — Monsieur de Kerlivio travaille avec le Père Huby aux règlements pour la conduite des retraites — Il fonde la pension de quatre Pères pour les diriger — Son zèle pour les retraites — Il coopère à l'établissement de la retraite des femmes.



COMME on juge ordinairement des entreprises par leurs succès, celle de Monsieur de Kerlivio était généralement blâmée de tout le monde. La plupart se moquaient de lui, et les plus gens de bien lui portaient compassion. Dans ce déchaînement du clergé contre lui, il eut la pensée de quitter la charge de grand-vicaire, et de se borner au soin de la paroisse dont il était recteur.

Pour consulter le Saint-Esprit, il se mit en retraite avec son directeur. Leurs vœux joints ensemble furent exaucés. Monsieur de Kerlivio, qui demeurait déjà dans un petit appartement de cette maison, entendit par trois fois, en divers temps, une voix intérieure qui lui disait distinctement : *Faites une maison de retraite.* Il communiqua cette inspiration au Père Huby,qui avait

aussi eu la même pensée, et ils conclurent d'employer le nouveau bâtiment à faire faire des retraites de huit jours aux ecclésiastiques et aux autres personnes que l'on y assemblerait pour cet effet à certains jours. Monsieur de Kerlivio en fit la proposition à l'évêque, qui la reçut avec joie. Il voulut même que cet établissement se fît par son autorité et que ses officiers fussent les premiers à faire la retraite. Au commencement, il n'y venait que huit ou dix personnes à la fois, mais peu à peu le nombre crût tellement que la maison se trouvait remplie aux jours marqués pour la retraite. En quoi l'on admira la Providence,d'avoir fait bâtir cette maison comme pour être un séminaire, avec un grand nombre de petites chambres. Car, si d'abord on eût eu en vue une maison de retraite, on n'eût pas cru qu'il eût dû venir tant de personnes en même temps, ni qu'il eût fallu tant de chambres, n'ayant encore en aucun lieu de maison pareille qui pût faire juger le succès de celle-ci. Le prélat même reconnut que son opposition et celle de son clergé avaient servi à l'accomplissement du dessein de Dieu, et ravi des fruits merveilleux que produisaient les retraites, il employa hautement son autorité à les soutenir et à y attirer tout le monde.

Voici le mandement qu'il envoya pour cet effet dans toutes les paroisses du diocèse :

Charles de ROSMADEC, par la grâce de Dieu évêque de Vannes, à tous les Recteurs et Vicaires de ce diocèse, Salut en N.-S.

Les biens que Dieu opère dans les âmes des fidèles par les retraites sont si grands, qu'il paraît visiblement

qu'il les a inspirées à son Église, dans ces derniers siècles, comme un moyen très efficace pour la conversion des pécheurs et pour la persévérance des justes. C'est le sentiment des Pères spirituels de ce temps, dont quelques-uns des plus employés à la conduite des âmes nous ont assuré, lorsque nous étions à Paris, que les conversions extraordinaires des pécheurs et l'avancement des justes dans la perfection et dans la sainteté, se font à présent le plus souvent par les exercices qu'on pratique dans les retraites.

Cela est confirmé par ces deux grandes lumières qui, de nos jours, ont éclairé l'Église : saint Charles et le bienheureux François de Sales, les restaurateurs, l'un de la discipline ecclésiastique, et l'autre de la dévotion; dont le premier s'est servi des retraites comme du remède le plus puissant, pour déraciner les vices qui régnaient en son temps ; et a sanctifié les retraites par sa mort, dont il sentit les attaques dans la solitude du mont Varal, où il avait coutume de se retirer de temps en temps pour vaquer à ces saints exercices ; le second, a recommandé à ses religieuses de la Visitation, les retraites annuelles, comme le véritable moyen pour acquérir et pour conserver l'esprit intérieur qu'il voulait leur communiquer, et qu'il y puisait tous les ans, ne les omettant jamais, quelque occupé qu'il fût des soins de sa charge pastorale. Il les conseillait même aux personnes du monde, comme le moyen le plus aisé pour acquérir la dévotion, ainsi qu'il paraît par un chapitre particulier dans son Introduction à la Vie dévote.

Réfléchissant sur le sentiment et sur l'exemple de ces saints prélats, et considérant de plus combien Dieu a déjà donné de bénédictions aux retraites dans notre diocèse, à l'égard de toutes sortes de personnes, et particulièrement des ecclésiastiques, dont plusieurs en ont tiré de très grands avantages pour leur salut, nous nous sentons fortement poussé à vous exhorter de tout notre pouvoir, d'avertir les ecclésiastiques et les laïques de vos paroisses, de ne pas manquer de se servir d'un si puissant secours pour le bien de leur âme, et de ne laisser pas une si grande grâce que Dieu leur présente par une miséricorde particulière, sans la recevoir et sans y correspondre.

Et pour vous y convier avec plus de succès, nous vous conjurons de tout notre cœur de leur donner l'exemple, et de leur faire connaître par votre propre expérience de quelle importance sont ces retraites spirituelles, où l'on prend le temps et le loisir de penser pendant huit jours à la grande affaire qui est celle de notre salut, et où l'on peut le mieux examiner l'état de son âme, pour voir, si en éclairant les autres, on ne se consume pas, et si, en sanctifiant le prochain, on se sanctifie soi-même.

Vous leur ferez voir la facilité qu'il y a de faire une retraite, et vous les assurerez de la consolation qu'on y reçoit, et en même temps vous tâcherez de leur ôter les difficultés imaginaires qu'ils pourraient avoir, et dont le démon se pourrait servir pour leur faire différer et omettre tout à la fois la retraite qu'ils se sentiraient inspirés de faire.

Et comme une des difficultés des prêtres pourrait

avoir pour prétexte l'obligation de dire la messe dans leur paroisse, vous leur représenterez qu'un dimanche, ou peut-être une fête qui pourrait se rencontrer dans leurs huit jours de retraite, ne doit pas les empêcher de jouir d'un si grand bien ; et que s'ils ne font pas de difficulté de s'absenter de la paroisse lorsqu'une affaire temporelle le demande, ils ne doivent pas craindre de s'en absenter pour une affaire d'aussi grande conséquence que celle-ci, où il s'agit de ce qui peut le plus assurer leur salut. — Et afin que les retraites se fassent avec plus de fruit et de consolation pour ceux qui y viendront, et avec plus de facilité pour ceux qui en ont la conduite, nous avons jugé à propos de régler les jours auxquels on y entrera, et nous vous adressons cet ordre, afin que vous avertissiez les ecclésiastiques et les laïques de vos paroisses à s'y conformer.

Donné à Vannes le onzième jour de Janvier 1664.

Nonobstant ce mandement du prélat, beaucoup de recteurs et de personnes distinguées se déclarèrent contre les auteurs d'un si saint établissement, et ceux-ci eurent besoin d'un courage invincible, pour soutenir toutes les persécutions que l'enfer leur suscita dans les commencements ; mais, ne se rebutant de rien, avec l'aide du ciel et avec la faveur du prélat, ils virent la tempête se dissiper peu à peu, et l'abondance des bénédictions que Dieu versa sur cette maison, justifia certaines vues comme prophétiques, que quelques personnes de piété avaient eues de la future sainteté de ce lieu, lorsqu'il n'était encore qu'un jardin.

La première *(c'était la bonne Armelle)* y vit un jour en l'air une troupe d'oiseaux d'une espèce inconnue et d'une beauté ravissante, qui, par leur chant et par le battement de leurs ailes, donnaient des marques de réjouissance. La seconde vit qu'on y découvrait un grand trésor, mais qui n'était que pour les hommes ; les femmes n'y avaient point de part. La troisième vit en détail toutes les attaques du monde et de l'enfer contre le séminaire que le Père Rigoleu faisait bâtir, et ensuite une grande multitude d'hommes de toutes conditions qui venaient y faire les exercices spirituels.

Monsieur de Kerlivio et le Père Huby, auxquels on avait communiqué ces vues, n'en comprirent bien le sens qu'après qu'ils en eurent reconnu l'accomplissement, ce qui ne servit pas peu à les animer dans leurs travaux.

Ils dressèrent ensemble tous les règlements qui regardent la conduite des retraites, et Monsieur de Kerlivio ne cessa de faire jusqu'à sa mort de nouvelles dépenses pour agrandir et pour embellir la maison. Il y fonda l'entretien de quatre Pères, qui en furent les directeurs, et pendant vingt-six ans, il employa son pouvoir et toutes les industries de son zèle à donner vogue aux retraites. C'était lui, comme grand-vicaire, qui envoyait dans les paroisses les billets de retraites, qui les faisait publier et afficher dans les églises, et qui engageait les recteurs, les prédicateurs, les missionnaires et les prêtres,à recommander les retraites,et à y venir eux-mêmes pour y attirer le peuple par leur

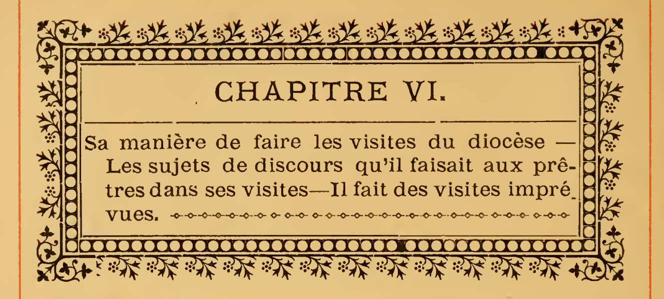
exemple. Il eut la consolation de les voir fréquentées par les ecclésiastiques, par la noblesse, et par toutes sortes de personnes des neuf évêchés de Bretagne, et les visites qu'il fit en celui de Vannes lui donnèrent occasion de connaître sensiblement la réforme générale qui s'était faite dans la province par cette sainte institution, dont il était le fondateur.

Je l'ai souvent vu triompher de joie lorsque les recteurs qui avaient été d'abord les plus opposés aux retraites, y venant ensuite eux-mêmes et se détrompant par leur propre expérience, s'accusaient publiquement, les larmes aux yeux, d'avoir imprudemment condamné un si excellent moyen de sanctifier les âmes, ou lorsqu'au sortir d'une retraite, des hommes vivement pénétrés de la grâce, venaient lui dire que, quand la maison qu'il avait bâtie n'aurait jamais produit d'autre fruit que celui qu'ils en remportaient, il ne devait pas plaindre ce qu'il y avait dépensé.

La maison de retraite des femmes est en partie son ouvrage. Mademoiselle de Francheville, comme nous l'avons dit dans sa vie, en ayant formé le dessein, vint le communiquer à Monsieur de Kerlivio et au Père Huby, leur demandant leur assistance pour l'exécuter. C'était une entreprise difficile. Presque tout le monde la combattit, et ceux même, qui devaient le plus l'appuyer, firent tous leurs efforts pour l'empêcher. Jamais elle n'eût réussi, si elle n'eût été soutenue du zèle, de la prudence et de l'autorité de ces deux grands serviteurs de Dieu. Mais ils la conduisirent si bien que, contre

toute apparence, elle a eu ce merveilleux succès que nous voyons.





CHAPITRE VI.

Sa manière de faire les visites du diocèse — Les sujets de discours qu'il faisait aux prêtres dans ses visites—Il fait des visites imprévues.



DE toutes les fonctions de la charge de grand-vicaire, il n'y en avait aucune à quoi Monsieur de Kerlivio apportât plus d'exactitude et de soin qu'à la visite du diocèse. Il la faisait régulièrement chaque année, et lorsque les infirmités ne lui permirent plus d'aller à cheval, il se servit d'une chaise roulante, fort pauvre, dans laquelle il avait la commodité de pouvoir lire et écrire, de travailler sur les matières de ses visites et de faire ses notes. Jamais il ne la commençait qu'il ne l'eût mise sous la protection de la sainte Vierge et sous celle des saints Archanges des lieux qu'il devait visiter. C'était une de ses pieuses pratiques, d'invoquer les saints Anges des personnes avec lesquelles il traitait, et de se confier beaucoup en leur assistance.

Comme la fin des visites est de bien connaître l'état des paroisses, d'y maintenir le bon ordre, et de remédier au mal qui pourrait s'y être glissé, il s'appliquait efficacement à tout cela.

Il conférait en secret avec les recteurs de ce qui se devait traiter à la visite, et s'il y avait des divorces et

d'autres semblables affaires, il les examinait en particulier et non à l'audience, où souvent ces sortes de choses donnent sujet de raillerie aux assistants et de confusion aux partis, et d'où les esprits sortent plus aigris qu'ils n'étaient auparavant.

Après avoir fait le matin tout ce qui regardait la visite, il appelait encore l'après-dîner les prêtres à l'église au son de la cloche. C'était également pour les instruire de leurs devoirs et pour empêcher les excès auxquels ordinairement les assemblées des visites donnent occasion. Dans la même vue, il allait lui-même dans les cabarets voir si quelque ecclésiastique n'y était point resté.

Le sujet des petits discours qu'il faisait aux prêtres était si propre, et la manière de le traiter si familière et si insinuante, que ses exhortations faisaient beaucoup d'impression sur les esprits.

Dans une visite, il leur représentait la dignité de leur état, et le pouvoir qu'il leur donne de produire sur nos autels le corps de Jésus-Christ et de remettre les péchés; les dispositions que demande l'exercice de ces deux pouvoirs : la sainteté de la vie, le recueillement, la dévotion pour le premier; le zèle, la prudence, la fidélité pour le second ; avec quelle pureté, quelle ferveur un prêtre doit approcher de l'autel ; ce que c'est que d'en approcher indignement : faire du sacrifice un sacrilège, joindre à l'action la plus sainte et la plus glorieuse à Dieu, le plus sanglant outrage ; quels châtiments ce crime attire sur celui qui le commet ; avec

quel zèle un ministre du Sauveur doit correspondre aux desseins de son Maître, qui veut que le sang qu'il a répandu pour les hommes soit appliqué aux pécheurs ; que s'il en fait l'application à des sujets indignes, il est responsable du sang du Fils de Dieu ; qu'une infinité de prêtres sont damnés pour cet abus ; que c'est en se confessant les uns les autres qu'ils font plus de fautes.

Dans une autre visite, sur ces paroles de saint Paul à Tite : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo*, il leur expliquait les choses que les prêtres doivent principalement éviter : *l'indévotion et les convoitises mondaines ;* leurs principaux devoirs envers eux-mêmes : de tempérance, dont l'obligation a une grande étendue ; — envers le prochain : de justice, leur caractère les obligeant de travailler au salut des âmes ; — envers Dieu : *de piété*, comme étant ses ministres, dévoués à son culte d'une façon particulière.

Une autre fois, il leur montrait les sources ordinaires des désordres du clergé : *l'oisiveté*, *l'intempérance*, *l'esprit d'indépendance.* — 1° Qu'il n'y a point de condition qui porte plus à l'oisiveté, que celle des ecclésiastiques, s'ils n'y prennent garde, surtout à la campagne, parce que, vivant de l'autel, ils n'ont pas besoin de travailler pour vivre ; que quelques-uns, à la vérité, s'occupent, mais à des choses éloignées de leur profession ; que leur véritable occupation sont les exercices spirituels, les ministères évangéliques, l'étude, quelque honnête travail des mains ; qu'ils se doivent prescrire un

règlement des actions de la journée ; que s'ils l'observent exactement, leurs jours se trouveront pleins à l'heure de la mort ; au contraire, quels regrets ils auront alors, si leurs jours se trouvent vides ! — 2° Que rien n'est plus scandaleux dans les prêtres que l'intempérance, même celle qui ne va pas jusqu'aux derniers excès ; qu'elle les fait tomber en de plus grands désordres que les laïques ; qu'elle est la cause de la damnation de la plupart des prêtres ; que saint Paul ne leur recommande rien tant que la sobriété ; que, sans cette vertu, la chasteté ne se peut garder dans le célibat. — 3° Que l'esprit d'indépendance qu'on remarque dans les prêtres, est l'ennemi mortel de l'esprit ecclésiastique, le clergé ne subsistant que par la subordination des inférieurs aux supérieurs ; que l'orgueil étant le principe de cette indépendance, elle les rend incapables de recevoir les grâces qui ne se donnent qu'aux humbles ; que ceux qui résistent à l'ordre de Dieu attirent sur eux la damnation.

Dans un autre entretien, il leur faisait voir l'obligation qu'ont les prêtres d'être des hommes parfaits ; les moyens de parvenir à la perfection, et les aides que leur état leur donne pour cela. Il les invitait particulièrement à faire chaque jour, pour le moins, une demi-heure d'oraison mentale, et de temps en temps une retraite.

Quelquefois il bornait son entretien à combattre un vice particulier, comme l'attache à leurs parents, ou à recommander la pratique d'une vertu particulière, comme de la mortification.

Il invectivait souvent contre cet esprit d'avarice qui règne dans les ecclésiastiques, même en ceux qui d'ailleurs sont exempts des autres vices, et il réfutait les raisons qu'ils allèguent pour couvrir la passion qu'ils ont d'amasser de l'argent, les uns, sous prétexte de le laisser à leurs héritiers, en reconnaissance de ce que leurs parents ont dépensé pour les entretenir aux études ; — d'autres, sous prétexte que, n'ayant pas de bénéfices ni de patrimoine, ils ont besoin de faire quelque réserve pour se subvenir au cas qu'il leur arrive quelque longue maladie ou infirmité ; — d'autres, sous prétexte de faire un beau testament en faveur de l'Église ou des pauvres, et de fonder des services ou d'autres bonnes œuvres. Il leur découvrait la tromperie de ces prétextes : — du premier, parce que l'argent qu'ils laissent à leurs héritiers, loin de les accommoder, attire la malédiction sur le bien qu'ils ont d'ailleurs ; — du second, parce que Dieu permet que dans leurs maladies ils soient moins assistés que s'ils s'étaient confiés en sa Providence, leurs parents ne désirant que leur mort pour se saisir bientôt de leur argent ; — du troisième, parce que leur testament d'ordinaire n'est point exécuté, Dieu le permettant ainsi pour punir leur avarice et leur vanité. Il confirmait tout cela par des exemples qu'ils avaient eux-mêmes vus ou entendus, et il leur donnait pour maxime : *Qu'un prêtre doit mourir sans dettes et sans argent*, que ce doit être là le principal article de son testament.

Un de ses plus ordinaires entretiens était de l'obliga-

tion qu'ont tous les prêtres d'assister les âmes ; que c'est une grande illusion de croire qu'on en est dispensé parce qu'on n'est ni recteur, ni vicaire ; que le précepte général de la charité regarde les prêtres d'une façon toute particulière ; que les besoins spirituels des âmes, auxquels les prêtres seuls peuvent remédier, sont et plus fréquents et plus extrêmes que les nécessités corporelles des corps ; qu'ils ne peuvent voir périr les âmes, comme elles périssent tous les jours, sans être coupables de leur perte, puisqu'il leur serait si aisé de les secourir ; qu'il ne faut pour cela que surmonter une certaine paresse et lâcheté qui les attache à leur repos ; que Jésus-Christ étant mort pour le salut des âmes, il n'y a point de travaux qu'un ministre de Jésus-Christ ne doive entreprendre et souffrir avec joie pour sauver une âme ; que le sacerdoce est un talent que l'on ne peut enfouir sans attirer sur soi une terrible sentence de damnation : quel aveuglement et quelle insensibilité de s'amuser à des bagatelles, à se divertir, pendant qu'une âme est prête à tomber dans l'enfer ; que c'est une extrême ingratitude de vivre du temporel des peuples sans vouloir leur rendre le spirituel et travailler pour leur salut éternel ; qu'ils doivent donc s'y employer de toutes leurs forces, à faire le catéchisme, à instruire les enfants, se présenter pour entendre les confessions en tout temps, visiter les malades, assister les mourants.

Il les exhortait encore souvent à faire leurs fonctions, non par coutume, non par intérêt, non comme des gens de métier, mais par un esprit intérieur, avec une inten-

tion pure, avec une ferveur toujours nouvelle, comme ministres de Jésus-Christ.

Dans une des dernières visites, sa faiblesse lui faisant sentir qu'il ne pouvait plus guère vivre, il prit pour thème de son entretien ces paroles de la seconde Épître de saint Paul : *Incipiam vos semper commonere de his. Justum autem arbitror quandiu sum in hoc tabernaculo suscitare vos in commonitione, certus, quod velox est depositio tabernaculi mei.* — Et il montra l'obligation spéciale qu'ont les prêtres de se mortifier dans les choses mêmes qui ne sont pas défendues, et que, sans cela, ils sont en danger de leur salut, parce que la pente de la nature corrompue nous entraîne toujours au mal, de sorte que si on lui donne une entière liberté aux choses licites et innocentes, elle n'en demeurera pas là mais elle ira plus avant, à celles qui sont illicites et criminelles : si l'on donne à ses yeux la liberté de regarder tous les objets qui ne sont pas mauvais, on viendra ensuite à regarder quelque objet dangereux, qui par les yeux passera dans l'imagination, et puis excitera du plaisir dans l'appétit, auquel enfin la volonté se joindra ; si on donne à la langue la liberté de dire des choses inutiles, on viendra ensuite à faire des médisances ; si l'on donne à la chair toutes ses aises, elle deviendra rebelle ; que c'est par cette facilité à trop accorder au corps que l'on tombe dans les péchés d'impureté.

Voilà les sujets des entretiens qu'il faisait aux prêtres dans les visites, comme je les ai trouvés écrits de sa main.

Outre les visites réglées, il faisait de temps en temps des courses imprévues dans certains cantons du diocèse, et il estimait qu'il est à propos d'en user ainsi, afin que les ecclésiastiques sachent qu'on veille sur eux en tout temps, et se tiennent toujours à leur devoir.



CHAPITRE VII.

Monsieur de Kerlivio porte toujours avec lui un catalogue où il avait marqué tout ce qui regarde le bon ordre du diocèse — Son zèle pour les missions et pour former des missionnaires — Règles qu'il donnait à ses missionnaires — Instruction pour la conduite des missionnaires.





LA vigilance de Monsieur de Kerlivio semblait le rendre présent partout. Il portait ordinairement avec lui un catalogue où, par des chiffres connus de lui seul, il avait marqué l'état des paroisses ; les bonnes et les mauvaises qualités des recteurs et des prêtres ; les bons confesseurs et les bons catéchistes ; ceux qui avaient du talent pour la prédication ; ceux qui devaient remplir les stations pour l'année prochaine, lesquels il désignait dès la visite ; le mois de chaque paroisse pour l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ; les missions qui se devaient faire, et les sujets qu'on y pouvait employer ; ceux qui méritaient d'être promus aux bénéfices ; les monastères soumis à la juridiction de l'évêque, et tout ce qui regardait leur conduite. Il confirmait ou changeait ses notes selon les nouvelles connaissances qu'il acquérait sur les lieux, ou qui lui venaient de ses correspondants, gens qu'il savait être hors de soupçon de lui donner des avis par passion, ou légèrement, sans être bien assu-

rés de ce qu'ils avançaient. Si les choses qu'on lui mandait paraissaient douteuses, il les marquait comme telles, jusqu'à ce qu'il en eût été pleinement informé.

Le Père Rigoleu, en mourant, avait laissé le diocèse si bien fourni de prédicateurs qu'il y en avait assez pour remplir des seuls prêtres toutes les chaires, et pour faire sans cesse des missions. Monsieur de Kerlivio, héritier du zèle de ce Père, eut soin d'entretenir de si bons ouvriers, de faire former par eux les jeunes ecclésiastiques qu'on jugeait propres à ces emplois, et de procurer qu'il se fît presque continuellement des missions, et souvent deux à la fois en divers endroits, l'une bretonne et l'autre française.

Il avait de saintes adresses pour trouver de quoi fournir à tant de missions, pour engager les recteurs et les personnes riches à en faire les frais, et pour lever les obstacles qui se rencontraient. Dès qu'on lui avait parlé d'une mission, il prenait ses mesures pour la faire dans la saison propre, et par les ouvriers qui pourraient y être appelés plus commodément et y travailler plus utilement. Il les avertissait de bonne heure, et dès lors qu'il s'était assuré d'eux, et que le temps approchait, il leur écrivait encore d'une manière si engageante qu'ils ne manquaient point de se rendre au lieu de la mission le jour qui leur avait été assigné.

Voici les règles qu'il avait prescrites à ses missionnaires :

1° — Ceux qui ont l'honneur d'être appelés au minis-

tère évangélique des missions doivent s'adonner à l'oraison pour être bien unis à Dieu.

2° — Dès qu'un prêtre sera invité par ses supérieurs à une mission, il s'y rendra le jour qui lui aura été marqué, avec une intention pure de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

3° — Qu'ils prennent garde par les chemins, soit en allant, soit en revenant, de ne boire et de ne manger qu'avec sobriété, donnant partout témoignage des fonctions apostoliques qu'ils exercent.

4° — Étant arrivés au lieu de la mission, ils se résigneront à la volonté de Dieu, et à la conduite du supérieur ou du directeur.

5° — Qu'ils tâchent toujours durant la mission, d'agir dans l'esprit de la grâce, et ne laissent échapper aucune des occasions que Dieu leur présentera d'ôter le mal et de procurer le bien qu'il leur fera connaître.

6° — Tous les missionnaires, s'il est possible, se logeront ensemble.

7° — Ils réciteront le soir, Matines et Laudes de l'office divin, et puis les prières, et se coucheront à la même heure.

8° — Ils se lèveront à cinq heures du matin, feront pour le moins, une demi-heure d'oraison, et puis diront Prime et le reste des petites heures. Ensuite, ils iront à l'église dire la messe, selon l'ordre qu'aura établi le directeur.

9° — Le signal pour aller à l'église le matin, et pour

en sortir le soir, sera le son de l'angelus. A quoi le directeur donnera ordre comme à tout le reste.

10° — A l'entrée de table, on fera une petite lecture pendant laquelle on ne mangera, ni ne boira.

11° — Qu'ils traitent leurs pénitents avec une grande douceur, à l'exemple de Notre-Seigneur.

12° — Quelque foule de pénitents qu'il y ait, qu'ils ne se pressent jamais.

13° — Pour donner plus grande liberté à leurs pénitents, ils éloigneront du confessionnal ceux qui attendent leur rang pour se confesser.

14° — Qu'ils diffèrent l'absolution à ceux qui sont dans l'occasion prochaine, jusqu'à ce qu'ils aient donné des preuves de leur amendement. Qu'en cela, ils agissent avec douceur, faisant voir au pénitent la nécessité de cette conduite et la lui faisant agréer.

15° — Quand il se rencontre des cas douteux, qu'ils en diffèrent la décision pour s'en éclaircir et pour consulter en secret, mais qu'ils ne se lèvent point sur le champ pour aller consulter. Ils attendront la première commodité.

16° — Ils ne se proposeront jamais leurs difficultés devant les laïques ni devant les prêtres du lieu où se fait la mission.

17° — Ils ne prendront point l'argent des pénitents pour quelque cause que ce soit.

18° — Ils s'emploieront avec toutes les adresses d'un saint zèle à tirer les péchés cachés des pénitents et à

les exciter à une vraie contrition et à un ferme propos d'éviter les occasions.

19° — Qu'ils aient une liste des meilleurs moyens et des remèdes les plus efficaces pour empêcher les rechutes.

A ces règles communes à tous les missionnaires, il avait joint des instructions pour le bon ordre et pour le succès de ses missions. Les voici : 1° — L'ouverture de la mission, qui aura été indiquée quelques jours auparavant, se fera par une procession générale où le Saint-Sacrement sera porté par le recteur assisté de ses prêtres. Les missionnaires pourront l'accompagner avec modestie et avec humilité.

2° — Dès l'entrée de la mission, il faut avoir une liste des scandales et des désordres de la paroisse, et voir quel remède on pourra y apporter.

3° — Il faut aussi avoir un catalogue des enfants qui n'ont pas fait leur première confession et leur première communion, pour assigner un jour à confesser les uns et à faire communier les autres. Cependant on les instruira des dispositions requises à ces deux Sacrements.

4° — Au commencement de la mission on avertira que ceux qui auront des malades s'adressent au directeur, afin qu'il leur envoie un confesseur.

5° — Il est à propos d'employer trois ou quatre jours à l'instruction avant que d'appeler tous les missionnaires pour se mettre à entendre les confessions.

6° — Les instructions populaires qu'on fera le

matin traiteront de la confession, de la préparation à la bien faire, de son intégrité, etc.

7° — Les prêtres du lieu ne doivent point confesser pendant la mission.

8° —Il serait bon que quelque missionnaire leur fît des conférences.

9° — On fera faire autant qu'il sera possible les restitutions avant l'absolution et rendre les obligations payées, ou marquer ce qui est reçu à valoir sur elles. De même, on obligera les procureurs des églises et des chapelles à rendre leur *reliqua*, avant de les absoudre. L'expérience fait voir que rien n'est plus difficile à exécuter que les restitutions. On promet toujours de les faire et on ne les fait jamais.

10° — L'expérience ayant appris combien il est nécessaire que les pénitents se confessent deux fois pendant les missions, on remettra la communion le jour que le directeur le jugera à propos. Quant à ceux qui ne peuvent pas revenir une autre fois, il est expédient, après les avoir confessés, de les renvoyer pour quelque peu de temps penser encore à leur confession, et se mieux disposer à recevoir l'absolution qu'on leur donnera ensuite à leur retour.

11° — Il faut choisir quelqu'un qui ait une bonne voix pour apprendre au peuple à chanter les cantiques et pour leur donner cours.

12° — Faire le possible pour terminer les procès, les différends, les haines ; voir les deux partis . . . etc . . .

13° — Engager la noblesse à prêter la main aux missionnaires pour exterminer les scandales.

14° — Vers la fin de la mission, indiquer une communion générale pour les morts, et un sermon sur ce sujet. De même indiquer un samedi ou un autre jour pour prêcher de la dévotion à la sainte Vierge.

15° — Avoir soin qu'il y ait un mercier pour vendre des chapelets, des crucifix, des images de Notre-Dame, des bénitiers et les cantiques du Père Maunoir.

16° — Faire une conférence des missionnaires et des prêtres du lieu pour traiter des moyens de conserver et d'augmenter le fruit de la mission, et pour voir s'il ne reste point quelque chose à faire, et comment on en pourra venir à bout.

17° — Commettre un prêtre du lieu, de l'avis du recteur, pour continuer le catéchisme et les cantiques, et pour visiter les maisons, une fois l'an, avec les prêtres de chaque quartier, en esprit de charité et de zèle.

18° — Il ne faut pas manquer de faire cette visite des maisons à la fin de la mission, elle est très nécessaire, comme l'enseigne le Père Maunoir et comme l'expérience le montre.

19° — La clôture de la mission se fait comme l'ouverture, par une procession générale après vêpres. Ensuite un sermon pressant, qui sert d'adieu, et puis le Te Deum en action de grâces.

Outre ces règles et ces instructions, il avait marqué les choses que les missionnaires devaient particulièrement procurer et recommander. C'était :

1° Les Retraites, l'Adoration perpétuelle, l'entretien d'une lampe devant le Saint-Sacrement.

2° Que l'on sonnât régulièrement l'Angelus, le matin, à midi et au soir.

3° Que la Confrérie du Rosaire s'établît où elle n'était pas.

4° Qu'on portât des croix, des Agnus et ces petites couronnes de Notre-Dame sur lesquelles on dit un Credo, trois Pater et douze Ave.

5° Que ceux qui ne savaient pas lire récitassent les dimanches et les fêtes, un chapelet pour vêpres.

6° Qu'on ne parlât point aux autres de sa confession et de sa pénitence.

7° Qu'on évitât les superstitions.

8° Qu'on ne différât point de porter les enfants à l'église pour recevoir le Baptême.

9° Qu'on envoyât les enfants à confesse dès qu'ils sont un peu instruits.

Il fit composer par ses missionnaires, une espèce de Directoire ou Manuel pour les conduire, principalement au sujet de la confession. C'est un recueil de leurs expériences, plein d'excellentes maximes, de pratiques, qui étaient la matière de leurs conférences secrètes, et chacun en avait un exemplaire manuscrit.

Il ne manquait guère à chaque mission d'aller visiter les missionnaires, pour animer leur zèle et pour témoigner l'estime et l'affection qu'il avait pour eux. En toutes occurrences, il leur rendait tous les services possibles, et il leur faisait ordinairement conférer les bénéfices

dépendants de l'évêque. De cette sorte, il attira dans le diocèse un grand nombre d'excellents hommes qui y ont fait un bien inconcevable.

Il s'informait souvent de la conduite de ses prédicateurs et de ses missionnaires, et s'il apprenait que quelqu'un ne se comportât pas bien, il l'effaçait de son catalogue, et ne l'employait plus, voulant que les ouvriers dont il se servait fussent irréprochables.





CHAPITRE VIII.

La conduite de Monsieur de Kerlivio à l'égard du Clergé — Il établit les conférences des prêtres — Il procure des assemblées secrètes des officiers à l'évêché, à des jours réglés — Il procure l'établissement d'un séminaire.



ON ne saurait voir une conduite plus sage, plus douce et plus efficace qu'était celle de Monsieur de Kerlivio à l'égard du clergé. Les ecclésiastiques vertueux l'aimaient extraordinairement, les vicieux redoutaient son zèle et tous lui étaient si soumis, qu'il ne trouvait presque point en eux de résistance. Il les envoyait d'un lieu à un autre ; il changeait leurs emplois comme il le jugeait à propos, et il disposait d'eux à peu près comme un provincial dispose de ses religieux dans les ordres les plus réformés. Il leur faisait entendre à l'examen, avant leur ordination, qu'on leur ferait pratiquer cette obéissance, et que la promesse qu'ils en faisaient à leur évêque, les obligeait d'être comme des religieux entre ses mains pour aller partout où ils seraient jugés plus utiles. Au sortir du séminaire, il les plaçait ordinairement dans une autre paroisse que celle de leur naissance, les joignant à de bons recteurs ou à d'autres prêtres zélés, qui avaient soin de les former. L'expérience lui avait fait connaître que, quand on laisse de jeunes prêtres auprès de leurs parents, l'attachement qu'ils ont pour eux

est souvent un écueil pour leur salut, et presque toujour sun obstacle à leur perfection ; qu'ils entrent insensiblement dans toutes les affaires de leurs parents ; qu'ils perdent cette sainte liberté qu'un prêtre doit avoir pour être prêt d'aller où le besoin et le plus grand bien du diocèse le demandent ; et qu'ils font incomparablement mieux ailleurs qu'en leur pays.

Quand il connaissait un prêtre qui n'était pas édifiant, il tâchait de le joindre à quelqu'un des plus vertueux recteurs, et lorsqu'il apprenait qu'un ecclésiastique commençait à prendre quelque méchante habitude dans une paroisse, il faisait tout le possible pour le transférer dans une autre.

C'était une de ses maximes inviolables de ne jamais laisser un prêtre dans le lieu où il avait fait une faute notable, estimant qu'avec cette tache, il n'était plus désormais capable d'y faire du bien au prochain.

Au reste, dans tous ces changements, il ménageait toujours l'intérêt temporel des prêtres, leur procurant, dans le lieu où il les envoyait, les mêmes avantages qu'ils avaient dans celui d'où il les tirait, ou de plus grands avantages. Et ce qui montre la plus grande autorité que sa vertu et son zèle lui donnaient, c'est qu'il faisait tout cela sans violence, l'esprit de Dieu qui l'animait le rendait maître des cœurs.

L'honnêteté avec laquelle il traitait les prêtres, marquait l'estime qu'il avait pour leur caractère et lui attirait leur confiance. Quelque faute qu'ait fait un prêtre, jamais il ne le reprenait avec hauteur. La prudence et

la douceur étaient les ressorts de son gouvernement. Il avait mille adresses pour gagner les esprits et pour faire rentrer dans leur devoir ceux qui en étaient sortis, ainsi que le témoigne Monsieur Ménard de la Contaye, qui l'a souvent accompagné dans les visites, et qui lui était uniquement cher à cause de la sainteté de sa vie.

Il ne pouvait souffrir les défauts qui marquaient l'esprit du monde, si opposé à l'état ecclésiastique. Il les reprenait en qui que ce fût, mais d'une manière si sage et si honnête,qu'on ne s'en pouvait choquer. Quant aux désordres plus considérables, il les corrigeait en vrai père. S'ils étaient cachés, il ne les découvrait pas, ou qu'autant qu'il était nécessaire, et ne communiquait jamais les connaissances qu'il en avait déjà à ceux qui venaient lui en donner de nouvelles. Si ces désordres étaient publics et qu'ils demandassent une correction publique, il la faisait avec le moins d'éclat et le plus de charité qu'il était possible. Il n'en venait jamais aux remèdes violents, qu'à l'extrémité, après avoir inutilement employé ceux de la douceur. Ses ordonnances étaient presque toujours reçues avec soumission, parce qu'on savait que le pur zèle les lui avait inspirées, et que les motifs d'intérêt n'y étaient point entrés.

Si quelquefois il manquait quelque formalité aux suspenses qu'il avait fait signifier à des prêtres, c'était en vain qu'ils en appelaient comme d'abus. Le Parlement, persuadé de la droiture de ses intentions, confirmait, d'ordinaire ce qu'il avait fait.

Son principal soin regardait les recteurs. Les sujets

qu'il proposait pour les cures étaient toujours les plus capables, conformément à la disposition des lieux. Et quand le prélat le consultait sur ceux pour qui on demandait une cure, il disait ce qu'il pensait sans respect humain; et comme son sentiment était d'ordinaire suivi, les cures ne se donnaient point à la faveur, mais au seul mérite.

Il fit consulter en Sorbonne si un recteur qui ne sait que le français, peut, en sûreté de conscience, posséder une cure où l'on ne parle que breton. Après la réponse, qui fut négative, il écrivit à Rome la liste des paroisses bretonnes, suppliant Sa Sainteté de ne pas conférer celles qui vaqueraient dans les mois qui sont à la nomination du Saint-Siège, qu'à des prêtres qui sussent la langue.

En quoi il rendit un grand service au diocèse. Il n'omettait rien de ce qui pouvait contribuer à maintenir, entre les recteurs et les prêtres, cette bonne intelligence qui est si nécessaire pour l'édification et pour le service des âmes.

Il recommandait aux recteurs de traiter leurs prêtres d'une manière qui les engageât à les seconder dans leurs fonctions pastorales : de faire visiter les malades deux fois pour le moins, par deux prêtres, afin que s'ils n'avaient pas eu la confiance de déclarer leurs péchés à l'un, ils les déclarassent à l'autre ; de visiter, au moins une fois l'an, toutes les maisons de la paroisse, et d'observer ce qui est marqué dans un imprimé touchant cette visite.

Il recommandait aux simples prêtres d'avoir une

grande déférence pour leurs recteurs et de prendre volontiers part à leurs travaux ; d'assister avec charité les malades de leur quartier, de ne se contenter pas de leur administrer les sacrements, mais de les aller revoir et de faire en sorte qu'en leur absence, quelque personne charitable demeurât auprès d'eux pour les aider à bien mourir, d'enseigner les enfants et de remarquer entre eux ceux qui auraient meilleur esprit et bon naturel, afin de procurer qu'on les fît étudier en vue de les élever à la prêtrise; d'avertir les recteurs des désordres de leur quartier, surtout vers Pâques, et avant le mois de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, de conférer en ce temps-là tous ensemble avec le Recteur, afin de tenir une conduite uniforme dans les confessions, et d'appliquer au mal les remèdes les plus propres et les plus efficaces;d'éviterautantqu'ils pourraient hors de la nécessité et des offices de charité, la conversation des laïques, surtout à table et au jeu ; de faire chez eux un ordinaire assez convenable, afin de n'être point tentés de s'arrêter à boire et à manger ailleurs, comme on fait quand on sait qu'on ne trouvera pas à la maison de quoi se contenter.

Il établit les conférences où les ecclésiastiques s'assemblaient tous les mois en divers quartiers qui partageaient le diocèse : il en composa les règles, et il envoyait, au commencement de l'année, au directeur de chaque conférence, des feuilles imprimées où les sujets qu'on devait traiter cette année-là, étaient marqués. C'était des matières de pratique,importantes,non spécu-

latives, contentieuses et de peu d'édification. On y traitait toujours de trois choses.— 1° Des cérémonies de la Messe, de l'Office divin, et de l'administration des Sacrements.— 2° Des cas de conscience.— 3° Des points de piété qui regardent spécialement les prêtres. Il disait que les conférences étaient un moyen également efficace pour retenir les prêtres dans une vie réglée et pour les rendre capables de leur ministère. Il procura qu'il se tînt, de quinze en quinze jours, une assemblée secrète au palais épiscopal, en présence du prélat, où les grands vicaires, l'official et le procureur conféreraient des affaires du diocèse, et des remèdes qu'on pouvait apporter aux désordres dont on avait reçu avis. Ensuite de quoi, ils partageaient entre eux le soin de procurer le bien et de remédier au mal.

Comme il connaissait mieux que personne le besoin que le diocèse avait d'un séminaire pour les ordinands, il ne cessa d'en solliciter l'établissement auprès du clergé. Il en vint à bout. On acheta un emplacement auprès de l'église de Notre-Dame du Méné, dans le fief de l'évêque, et l'on commença d'y bâtir. Il fit donner l'intendance de cet ouvrage à un prêtre, son intime ami, qui, par la sainteté de sa vie, s'était acquis l'estime et la confiance de tout le monde.

Il se nommait Jean de l'Isle. Il fut tellement prévenu de la grâce que, dès son enfance, on lui vit pratiquer ce mépris du monde, cette modestie, ce recueillement, cette charité pour les pauvres et cette piété dont il a fait depuis une si haute profession.

Il demanda d'être chartreux, mais la faiblesse de sa complexion empêcha les supérieurs de le recevoir. Dieu le voulait dans un état où il joignît l'action à la contemplation.

Son attrait pour la pénitence lui fit choisir pour maître et pour modèle saint Jean Climaque. Il entreprit de pratiquer sa doctrine et d'imiter ses exemples, et il le fit pendant une année avec tant de rigueur qu'il en pensa mourir. On l'obligea de modérer ses excès. Mais sa vie fut toujours si pénitente qu'elle ne cédait point à celle des religieux les plus austères. Il était presque toujours revêtu d'un cilice, prenait de fréquentes et sanglantes disciplines, jeûnait trois fois la semaine, souffrait le froid, le chaud, et toutes les autres incommodités avec plaisir, et sans vouloir se soulager, cherchant toutes les manières imaginables de mortifier ses sens et son esprit.

Je n'ai point connu d'ecclésiastique plus humble, plus désintéressé, plus mort à lui-même et plus rempli d'un vrai zèle. L'oraison et l'étude de la Sainte Écriture étaient sa principale occupation. Il parlait peu, et la prudence surnaturelle avait perfectionné la solidité de son jugement naturel.

L'évêque de Vannes et les grands-vicaires se servaient de lui pour les entreprises de zèle et de charité, et il était l'instrument de la plupart des bonnes œuvres de la ville et du diocèse. La compassion qu'il avait des misères du prochain l'eût dépouillé de tout, si l'on n'y eût pris garde. Son petit logement était comme un

petit hôpital. Il y retirait les enfants orphelins, abandonnés, et malades des maladies même les plus sales, les retenait quelquefois des années entières jusqu'à ce qu'ils fussent guéris ; et ensuite leur faisait apprendre quelque métier. Il prenait encore soin des petits orphelins et des filles que la nécessité mettait en danger de se perdre. C'était une espèce de miracle que son peu de bien pût fournir à tant de charité.

Il avait une grâce particulière pour gagner à Dieu les pécheurs les plus désespérés. Il s'appliquait beaucoup à leur conversion, et outre les Ursulines, dont il fut 26 ans confesseur, il conduisait dans les voies de la perfection un grand nombre de bonnes âmes.

Comme il savait parfaitement les cérémonies de l'Église, les supérieurs l'avaient établi pour les apprendre aux jeunes prêtres, et en même temps, il leur communiquait les hautes idées qu'il avait du sacerdoce et des fonctions sacerdotales, et leur inspirait ses senti ments de piété. Il institua, entre les prêtres du diocèse, une association pour s'assister mutuellement à la mort.

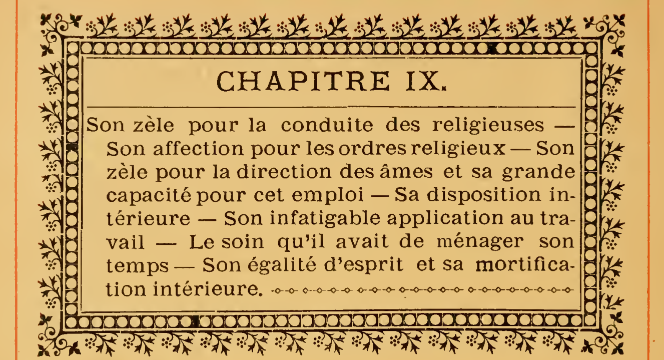
La divine Enfance de Jésus-Christ, sa Passion et la Sainte Eucharistie étaient les objets de sa plus tendre dévotion. Il paraissait posséder l'esprit de ces mystères. Sa simplicité, sa pureté de cœur, son amour pour la croix et pour la vie cachée en étaient des preuves. Il avait une singulière vénération pour les saints Anges, et l'amour qu'il portait à la sainte Vierge l'avait fait entrer dans le Tiers-Ordre du Mont Carmel, dont il fut supérieur, et qu'il accrédita beaucoup.

Il priait Notre-Seigneur de lui faire part de sa croix. Ses vœux furent exaucés : une paralysie générale de tout le corps le tint deux ans attaché à son lit, comme à une dure croix, avec des douleurs extrêmes, et avec une grande humiliation. Il n'avait que la peau et les os, mais il souffrait avec joie, toujours uni à Dieu et pratiquant éminemment toutes les vertus. De quoi, je puis rendre témoignage,ayant été,pendant ce temps-là, son confesseur, et l'ayant assisté à la mort.

Il mourut le 3 mai, jour dédié à la Croix, l'an 1675, à l'âge de 54 ans. Les pauvres le pleurèrent comme leur père. Tout le clergé de la ville, les ordres religieux, les personnes de qualité, tout le peuple honorèrent ses funérailles et lui donnèrent les marques de vénération que l'on a pour les Saints.

Tel fut celui à qui l'on confia les deniers destinés à bâtir le séminaire, jusqu'à ce que l'ouvrage vînt à être interrompu, faute de fonds pour le continuer. Nous verrons, dans la suite, comment Monsieur de Kerlivio trouva le moyen de le faire achever.





CHAPITRE IX.

Son zèle pour la conduite des religieuses — Son affection pour les ordres religieux — Son zèle pour la direction des âmes et sa grande capacité pour cet emploi — Sa disposition intérieure — Son infatigable application au travail — Le soin qu'il avait de ménager son temps — Son égalité d'esprit et sa mortification intérieure.



Près le soin du clergé, Monsieur de Kerlivio regardait celui des religieuses comme la plus étroite obligation de sa charge. Il conformait sa conduite à l'esprit de leur institut. Son affection pour les unes ne causait point de jalousie aux autres. Il leur marquait à toutes tant d'estime et tant de bonté, que chaque monastère avait sujet de croire qu'il tenait la première place dans son cœur. Monsieur Ménard de la Contaye, dont je produis volontiers le témoignage, parce que c'est celui d'un saint, assure que, dans les visites, il admirait souvent son zèle et son talent à rendre toutes sortes de services aux maisons religieuses, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Il leur donnait pour confesseurs ceux d'entre les prêtres qu'il jugeait les plus capables pour cet emploi ; et il leur donnait, une ou deux fois l'année, des Pères du collège de Vannes pour les diriger dans leurs retraites. Il entretenait une grande correspondance avec les

supérieures, et appuyait toujours leur conduite, ne condamnait jamais en public leurs fautes, leur donnait en particulier les avis qu'il croyait nécessaires, et leur recommandait de gouverner en esprit d'amour et de simplicité ; d'alléger plutôt que d'appesantir le joug de la religion ; d'accorder à leurs filles la liberté de voir les personnes qui pouvaient servir à leur avancement spirituel ; de leur montrer à toutes une affection égale, n'autorisant point, par leur exemple, les petites partialités qui se forment si aisément dans les communautés ; de visiter, pour le moins une fois l'an, les chambres, et d'en ôter ce qu'elles y trouveraient de superflu.

Au temps de la visite, il voyait en particulier toutes les religieuses, écoutait paisiblement ce qu'elles voulaient lui dire, leur répondait en peu de paroles pleines d'onction et de force qui les consolaient et les satisfaisaient. Quand des esprits aigris ou emportés venaient se décharger à lui, il ne les rebutait point. Il avait la patience de les entendre, et par sa douceur et par sa sagesse, il les ramenait à la raison. On ne sortait jamais d'auprès de lui mécontent. On était assuré que tout ce qu'on lui avait dit, demeurait dans un secret inviolable.

Les religieuses de la Visitation témoignent qu'en 29 ans qu'il a été leur supérieur, on n'a jamais pu apercevoir qu'aucune d'elles lui ait fait quelque plainte. Il agissait avec tant de discrétion, et prenait si bien son temps et ses mesures, qu'il ne donnait lieu de soupçonner personne en particulier, de l'avoir informé de choses auxquelles on le voyait remédier.

Tous les religieux avaient en lui un sincère ami, ou plutôt un véritable père. Il leur donnait des marques d'affection en toute rencontre. Jamais il ne parlait d'eux qu'avec estime. Il les favorisait de tout son pouvoir en l'usage de leurs privilèges. Il leur ménageait la faveur et l'amitié du prélat, et il entretenait entre eux avec le clergé une union et une paix qu'on ne vit point troublée de son temps par aucun de ces différends éclatants qui causent tant de scandale dans l'Église. Il vivait parmi les Jésuites, dans la maison de retraite, comme s'il eût été de leur ordre. Il avait reçu, comme une grâce signalée, les lettres de filiation qui l'attachaient à la Compagnie, et il en observait les règles autant que ses emplois le lui pouvaient permettre.

Les grandes occupations que lui donnait le soin général du diocèse ne l'empêchaient point de s'appliquer au confessionnal et à la direction. Animé de l'esprit de saint François de Sales qu'il s'était proposé pour modèle, il gagnait tout le monde par sa douceur. On l'a vu fondre en larmes lorsqu'il trouvait des cœurs endurcis et rebelles à la grâce. Il savait si bien les prendre qu'il les obligeait ordinairement à se rendre à ses avis. Ceux même auxquels il différait l'absolution sortaient toujours d'avec lui contents, et il dit un jour qu'il ne croyait pas avoir jamais renvoyé aucun pénitent qui ne fût revenu à lui. Il avait un talent particulier pour faire confesser aux âmes trompées par le démon, leurs abominations secrètes. Je lui ai ouï dire qu'il ne confessait jamais une personne pour la première fois, qu'il

ne l'interrogeât adroitement, selon la méthode du Père Maunoir, pour découvrir si elle n'était point engagée dans ce malheur dont il avait reconnu, par son expérience, la grande étendue.

Sa direction tendait à une entière mort à soi-même, mais d'une manière douce et gagnante, conforme aux desseins de Dieu et proportionnée à la diversité des esprits.

Pourvu qu'il remarquât dans une âme une vraie détermination au bien, avec une docilité d'enfant, il supportait ses faiblesses sans se rebuter, l'élevant peu à peu au-dessus des sentiments de la nature, et lui faisant suivre suavement mais efficacement l'attrait de la grâce, à mesure qu'il se manifestait, sans pourtant le lui faire connaître à elle-même qu'autant qu'il était nécessaire, afin de la tenir toujours dans une obéissance aveugle. Sa maxime était qu'un directeur ne doit jamais, dans la conduite des âmes, prévenir la grâce mais la seconder seulement et n'y mêler rien de son propre esprit. Il donnait à chaque personne tout le temps nécessaire et autant de soin et d'application, que s'il n'eût eu que celle-là seule à conduire.

Les voies par où Dieu l'avait fait passer, l'avaient rendu capable de servir de guide aux âmes appelées aux plus sublimes états de la vie spirituelle.

Il était, en tout temps et en tout lieu, toujours également occupé au-dedans de lui-même, et son occupation intérieure était d'envisager par un simple regard la volonté de Dieu et d'y acquiescer par une amoureuse

désignation ; c'était de se tenir devant Dieu dans un grand vide, dans un oubli de tout, dans une parfaite nudité l'esprit, abandonné au bon plaisir de Dieu, laissant toutes ses vues, tous ses désirs, toutes ses affections s'écouler et se perdre en Dieu et dans la sainte volonté de Dieu.

Le fond de son intérieur, dit le Père Huby, dans une lettre à Madame de Quenuen, religieuse bénédictine, a été la foi et un abandon à Dieu, intime, invariable, dégagé de tout le sensible, excepté dans la dernière maladie, où il a eu, avec de très grandes douleurs, des grâces fort extraordinaires. C'était un homme mort à tout l'humain et à toutes les recherches spirituelles, vivant au-delà de tout cela, en Dieu seul. C'est ce qui faisait qu'il était toujours égal, et que ni la variété ni la multitude des affaires ne lui causaient jamais d'altération. Faire, ne pas faire, bon et mauvais succès, tout lui était indifférent, et le fond de son âme était toujours le même.

Il en était venu à ce point de perfection qu'il exprime dans un de ses écrits, où il dit : « *Ce que Dieu fait en nous, quand nous le laissons faire, c'est de nous dépouiller et de nous détruire.* »

1° — Il nous dépouille de tout ce qui est autour de nous, jusqu'à ce que nous soyons réduits au pur nécessaire, tant au regard de la possession réelle des choses, que des désirs et de la volonté. Il veut même que notre foi, notre espérance et notre charité soient dépouillées de ce qui les accompagne ordinairement : la foi, des lu-

mières et des vues ; l'espérance, de tout appui sensible; la charité, des goûts et des tendresses ; en sorte que la foi soit une, l'espérance une, la charité une.

2° — Il détruit ce qui est en nous, et qui nous est aussi intime que nous-mêmes: nos désirs, nos sentiments, notre activité ; l'appui que nous prenons en nos forces, en notre industrie et en nos actions ; la pente que nous avons au repos de l'âme ; un amour secret de notre propre excellence ; une secrète estime de nous-mêmes ; une certaine prudence que nous sommes bien aise de voir paraître dans notre conduite et dans tout ce que nous faisons.

Il fait encore une peinture plus expresse de son intérieur dans un autre écrit : « *Il me semble*, dit-il, *que, pour pratiquer la foi, l'espérance et la charité selon la grâce qui m'est donnée, je dois voir sans yeux, croire sans lumière, m'abandonner sans appui, aimer sans attrait, me tenir simplement dans mon union, sans rien goûter que Dieu, sans rien vouloir que la volonté de Dieu. Cette mort à moi-même, pour le regard de l'intérieur, m'oblige à plus forte raison, de mourir à tout ce qui est hors de moi, d'être indifférent à tout, insensible à tout, comme un mort.* »

Enfin, je me livre à la mort,
A la nuit, au néant, au sort,
Aux mépris, aux croix, à l'enfance,
Perdant dedans l'amour,
La vie et l'assurance,
La prudence et le jour.

Je me livre à la mort, ne voulant souffrir en moi aucun sentiment de vie pour quelque objet que ce soit hors de Dieu.

A la nuit, ne voulant rien voir que dans la sainte obscurité de la foi.

Au néant, ne voulant non plus être considéré que si je n'étais point.

Au sort, c'est-à-dire à la Providence, lui laissant l'entière disposition de tout ce qui me regarde.

Aux mépris, aux croix, les aimant, et en faisant ma gloire et mes délices.

A l'enfance, me laissant conduire comme un enfant.

Perdant tout dans l'amour, c'est-à-dire lui sacrifiant tout ce que je pourrais désirer.

La vie, n'agissant que par le mouvement du pur amour.

L'assurance, ne cherchant d'appui que dans l'abandonnement à l'amour.

Le jour, demeurant volontiers dans les ténèbres, et ne voulant point d'autre lumière que l'instinct du pur amour, sans même le connaître.

Bien que son oraison fût,comme il le disait lui-même, sans goût, sans lumière, sans appui sensible, il ne laissait pas de donner beaucoup de temps à ce saint exercice, ou, pour mieux dire, il était continuellement en oraison, se tenant toujours devant Dieu, dans son néant, avec un abandonnement de soi-même sans bornes.

C'est de là qu'il tirait des forces pour soutenir le

poids des plus importantes affaires du diocèse sans paraître jamais embarrassé. Il s'appliquait à chaque affaire comme s'il n'eût eu que celle-là, lui donnant tout le temps et tout le soin qu'elle demandait. Ainsi, ayant quelquefois un grand nombre de lettres à écrire, il écrivait chaque lettre sans se presser ni s'occuper de la pensée des autres. Il a été un des hommes du monde qui a le plus fait de choses pour la gloire de Dieu par les lettres. Jamais il ne manquait de répondre à toutes celles qu'il recevait, et pour n'en oublier aucune, il avait toujours sur sa table un agenda où il les marquait toutes. Il a souvent dit aux religieuses de la Visitation, qu'il écrivait de sa propre main, par an, plusieurs rames de papier.

Nous étions surpris de voir comment il pouvait supporter tant de travail, expédier en si peu de temps tant d'affaires, donner audience à tant de personnes à la fois, et faire tout cela avec tant d'ordre et de présence d'esprit, qu'il n'oubliait rien, et ne se méprenait en rien. Ce qui le rendait capable de tant écrire et de faire tant de choses, c'est le soin qu'il avait de ménager son temps, de ne rien écrire, ni rien faire de superflu, de ne s'attacher qu'au solide et au pur nécessaire. Ses entretiens étaient courts, ses lettres succinctes. Il avait le talent de donner beaucoup en peu de paroles, et de le donner avec force et avec onction. Une personne digne de foi, qui a traité avec lui près de 40 ans, assure ne l'avoir jamais ouï parler de choses inutiles ni de nouvelles curieuses.

Il se possédait si parfaitement que, dans les divers événements, on le voyait toujours le même et sans altération. On pouvait franchement lui dire tout ce qui le regardait, agréable ou fâcheux. Il recevait tout également, comme si cela ne l'eût pas touché. Lorsqu'allant trouver quelqu'un,on le faisait attendre, il attendait avec autant de tranquillité que s'il n'eût eu rien à faire, bien qu'il fût occupé du soin de tant d'affaires.

Il dit un jour au Père Huby que, quand la maison de retraite qui était son cher ouvrage, viendrait à être anéantie, il croyait qu'avec l'aide de Dieu, il n'en serait point troublé.

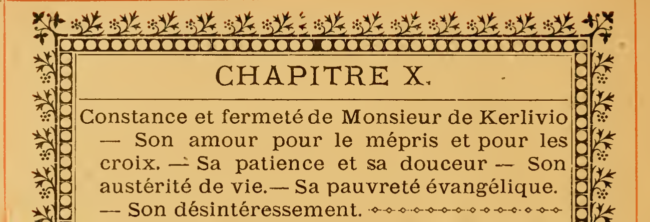
Cette égalité d'esprit venait de sa constante attention à Dieu et de l'empire qu'il avait acquis sur les mouvements de son cœur. Il était naturellement fier et colère, et la pratique de la vertu lui coûtait beaucoup. Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, disait que ce qu'il admirait le plus en lui, c'était les continuelles victoires qu'il remportait sur lui-même et la violence qu'il se faisait.

Sa principale étude était de résister aux premiers mouvements des passions. Je lui ai ouï dire qu'on trouve bien mieux son compte à empêcher la première impression que les objets font sur le cœur,qu'à la réprimer après qu'on l'a reçue.

Une de ses plus chères filles témoigne que,la reprenant de ses petites saillies d'humeur, il lui avoua que, dans l'accablement des affaires et dans les divers contre-temps qui lui arrivaient, il sentait au dedans un

impétuosité qui le portait à froncer les sourcils, à hausser les épaules ou à donner au dehors d'autres signes d'émotion, mais qu'il se retenait, que c'étaient des mouvements de la vie naturelle qu'il fallait étouffer dès leur naissance.





CHAPITRE X.

Constance et fermeté de Monsieur de Kerlivio — Son amour pour le mépris et pour les croix. — Sa patience et sa douceur — Son austérité de vie.— Sa pauvreté évangélique. — Son désintéressement.



RIEN n'était capable d'ébranler sa constance. Il lui fallut souvent souffrir les moqueries et les insultes du peuple, les médisances et les calomnies de plusieurs, pour maintenir les règlements qu'il faisait dans les paroisses, et le bon ordre qu'il y voulait établir.

Il avait une fermeté invincible à refuser les arrestations et les permissions qu'il ne jugeait pas justes. Mais si, par son refus, il ne contentait pas les gens, il les édifiait par sa douceur et tâchait de les satisfaire par ses raisons, et lorsqu'ils s'emportaient contre lui, il ne répondait à leurs brusqueries que par son silence et par sa modestie.

Regardant les injures et les calomnies dans la lumière de la foi, il les recevait comme des faveurs. Un soir, un prêtre se plaignant à lui de ce qu'on le calomniait, il lui répondit avec une grande ferveur : *Non, Monsieur, vous ne méritez pas l'honneur que Dieu vous fait de vous donner occasion de souffrir quelque chose pour lui, puisque vous savez si mal le reconnaître.*

On l'a vu s'arrêter en public pour écouter avec plaisir les injures et les invectives des pauvres qu'il nour-

rissait. Jamais il ne témoignait plus de cordialité que quand on lui donnait quelque sujet de peine.

Un homme distingué par le rang illustre qu'il tenait dans le monde, après l'avoir traité indignement de paroles, se laissa emporter jusqu'à lui donner un soufflet en présence d'une dame de qualité, de qui on l'a su. L'humble serviteur de Dieu n'opposa que le silence aux injures, reçut le soufflet, non comme une offense mais comme une marque d'honneur, et n'en a jamais parlé à personne.

Plusieurs méchants hommes ont attenté à sa vie, sans qu'il les ait jamais voulu poursuivre en justice. L'un d'eux, dont il tâchait de corriger les désordres, l'ayant cherché pour le tuer d'un coup de pistolet, et ne l'ayant point trouvé dans le lieu où il le cherchait, vint avec menaces décharger le pistolet dans la fenêtre de sa chambre. L'évêque fit mettre en prison cet insolent ; Monsieur de Kerlivio l'y alla trouver, lui fit mille amitiés, et obtint, par ses pressantes sollicitations auprès du prélat, sa grâce ; et par ses prières auprès de Dieu, sa conversion.

Les clercs qu'il n'avait pas voulu admettre aux ordres sacrés à cause de leurs dérèglements, l'ont souvent maltraité. Un d'eux, le rencontrant un jour sur le fossé de la ville, le jeta dedans d'un coup de corde. Un autre vint dans sa chambre le menacer de le tuer. Il triomphait de joie dans ces occasions. Bien qu'il n'ignorât pas les dangers où l'exposait la passion de ces mécontents, il allait seul dans ses voyages, sans autre défense

que celle de sa confiance en Dieu et de la protection qu'il attendait du ciel.

Un jour, étant allé recommander une affaire à un officier de Vannes, celui-ci, s'emportant de colère, lui dit des duretés fort choquantes en présence de quelques ecclésiastiques et des personnes pour qui la charité le faisait parler. Monsieur de Kerlivio lui laissa jeter tout son feu, et puis lui répondit si honnêtement, lui suggérant les moyens de se satisfaire, que l'officier se retira tout confus de son emportement, et quelques moments après, il revint lui faire excuse.

Ses grands travaux, les persécutions que les hommes et les démons lui faisaient, ses infirmités, et particulièrement une descente fort douloureuse, ne contentant pas pleinement les désirs qu'il avait de souffrir, il y ajoutait les rigueurs de la pénitence avec tant d'excès que,semblable à saint Basile, il n'avait quasi que la peau et les os. On peut assurer qu'il ne s'accordait rien de ce qu'il pouvait se refuser.

Sa tempérance était sans exemple, surtout depuis qu'étant attaqué d'un flux hépatique et désespéré des médecins, on lui eut suggéré pour remède de se réduire à ne vivre que de lait. Ce fut là sa nourriture pendant plus de 18 ans. Deux sous de lait et deux liards de pain qu'il trempait dans le lait,faisaient chaque jour toute la dépense de sa table. Et parce qu'il trouvait le lait pur trop délicat, pour en tempérer le goût, il y mêlait de l'eau. Sa boisson était une partie du lait trempée d'eau. Quelquefois il ôtait tout le lait de l'écuelle, où il avait

mis le pain, et versant de l'eau en la place du lait, il mangeait ainsi son pain trempé dans l'eau froide, puis il la buvait. Il prenait ses deux repas seul dans son cabinet, comme un chartreux, mangeant lentement, et ayant en même temps sur sa table, devant ses yeux, sa bible ouverte, pour donner à son âme sa nourriture spirituelle. De cette sorte, en mangeant, il lut trois fois toute l'Écriture sainte.

Dans les visites du diocèse, il souffrait beaucoup, parce que ne vivant que de lait, et n'en trouvant pas partout qui fût préparé de la manière qu'il le lui fallait, il était obligé de se nourrir de pain trempé dans du vin, quoiqu'il eût bien de la peine à supporter le vin.

Jamais il ne relâcha rien de cette pauvreté qu'il avait embrassée avec l'état ecclésiastique. Dans l'abondance des richesses dont Dieu l'avait partagé, il menait la vie du plus pauvre prêtre du diocèse, prenant plaisir à se faire sentir tous les effets de la condition des pauvres. Sa soutane et son manteau n'étaient que de la serge commune du pays. Il se faisait gloire de porter des habits usés et rapiécés. Ceux de dessous n'étaient qu'un amas de pièces. Lui-même, par esprit de pauvreté, les recousait et les raccommodait.

Un conseiller l'ayant envoyé prier de lui prêter une soutane, il répondit au laquais qu'il n'avait que celle qu'il portait actuellement, dont il ne croyait pas que son maître voulût se servir. Et comme une personne de qualité lui représentait un jour qu'il devait prendre une autre soutane, la sienne étant déchirée, il repartit

en riant qu'elle n'avait pas encore fait son temps, et qu'elle pouvait autant durer que lui.

Tout ce qui était à son usage ressentait la pauvreté, son bréviaire, sa chambre, son lit, ses meubles. Il n'y avait en sa chambre ni tapisserie, ni tableau, ni aucun ornement, mais seulement deux ou trois images de papier. Sa table était toute nue, sans tapis. Son lit était une couchette fort étroite, avec une simple couverture sans rideaux. Ses meubles, une écuelle de bois dans laquelle il mangeait son lait, et un plat de faïence.

Depuis cette dangereuse maladie dont il faillit mourir, se voyant obligé de se servir, dans la visite du diocèse et dans ses voyages, d'une chaise roulante, il en fit faire une si pauvre qu'elle était l'unique de son espèce. Elle était traînée par un seul cheval lunatique, et conduite par un homme qui n'était à son service que pendant ses voyages. Hors de ce temps-là, il n'avait point d'autre valet que le portier de la maison de retraite. Enfin le Père Huby, qui le connaissait mieux que personne du monde, assurait que sa pauvreté allait au-delà de tout ce que l'on pouvait imaginer, et qu'il dépensait si peu pour son vivre et pour son entretien qu'on eût eu peine à le croire. Toutes les hardes qu'il laissa en mourant ne pouvaient servir à d'autres qu'à des pauvres, à qui on les donna en aumône.

Rien ne contribuait davantage à établir cette réputation et cette autorité qu'il s'était acquises, que ce grand mépris des richesses et des honneurs, et ce désintéressement qu'il faisait paraître en toute rencontre. Pen-

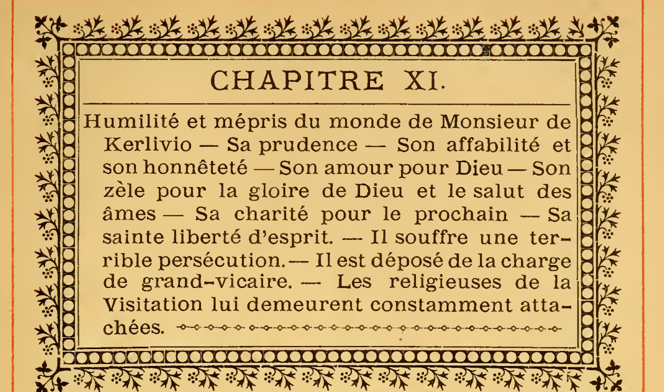
dant qu'il fut recteur de Plumergat, il en employa le revenu à rétablir presqu'entièrement l'église, à secourir les pauvres de la paroisse, et à y faire une mission par le Père Julien Maunoir, ce saint missionnaire pour lequel il avait une singulière vénération. Après qu'il se fût défait de cette cure, Monseigneur de Rosmadec l'obligea d'accepter celle de Saint-Paterne, qui est la première du diocèse, dans le faubourg de la ville. Il ne la garda qu'un an, jugeant que le bien qu'il avait de son patrimoine lui suffisait, et sa conscience ne lui permettant pas d'y ajouter sans nécessité celui de l'Église, dont d'autres pouvaient avoir besoin. Bien qu'il eût des parents ecclésiastiques auxquels il eût pu désigner ces cures, toutefois, sans avoir égard à la chair et au sang, il les donna à des sujets qu'il crut plus capables de les remplir.

Il affermait à bon marché ses moulins, afin que les meuniers ne fissent point de fraude ni de vexation à ses sujets Et lorsque ceux-là se plaignaient à lui de leur ferme, il en diminuait encore le prix.

Il aimait mieux perdre que de plaider, et s'il était contraint d'avoir quelque procès, malgré lui, il l'abandonnait à la Providence, sans le solliciter. Une personne de grande considération lui en fit un pour d'anciens droits, qui allaient à sa ruine totale. Jamais il ne voulut se servir de la sollicitation de ses amis, ni même voir des juges, laissant à leur équité le jugement de son affaire. Ils s'en choquèrent et il ne s'en mit pas en peine. Un de ses amis lui dit, pour l'éprouver, qu'il avait perdu

son procès. *Dieu soit béni*, répondit-il, *je ne serai plus en état de faire l'aumône, mais de la recevoir, ou de vivre de la rétribution de mes messes.* Cependant Madame de Pont-Chartrain, qui avait pour lui une singulière estime, entreprit son affaire et ménagea un accommodement à la satisfaction des deux partis, Monsieur de Kerlivio ayant aisément consenti à tout ce qu'on voulait.





CHAPITRE XI.

Humilité et mépris du monde de Monsieur de Kerlivio — Sa prudence — Son affabilité et son honnêteté — Son amour pour Dieu — Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes — Sa charité pour le prochain — Sa sainte liberté d'esprit. — Il souffre une terrible persécution. — Il est déposé de la charge de grand-vicaire. — Les religieuses de la Visitation lui demeurent constamment attachées.



LA grâce de l'oraison qui faisait que Monsieur de Kerlivio marchait toujours devant Dieu, dans la voie de son néant, l'avait établi dans une solide humilité, qui lui inspirait l'amour de l'abjection et le mépris du monde. Ses manières étaient entièrement opposées à l'esprit du siècle et à ses maximes. Il fuyait l'éclat et cachait avec soin tout ce qui aurait pu lui attirer l'estime et les louanges des hommes. Quoiqu'il eût beaucoup de connaissance des arts libéraux, il n'en faisait jamais rien paraître. Jamais il ne se produisait dans les occasions où d'autres pouvaient être employés. Il disait à ce sujet : *que ce qui peut se faire à peu de frais, il ne le faut pas faire avec tant de dépense ; qu'il suffit que le bien se fasse sans que nous nous ingéniions à le faire, ou que nous paraissions l'avoir fait.*

On ne le pouvait engager à parler de ce qui le concernait ; ou s'il était obligé de le faire, c'était toujours

en général, ne s'attribuant rien à lui en particulier. Lorsqu'il fallait parler de quelque saint projet, il ne disait jamais : *Je ferai*, mais : *Nous ferons*, comme pour partager avec les autres ce qu'il devait exécuter à lui seul. Il ne souffrait pas volontiers qu'on parlât en sa présence de ce qui lui était avantageux, de ses succès, de ses bonnes œuvres. Il voulait qu'on référât le tout à Dieu et qu'on ne pensât non plus à lui que s'il n'y avait point eu de part. Il ne se choquait jamais de l'incivilité de ceux qui lui manquaient de respect. Il n'y faisait pas même attention. Monsieur Ménard de la Contaye assure que dans les visites du diocèse, lorsqu'on allait le recevoir à la porte de l'église, il arrivait quelquefois de la confusion, les prêtres n'observant pas bien les cérémonies qui se doivent faire en pareille rencontre ; mais qu'il passait tout simplement par-dessus toutes ces formalités par esprit d'humilité, bien éloigné de la délicatesse de ces supérieurs qui, sous prétexte de maintenir leur dignité, relèvent si hautement le moindre manque de respect à leur égard. C'était l'obliger sensiblement que de le mépriser et de le blâmer. Il tenait pour ami quiconque lui aidait à s'anéantir.

Quand quelque chose ne lui avait pas réussi, il prenait plaisir à en parler en attribuant le mauvais succès à ses fautes et à son peu de prudence. Il trouvait toujours quelque défaut dans sa conduite.

Il était cependant si sage et si éclairé, qu'on ne lui a jamais vu faire de fausse démarche. Jamais personne ne l'a pris à parti. Il évitait également la précipitation

et la lenteur, les deux ennemis du bon gouvernement. Il ne se laissait point prévenir, et on ne pouvait pas aisément le surprendre.

Il n'était nullement attaché à son propre jugement, le soumettant volontiers à celui des autres ; il se trouvait toujours disposé à changer de sentiment quand la raison le demandait.

Il ne condamnait jamais les personnes de qui on lui faisait des plaintes, qu'il n'eût entendu ce qu'elles pouvaient alléguer pour leur justification. Et dans ses affaires, dans ses entreprises, il consultait toujours ceux qu'il croyait les plus capables de lui donner conseil. Ensuite il avait recours à l'oraison et c'était d'elle qu'il tirait ses principales lumières. C'était dans l'oraison qu'il se livrait à Dieu pour recevoir l'impression et le mouvement de son esprit, comme son instrument. Après quoi il agissait sans remise, avec une diligence et une application infatigables, sachant prendre à propos le temps de chaque chose. Une infinité de gens venaient le consulter et retournaient pleinement satisfaits de ses réponses. Les recteurs, même les plus sages, les missionnaires les plus expérimentés, nous ont témoigné que lui ayant souvent proposé des difficultés considérables qui leur faisaient bien de la peine, il leur donnait des résolutions qui les mettaient entièrement en repos.

L'étendue de sa prudence paraissait dans le soin qu'il avait de bien pourvoir toutes les paroisses de curés, de prêtres, de confesseurs, de prédicateurs, de catéchistes,

de maîtres et de maîtresses d'écoles, et de leur fournir ce qui était nécessaire pour leur subsistance.

C'etait encore un effet de sa prudence, d'employer chaque sujet selon son talent, et de le faire d'une manière si engageante qu'on ne pouvait rien lui refuser.

Son extérieur, austère et un peu sec, n'empêchait point son affabilité et servait à faire voir la grâce que Dieu communiquait à ses paroles. Il était fort agréable dans la conversation, et quoique ennemi des compliments et des civilités mondaines, il avait une honnêteté qui gagnait le monde et faisait aimer la vertu. Si quelquefois, dans les compagnies, il se trouvait obligé de parler des nouvelles du temps, il tournait toujours adroitement le discours à Dieu, et savait changer les entretiens profanes en de saints entretiens.

C'est ainsi que les cœurs possédés de l'amour de Dieu, comme le sien l'était, ramènent tout à Dieu.

Son amour était plus solide que tendre. Il avait de l'ardeur, mais ce n'était point une ardeur sensible, qui lui causât ces doux transports, ces divines impétuosités que ressentent quelquefois les Saints. Il ne brûlait qu'au dedans et dans la pointe de l'esprit, bien que ses paroles, ses exemples, sa seule présence, enflammassent les personnes qui l'approchaient. Plus il avançait dans la perfection, plus il se trouvait sec. Il avoua un jour à une personne de confiance qu'il ne pouvait plus tant parler de Dieu qu'il avait fait autrefois. Et, en effet, dans les dernières années de sa vie, il disait peu de choses, mais

le peu qu'il disait faisait plus d'impression sur l'esprit de ceux à qui il parlait. Le service qu'il rendait à Dieu était d'autant plus pur qu'il avait moins de part aux douceurs et aux consolations de la grâce.

Depuis sa conversion, sa vie fut un continuel acte de charité et de zèle. Il ne se faisait aucun bien dans le diocèse, à quoi il ne contribuât ou dont il ne fût le principal auteur.

On sait de quelle manière il s'employa pour la maison de retraite des femmes, pour l'établissement du Séminaire, pour la fondation des Religieuses de Notre-Dame de Charité, pour l'hôpital général de Vannes et pour celui d'Auray.

Nonobstant ses grandes occupations, il trouvait le temps de visiter les prisonniers et les pauvres honteux, leur apportant toujours, avec la consolation spirituell quelque secours temporel. Mais, outre les aumônes qu'il faisait par lui-même, il en faisait bien plus par Monsieur de l'Isle, ce saint prêtre dont nousa vons déjà parlé, et par d'autres personnes de confiance, dont il se servait pour cet effet.

La charité lui donnait des inclinations bienfaisantes qui le portaient à rendre service à tout le monde, dans les plus basses et dans les moindres occasions, comme s'il n'eût eu que cela à faire. Il s'était accoutumé à ne regarder que Dieu dans le prochain, sans s'arrêter à l'extérieur et sans avoir égard aux qualités qui peuvent naturellement exciter l'amour ou l'aversion. Jamais il ne se plaignait de personne, il ne montrait ni ressenti-

ment ni aigreur contre personne. Il ne considérait personne comme son ennemi.

Il n'est pas concevable combien son zèle avait d'activité. On peut dire qu'il était toujours en action dans tous les divers lieux du diocèse, où par ses soins, par ses ordres, par ses lettres, il appliquait sans cesse les ouvriers au travail; il les animait, il les soutenait, étant comme l'âme de tout le bien qui s'y faisait.

Ce que le zèle du Père Huby inventait pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, le zèle et l'autorité de Monsieur de Kerlivio l'établissaient et le faisaient exécuter. C'est ainsi qu'il érigea la plupart des congrégations de Notre-Dame dans les villes, et la confrérie du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses avec l'Adoration perpétuelle de la manière qu'elle s'y pratique. Chaque paroisse a son mois pour l'Adoration. Le dernier dimanche du mois précédent, on fait un sermon pour enflammer la dévotion du peuple. Les recteurs zélés font venir un ou deux confesseurs extraordinaires pour donner plus de liberté aux fidèles de confesser leurs péchés. Le recteur, les prêtres de la paroisse et les confesseurs extraordinaires font une conférence pour convenir d'une conduite uniforme, et pour traiter des principaux désordres de la paroisse, et des moyens d'y remédier. Tous les dimanches, on avertit au prône ceux qui ont leur heure d'adoration pendant la semaine, de s'y préparer par la confession et par la communion. Les confesseurs se tiennent toute la journée à l'église, comme au temps d'une mission,

et entendent les confessions à loisir, donnant à leurs pénitents toutes les instructions nécessaires pour les mettre en sûreté de conscience. L'Adoration du Saint-Sacrement pratiquée de cette sorte est capable de réformer entièrement une paroisse. C'était là une des choses que Monsieur de Kerlivio avait le plus à cœur.

Il avait formé le projet et dressé les règlements d'une association d'ecclésiastiques et de laïques les plus considérables et les plus zélés de chaque quartier, qui s'employassent à accommoder les procès, à réconcilier les ennemis, à retirer les femmes débauchées de leur mauvaise vie, et à exterminer les scandales et les désordres publics. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce dessein.

Nous le voyons, tout infirme et tout languissant qu'il était, ne s'épargner non plus que s'il avait une santé vigoureuse, passer plusieurs heures au confessionnal, écrire une infinité de lettres, s'exposer avec joie à la fatigue des voyages, et faire exactement les visites ; son zèle lui donnait du courage au-dessus de ses forces.

Rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Faisant la visite des îles de Hoüat et de Hédic, et y trouvant une église couverte de paille, il la fit incontinent réparer à ses frais. Les mêmes îles étant si pauvres qu'on ne pouvait trouver de prêtres qui voulussent y demeurer pour les servir, il y arrêta par ses largesses celui qui y était.

Le zèle de la maison de Dieu lui a souvent fait faire de semblables libéralités pour l'ornement des temples

et des autels, et l'on sait qu'il a employé jusqu'à cinquante mille écus en fondations et en œuvres pieuses.

Il avait une telle droiture et une telle fermeté de zèle, que nulle considération humaine n'était capable de faire impression sur son cœur ; ni le désir de plaire aux hommes ni la crainte de leur déplaire ne le pouvait toucher. Quand on lui demandait son sentiment, il le disait avec franchise, sans autre vue que celle de l'intérêt de Dieu. Il ne savait ce que c'était que de flatter les grands dans leurs inclinations, lorsqu'il ne les trouvait pas justes. J'en pourrais rapporter plusieurs exemples. Je me contenterai d'un seul.

Un jour, comme il entrait dans le monastère de la Visitation de Vannes, Monseigneur de Rosmadec, qui venait de faire ouvrir la porte de la clôture, pour aller voir à l'infirmerie une de ses nièces malade, l'appela, l'invitant à lui tenir compagnie. Monsieur de Kerlivio, loin d'être heureux de cette condescendance, répondit, comme tout étonné : *Entrer, Monseigneur, et qu'y avons-nous à faire qui ne se fasse bien au parloir?* Aussitôt le sage prélat fit refermer la porte et monta au parloir.

Cette sainte liberté n'était pas au goût de tout le monde. Il fit bien des mécontents, et donna lieu à une terrible bourrasque. L'an 1617, Monseigneur de Rosmadec fut transféré à l'archevêché de Tours, et Monseigneur de Vautorte, évêque de Laitoure, lui succéda à l'évêché de Vannes. L'archevêque eût bien souhaité d'emmener avec lui Monsieur de Kerlivio, mais trop

de raisons l'attachaient à Vannes. Dans une entrevue qu'il eut à Paris avec son successeur, il lui dit qu'il lui laissait un grand-vicaire qui n'avait point son pareil ; qu'il voudrait peut-être se retirer, mais qu'il devait, à quelque prix que ce fût, le retenir, tant il était utile et nécessaire au diocèse.

Le nouvel évêque suivit ce conseil, et confirma Monsieur de Kerlivio dans sa charge ; d'abord, il en fut fort content, mais dans la suite, ne trouvant pas en lui toute la complaisance qu'il eût désiré, sa fermeté lui déplut. Il ne put goûter cette humble et respectueuse liberté avec laquelle le saint homme lui disait sa pensée en certaines rencontres ; et les faux rapports de quelques ecclésiastiques mécontents et envieux auxquels il prêta l'oreille, achevèrent d'envenimer son esprit. Il le déposa de la charge de grand-vicaire, lui ôta la supériorité des monastères des Religieuses, et lui en interdit la direction ; et cela, en public, devant tout le monde, avec des circonstances très humiliantes, sans que Monsieur de Kerlivio dît un seul mot, ni qu'il marquât sur son visage le moindre trouble. L'évêque ensuite lui ayant envoyé demander ses lettres de grand-vicaire, il les rendit avec joie, bénissant Dieu d'être déchargé d'un fardeau qu'il n'avait accepté que par obéissance.

Dans cette disgrâce, une infinité de gens se déclarèrent contre lui, et il se vit abandonné de ceux qui lui avaient le plus d'obligation. De toutes les Religieuses, il n'y eut que celles de la Visitation qui lui demeurassent

constamment attachées. La Mère Madeleine-Élisabeth de Chaumont, leur supérieure, fit paraître la même générosité que la Mère Marie de Blouay, l'une des premières filles de saint François de Sales, avait eue dans une semblable rencontre. L'évêque fit la visite du monastère avec celui qu'il en avait nommé supérieur et qu'il voulait installer. Il parla en particulier à toutes les religieuses, les interrogea sur la conduite de Monsieur de Kerlivio, et tâcha de les faire condescendre à son dessein, mais il n'en put gagner une seule. Toutes lui firent l'éloge de leur digne supérieur, le conjurèrent de le leur laisser, et refusèrent hautement celui qu'il voulait mettre en sa place, et qui était là présent. Si bien que le prélat fut obligé de leur permettre de voir Monsieur de Kerlivio, non comme supérieur, mais simplement comme un autre prêtre.



CHAPITRE XII.

L'évêque reconnait la vertu et le mérite de Monsieur de Kerlivio — Il rentre dans les bonnes grâces du prélat — Il est rétabli grand-vicaire — Le séminaire s'achève par ses soins — Le pouvoir de ses prières — Effets singuliers de la Providence à son égard — Il est favorisé de grâces extraordinaires.



MONSEIGNEUR de Vautorte ne tarda pas à voir le tort qu'il avait fait à son diocèse par la déposition de son grand-vicaire, et voyant que ce saint homme continuait à faire, comme auparavant, tout le bien qui dépendait de lui, à confesser, à diriger les âmes, à seconder Mademoiselle de Francheville dans son dessein d'établir une maison de retraite pour les femmes, à rendre au prochain tous les services de charité, il commença de reprendre ses premiers sentiments d'estime pour lui, et ne put s'empêcher de dire *qu'à la vérité, il n'était pas des plus complaisants, mais qu'il allait droit en affaires, et ne cherchait purement que l'intérêt de Dieu.* Madame d'Argouges, première Présidente du Parlement de Bretagne, fut la médiatrice de la réconciliation de Monsieur de Kerlivio avec le prélat. Cette dame, à qui son rare mérite et ses grandes vertus avaient acquis l'estime de toute la province, fut priée d'interposer son crédit auprès de Monseigneur de Vannes, pour obtenir le rétablissement des retraites de femmes, qu'il avait

interdites. Il le lui accorda et en même temps nomma Monsieur de Kerlivio supérieur de la maison de retraite, qu'il permettait qu'on bâtît, et du monastère de la Visitation. Après cela, il ne parla plus de lui que comme d'un saint, dont il avait éprouvé la vertu, et dans toutes les occasions qui se présentaient, il lui donnait des preuves de son amitié.

Enfin, connaissant de plus en plus combien sa vigilance et ses soins étaient nécessaires au diocèse, il le pria de reprendre ses lettres de grand-vicaire, au mois de janvier de l'an 1677. Plusieurs le dissuadaient de se rengager dans cette charge, et la prudence semblait appuyer leurs raisons. Mais l'humble serviteur de Dieu, éclairé d'une lumière supérieure, et n'ayant en vue que la gloire de son Maître, crut qu'il ne la devait pas refuser par la crainte de l'humiliation qui pourrait encore lui arriver. Il la reçut par un pur motif de zèle et d'obéissance, et il l'exerça jusqu'à la mort dans le même esprit qu'avant sa disgrâce, avec la même application et la même fermeté, avec les mêmes bénédictions et les mêmes succès. Monseigneur de Vautorte, qui était un esprit éminent et fort éclairé, se conduisait volontiers par ses conseils, ne faisait presque rien sans sa participation, et avait pour lui un respect qui allait jusqu'à la vénération.

Monsieur de Kerlivio, de son côté, se servait de la bonne disposition du prélat à son égard pour exécuter les desseins de son zèle. Les deux principaux furent le séminaire et la maison de retraite des femmes. L'un

et l'autre avait été commencés par sa sollicitation. L'un et l'autre furent achevés par ses soins.

Quand Monseigneur de Rosmadec quitta l'évêché de Vannes, il n'y avait que la moitié du séminaire de couvert, sans fenêtres et sans portes. Son successeur, Monseigneur de Vautorte, autant alors prévenu contre les séminaires qu'il les a depuis aimés, avait fait cesser les ouvriers. La rente de l'emplacement ne se payait plus, on était sur le point d'abandonner le tout au vendeur pour empêcher les arrérages et pour acquitter le clergé. Monsieur de Kerlivio soutint seul l'entreprise, et trouva le moyen de payer ce qui était dû, et de conserver au clergé le fonds et le bâtiment.

Ce moyen fut de proposer à Mademoiselle de Francheville, qu'en attendant que la maison de retraite des femmes fût bâtie, elle prît à louage le séminaire, à condition de le mettre à ses frais en état d'être habité.

Il voulut bien se faire lui-même comme l'intendant de ces deux ouvrages, et il sut si bien ménager l'esprit de l'évêque, qu'il le fit consentir à assembler un synode pour délibérer des moyens de faire entrer les ordinands dans le séminaire lorsque Mademoiselle de Francheville en sortirait. Il avait déjà disposé les esprits de manière que,dans le synode, il n'y eut qu'un seul recteur qui refusa de payer sa part de la somme qu'on devait lever sur le clergé pour faire le fonds destiné à l'entretien des directeurs du séminaire. Mais voyant que Monsieur de Kerlivio s'offrait, en présence de toute la compagnie, à

payer pour lui, il eut honte de son peu de zèle, et se rangea au sentiment commun.

Dès que Mademoiselle de Francheville eut quitté le séminaire, Monsieur de Kerlivio le fit promptement meubler, quelques recteurs des plus zélés fournissant à la dépense avec lui. Il choisit les prêtres à qui l'on donna la conduite de la maison ; il les y établit, et conjointement avec eux, il en dressa les règlements. Il y fit entrer les ordinands la veille de la fête de la Pentecôte de l'année 1680, et le jour de la fête, il y chanta la grand'messe avec une sensible consolation de voir enfin son premier dessein accompli. Il entretint toujours un grand commerce avec le supérieur et avec les directeurs, pour être informé des qualités et des talents des ecclésiastiques qu'ils avaient sous leur conduite et de leurs progrès dans les sciences. Il allait souvent les voir, il mangeait même quelquefois avec eux ; il leur parlait dans les assemblées, et il les exhortait sans cesse à la perfection de leur état.

Ses prières avaient un grand pouvoir auprès de Dieu. Le Père Huby lui attribuait le succès de plusieurs entreprises qui réussissaient contre toute apparence, et plusieurs effets qu'on eût pu juger miraculeux.

Mademoiselle de Kerdef, sa cousine, qu'il avait fait venir de Hennebond pour travailler avec Mademoiselle de Francheville dans les retraites, était dangereusement malade, et l'on n'attendait que l'heure de sa mort. Il alla dire la messe pour elle au tombeau de St Vincent Ferrier, et en même temps, elle fut soudainement

guérie, d'une manière si surprenante que les médecins avouèrent que c'était un miracle.

Quelque temps après, voyant cette même demoiselle dans une disposition fort opposée à demeurer dans la maison de retraite, et ne pouvant rien gagner sur son esprit, il alla encore dire la messe au tombeau de saint Vincent, pour lui obtenir la grâce de vaincre sa tentation. Ensuite, l'ayant rencontrée par hasard, il ne lui dit que deux mots, mais qui furent si efficaces qu'ils lui changèrent entièrement le cœur. *Ce changement qui s'est fait en vous*, lui dit-il dans une lettre, *me paraît, en vérité, un miracle plus grand que celui de votre guérison, car Dieu dispose absolument de la maladie et de la santé. Mais il ne veut pas exercer sur nos cœurs un empire si absolu. Il nous laisse la liberté d'agir ou de ne pas agir, de vouloir ou de ne pas vouloir. Cette dernière grâce qu'il vous a faite, nous montre qu'il ne vous a fait la première, de vous rendre la santé, qu'afin que vous l'employiez à son service dans les retraites. Nous n'avons pas lieu d'en douter.*

Dieu lui fit quelquefois sentir les effets merveilleux de la Providence, et quoiqu'il l'ait conduit par une voie de pure foi, il ne laissa pas de lui faire quelques faveurs extraordinaires.

Un homme qui avait formé le dessein de le tuer, le rencontrant sur le chemin d'Auray, quelque effort qu'il fît pour exécuter son dessein, ne le put jamais faire, et se sentit arrêté par une vertu divine, comme il l'a lui-même depuis avoué.

Monsieur Ménard de la Contaye nous a dit que, faisant un jour un voyage avec Monsieur de Kerlivio, ils s'égarèrent le soir dans un bois ; que, se trouvant fort en peine à cause de la nuit qui approchait, deux tourterelles se présentèrent à eux qui, de temps en temps, s'élevaient en l'air et puis se remettaient à terre, comme pour leur marquer le chemin ; que Monsieur de Kerlivio lui dit : *Monsieur, suivons ces petites tourterelles, ce sont des guides que Dieu nous envoie, pour nous remettre dans notre chemin*, et qu'en effet, les ayant suivies, ils y rentrèrent bientôt.

Notre-Seigneur lui marqua un jour, dans une visite qu'il lui fit, qu'il lui savait gré de ce que, contre l'avis des sages du siècle, on recevait dans les retraites les pauvres aussi bien que les riches.

La sainte Vierge et les Anges lui ont souvent envoyé les pécheurs les plus désespérés, afin qu'il les retirât du malheur où ils étaient engagés.

Un jour, pendant qu'il confessait Madame de Luigné, sœur de Monseigneur de Vautorte, il vit entrer dans l'église une personne qui se trouvait dans un grand embarras d'esprit parce qu'elle ne voulait pas s'aller déclarer à lui. Il connut la disposition de cette âme, et il alla lui dire ce qui l'embarrassait, qui était une chose secrète et connue de Dieu seul. Il entendit ensuite sa confession et lui ordonna de lui dire tous les défauts qu'elle remarquerait en lui. C'est de cette même personne que nous avons appris cela.

Une autre, d'un caractère d'esprit et de vertu qui rend

son témoignage digne de foi, assure qu'il lui est arrivé que, ne pouvant l'aller voir pour le consulter sur ses doutes, elle se trouvait d'une manière qu'elle ne peut pas bien exprimer, dans une certaine suspension d'esprit, où il lui semblait l'avoir présent, lui déclarer sa disposition, et recevoir de lui les mêmes instructions et les mêmes avis qu'il lui donnait ensuite, quand elle venait à lui parler ; et qu'au sortir de cette espèce de ravissement;elle se trouvait aussi éclairée, consolée, fortifiée,qu'après qu'elle avait eu l'avantage de l'entretenir.

Quelquefois aussi les âmes qui s'éloignaient de ses avis étaient punies par des peines extraordinaires qui leur faisaient connaître leur faute. Celle dont nous venons de parler, s'étant retirée dans un lieu solitaire, contre le sentiment de ce sage directeur, qui l'avait assurée que Dieu la voulait dans le service du prochain, loin de trouver dans sa solitude le repos qu'elle y cherchait, elle y souffrit des peines insupportables, et la privation des grâces que Dieu lui faisait auparavant avec abondance, dans l'exercice de la charité.

Une autre s'étant portée à faire des pénitences qu'il lui avait défendues, le démon en prit avantage pour la tourmenter par une obsession horrible et par des tentations de diverses espèces et d'une manière étrange, dont elle ne fut délivrée qu'après qu'elle lui eut confessé sa faute.





CHAPITRE XIII.

Dernière maladie de Monsieur de Kerlivio — Sa sainte mort — Ses funérailles — Révélation de sa gloire.



MONSIEUR de Kerlivio avait de temps en temps de grosses maladies qui le réduisaient à l'extrémité, et dont il semblait ne guérir que par miracle. On peut dire qu'il n'y avait que les prières qu'on faisait pour sa conservation qui le fissent vivre, vivant de la manière qu'il faisait, dans un travail continuel et capable d'abattre la plus forte santé.

Sa dernière maladie lui prit le 21 de février 1685. Ce fut une fièvre continue avec une inflammation de poitrine. Sa disposition intérieure changea tout-à-coup. Il avait toujours été conduit par une voie de ténèbres et de sécheresses, comme nous avons déjà remarqué. Alors la lumière succéda aux ténèbres, et l'abondance des consolations aux sécheresses. *Ce n'est plus moi*, disait-il, *Dieu me traite comme un enfant. Il semble être tout occupé à me combler de douceurs.* Il désirait avec ardeur de quitter la terre pour aller au ciel. Mais il arrêtait l'impétuosité de ses désirs pour se rendre indifférent à la vie et à la mort. Il voulait que ses amis fussent dans la même indifférence à son égard, et ne pouvait souffrir qu'ils demandassent sa santé.

Le dimanche, onzième du mois, les médecins crurent qu'il ne passerait pas la journée du lendemain, et furent d'avis qu'on lui donnât le Viatique et l'Extrême-Onction. Il témoigna qu'il en était fort content, mais qu'il n'irait pas si vite.

Le lundi, au matin, comme il se préparait à recevoir le Viatique, qu'on était allé quérir dans la chapelle de la Retraite, son désir de mourir le pressa de telle sorte, qu'il ne put s'empêcher de demander à Notre-Seigneur qu'il l'attirât à lui. Son cœur était tout palpitant de l'ardeur qui le transportait. On l'entendait s'écrier : *Quelle consolation !* — C'était une vision intellectuelle de la sainte Vierge et de saint François Xavier, qui lui tendaient les bras, l'invitant à venir avec eux. Après qu'il eut reçu le saint Viatique, possédant Notre-Seigneur, il le conjura les larmes aux yeux de l'emmener avec lui au ciel, et s'étant tourné de l'autre côté, il vit encore la sainte Vierge et saint François Xavier, et il connut par une claire lumière qu'il ne mourrait pas si tôt et qu'il souffrirait beaucoup. L'assurance de souffrir beaucoup le consola de ce qu'il ne mourrait pas si tôt.

Ce jour-là ses forces se renouvelèrent, et les médecins, qui l'avaient condamné, commencèrent à espérer. Il passa quelques jours dans une tranquillité admirable, quoiqu'il souffrît extraordinairement. Il garda un profond silence, répondant seulement à ceux qui lui demandaient comment il se trouvait, ces deux derniers mots : *Grande paix !*

Le jeudi 15 du mois, son âme ne pouvant contenir les torrents de consolation dont elle était inondée, il dit

à sa cousine, Mademoiselle de Kerderf, qui l'assistait : *Quelles grâces ! quelle miséricorde de Dieu sur moi ! Dieu me fait des faveurs si particulières !* — Paroles qu'il répéta deux ou trois fois, tout baigné de larmes, le cœur palpitant, et comme ravi hors de lui-même.

Le vendredi, Mademoiselle de Kerderf s'étant approchée de son lit, il lui dit : *Tout va bien.* Et comme elle lui eut répondu : *Dieu soit béni,* il répondit : *Bien plus que cela !* marquant la plénitude de délices célestes dont il regorgeait.

Le samedi, on lui donna l'Extrême-Onction. Le soir, il dit à sa cousine : *Voilà qui est fait. Ah ! que de miséricordes de Dieu sur moi ! Je chanterai dans l'éternité les miséricordes du Seigneur !*

Le dimanche, la fièvre redoubla avec des maux étranges. Il dit à Mademoiselle de Kerderf : *Je souffre effroyablement, mais je jouis d'une grande paix.*

Il lui réitéra la même chose le lundi, jour de saint Joseph. On se mit à faire la recommandation de l'âme sur les huit heures du matin, mais il fit cesser, Dieu lui ayant fait connaître qu'il ne mourrait pas sitôt. Le soir, après qu'on lui eut administré le saint Viatique pour la dernière fois, il se fit apporter les lettres de filiation qu'il avait reçues du Révérend Père Général de la Compagnie de Jésus, et une Bulle d'indulgence particulière qui lui avait été accordée pour l'heure de la mort. Il se croyait être aux derniers moments de sa vie. Mais il passa encore la nuit dans d'horribles souffrances.

Le mardi, au matin, il en vint à un état où l'on crut

qu'il allait mourir. Les Pères Jésuites qui étaient auprès de lui commencèrent la recommandation de l'âme. Il connut qu'au même temps d'autres faisaient des prières pour sa guérison, et il se prit à dire tout d'un coup d'une voix forte : *Je crois qu'on redouble de vœux pour ma santé. Qu'on aille dire au Père Huby l'état où je suis, que je le conjure de ne plus faire de violence à la volonté de Dieu, et de me laisser partir de ce monde.*

On lui dit qu'il s'offrît à Dieu, comme une victime d'amour, pour souffrir autant de temps qu'il lui plairait, et qu'il s'abandonnât à sa miséricorde et à sa justice. *Je m'y abandonne,* répliqua-t-il, *Dieu soit béni, voilà qui est fait ! Ah ! quel orage ! Je souffre des peines inconcevables, mais je souffre en paix.*

Le 21 de mars, au matin, il marqua que ses souffrances étaient dans un tel excès qu'il ne savait plus où il en était ; qu'il fallait demander à Dieu que sa volonté s'accomplît ; qu'il ne pouvait mourir et que les portes de l'éternité lui étaient fermées jusqu'à ce qu'on se fût soumis aux ordres de Dieu touchant sa mort, et qu'il avait encore un grand orage à soutenir. On l'assura que le Père Huby et ceux qui avaient demandé sa guérison s'unissaient ensemble pour demander l'accomplissement de la volonté de Dieu en lui, et que le Père Huby allait dire la messe à cette intention. Il répondit d'un ton de voix ferme : *Bon, bon, Dieu soit béni, c'en est fait.* Il semblait qu'on lui donnât la permission de mourir, qu'il n'avait pu jusque-là obtenir, et pénétré d'un tendre sentiment de reconnaissance et

de joie, il répéta plusieurs fois : *Voilà qui est fait ! Dieu soit béni ! je m'en vais !* Ce furent là ses dernières paroles. Après les avoir prononcées, il entra en agonie, et avant que le Père Huby eût achevé la messe, il expira doucement, entre sept et huit heures, le 21 mars de l'année 1685, à l'âge de 63 ans.

Ainsi vécut, ainsi mourut, Louis Eudot de Kerlivio, dont la vie fut une continuelle mort, et la mort un sacrifice d'obéissance. Il joignit en sa personne les choses les plus difficiles à allier ensemble : de grands biens avec la plus rigoureuse pauvreté ; de grands talents et de grandes actions avec la plus profonde humilité ; l'action et la contemplation, une foule d'affaires et de soins, avec le recueillement intérieur, la prudence et la simplicité, la force et la douceur. On peut dire que personne de son temps ne l'a surpassé dans l'exercice de la charge pastorale, et qu'il ne lui a manqué que le caractère épiscopal pour qu'on puisse le comparer aux plus saints évêques des premiers siècles.

On lui rendit des honneurs que Vannes n'avait vu rendre à aucun mort depuis saint Vincent Ferrier. On tendit magnifiquement l'église. On sonna toutes les cloches de la ville pendant les trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple. On lui coupait ses habits et ses cheveux. Tout le monde voulait avoir de ses reliques. Pour empêcher qu'on allât plus avant, il fallut l'emporter dans le caveau de l'église des Jésuites, où, après qu'on l'eût gardé quelque temps, il fut enterré à la dérobée.

Son tombeau, comme celui du Père Huby, est tous les jours visité par toutes sortes de personnes qui viennent se recommander à ses prières.

Quelques bonnes âmes ont eu révélation de la gloire dont il jouit dans le ciel, et plusieurs ont ressenti les effets de son pouvoir auprès de Dieu.

La première qui eût une connaissance surnaturelle de son état, après sa mort, fut une vertueuse fille qui avait beaucoup exercé son zèle et sa patience pendant huit ou neuf ans. Voici le témoignage qu'elle en rend, et auquel j'assure qu'on peut prudemment ajouter foi.

Au moment, dit-elle, que j'appris la mort de ce grand serviteur de Dieu, j'adorai le jugement de Dieu sur son âme, et je m'offris à sa justice pour satisfaire en la manière qu'il lui plairait à ce qu'il pouvait lui devoir.

Je ne sais si je fus exaucée, mais je sais bien qu'à l'instant je tombai dans une certaine obscurité, et dans des ténèbres intérieures que je ne puis guère expliquer. Je ne souffrais point d'autre peine que celle-là. J'avais toujours dans l'esprit une forte idée de ce cher défunt, sans aucune frayeur. Je me sentais portée à prier jour et nuit, et pendant les deux jours que cela dura, je ne pus prendre aucun repos, ne cessant de prier.

Le vendredi, jour de son enterrement, je me trouvai, au matin, dans une dilatation de cœur et dans une espèce de jouissance de Dieu, avec une entière certitude que notre bon Père était entré dans la joie du Seigneur. De quoi, je ne puis, ce me semble, n'en plus douter, que de ce que je vois de mes yeux.

Je fus en même temps pleinement affermie au regard de certains points de ma conduite que je lui avais fait proposer avant qu'il mourût, et auxquels, bien qu'il eût répondu, je n'avais point reçu sa réponse. Je fus aussi affranchie d'une répugnance qui me restait, et je sentis un renouvellement de tout mon extérieur.

J'ai lieu de croire que Dieu l'a commis pour avoir un soin particulier de mon âme, et j'expérimente qu'il m'excite, qu'il me reprend et qu'il m'instruit avec de puissants effets.

Aussitôt que, par quelque infidélité, je sors de la disposition intérieure où sa conduite m'a établie, je me sens saisie d'une petite crainte qui m'imprime ses sentiments, ses avis, l'idée de sa personne et du chemin de mort par où il m'apprit à marcher. Cette vue me sert de règle et me ramène fortement et amoureusement à mon devoir.

Presque tous les soirs, il se rend présent à moi d'une certaine manière dont je reçois un grand secours. Il me met devant les yeux, comme dans un miroir, toute la journée, me faisant voir les défauts des moindres de mes actions et des plus petits mouvements de mon cœur, mais d'une façon si consolante que je ne la puis exprimer.

Ce discours est si réel et si continuel que, loin de le regretter et de croire que j'ai perdu en sa mort, je suis persuadée que j'y ai beaucoup gagné, et je me confirme de plus en plus dans cette créance.

Lorsqu'il était sur la terre, il ne m'aidait que sur

son rapport et suivant les connaissances que je lui donnais de mon état, mais présentement c'est par lui que je me connais moi-même. Ce n'est plus simplement par ses conseils qu'il me dirige, c'est en m'appliquant lui-même le remède et l'effet de la grâce. Aussi ne ressens-je point sa perte lorsque je pense à lui, mais une solide joie qui fait que je bénis mille et mille fois notre bon Dieu de ses miséricordes.

Une autre personne qui avait été fort estimée de Monsieur de Kerlivio, se trouvant après sa mort dans une grande peine, à cause d'une persécution qu'on lui suscitait, et ayant recours à Dieu dans l'oraison, eut une espèce de sommeil fort tranquille dans lequel son saint directeur lui apparut et lui dit : *Ne vous mettez en peine de rien.* — Comme elle ne se contentait pas d'une réponse si courte, elle lui répliqua naïvement : *Eh quoi ! mon Père, vous autres qui êtes dans la gloire, vous ne dites qu'un mot ?* — En même temps, étant revenue à elle-même, elle comprit que ces deux mots qu'il lui avait dits, avaient une grande étendue et lui faisaient entendre bien des choses dont elle ne devait pas se mettre en peine. La paix et la consolation qu'ils produisirent en son âme montrèrent qu'ils ne venaient pas d'un principe purement naturel.



CHAPITRE XIV.

Grâces obtenues par l'intercession de Monsieur de Kerlivio — Sa liaison avec plusieurs saintes âmes — L'estime que les évêques et les personnes de première qualité avaient pour lui — Quelques-unes de ses lettres — Éloge de Monsieur le Galois, grand-vicaire de Vannes — Éloge de Monsieur de l'Isle, prêtre — Éloge de Monsieur le Merdy, prêtre.



Guillaume le Merdy, prêtre du diocèse de Vannes, a déposé, par un acte signé de sa main, qu'ayant depuis plus de huit jours une colique et un mal de rate qui l'empêchaient de prendre aucun repas, et lui causaient de continuelles agitations, il tomba enfin dans un assoupissement où il lui sembla que Monsieur de Kerlivio entrait dans sa chambre, et qu'il lui dit : *Si vous voulez, vous pouvez me guérir en touchant mon mal ;* et que le saint homme, le regardant d'un visage serein, le toucha et disparut ; qu'à son réveil, il se trouva entièrement guéri.

Celui qui a donné cette déposition était un homme d'une solide vertu, fort intérieur et fort sage, qui ne cherchait que l'intérêt de Dieu, étant si peu attaché au sien propre, qu'il préféra l'emploi de confesseur et de chapelain de la maison de retraite des femmes à un autre emploi fort considérable. Il avait un grand talent pour entendre les confessions, pour instruire et pour

toucher dans les sermons qu'il faisait en breton. Tout son plaisir était de se consumer au service des âmes. Il y finit heureusement sa vie le 1er de mars de l'an 1694. C'est à lui que nous avons l'obligation de nous avoir fourni les plus amples et les plus exacts mémoires touchant les trois fondateurs des retraites, avec lesquels il avait été saintement uni.

Anne Tangui, de la paroisse de Moréac au diocèse de Vannes, s'était dévouée, par l'avis de Monsieur de Kerlivio, au service des missions. Le travail et la fatigue d'une mission où elle était sans aide, lui causa un mal d'entrailles qu'elle supporta deux jours sans cesser de travailler. Le troisième jour, son mal augmenta de telle manière qu'étant sortie dehors et s'étant couchée à terre, elle ne pouvait se relever. Dans cette extrémité elle se souvint de Monsieur de Kerlivio, et implora son assistance. Au même moment, elle sentit comme deux bras invisibles qui la soulevèrent et lui aidèrent à se rendre au logis, où elle se jeta sur son lit. Elle y dormit fort tranquillement pendant quatre heures et à son réveil, elle se trouva si parfaitement guérie, qu'elle put préparer le dîner à son ordinaire, et pendant les douze jours suivants que dura la mission, elle n'eut plus aucune incommodité.

Monsieur de Kerlivio eut une étroite liaison avec tout ce qu'il y avait de saints prêtres, de saints religieux, de saintes âmes, non seulement dans le diocèse de Vannes, mais encore dans le reste de la province, et particulièrement avec Monsieur de Keriolet, avec

Monsieur de Goüandour, le modèle des vrais pasteurs, avec le Père Maunoir, de la Compagnie de Jésus, avec le Père René de Pelaine, de Saint-Albert-le-Grand, de l'ordre des Carmes, avec la bonne Armelle et avec Madame du Houx.

Les personnes de la première qualité : Monseigneur le duc de Chaulnes, Monseigneur de Pont-Chartrain ; tout l'illustre Parlement de Bretagne, mais surtout le saint évêque de Tréguier, Balthazar Grangier de Liverdeys ; Monseigneur de la Ville-Montée, évêque de St-Malo ; Monseigneur de la Baume le Blanc, ancien évêque de Nantes ; Monseigneur le Neboux de Brousse, évêque de Léon, avaient pour lui une estime et une vénération toutes singulières.

Celui avec lequel il a eu de plus intimes communications, ça a été Monseigneur François Pallu, évêque d'Héliopolis, l'un des Vicaires apostoliques de la Chine. Ce prélat, dont le mérite a été connu et honoré dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Amérique, admirait la sainteté de Monsieur de Kerlivio, sa grande capacité pour son emploi de grand-vicaire, et les lumières de sa conduite pour la direction des âmes. Il disait à Monseigneur de Rosmadec que Dieu l'aimait par-dessus tous les prélats de lui avoir donné un tel grand-vicaire, et quelques personnes l'ayant consulté sur les doutes qu'elles souffraient sous la conduite de Monsieur de Kerlivio, leur directeur, cet évêque si éclairé leur dit que c'était un des plus grands hommes qu'il connût, qu'il marchait dans les voies de Dieu les plus épurées et

qu'il était le plus propre à y conduire les autres, qu'une âme, sous sa direction ne devait rien craindre, sinon de ne lui être pas assez soumise, et qu'elle devait le regarder comme un ange que Dieu lui avait donné par un amour spécial.

Voici quelques-unes de ces lettres que je donne comme échantillon pour faire voir le caractère de sa conduite.

LETTRE PREMIÈRE

A la Mère Catherine de la Nativité, Religieuse Ursuline.

Il l'exhorte à s'abandonner à Dieu dans l'oubli de tout.

A Vannes, le 2 février 1655.

CE que vous me dites de l'état de votre âme, ma chère Sœur, n'exerce point ma patience : ôtez cette pensée de votre esprit. C'est une tentation. Je suis bien aise de vous aider, soyez-en persuadée, et quand vous voudrez m'écrire, quand l'occasion se présentera de me parler, faites-le simplement et avec toute confiance.

Oubliez autant que vous pourrez tout ce qui n'est pas nécessaire, ne vous occupez nullement de la prévoyance de l'avenir, ni des réflexions sur le passé, et même à l'égard de vos fautes, dès que vous les avez reconnues et que vous en avez fait un acte de contrition, oubliez-les : y tant penser n'est qu'amour-propre. Il faut alors tenir ferme contre la peine que vous avez de n'y point réfléchir.

Quand, une heure avant la mort, cette pensée vous viendrait, que vous seriez encore toute vive dans vos passions, nonobstant que vous auriez continué si longtemps dans cette voie simple par où Dieu vous conduit, qu'y aura-t-il à faire, sinon d'être plus fidèle, pendant cette heure qui vous resterait, à pratiquer ce que je vous dis, savoir de faire un désaveu de l'infidélité passée, et puis de vous abandonner à Dieu dans l'oubli de tout.

Prenez garde de n'éviter aucune des humiliations qui se présenteront et de ne vous jamais justifier. Il faut vivre inconnu à tout le monde, même aux personnes vertueuses, puisque nous devons vivre inconnus à nous-mêmes. C'est jusqu'où nous doit porter l'oubli de tout. Je veux dire qu'il faut cacher ce que nous n'avons qu'en apparence: la vertu et le bien ; mais ce que nous avons véritablement, le vice et le mal, nous devons être bien aise que tout le monde le connaisse, et quand il arrive que nos faiblesses et nos misères sont connues, ne tâchons point de les pallier.

Néant pour tous les honneurs, pour les applaudissements, pour l'estime des hommes, pour les marques d'amitié ; acquiescement à tous les mépris, à tous les mauvais traitements. Faites part de vos prières à celui qui vous est... etc...

LETTRE DEUXIÈME.

A la même.

Sur le dessein qu'elle avait de justifier une autre qu'on calomniait. La manière dont il se comportait lui-même en pareilles rencontres.

A Keyonic, le 6 octobre 1656.

JE n'ose vous permettre d'exécuter le dessein que vous m'avez communiqué, ma chère Sœur; je craindrais que vous n'y gardiez pas la modération qui serait nécessaire, et que vous ne perdissiez, dans cette occasion, le fruit de cette retraite, je veux dire ce doux repos desprit dont vous m'avez parlé.

Je suis d'avis que vous ne vous mêliez de rien que de votre obédience. Dieu fera voir la vérité et l'innocence là où elle est, s'il le juge à propos pour sa gloire, et pour le bien des personnes que l'on blâme à tort.

Voilà ma conduite : je vois quelquefois des personnes qui ont des impressions peu avantageuses de moi; l'occasion s'est souvent présentée de les désabuser, et il m'eût été aisé de le faire, si j'eusse voulu. Je les laissais dans l'erreur, abandonnant à Dieu ma justification, et j'étais étonné que, lorsque j'y pensais le moins, les mêmes personnes marquaient avoir pour moi des sentiments d'estime tout opposés à leur première impression.

Il ne faut pas tant nous mettre en peine de remédier à tout, spécialement en ce qui nous touche, il faut

abandonner à Dieu tout cela, et le laisser disposer de tout selon les ordres de la Providence.

Écrivez-moi seulement le nom de cette personne qui invente ces calomnies. Vous ne pécherez point de me le dire, je dois le savoir. Priez Dieu pour moi. Je suis en son amour.. etc...

LETTRE TROISIÈME.

A la même.

Avis pour le recueillement, pour la paix de l'âme et pour l'oraison

21 octobre 1656.

PUISQUE vous voilà persuadée de l'avantage qu'il y a d'ignorer ce qui ne regarde point votre obédience et votre devoir, ma chère Sœur, soyez fidèle à pratiquer ce point de perfection, et tâchez d'éviter les occasions d'apprendre ce qui se passe dans la maison. Si quelqu'une va vous en parler, témoignez-lui qu'elle vous obligera de ne vous en rien dire. Pourvu que vous fassiez cela avec franchise et douceur, on ne le trouvera pas mauvais. Ayez seulement le courage de vaincre le respect humain, et veillez pour ne vous laisser pas surprendre par les prétextes, qui vous trompent souvent.

Pour le regard de votre intérieur, il vous doit être indifférent en quel état vous vous trouvez de sécheresse et de ténèbres, ou de dévotion et de lumière. Il faut nous tenir comme Dieu veut que nous soyons, pourvu que nous soyons fidèles à faire ce qu'il désire de nous.

Ne vous efforcez point de faire tant d'actes pour exciter la ferveur. Il suffira que vous en fassiez quand vous sentirez votre esprit abattu; encore, faites-les fort simplement, et si vous voyez qu'ils n'aient point l'effet que vous prétendiez, prenez patience et souffrez votre misère, puisque Dieu le veut. Je pense que l'oraison de présence de Dieu vous sera plus utile que la méditation. Vous pourrez seulement y représenter à Dieu votre pauvreté, mais simplement et avec confiance, comme étant devant celui qui peut, et qui veut tout pour votre bien.

Je crois que je réponds à toute votre lettre. Mais quand vous m'écrirez, mettez par articles ce que vous aurez à me dire. Car, de cette manière, il me sera plus facile de ne rien oublier. Priez Dieu pour moi, qui suis en son amour, etc...

LETTRE QUATRIÈME.

A la même.

Sentiment d'humilité.

A Vannes, le 30 juillet 1658.

JE prie Dieu qu'il vous rende humble, ma chère Sœur. Il suffit pour cela qu'il vous ouvre les yeux. Car, certainement, si nous ne nous aveuglions pas nous-mêmes, nous verrions bien à nu notre néant et la dépendance absolue que nous avons de Dieu pour pouvoir subsister un moment sans pécher. Plus je vais en avant, plus je suis persuadé de cette vérité, qu'il n'y

a que la seule miséricorde de Dieu qui nous rende dissemblables, et que sans elle, nous serions tous égaux en malice et en corruption. Pensez-y, je vous en prie, ma chère Sœur, et demandez instamment à Dieu cette grâce.

Je suis en son amour, etc...

LETTRE CINQUIÈME.

A la même.

Sur son état de sécheresse et de faiblesse.

Vannes, le 6 mars 1661.

VOus devez vous contenter de l'état où vous êtes, ma chère Sœur, aimer l'abjection et les misères qui l'accompagnent, et vous réjouir d'y voir l'accomplissement de la volonté de Dieu en vous. Je crois qu'en cela on pratique véritablement l'humilité.

Être bien aise d'être misérable, cela n'est pas naturel: voilà la première chose qu'il faut faire. Et puis, dans toutes ces misères, dans ces faiblesses, dans cette pente au péché, il faut avoir une entière confiance en Dieu, tenir ferme pour ne rien faire qui lui soit désagréable, et attendre en paix son retour. Pesez bien tout ceci. Je crois que vous y trouverez ce qu'il vous faut en attendant que nous nous voyions. Ce ne sera pas plutôt qu'à la visite de votre maison, car, à celle du diocèse, je ne pense pas que j'aie le temps de vous parler en particulier, passant par Hennebond.

EXTRAIT DU PRIVILÈGE DU ROI.

PAR lettres patentes du Roi, données à Paris le 23 février 1678, signées le Maire et scellées du grand sceau de cire jaune, — il est permis à Jacques Maréchal, imprimeur du Roi, d'imprimer un livre intitulé : *Les vies des Trois Fondateurs des Maisons de Retraite, le sieur de Kerlivio, prêtre, grand-vicaire de l'évêque de Vannes ; le Père Vincent Huby, de la Compagnie de Jésus, et Mademoiselle de Francheville.* Pendant le temps et espace de huit années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer, pendant lequel nous faisons très expresses défenses à tous imprimeurs de faire imprimer, vendre et distribuer le dit livre sous prétexte d'augmentation, correction, changement de titre, fausses marques ou autrement, en quelque manière que ce soit, et à tous marchands étrangers d'en apporter ni en distribuer en ce royaume d'autres impressions que celles qui auront été faites du consente ment de l'exposant, ou à ceux qui auront droit de lui de confiscation des exemplaires contrefaits et de quinze cents livres d'amende payable par chacun des contrevenants et de tout dépens, dommages et intérêts, ainsi qu'il est plus au long porté par les dites lettres.

Régistré sur le livre de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, le 26 février 1698. Signé : Auboin, Syndic.

Régistré sur le livre de la Communauté des libraires

et imprimeurs de Nancy, le 9e de mai 1698. Signé : Jacques Mareschal, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la première fois le 1er novembre 1698.





Vie du Père Huby.

CHAPITRE Ier. — Sa famille, sa naissance et ses qualités naturelles. — Ses études et sa vocation à la Compagnie de Jésus. 1

CHAPITRE II. — Son entrée au noviciat. — Ses emplois dans la Compagnie. — Le caractère de sa vertu. La détermination avec laquelle il se donne d'abord à Dieu. — Les principes fondamentaux de sa conduite. — Son détachement des choses de la terre. 10

CHAPITRE III. — Son détachement de ses parents et de ses amis. — Sa mortification. — Son amour pour la pauvreté. — Son obéissance et sa régularité. — Son abnégation intérieure. — Sa pureté de cœur. — Sa paix intérieure et sa liberté d'esprit. — Sa conformité à la volonté de Dieu. — Son recueillement. — Sa fidèle dépendance de la grâce. — Son oraison. — Sa prudence. — Sa sainte simplicité. — Son amour pour Dieu. — Sa charité pour le prochain. 18

CHAPITRE IV. — Son zèle et ses industries pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. — Il fonde l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement. — Il établit les maisons de Retraite. — Plan de retraite. — Son talent pour les retraites. — Les images morales sont de son invention. 54

CHAPITRE V. — Il procure l'établissement des Congrégations de Notre-Dame dans les villes de la Basse-Bretagne. — Il introduit la pratique de porter sur le bras la Croix de Notre-Seigneur. — Il fait graver des médailles des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. — Il procure l'accroissement du culte de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints 69

CHAPITRE VI. — Livres et écrits du Père Huby. — Son zèle pour les prêtres. — Son zèle pour les religieuses. — Son zèle pour les personnes dévotes. — Caractère de sa conduite. — L'infatigable application de son zèle. 77

CHAPITRE VII. — Grâces extraordinaires dont le Père Huby fut favorisé. — Sa grande réputation. — Il dirige plusieurs saintes âmes. — Sa dernière maladie et sa mort. — Ses funérailles. 87

CHAPITRE VIII. — Révélations de la gloire du Père Huby. — Miracles faits par son intercession. — Éloge du Père Nicolas Bourgeois, son premier compagnon dans l'exercice des retraites.— Éloge de Mademoiselle Berthelet, une de ses filles spirituelles. — Éloge de Monsieur de Kerguen, frère du Père Huby.— Éloge de Madame de Kerlouët, sa sœur. — Éloge de Jeanne l'Évangéliste et de Marguerite de Sainte-Agathe, Carmélites, ses sœurs. — Éloge de Madame de Kermagaro, sa cousine. — Éloge du Père Pierre Boüault, son successeur dans la direction des retraites. 102

MAXIMES SPIRITUELLES DU PÈRE HUBY.

1. — Maximes pour s'établir dans l'humilité. 114
2. — Sur les tentations. 115
3. — Sur les souffrances. 117
4. — Maximes de prudence 118
5. — De la mortification. 119
6. — Du dégagement des créatures. 120
7. — Du recueillement 122
8. — De la paix de l'âme. 122
9. — De la confiance en Dieu. 123
10. — Du pur amour. 124
11. — De la résignation à la volonté de Dieu pour s'exciter à la ferveur 126
12. — Pour s'exciter à la fidélité. 130
13. — De la vie intérieure. 131
14. — De la voie large et de la voie étroite. 132

RÈGLES POUR L'ENTENDEMENT.

Tout oublier 135
Tout anéantir 137

RÈGLES POUR LA VOLONTÉ.

1° Dégagement 140
2° Acquiescement 141
De l'assiette du Cœur 143
De l'attrait de la grâce 145
Le chemin qui conduit au bonheur en cette vie. 146
Diverses égalités qui comprennent toute la perfection, et qu'on doit tâcher d'acquérir 153
Divers excès que la perfection demande 154
Méthode pour profiter de la lecture et de la méditation, de ses égalités et de ses excès 155
Avis pour une âme que Dieu met dans de grandes épreuves . 156
Avis pour les âmes que Dieu attire à l'état de simple recueillement et de pur amour 158



Vie de Mlle de Francheville.

CHAPITRE Ier. — Sa naissance et ses qualités naturelles. — Son inclination à donner l'aumône. — Dieu la détache du monde. — Sa parfaite conversion à Dieu 167

CHAPITRE II. — Son esprit de retraite. — Son règlement de vie — Ses austérités. — Son assiduité à l'oraison et ses pèlerinages de dévotion. — Sa charité envers les pauvres . . . 173

CHAPITRE III. — Son humilité. — Son obéissance. — Son recueillement et son oraison.— Sa dévotion à la Sainte Vierge.— Sa prudence. — Ses largesses pour bâtir l'église des Jésuites de Vannes 179

CHAPITRE IV. — Son zèle des âmes pour l'établissement des retraites des femmes.— Ce dessein est traversé.— L'établissement des retraites de femmes se fait chez les Ursulines. — Elle fait faire des retraites en divers lieux. — Nouvelle persécution contre les retraites de femmes. — Elle obtient qu'elles soient rétablies.— On les commence dans une maison de louage 184

CHAPITRE V. — On appelle madame du Houx pour conduire les retraites. — Mademoiselle de Francheville travaille elle-même dans les retraites . . . . : 193

CHAPITRE VI. — Sa première compagne est Mademoiselle de Kerdeff. — Succès des premières retraites. — Protection de Dieu sur Mademoiselle de Francheville. — Elle fait bâtir une maison pour les retraites. — Elle n'épargne rien pour la protection de cet ouvrage.— Ses largesses pour la maison de retraite des hommes.— Son désintéressement 198

CHAPITRE VI. — Sa dernière maladie et sa mort. — Ses funérailles. — Le zèle de sa famille pour les retraites. — Éloge du Père Adrien Daran, Jésuite, son confesseur. — Éloge de Madame du Houx. — Éloge du Père Fulgence de Sainte-Barbe, Carme, premier directeur des retraites de femmes. — Éloge de Monsieur le Floch, premier chapelain des retraites de femmes. . 205

Vie de Monsieur de Kerlivio.

CHAPITRE I. — Sa famille. — Sa naissance.— Ses études et ses engagements dans le monde. — Sa conversion. — Sa vocation à l'état ecclésiastique. — Il prend les ordres et étudie en Sorbonne 212

CHAPITRE II. — Son retour en Bretagne — Son règlement de vie et son application au service des pauvres. — Il porte son père à la perfection chrétienne. — Ses aumônes et sa ferveur dans les bonnes œuvres. — Il gagne à Dieu son frère, Monsieur de Keronic. — Il se retire dans l'hôpital d'Hennebond. — Il y vit en pauvre. 216

CHAPITRE III. — Monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, commence à connaître son mérite et le donne pour confesseur aux Ursulines. — Il lie amitié avec les Pères Rigoleu et Huby et il prend le dernier pour directeur. — L'évêque de Vannes le veut avoir auprès de lui. — Il retourne à son hôpital d'Hennebond. — Il apprend la langue bretonne pour être plus capable d'aider les âmes. — Il est supérieur des Ursulines. — Il est ravi en extase. — Preuve de son détachement des biens de la terre. — Le Père Rigoleu l'engage à faire bâtir un séminaire. — Monseigneur de Rosmadec le fait son grand-vicaire . . . 222

CHAPITRE IV — Quittant l'hôpital d'Hennebond, il y fonde la pension d'un chapelain. — Ses qualités pour la charge de grand-vicaire. — On l'oblige à modérer ses austérités. — Il s'instruit d'abord de l'état du diocèse. — Pour le connaître par lui-même, il le visite tout. — Sa sagesse et son zèle à régler tout en l'absence du prélat. — L'estime et l'affection que ce prélat a pour lui, jusqu'à le prendre pour son confesseur. — Changement du prélat à l'égard du dessein du séminaire 227

CHAPITRE V. — Dieu lui fait connaître qu'il a destiné cette maison pour faire des retraites. — Monsieur de Kerlivio en fait

la proposition à l'évêque, qui l'agrée. — Mandement du prélat en faveur des retraites. — Persécution contre les retraites et contre leurs auteurs. — Visions prophétiques en faveur des retraites. — Monsieur de Kerlivio travaille avec le Père Huby aux règlements pour la conduite des retraites. — Il fonde la pension de quatre Pères pour les diriger. — Son zèle pour les retraites. — Il coopère à l'établissement de la maison de retraites des femmes. . 225

CHAPITRE VI. — Sa manière de faire les visites du diocèse. — Les sujets des discours qu'il faisait aux prêtres dans ses visites. — Il fait des visites imprévues. 240

CHAPITRE VII. — Il porte toujours avec lui un catalogue où il avait marqué tout ce qui regardait le bon ordre du diocèse. — Son zèle pour les missions et pour former des missionnaires. — Règles qu'il donnait à ses missionnaires. — Instructions pour la conduite des missionnaires. 248

CHAPITRE VIII. — Sa conduite à l'égard du clergé. — Il établit les conférences des prêtres. — Il procure des assemblées secrètes des officiers à l'évêché à des jours réglés. — Il procure l'établissement d'un séminaire 275

CHAPITRE IX. — Son zèle pour la conduite des religieuses. — Son affection pour les ordres religieux. — Son zèle pour la direction des âmes et sa grande capacité pour cet emploi. — Sa disposition intérieure. — Son infatigable application au travail. — Le soin qu'il avait de bien ménager son temps. — Son égalité d'esprit et sa mortification intérieure. 266

CHAPITRE X. — Sa constance et sa fermeté. — Son amour pour le mépris et pour les croix. — Sa patience et sa douceur. — Son austérité de vie. — Sa pauvreté évangélique. — Son désintéressement 276

CHAPITRE XI. — Son humilité et son mépris du monde. — Sa prudence. — Son affabilité et son honnêteté. — Son amour pour Dieu. — Son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des

âmes.— Sa charité pour le prochain.— Sa sainte liberté d'esprit.— Il souffre une terrible persécution — Il est déposé de la charge de grand-vicaire. — Les religieuses de la Visitation lui demeurent constamment attachées . . . . , . . , ... 281

CHAPITRE XII. — L'évêque reconnaît sa vertu et son mérite. — Il rentre dans les bonnes grâces du prélat. — Il est rétabli grand-vicaire. — Le séminaire s'achève par ses soins. — Le pouvoir de ses prières auprès de Dieu. — Effets singuliers de la Providence à son égard. — Il est favorisé de grâces extraordinaires. .

CHAPITRE XIII. — Sa dernière maladie. — Sa mort. — Ses funérailles. — Révélations de sa gloire . . . .

CHAPITRE XIV. — Grâces obtenues par son intercession. — Sa liaison avec plusieurs saintes âmes. — L'estime que les évêques et les personnes de la première qualité avaient pour lui. — Quelques-unes de ses lettres. — Éloge de Monsieur le Galois, grand-vicaire de Vannes. — Éloge de Monsieur de l'Isle, prêtre. — Éloge de Monsieur le Merdy, prêtre 308





